

Avant-propos

Ce précis d'économie est destiné à tous ceux qui cherchent à mieux comprendre les rouages de l'économie française, pour mieux cerner les enjeux du combat politique qui oppose actuellement les tenants d'une Europe supra-nationale à ceux d'une Europe s'appuyant sur une véritable coopération entre Nations souveraines.

Il rassemble un certain nombre de billets, d'articles, de communiqués, remis à jour et actualisés, que l'auteur a commis ou écrit depuis 3 ans, depuis qu'il a rejoint l'équipe de Marine Le Pen et de Louis Aliot pour participer à leur combat patriote contre ce qu'il est convenu d'appeler le système UMP-PS.

Les questions que j'ai traitées dans ce précis m'ont toutes été soumises, sous une forme ou une autre, que ce soit par des militants, des sympathisants, voire même des contradicteurs de bonne foi (il en existe quand même quelques-uns), même si la plupart de ces entretiens sont fictifs, et correspondent plus à un style d'écriture qu'à une situation réelle.

Ce petit manuel est évidemment 'engagé', au sens où son auteur cherche à défendre une position assez éloignée de l'orthodoxie économique libérale. Mais il a été écrit en toute liberté, et si certaines de ces idées exposées ici sont sans doute critiquables, leur auteur s'est toujours efforcé de les développer et de les justifier sans idées préconçues, et en toute indépendance d'esprit.

Il comportera 3 parties, plus une annexe. Dans la première partie, ce seront essentiellement des généralités d'ordre macro-économique, tentant de donner divers éclairages sur la crise dont souffre l'économie actuelle de la France. Nous approfondirons ensuite, dans notre deuxième partie, les questions d'ordre bancaire et monétaire. Dans notre troisième partie, après avoir décrypté une partie des idées novatrices du seul 'Prix Nobel d'économie' français, Maurice Allais, nous aborderons les pistes de sortie de crise plus particulièrement proposées par le Front National, même si certaines idées hétérodoxes, dont celles d'un Revenu Minimum de Dignité, ne font pas encore partie du programme présidentiel de Marine Le Pen.

Notre annexe tentera enfin de justifier et d'approfondir, par une approche socio-économique, l'intérêt d'une allocation universelle que nous avons appelé Revenu Minimum de Dignité.

A. La France va mal, dans une Europe en crise.

L'Europe ne va pas bien, la France va encore plus mal.

Q. On parle souvent des Trente Glorieuses, pour la période 1945-1974. Qu'en est-il vraiment ?

La France, comme l'Allemagne ou l'Italie, a connu une période post seconde guerre mondiale de presque 30 ans de croissance quasi ininterrompue, que l'on a appelé, au moins en France, les « Trente Glorieuses ».

De fait, si l'on mesure cet accroissement de richesses par l'accroissement du PIB, la période de presque 30 ans qui s'est écoulée entre 1945 et 1974 a vu une croissance moyenne annuelle du Produit Intérieur Brut français de 5.7 %. Si on corrige cela par une croissance démographique moyenne de l'ordre de 0.4%, on arrive ainsi, sur ces Trente Glorieuses, à une croissance annuelle par tête d'habitant de 5.3 %.

Dit encore autrement, en environ une génération, la richesse moyenne, ou le pouvoir d'achat moyen – si tant est que la notion de moyenne ait un sens – a presque été multiplié par 3.

Q. Et qu'en est-il depuis lors ?

Là encore les faits sont têtus, et les chiffres ne mentent guère, au moins sur longue période, même si des « fluctuations statistiques » permettent parfois de cacher ce qui n'est pas suffisamment politiquement correct.

En fait cette croissance moyenne, extraordinaire, a commencé à ralentir dès les années 1960, en perdant quasiment un point de croissance par décennie.

C'est ainsi que sur la décennie 1960-1970, la croissance moyenne n'était plus que de 4.8 %, et que, entre 1970 et 1980, le taux de croissance du PIB n'a guère dépassé 3.5 %.

Q. Ce qui serait encore fort appréciable de nos jours ...

Certes. Mais la situation a continué à s'aggraver, en supposant bien sûr que le PIB soit considéré comme un bon indicateur de l'état économique et social de notre pays. C'est ainsi qu'entre 1980 et 1990 le PIB n'a plus cru que d'un petit 1.7 %, et que la décennie 1990-2000 fut encore plus médiocre, en tournant autour d'une moyenne de 1.4 %.

Quant à la période suivante, ce fut pire encore, puisque entre 2000 et 2010, la croissance moyenne de la France a atteint péniblement 0.6 %, taux à peine supérieur au taux de croissance démographique, voisin de 0.4 %.

Q. Et qu'en est-il des derniers chiffres connus ?

Sur le quinquennat Sarkozy, 2007-2012, la croissance moyenne a été nulle – donc un PIB par habitant en diminution, si l'on tient compte de l'augmentation de population. En 2013, dernier chiffre connu, on a entre 0.3 et 0.4 %, et pour 2014 les estimations varient entre 0.6 % et 0.9 %.

Q. Passer en 40 ans d'une croissance de 4 à 5% à un pénible 0.5 %, ce n'est évidemment ni normal ni réjouissant. Mais quelles seraient les raisons de cette dégringolade.

Les raisons sont évidemment multiples, et nous les évoquerons un peu plus tard, après avoir dit quelques mots sur ce que représente vraiment le PIB, et quelles en sont les composantes essentielles. Disons seulement ici que contrairement à ce que beaucoup ne veulent surtout pas dire, la mondialisation, le libre-échange, la dérégulation, la financiarisation presque absolue de notre économie ainsi que la disparition quasiment totale de toute souveraineté monétaire ont joué un rôle fort néfaste, même si d'autres causes peuvent aussi être évoquées.

Un peu de comptabilité nationale : où en est la production française ?

Le P.I.B., tout le monde en parle, chacun croit pouvoir dissenter dessus, il est donc grand temps d'en dire quelques mots.

Q. D'autant plus que depuis plusieurs mois, notre président affirme voir un frémissement, voire un retournement dans ce fameux P.I.B.... La production française repartirait enfin ...

Ce frémissement, ou ce retournement, François Hollande semble être le seul à le voir, ou à le croire. Pour mieux comprendre ce point, commençons par dire quelques mots sur ce que représente le P.I.B., indicateur incontournable, quoique très discuté, de ce que l'on pourrait qualifier de production de richesses. En fait, on néglige trop souvent le fait que ce P.I.B., ou Produit Intérieur Brut, est très souvent accompagné de dégâts causés à l'environnement humain, ou de pollutions.

Cela étant, regardons trois façons d'approcher ce fameux P.I.B.

Les trois approches possibles du PIB, ou Produit Intérieur Brut.

Ce qui veut dire ?

Le PIB est assez simple à définir, un peu moins à comprendre. Je vais quand même essayer. Le PIB est censé mesurer **la différence** entre la production et ce qui est utilisé, ou « consommé productivement » dans la dite production.

En économie, comme dans toute entreprise, et plus généralement dans tout processus de production, de biens ou de services, on utilise certaines ressources pour arriver à un certain résultat.

La différence entre ce qui est 'produit' et ce qui est 'utilisé' – ou « consommé dans la production » - va correspondre, une fois globalisé et totalisé, au PIB.

Un ou deux exemples peut-être ?

Un premier exemple, celui d'un commerçant : il achète un tissu 100 euros, et le revend 120 euros. Sa « valeur ajoutée », qui va faire partie de ce fameux « PIB », sera donc de 20 euros. S'il achète pour un million de marchandises, et s'il revend le lot entier de ces marchandises pour 1.2 millions de francs, sa valeur ajoutée sera de 200 000 euros.

Q. La valeur ajoutée, ce serait donc son bénéfice ?

Pas du tout. Si ce commerçant a un salarié, qu'il paye pour cela 30 000 euros, sa valeur ajoutée sera toujours de 200 000 euros, mais son bénéfice (en supposant qu'il n'ait pas d'autres charges et qu'il ne soit pas lui-même salarié de son entreprise) sera de 170 000 euros. La valeur ajoutée ne mesure donc que la différence « physique » entre ce qui sort de son entreprise et ce qui y entre. Les salaires, et les profits éventuels, de même que d'autres charges financières éventuelles, font partie de la valeur ajoutée, même si, bien sûr, la décomposition de cette valeur ajoutée est fondamentale, à la fois d'un point de vue social et économique.

Q. Revenons à notre tissu initial, acheté 100 euros, et mis en vente à 120 euros. Que se passe-t-il pour la valeur ajoutée s'il n'arrive pas à revendre ce tissu ?

Hum, ne compliquez pas. Disons seulement que, dans ce cas, son stock sera valorisé à quelque chose entre 100 et 120 euros, suivant son optimisme et les conditions du marché. Si son stock est évalué à 110, la valeur ajoutée – même potentielle – sera de 10.

Q. Si je comprends bien, le PIB est mesuré de façon élastique, comme les stères des marchands de bois, suivant la longueur des bûches?

On pourrait presque dire cela. En principe, cependant, les erreurs se compensent statistiquement, et dans une situation normale, sans mévente ou survente particulière, l'INSEE,

qui est chargée pour la France de mesurer tout cela, ne fait pas trop d'erreurs, disons à 0.3 ou 0.4 % près.

Q. La marge d'erreur ne permettrait donc pas d'évaluer correctement l'évolution du PIB ?

Pas exactement : sur une assez longue période, disons 15 à 20 mois, l'évolution moyenne du PIB signifie réellement quelque chose, mais, bien entendu les mesures sont toujours faites après coup, « ex post », après un délai de quelques mois.

Comme je l'ai écrit plus haut, si on regarde l'évolution du PIB depuis 2007, la tendance est assez facile à évaluer. Notre PIB, hélas, est resté stationnaire jusqu'en fin 2012, en dépit de fortes fluctuations pouvant aller jusqu'à 2.5 à 3 %.

Mais le chiffre d'un mois particulier est beaucoup plus sujet à caution, et demande, de toute façon, un peu de temps pour être validé. Le PIB de janvier 2013 a pu être évalué à peu près correctement 7 ou 8 mois après, disons en août 2013, mais même dans ce cas la question des « stocks normaux » ou des « stocks invendus » peut poser problème.

Q. Si ces « invendus » finissent par être vendus, cela modifiera donc le PIB ?

Oui et non. Si ces stocks avaient été évalués à leur prix futur de vente, il n'y aura pas de modification. Mais s'ils ont été surévalués (et s'ils donnent lieu à des soldes) ou si, à l'inverse, ils ont été sous-évalués, il faudra corriger le PIB à la baisse ou à la hausse.

Q. Vous nous aviez annoncé un autre exemple, qui ne soit pas celui d'un commerce.

Prenons le cas d'un produit manufacturé, dont les composantes proviennent par exemple de Chine, et qui serait assemblé en France. Supposons que les composants soient achetés 80, et que, après assemblage, il soit commercialisé 120. La valeur ajoutée sera dans ce cas de 40, avec les mêmes restrictions que dans le cas d'un simple tissu.

L'effet des stocks et des invendus sur le PIB.

Q. Si je comprends bien, ce n'est qu'après la vente effective, et non au moment de la production, ou de la mise sur le marché, que l'on connaîtra vraiment la valeur exacte du PIB.

Effectivement, on peut dire cela. Heureusement, il y a une certaine « inertie » dans les comportements d'achat des ménages et des entreprises. Si le climat des affaires ne change pas, **les statistiques permettant de calculer le PIB sont relativement valables**, et il n'y a pas de raison de s'en méfier particulièrement.

Q. Si je résume votre position, dans un contexte « normal », c'est-à-dire relativement stable, les données permettant d'évaluer le PIB sont valables. Mais que se passe-t-il si le contexte est fluctuant ?

C'est dans ce cas-là qu'il faut se méfier, et faire appel à d'autres indicateurs, certains quantitatifs, d'autres qualitatifs.

Parmi les indicateurs quantitatifs, il y a l'évolution de la population active, l'évolution du pouvoir d'achat - que l'on peut approcher partiellement par la consommation des ménages, en tenant compte d'une éventuelle hausse de prix ou de conditions extra-économiques comme le climat ou la situation internationale - l'évolution du nombre de créations d'entreprises ou de faillites, etc.

Q. Et parmi les indicateurs qualitatifs ?

Il peut y avoir des enquêtes d'opinion, sur l'indice de satisfaction des consommateurs, sur leur éventuel optimisme, sur celui des industriels, etc. Mais toutes ces enquêtes ne sont pas

indépendantes les unes des autres, cette opinion fluctuante et volatile fait d'ailleurs partie de ce que Keynes qualifiait d'esprits animaux. **La confiance**, qui ne se décrète pas, hélas, **peut avoir des répercussions sur l'état général de l'économie**, et inversement.

Q. De bonnes statistiques, qu'elles soient ou non quelque peu "manipulées" pourraient donc avoir un impact favorable sur l'optimisme des ménages, et, inversement, ce surplus d'optimisme pourrait avoir un effet sur l'état de l'économie ?

Effectivement, mais faudrait-il encore que les statistiques annoncées soient à peu près crédibles. Sinon le remède peut être pire que le mal.

Par ailleurs, que les chiffres du PIB soient à un moment donné plus ou moins « optimistes », voire « bidonnés », ou non, je voudrais revenir sur un point essentiel, à savoir que la croissance du PIB n'est pas toujours une bonne chose.

Q. Comment cela ? Seriez-vous un adepte de la décroissance chère à certains écologistes ?

Pas vraiment. Mais en résumant une définition possible du PIB, qui fait du PIB la somme de l'*Investissement Brut* (appelé aussi Formation Brute de Capital Fixe) plus de la variation des *Stocks*, plus de la *Consommation finale*, à laquelle il faut ajouter les *Exportations*, et retrancher les *Importations*, je vais maintenant vous poser, et poser au lecteur, trois questions, en partant d'un niveau donné du PIB, par exemple 2 000 milliards d'euros.

a) Supposons que, par rapport à ce niveau, sans que rien d'autre ne bouge, les importations diminuent, par exemple de 30 milliards : qu'arrive-t-il à notre PIB ?

b) Autre scénario, à partir des mêmes hypothèses de départ, nous prêtons 40 milliards aux Grecs pour qu'ils achètent français : qu'arrive-t-il à notre PIB ?

c) Troisième scénario : cette fois-ci, nos industriels produisent davantage, pour 40 milliards de prix "publics" (espérés) - en consommant pour cela 15 milliards de ressources supplémentaires, mais sans vendre plus - ce qui correspond à une augmentation du PIB. Est-ce une bonne chose ?

Q. Et quelles sont vos réponses ?

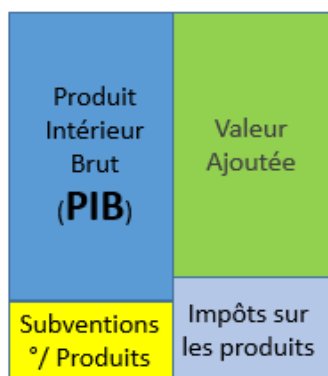
Je vous laisse le soin d'y répondre. Mais vous pouvez aussi les poser à notre ministre de l'économie, ce peut être amusant, et instructif, de voir ses réactions...

Q. Je vais y réfléchir. Mais vous nous aviez annoncé qu'il y avait plusieurs façons de mesurer le PIB. J'espère qu'elles donnent le même résultat.

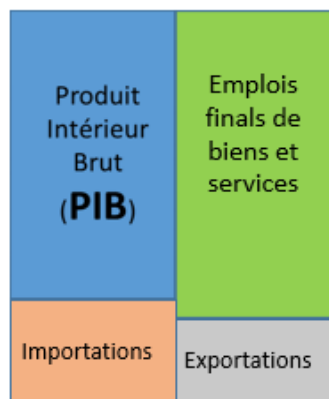
Tout est fait pour cela, en tout cas. Il y a une approche par la « production », c'est celle que nous avons déjà esquissée, une approche par la consommation, et enfin une approche par les revenus.

Un tableau résumant les 3 approches du PIB.

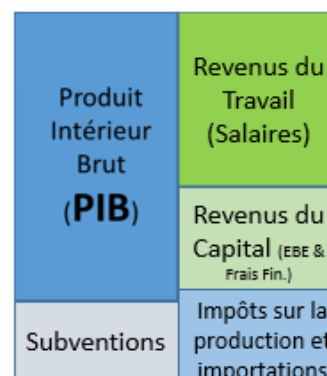
Le tableau ci-dessous va tenter de clarifier cela :



Approche 'PRODUCTION'



Approche 'DEMANDE'



Approche 'REVENUS'

Dans l'approche 'Production', la valeur ajoutée est mesurée « aux prix de base », disons aux prix hors taxe, pour simplifier. Il faut donc rajouter à cette première mesure les impôts sur les produits, essentiellement la TVA, et enlever d'éventuelles subventions.

L'approche 'Demande' est sans doute plus simple à visualiser. Les « emplois finals » correspondent à la consommation « des ménages » en biens et services, à laquelle il faut ajouter les « investissements physiques » des entreprises, à savoir ce que l'on appelle la Formation Brute de Capital Physique (les machines outillages, variation de stocks, etc.).

Cette demande peut être supérieure, ou inférieure, au PIB, c'est-à-dire à la production faite en France.

Si elle est supérieure, cela montre que les Importations sont supérieures aux Exportations : c'est le cas de la France depuis 2003. Si cette demande 'nationale' est inférieure, cela implique que les exportations sont supérieures aux importations. C'est le cas de l'Allemagne depuis 2003.

Q. Et pour l'approche 'Revenus' ?

Ce n'est pas l'approche la plus simple à utiliser, car les données correspondantes sont sans doute plus longues à obtenir, mais c'est sans doute l'approche la plus connotée politiquement, voire idéologiquement ; elle fait en effet partie de ce que Ricardo, il y a près de 2 siècles, pensait être la question essentielle, ou l'une des questions essentielles, de l'Economie Politique.

Il s'agit en effet de la répartition des revenus entre salaires et profits, entre ce que Maurice Allais appelait « Revenus gagnés » et « Revenus non gagnés », entre revenus du travail et revenus du capital, sans oublier bien sûr d'autres 'revenus', que nous appellerons, ici, pour simplifier 'impôts'.

Toutes les mesures faites depuis 30 ans montrent d'ailleurs que la part des 'salaires' par rapport à la part des 'profits' a diminué depuis la fin des 'Trente glorieuses' : c'est aussi le cas des « impôts », dont la part a considérablement augmenté relativement au PIB. Nous essaierons d'en comprendre les raisons par la suite. L'une des conséquences évidentes en est, bien sûr, la diminution du pouvoir d'achat des travailleurs pauvres et, plus généralement des classes 'populaires' et des classes moyennes à « moyennes supérieures ».

Mais revenons maintenant à notre question initiale, sur la crise dont on ne voit pas toujours pas la fin.

Les principaux maux de la France, dans une Europe en crise

La récente campagne européenne de 2014, en dépit de sa brièveté, semble avoir délié certaines langues. Même les plus « euro-béats » de nos politiques semblent avoir pris conscience que **l'Europe va mal**, diagnostic confirmé par un récent sondage de l'Institut Harris.

Dans ce sondage les Français jugeaient globalement l'UE inefficace. Plus précisément les Français donneraient à l'Union européenne des notes fort médiocres, notamment sur l'emploi, la croissance et l'immigration.

S'ils devaient attribuer une note de 0 à 20 pour juger de l'efficacité de l'UE, les personnes interrogées décerneraient la moins mauvaise note, 6.8 sur 20, à la PAC (politique agricole commune) tandis que la politique budgétaire obtiendrait 6.5, la croissance 5.6, l'emploi 5 et l'immigration 4.6.

La France étant l'un des membres majeurs de l'Union Européenne, le fait que l'Union Européenne aille globalement mal, même si certains pays, comme l'Allemagne, s'en sortent plutôt bien, a forcément un impact sur sa situation.

Il est donc important de recenser les principaux maux dont souffre la France, avant de voir si certains d'entre eux, voire la totalité, sont imputables à l'appartenance de la France à cette Europe, celle de Maastricht et de Lisbonne.

Q. En se limitant à la France, quels seraient, d'après vous, ses principaux maux ?

J'en vois principalement quatre.

Les quatre maux principaux dont souffre la France sur le plan économique.

- 1) Un État à la fois **trop lourd et le plus souvent inefficace**, bien éloigné de l'État stratège proposé par Marine Le Pen.
- 2) Une **financiarisation de l'Économie** telle que l'économie réelle, celle des petites et grandes entreprises, est devenue l'otage, voire l'esclave, des marchés financiers et des banques.
- 3) Un **pouvoir d'achat en berne**, associé à une croissance anémique, voire inexistante, depuis cinq ans mécanismes les plus élémentaires d'une économie moderne, à savoir les rouages d'une
- 4) Un **déficit commercial abyssal**, fort différent des excédents qui existaient encore il y a quinze ans.

Q. Vous ne parlez pas des dettes publiques, est-ce un oubli de votre part ?

Ce n'est pas un oubli, c'est simplement parce que je considère que cette dette publique, aussi importante soit-elle, n'est pas aussi préoccupante que les quatre points évoqués ci-dessus, d'autant plus qu'une partie notable de ces dettes est liée à un ou plusieurs des points précédents.

Q. Pourriez-vous dans ce cas expliciter l'ensemble de ces points, en commençant par l'État ? Pourquoi pensez-vous qu'il est à la fois inefficace et trop pesant ? Est-ce parce que le nombre de fonctionnaires serait trop important ?

Je ne pense pas que le nombre de fonctionnaires soit l'indicateur à privilégier en priorité, même si ce nombre est, en France, relativement élevé parmi l'ensemble des pays développés. Il y a environ 5.5 millions de fonctionnaires en France, soit 20 % de la population active, ou 90 emplois par millier d'habitants.

En Allemagne, ce pourcentage est nettement moins élevé, puisqu'il tourne autour de 50 pour 1000 habitants, et 40 seulement au Japon.

Mais en Norvège ou au Danemark, le ratio de fonctionnaires est beaucoup plus élevé, puisqu'il est de 160 pour 100 habitants.

Q. Ce n'est donc pas nécessairement le nombre de fonctionnaires qui pose problème ?

Non, c'est plutôt l'efficacité du service rendu, qui est simplement dans la moyenne de celle des autres pays de l'OCDE.

Ce qui est plus inquiétant, ou pour le moins problématique, c'est à la fois le coût des dépenses publiques : 57 % du PIB pour l'année 2013 – contre 52.5 % de 'recettes', dont 47 à 48 % de prélèvements obligatoires - et le fait que les missions régaliennes de base de l'État ne sont pas vraiment assurées.

Q. Qu'appellez-vous missions régaliennes ?

Les missions régaliennes de l'État concernent la sécurité, ce qui inclut bien évidemment la justice et la police, en lien direct avec la sécurité des personnes et des biens.

Un Etat stratège inexistant, ou en panne.

Mais les missions régaliennes comprennent aussi, ou devraient comprendre, l'éducation, la santé, et tout ce qui concerne le bien-être et le vivre ensemble de ses administrés, ces missions pouvant être assurés directement, ou par un partenariat public-privé bien compris.

Q. Et en ce qui concerne l'économie ?

La sécurité, physique ou psychologique, des Français ne peut être assurée dans le contexte d'une société dans laquelle il y a 5 millions de chômeurs et plus de 8 millions de travailleurs pauvres. L'État a donc nécessairement une mission d'accompagnement et de régulation de l'économie, et donc des entreprises et organisations, même si, bien sûr, il ne doit pas se substituer aux entreprises. C'est ce rôle d'État stratège que tout état moderne devrait remplir, ce qui n'est malheureusement pas le cas en France.

Q. Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?

L'exemple récent de PSA, le cas un peu plus ancien d'Arcelor, l'affaire actuelle d'Alstom montrent à l'évidence que l'État n'a pas su accompagner la mutation de secteurs aussi stratégiques que celui des transports individuels, de la métallurgie ou encore de l'énergie.

Entre une économie administrée, qui a fait son temps, et une économie ultralibérale, il y a une troisième voie, celle d'un État stratège, donnant de grandes orientations sur quelques grands secteurs stratégiques, et protégeant ses champions d'une concurrence trop importante, souvent déloyale.

C'est ce que font des grands pays comme les USA, le Brésil ou la Chine, c'est aussi ce qu'avait fait dans le passé le Japon.

Les autres grandes faiblesses de l'économie française.

Q. Venons-en maintenant aux trois autres faiblesses de la France : la financiarisation, que vous jugez excessive, de son économie, un pouvoir d'achat insuffisant, et enfin son déficit commercial.

En ce qui concerne la financiarisation de l'économie française, il suffit de regarder **le poids relatif des banques et des organismes financiers** par rapport au restant de l'économie.

Nous ne sommes plus dans le cadre d'un capitalisme entrepreneurial, mais dans celui d'un capitalisme financier.

C'est d'ailleurs ce que Maurice Allais avait dénoncé il y a déjà une trentaine d'années, en parlant des **revenus gagnés**, ceux des entrepreneurs et des salariés, et des **revenus non gagnés**, ou indus, ceux des capitalistes ou des banquiers.

Quand il semble plus rentable d'investir son argent dans le casino de diverses bourses ou en actions de banques que dans des projets industriels, la faillite de l'économie n'est jamais loin.

Q. Mais à quoi serait due cette financiarisation excessive, cette croissance du capitalisme financier aux dépens de l'économie « réelle » ?

Le poids excessif des banques, qui a toujours correspondu à une tendance lourde de l'économie contemporaine – Marx disait déjà il y a plus d'un siècle et demi que le « petit capitaliste » se devait de croître ou de disparaître – s'est encore accru depuis la tristement fameuse loi de janvier 1973.

Les conséquences de la loi de janvier 1973 sur les intérêts payés par l'État français.

Cette loi a rendu très difficile, sans que ce soit impossible, l'emprunt direct de l'État auprès de la Banque centrale, Banque de France à l'époque. Et cet emprunt direct de l'État auprès de la banque centrale, BCE maintenant, est devenu impossible depuis lors, pour l'ensemble des pays de l'Union Monétaire Européenne, du fait de l'article 104 du traité de Maastricht, conforté par l'article 123 du traité de Lisbonne.

Q. Qu'est-ce que cette loi de 1973 a changé au juste ?

Sans insister trop pour le moment sur cette question d'ordre financier et bancaire, que nous développerons longuement dans notre deuxième partie, nous pouvons au moins faire le constat suivant.

Depuis 1974 plus aucun budget n'a été voté en équilibre en France. Ce fait a eu pour conséquence immédiate que la dette publique, insignifiante à l'époque, n'a fait que croître au fil des décennies, pour atteindre fin 2013 près de 1 940 milliards, soit de l'ordre de 94 % du PIB français.

De plus, certains analystes financiers ont montré que si l'État français, au lieu d'emprunter auprès des banques commerciales, à un taux moyen de 2 à 3 %, avait emprunté à 0 % auprès de sa banque centrale, cette dette, au lieu de valoir 1 950 milliards, **ne vaudrait plus que 400 milliards.**

Q. Effectivement, 1 550 milliards d'intérêts, ce n'est pas rien.

En fait les calculs avaient d'abord été faits en 2008, au moment où la dette publique n'était « que » de 1 350 milliards, ce qui correspondait d'ailleurs à peu près au cumul des intérêts engrangés depuis 1973. La dette, et les intérêts, ont continué à augmenter depuis lors, 200 milliards pour les seuls intérêts, 400 milliards pour le surcroît d'endettement.

Toujours dans cette optique des intérêts dûs – 'grâce' à, ou à cause de, la loi de 1973 – la charge de la dette, c'est-à-dire les intérêts annuels dus aux créanciers de la France, tourne annuellement autour de 50 milliards. Ce montant est de l'ordre des rentrées fiscales de l'impôt sur les personnes physiques, l'I.R.P.P., que payent les contribuables français.

Q. Dit autrement, l'impôt sur le revenu va directement dans la poche des banquiers, et des marchés financiers...

On peut dire cela. Mais ce n'est pas tout. Il faudrait aussi parler du jeu pitoyable entre les banques et l'État.

Q. « Jeu pitoyable », que voulez-vous dire ?

En 2009, après la première grande crise financière qui a secoué la vieille Europe, quelques mois après la chute de Lehmann Brothers, le système bancaire français était aux abois.

Sauver les banques, comment, et pourquoi.

L'État, qui ne peut plus emprunter directement à la Banque de France, nous l'avons dit, s'était vu solliciter pour servir de caution aux banques commerciales, dont le bilan s'était 'gavé' d'obligations 'toxiques' liés à des placements immobiliers aventureux, les fameuses 'subprimes'.

Q. Je croyais que ces prêts de l'État s'étaient avérés rentables pour l'État, puisque les banques avaient remboursé, avec intérêts ?

Certes, mais si ces banques ont remboursé, c'est bien parce qu'il y a eu une création monétaire qui a essentiellement servi aux banques à se refinancer, et à pouvoir rembourser sans trop d'efforts. Cela a même permis à certaines d'entre elles d'avoir à nouveau des bilans douteux, des obligations souveraines grecques ou espagnoles ayant remplacé les « subprimes » précédemment évoquées.

Q. Je suppose quand même qu'il était important de sauver les banques ?

Il aurait sans doute été plus important encore d'abolir la loi de 1973, et donc une partie des traités de Maastricht et de Lisbonne, voire **d'interdire aux banques commerciales de prêter de l'argent qu'elles n'ont pas**, point que nous reverrons un peu plus tard.

Cela étant, lorsque l'État souhaite voir les banques participer au financement « normal » de l'économie (réelle), les banquiers répondent qu'il leur faut regonfler leurs fonds propres (dilapidés par qui ?) avant de pouvoir prêter à "l'économie réelle", pendant que les Français regardent, scandalisés, les montants colossaux que cela représente.

"Aboule le fric" a-t-on envie de hurler. Au lieu de cela, que ce soit en 2009 ou en 2013-2014, l'Élysée fait les gros yeux, et demande aux patrons des banques un peu de retenue dans leur rémunération pharamineuse. La solution, juridique ou non, est cependant simple : les banquiers qui ont failli doivent être licenciés. Un bon patron doit être bien payé, un mauvais doit être mis dehors.

Un pouvoir d'achat, voire de simple survie, en berne.

Q. Si nous parlions maintenant du pouvoir d'achat, qui semble être, avec le chômage, la préoccupation la plus importante des français...

Il est de bon ton de dire que les difficultés actuelles de la France sont dues au fait que nous vivrions au-dessus de nos moyens...

Q. Et ce n'est pas vrai ?

Oui et non. Dans le contexte économique actuel, la production interne est insuffisante, et la production nationale doit être complétée par des importations très supérieures aux exportations, point que nous reverrons ci-après. Et si la production interne est insuffisante, les revenus distribués à l'occasion de cette production le seront aussi.

Q. Que peut-on y faire ?

Il faut à **la fois** relancer la demande, et relancer l'offre, ou du moins rendre l'offre interne plus attractive. Cela peut se faire de différentes façons, mais la méthode la plus efficace consiste à augmenter le pouvoir d'achat des 'ménages', lesquels, en consommant davantage, permettraient à la production de croître elle aussi.

Q. Mais en quoi la production intérieure, ou interne, ou 'nationale', serait-elle plus compétitive qu'avant ?

Dans la plupart des secteurs, les entreprises travaillent à capacité de production non saturée, **en rendement croissants.**

Q. Ce qui veut dire ?

Cela signifie que lorsque les rendements sont croissants, plus une entreprise fabrique de produits, plus le coût unitaire de production est faible, **donc plus son prix de vente, pour une marge donnée, peut être compétitif.**

C'est d'ailleurs du simple bon sens. Si l'on produit davantage, non seulement **le coût unitaire de production peut diminuer**, mais il y aura moins de chômage, donc les charges sociales destinées à payer des allocations chômage peuvent elles aussi diminuer, ou avoir un impact plus faible sur les déficits de l'État.

Ce n'est hélas pas ce type de mesures que le gouvernement actuel propose dans son pacte de solidarité. Il préfère jouer directement sur les charges des entreprises, plutôt que sur le pouvoir d'achat, qui semble être davantage considéré comme un coût que comme une opportunité de gains.

Mais là encore, cette première partie étant consacrée à la phase diagnostic, nous aborderons « nos » solutions, ou pistes de solution, pour relancer cette demande 'populaire' – et que l'on doit rendre solvable - dans notre troisième partie. Nous aborderons aussi, à cette occasion, d'autres mesures, comme celle d'un protectionnisme raisonné, et raisonnable, puisque l'une des causes de la crise actuelle nous semble résider dans un « laissez-fairisme » débridé déjà dénoncé en son temps par Maurice Allais, dont nous étudierons quelques propositions en début de troisième partie.

Le commerce international pour les nuls.

On oppose souvent de façon caricaturale libre-échange débridé et protectionnisme forcené, comme s'il ne pouvait y avoir une solution intermédiaire, celle d'un protectionnisme intelligent ou d'un libre échange régulé. En dehors de la posture idéologique, posture qui n'est ni de droite ni de gauche, mais plutôt « pour le système » ou « contre le système », il y a peut-être aussi une compréhension insuffisante de la notion même d'échanges commerciaux et de leur impact sur la situation économique et sociale de tel ou tel pays.

Entre un libéralisme débridé et un protectionnisme forcené, un juste milieu : des échanges équilibrés.

La question des relations internationales et des échanges commerciaux s'est posée concrètement depuis l'antiquité, et a été abordée sur le plan théorique en « Economie Politique » dès la fin du 18^{ème} siècle.

Il est vrai que, depuis List, courant 19^{ème} siècle, peu d'économistes ont défendu le protectionnisme, et que, pensée libérale oblige, la plupart des courants de pensée ont défendu le libéralisme et l'ouverture totale des frontières aux échanges de toute sorte.

L'histoire économique, pourtant, contredit ce libéralisme forcené, puisqu'il est reconnu que c'est grâce au protectionnisme que les Etats Unis ont pu se défaire de l'étreinte de l'Angleterre il y a plus de deux siècles, et que c'est grâce au protectionnisme que la Chine ou le Brésil sont en train de se développer aux dépens des pays ouvertement libre-échangistes.

C'est encore grâce à une forme déguisée de protectionnisme, par l'imposition de normes adaptées au contexte US, que les Etats Unis espèrent dominer leurs partenaires commerciaux, en particulier grâce à la signature d'un traité transatlantique controversé, le TAFTA.

Maurice Allais lui-même, libéral convaincu dans de nombreux domaines, était pour une certaine forme de protectionnisme dans certains contextes, et la charte de la Havane de 1946 proposait d'ailleurs, sous l'égide de l'ONU, l'application d'un principe fort simple, celui d'échanges équilibrés entre des nations souveraines, ces échanges concernant les flux de capitaux, de biens, et de services.

D'un point de vue comptable, en examinant la décomposition du PIB, il est clair que le fait d'avoir de façon permanente des exportations inférieures aux importations, et donc un solde commercial négatif n'est pas tenable sur le long terme. Ce déséquilibre peut être interprété de 2 façons, éventuellement complémentaires : une demande intérieure trop forte et/ou trop dirigée vers des produits 'étrangers' – d'où le slogan « achetons français » ou encore « consommons moins » pour ne pas « vivre au-dessus de nos moyens » - ou encore des exportations insuffisantes du fait d'une trop faible compétitivité – d'où la proposition de diminuer les prix de vente de nos produits à exporter, ou d'augmenter le prix de vente des produits à importer.

A long terme, être systématiquement exportateur net n'est pas nécessairement une bonne chose.

Il est fort instructif de noter, cependant, que dans l'esprit des rédacteurs de la charte de la Havane, ce n'était pas au pays « importateur net » de faire le plus d'efforts pour se 'rééquilibrer', mais que c'était aux pays « exportateurs nets » de prendre des mesures appropriées, soit en important davantage, soit en consommant davantage, soit éventuellement en diminuant leurs exportations, et, dans tous les cas, en aidant les « pays clients » à rééquilibrer leurs comptes.

D'ailleurs, exporter plus qu'on n'importe, c'est certes recevoir plus d'argent qu'on n'en donne mais, inversement, c'est aussi s'appauvrir de richesses matérielles en échange de richesses virtuelles, nominales. De plus, que faire lorsque le pays importateur ne dispose plus de ressources monétaires suffisantes pour payer les crédits qu'il a accumulés. Lui faire rendre gorge par les armes ?

C'est pour éviter ce genre de situation que, juste après les ravages causés par la deuxième guerre mondiale, les rédacteurs de la charte de la Havane ont essayé de mettre en place les conditions d'une croissance équilibrée pour l'ensemble des nations signataires de cette charte, hélas non suivie d'effet, du fait de la trop grande puissance des Etats Unis, seule nation importante à ne pas être sortie exsangue de cette guerre abominable.

Si l'on regarde les excédents cumulés de l'Allemagne sur la France depuis 2003, on arrive à plus de 200 milliards d'euros, à tel point d'ailleurs que l'Allemagne, après avoir 'exploité' sa plus grande compétitivité relative vis-à-vis de la France, semble préférer maintenant se tourner vers d'autres pays, essentiellement extra-européens, pour continuer à croître, un peu comme un prédateur qui se tourne vers d'autres proies, et vers un autre terrain de chasse, après s'être repu.

Au contraire, si l'Allemagne avait voulu respecter l'esprit de la charte de la Havane, face au déficit France-Allemagne de 25 à 30 millions d'euros, cela aurait été à elle d'augmenter ses

importations venant de France, ou de diminuer ses exportations, par exemple en consommant davantage.

Les dégâts causés par un libéralisme sans contraintes.

Quoiqu'il en soit, le libre-échange généralisé et absolu ne peut sûrement pas être l'alpha et l'oméga de la pensée économique dans le domaine du commerce international. Imaginer qu'une concurrence totale peut, quel que soit le contexte, conduire à la meilleure solution possible pour les échanges internationaux, alors que l'on a montré, sur le plan théorique comme historique, que cette même concurrence était fort loin d'être optimale à l'intérieur d'un pays ou d'une zone économique donnée, est évidemment absurde.

En fait, c'est la thèse de la spécialisation énoncée par Adam Smith qui se trouve mise en défaut. Développer ses compétences particulières est sans doute une bonne chose, mais pas quand ce développement conduit à une spécialisation à outrance. Quand un pays donné n'est plus à même d'assurer, peu ou prou, l'essentiel de sa subsistance et de sa consommation de base, il est à la merci de n'importe quel prédateur, que ce soit une entreprise multinationale ou un pays ayant des visées hégémoniques. Citons à ce sujet Keynes, qui écrivait en 1933, dans « De l'autosuffisance nationale » : « *Produisons chez nous chaque fois que c'est raisonnablement et pratiquement possible, et surtout faisons en sorte que la finance soit nationale...* »

Q. Mais que répondre à ceux qui affirment que refuser le libre-échange c'est avoir une vision à la fois archaïque et collectiviste de l'économie ?

Je pense qu'il faut déjà refuser et rejeter tout amalgame ou toute confusion, voulue ou non, entre des locutions d'apparence identique comme libéralisme et libre-échange. Maurice Allais, encore lui, écrivait à ce sujet en 2002 : « *Le libéralisme ne saurait se réduire au laisser-faire économique [...] La confusion actuelle du libéralisme et du laisser-fairisme constitue l'un des plus grands dangers de notre temps. Une société libérale ne saurait s'identifier à une société laxiste, laisser-fairiste, pervertie, manipulée, ou aveugle ...* »

Par ailleurs, il ne s'agit pas non plus de tout régenter, et entre un « tout libéral » et un « tout étatique », il y a évidemment une attitude équilibrée à prendre, et c'est ce que nous proposons dans le cadre d'un État stratège et d'un protectionnisme raisonné, seule façon d'avoir une économie au service de l'homme, et pas au service presque exclusif de la finance.

La maîtrise de notre économie, et donc de nos échanges avec l'extérieur, un point essentiel du programme de Marine Le Pen.

Q. Après le « front républicain », qui semble avoir montré ses limites, les adversaires de Marine Le Pen semblent vouloir construire un « front des experts », en décrétant que le programme économique du Front National conduirait la France à sa perte... qu'en pensez-vous ?

Il serait facile de leur répondre que les 'experts' du système au pouvoir depuis 40 ans n'ont pas vraiment montré leurs talents en ce domaine. Mais laissons cela pour le moment, et tâchons de répondre à cette question, que nos compatriotes sont encore nombreux à se poser.

Pour cela, je voudrais aborder ici un premier point, celui d'une gestion équilibrée de nos échanges avec l'extérieur, réservant pour des développements ultérieurs deux autres questions, celle d'une souveraineté monétaire retrouvée, et enfin la question des dettes publiques, sachant que ces trois questions sont très liées, et que de leur façon de les traiter dépend

étroitement le renouveau économique ou le déclin de la France comme grande puissance industrielle.

Dit autrement, si la France reste ouverte aux quatre vents d'un libre-échange débridé, sans pouvoir influencer sur les échanges que la France a vis-à-vis du monde extérieur, elle ne pourra que continuer à décliner, sur le plan économique, mais aussi social, voire diplomatique.

Q. Quels sont donc ces échanges sur lesquels il est important que la France influe ?

Les échanges entre nations concernent *quatre flux principaux*, les capitaux, les biens, les services et enfin, les personnes. La gestion de ces flux n'est évidemment pas simple, et ce d'autant plus qu'il y a, dans le contexte contemporain, une complication supplémentaire.

Q. Laquelle ?

Cette autre complication est liée au fait que ce ne sont pas les pays, et encore moins les nations, qui échangent entre eux, mais des entreprises, de moins en moins 'nationales', de plus en plus 'mondialisées'.

Q. Que voulez-vous dire ?

Lorsque Marine Le Pen dit qu'il vaut peut-être mieux, pour l'emploi national, acheter une Toyota fabriquée à Valenciennes qu'une Renault fabriquée en Roumanie, elle ne se réfère pas à la marque, française ou japonaise, mais à la véritable valeur ajoutée produite en France.

A l'inverse, du point de vue des actionnaires de Renault ou de Peugeot, il vaut peut-être mieux produire au Maroc qu'en Bretagne.

Q. Si vous voulez dire que les objectifs des patrons et ceux de leurs ouvriers ne sont pas nécessairement identiques, ce n'est pas très nouveau, un certain Karl Marx l'avait dit il y a plus d'un siècle et demi ?

Non, ce n'est pas tout à fait cela que je dis. Je prétends qu'entre les actionnaires internationaux, mondialisés, en particulier ceux des grandes entreprises, et les salariés des diverses entreprises qu'ils contrôlent plus ou moins directement, il y a un divorce de plus en plus grand, et une incompréhension presque totale.

Lorsque Henri Ford disait qu'il fallait augmenter ses ouvriers pour qu'ils puissent acheter les voitures qu'ils produisaient, c'était du bon sens à l'échelle d'une nation, les Etats Unis en l'occurrence, dès lors qu'il s'agissait pour les ouvriers américains d'acheter des voitures construites dans leur propre pays.

Les objectifs des nations ne sont plus en harmonie avec ceux des entreprises multinationales.

Les actionnaires de Ford, qui vendent et produisent dans une multitude de pays, ne pourraient plus le dire de nos jours, du moins du seul point de vue économique.

Q. Voulez-vous direz que le capital, ou plutôt les investissements productifs, n'ont plus de frontières ? Et que c'est cela la grande nouveauté des quarante dernières années ?

La grande nouveauté, peut-être pas. **Une** grande nouveauté, qui modifie totalement la compréhension des échanges internationaux telle que l'avait inculquée à des générations d'économistes le grand économiste du début du XIXème siècle, à savoir David Ricardo, sûrement.

La lutte des classes, ou plutôt le conflit d'intérêts, n'est donc plus entre les affreux capitalistes décrits dans le 'Capital' et entre les pauvres prolétaires exploités, mais entre les actionnaires

des grandes multinationales – souvent plus puissants que les États - et les entrepreneurs et salariés ‘nationaux’.

Q. Si vous avez raison, que pouvons-nous y faire, et que peut apporter en ce domaine Marine Le Pen et son programme ?

Marine parle de reconquérir plusieurs souverainetés, la plus importante, et peut être la plus difficile, étant la souveraineté économique, pour les raisons esquissées plus tôt. Bon nombre des échanges internationaux ne sont pas, ne sont plus, du ressort des « entrepreneurs nationaux » et encore moins des États seuls.

Nécessité d'une gestion 'intelligente' de nos frontières.

Q. Je suppose que vous allez faire référence à ce que vos adversaires appellent « fermeture des frontières », ce qui serait absurde, évidemment ?

Oui, ces fameux experts, qui ont conduit la France à la situation catastrophique dans laquelle elle se trouve actuellement, feignent de penser que le rééquilibrage des échanges que nous proposons – qui était déjà dans la pensée de Keynes ainsi que dans l'esprit de la charte de La Havane – ne serait autre qu'une tentative, stupide, de vouloir vivre en autarcie quasiment complète, en fermant nos frontières plus fermement encore que Cuba ou la Corée du Nord.

Q. Et ce n'est pas le cas ? Après tout, vous voulez vous opposer au libre-échange, qui a fait, dit-on, le succès des économies développées, voire même du monde entier ?

Plus de 90 % des pays dans le monde ont des restrictions à leurs frontières et ont, par ailleurs, leur propre monnaie. Cela étant, nous sommes pour des *échanges équilibrés*, pas pour la loi de la jungle ou pour celle du plus fort, c'est-à-dire du plus riche, financièrement parlant, ou du plus puissant, militairement, politiquement ou démographiquement parlant. Nous sommes donc pour des écluses, qui garantissent des flux équilibrés dans les quatre domaines des capitaux, des biens, des services et des personnes.

Sur ce dernier point, celui des flux de personnes, est-il concevable pour la France que 30 à 40 000 de nos compatriotes quittent chaque année la France, pour pouvoir développer leurs compétences, leurs talents, leurs possibilités créatives à l'étranger, et que 300 000 étrangers tentent de les remplacer, alors qu'ils n'ont pour la plupart ni diplômes ni perspectives d'emploi. Qu'il y ait des échanges, quoi de plus normal, mais pas de cette façon, lorsque l'espoir d'une vie meilleure conduit certains de nos meilleurs talents à s'expatrier, tandis que les pompes aspirantes du système social à la française attire des centaines de milliers de malheureux.

Q. Revenons, si vous le voulez bien, à vos « écluses » et à votre protectionnisme « raisonnable », ou présenté comme tel ?

Le redressement économique que nos compatriotes attendent s'appuiera effectivement sur plusieurs mesures, en particulier celle d'une relance de la production et de la consommation intérieure, ce qui devrait conduire à la diminution du solde négatif de notre balance des paiements, en commençant par la diminution voire l'extinction du solde négatif de notre balance commerciale.

Notre solde a été excédentaire de façon continue pendant les 10 années qui ont précédé l'instauration matérielle de l'Euro, début 2002.

Difficile de ne pas parler de l'euro et de ses conséquences sur nos échanges commerciaux.

Il n'est donc pas illégitime de penser qu'avec des mesures ad hoc, nous puissions revenir au moins à l'équilibre après une sortie, si possible concertée, de l'Eurozone, seule façon de retrouver notre indépendance monétaire et donc une possibilité d'agir plus efficacement sur les besoins financiers de notre économie.

Q. La question de l'Euro - par la sortie de la zone Euro - serait donc LA mesure phare de votre programme ? Elle est pourtant fortement contestée ...

C'est une mesure emblématique, certes, mais ce n'est pas la seule, et ce n'est sans doute pas la plus importante. Nous devons nous attaquer, au moins aussi vigoureusement, à une politique de libre-échange – le « laissez faire » dénoncé par le « libéral » Maurice Allais il y a déjà 20 ou 30 ans, et par « l'interventionniste » Keynes il y a plus de 70 ans – libre-échange prôné par l'OMC et la plupart des organismes internationaux occidentaux.

Comme je l'ai esquissé ci-dessus, face aux multinationales et à leurs actionnaires, seul un État puissant peut parvenir à contrecarrer leurs décisions.

Ce qui est bon pour les grandes entreprises n'est pas nécessairement bon pour la France.

Ces décisions, peut-être rationnelles de leur point de vue et à court terme, ne peuvent que conduire à la misère de plus en plus grande d'une partie croissante de la population mondiale et, dans le cas de la France, à une augmentation très forte du nombre de travailleurs pauvres et ce celui des sans-emplois ou des mal employés.

Q. Et que peut faire un état fort ? Vous ne songez quand même pas à tout nationaliser ?

Non, bien au contraire. Mais il faut absolument aider les entreprises sinon locales, du moins nationales, à retrouver des perspectives de développement, qui ne peuvent s'obtenir qu'en privilégiant les produits nationaux, les services locaux.

Q. Ce qui est à la fois bon pour l'économie et pour l'environnement...

Tout à fait. Ce sont donc les TPE et les PME, fort peu internationalisées, qu'il faut promouvoir, en sachant qu'elles sont à la fois les plus créatrices potentielles d'emploi, mais aussi les plus fragiles, les plus dépendantes des secours bancaires ou financiers, les plus sensibles aux restrictions de crédits ou aux variations intempestives de la fiscalité qui pèse bien davantage sur elles que sur les grandes entreprises qui peuvent, à leur guise « **délocaliser leurs profits et renationaliser leurs pertes** ».

Q. C'est assez facile, effectivement, quand vous avez des filiales dans plusieurs pays de faire apparaître des profits dans des paradis fiscaux...

Certains experts comptables, avec de nouvelles lois ad hoc privilégiant les valeurs « de marché » plutôt que les « valeurs historiques » - beaucoup plus prudentes et stables - peuvent effectivement faire des miracles. C'est ainsi que, en dehors de faire apparaître profits et pertes là où bon leur semblent, en respectant 'simplement' bilans et comptes d'exploitation consolidés de ces entreprises géantes, ils ont même réussi en 2008-2009, à faire croire que certaines banques, en faillite potentielle, étaient en situation florissante. Il est vrai que, depuis, la BCE de Mario Draghi, ex collaborateur de haut niveau de Goldman Sachs, a bien aidé ces banques en leur rachetant 'virtuellement' leurs dettes ou obligations les plus 'toxiques'.

Un État stratégique doit soutenir ses entreprises, sans se substituer à elles.

Mais pour en revenir au soutien à nos entreprises, du moins à celles qui ne sont pas, ou pas encore, des multinationales, de nombreux moyens existent pour les aider – même si ces méthodes sont interdites par les traités européens.

C'est ce que nous reverrons dans notre troisième partie.

Politique d'offre et politique de demande, de quoi parle-t-on ?

Offre et demande sont liées : les opposer est d'une rare stupidité.

La seule définition du P.I.B., Produit Intérieur Brut, avec ses trois approches, Production, Demande et ... Revenus montre que dissocier Offre et Demande ait d'une rare stupidité. Il ne s'agit pas ici, bien sûr, de s'interroger longuement sur ce qui compte le plus, Offre ou Demande, mais de savoir ce que l'on peut faire de plus efficace pour que l'Offre soit dans la meilleure adéquation possible avec la Demande, en sachant que les capacités de production de la France sont très loin d'être saturées, qu'il y a aussi une forte demande potentielle, mais qu'elle n'est pas suffisamment solvable.

Sans oublier, bien sûr, que la faiblesse du pouvoir d'achat aidant, beaucoup de nos compatriotes préfèrent acheter à l'étranger qu'acheter français, ce qui a évidemment un impact négatif sur notre balance commerciale, et donc sur ce fameux PIB.

Q. Le pacte de confiance ou de responsabilité est pourtant présenté comme une grande avancée par les socialistes, voire par l'UMP. Qu'en pensez-vous ?

Pas beaucoup de bien, pour une raison simple. Si l'économie n'est pas une science 'pure', et parfois même pas une science du tout, on ne peut échapper à quelques règles, dont la plus simple, une règle de bon sens, est que l'on ne peut ignorer la demande dans une politique dite d'offre, comme on ne peut ignorer les conditions de l'offre si l'on veut relancer la demande.

Q. On nous dit pourtant qu'une politique de relance de la demande serait suicidaire, et que c'est cela qui a conduit à la situation actuelle: nous aurions vécu au-dessus de nos moyens. On nous dit même que la politique suivie depuis 30 ans n'est qu'une application des théories de Keynes, lesquelles seraient totalement dépassées ...

Oui, on fait dire beaucoup de choses à Keynes: il est vrai que c'est plus facile de s'attaquer à la pensée ou aux œuvres d'un économiste mort depuis 70 ans que d'accepter un véritable débat sur tel ou tel sujet.

A l'inverse, quand un économiste contemporain essaye de sortir de la pensée unique, on préfère l'ignorer, qu'il soit labellisé de droite ou de gauche d'ailleurs, qu'il s'agisse de Rosa, de Murer, de Lordon, de Sapir ou de votre serviteur.

Face à une compétitivité en berne, une analyse gouvernementale erronée.

Q. Revenons, si vous le voulez bien à la politique d'offre défendue par le gouvernement actuel. On nous la présente comme la seule réponse possible à notre perte de compétitivité...

Il est vrai que la France industrielle est de moins en moins compétitive, mais faire croire que la seule raison de coûts unitaires trop importants est le fait de charges, salariales ou patronales,

trop importantes, ou de taxes exagérées relève d'une myopie consternante, voire d'une mauvaise foi caractérisée.

Q. Comment cela ? Vous ne trouvez pas que les coûts de production sont trop importants en France, et qu'il faut les diminuer ?

Il y a plusieurs façons de les diminuer, et si la façon la plus évidente semble être de diminuer les charges, ce n'est pas la plus efficace, sauf peut-être en ce qui concerne les frais financiers.

Quand je parle de myopie, pour ne pas parler d'aveuglement, je veux signifier la chose suivante. Le coût salarial n'est pas, et ne doit pas être, la seule variable d'ajustement possible, c'est même, en période de demande atone, sans doute la mesure la plus anti-économique qui soit.

Et, pour moi, cette myopie est soit due à une incompréhension insigne des fondamentaux économiques, soit plus vraisemblablement à une mauvaise foi idéologique.

Q. Comment cela ?

Si une entreprise ou une organisation a la capacité de produire dans des conditions normales 1000 unités d'un produit, et si elle n'en produit, du fait d'une insuffisance de demande, que 600 ou 700, elle ne procède pas de façon optimale.

Le coût de production unitaire, qui doit tenir compte à la fois de ses coûts fixes et de ses coûts variables, **dépend** évidemment de la **quantité produite**, dans des conditions technologiques données.

Q. Et c'est ce "petit détail" qui serait oublié ou passé sous silence ?

Tout à fait. Diverses études de l'INSEE ont montré que les capacités de production des entreprises françaises n'étaient utilisées qu'à 70 ou 75 %, alors qu'un niveau optimal devrait être plus proche des 90 ou 95 % pour rester encore dans ce que l'on appelle des **rendements croissants**.

Dit autrement, si la quantité produite par nombre d'entreprises augmentait de 10 à 15 %, le coût unitaire de production, et donc le prix de vente, pourrait diminuer de 5 à 10 %, cette diminution dépendant bien sûr du secteur considéré.

Si l'on veut réellement diminuer le coût de production d'un bien, ou d'un service, l'économie à réaliser est donc davantage à rechercher dans **l'augmentation de la production, liée à celle de la demande**, que dans la baisse des charges, salariales ou patronales, ou dans la réduction des salaires des ouvriers.

Pouvoir d'achat et demande solvable.

Q. Réduction des salaires qui contribuerait d'ailleurs à une baisse du pouvoir d'achat global, et donc à une baisse de la demande "solvable"...

Tout à fait. Je me souviens d'avoir écrit un papier en 2009 "Grèves : "Du pain et du travail pour tous !" dans lequel je disais que la CGT avait parfois raison de protester contre une politique mettant des centaines ou des milliers de salariés au chômage, du moins lorsque que l'entreprise menacée par tel ou tel plan de restructuration était potentiellement rentable.

Q. C'est à dire quand cette rentabilité est liée à un coût de production qui n'est trop important que parce que le niveau de production est trop faible ...

C'est tout à fait cela. Certaines entreprises ne peuvent évidemment pas être sauvées ainsi, quand elles ont dépassé leur seuil de rentabilité. Si elles travaillent déjà à rendements décroissants, les faire produire davantage ne pourrait que détériorer leur situation. Mais la

plupart de nos entreprises ne sont pas dans ce cas. Elles sont 'simplement' confrontées à un problème de demande, problème lié à deux facteurs principaux, un prix de vente trop élevé ou un pouvoir d'achat insuffisant.

Q. Si je poursuis votre raisonnement, il suffirait d'augmenter le pouvoir d'achat de nos compatriotes pour relancer cette demande, et la production suivrait ...

Ce n'est évidemment pas si simple, et certaines entreprises ne seraient pas nécessairement compétitives en augmentant de 10, 15 ou 20 % leur production, même si, dans le cas récent d'Alstom, c'est sans doute en partie l'insuffisance de la demande qui risque de condamner l'un des fleurons de notre industrie.

Non à une déflation salariale, qui fait des salaires une variable d'ajustement et qui pèse sur la Demande, et donc sur la compétitivité de l'Offre qui ne trouve plus de débouchés.

Il n'en reste pas moins vrai qu'une politique se limitant essentiellement à diminuer le coût unitaire, pour un niveau de production donné, en s'attaquant aux charges de toute sorte, y compris salariales, est suicidaire, comme l'exemple de la Grèce et de l'Espagne l'ont amplement montré.

Tout se passe comme si, en fait, nos 'experts' réfléchissaient de façon statique, pour un niveau de production donné, au lieu de réfléchir sur les véritables conditions d'une croissance, que seule une augmentation de la demande, et donc du pouvoir d'achat, permettrait.

Il est de bon ton de caricaturer la pensée de Keynes même si, ce faisant, en raisonnant ainsi en statique, nos experts ou docteurs Diafoirus de la pensée économique oublient aussi, sans s'en rendre compte, les pensées d'un autre 'géant' de la pensée économique, l'un des pères de la pensée classique, Adam Smith.

Q. Adam Smith, celui de la main invisible, et de l'efficacité des marchés ?

Oui, celui-là. Mais on oublie trop souvent qu'Adam Smith a aussi théorisé l'impact d'une production industrielle par rapport à une production artisanale, et l'impact d'une spécialisation intelligente avec son exemple de la fabrique d'aiguilles.

Il suffit aussi de se rappeler qu'Henri Ford, le créateur de la fameuse "Ford T", plus d'un siècle après Adam Smith, avait mis à l'œuvre concrètement le concept de production de masse, tout en comprenant tout l'intérêt d'avoir des collaborateurs bien payés, leurs salaires n'étant pas vus uniquement comme des coûts, mais aussi comme des composantes nécessaires de la "demande effective" théorisée quelques années plus tard par Keynes.

Q. Si je comprends bien, vous ne pensez pas que la déflation salariale recherchée en Espagne, et plus encore en Grèce, soit la meilleure réponse pour diminuer les coûts de production et pour rendre compétitive une entreprise qui ne le serait pas sinon.

Non, bien au contraire, c'est une absurdité, qui a conduit d'ailleurs à une baisse de la production grecque de plus de 25 % en 6 ans, et au fait que plus de 55 % de jeunes espagnols sont actuellement au chômage.

Ce qu'avait proposé Marine Le Pen, en janvier 2012, à savoir la relance du pouvoir d'achat des "travailleurs pauvres": 200 euros nets de plus par mois, aurait été beaucoup plus intelligent, et beaucoup plus efficace.

Plus généralement, comme je l'ai dit précédemment, s'occuper des conditions de l'offre sans se préoccuper des conditions de la demande est à la fois une absurdité économique et une

atteinte au simple bon sens, dont les plus fragiles d'entre nos concitoyens n'ont pas fini de payer les conséquences.

6 ans de quasi-stagnation pour la France, et ce n'est malheureusement pas fini...

Q. Pourriez-vous nous aider à comprendre ce qui se passe réellement ? Nicolas Sarkozy a perdu les élections, dit-on, du fait de la stagnation de l'économie française pendant son quinquennat. Pourquoi cette stagnation ?

Si l'économie française était repartie depuis l'élection de François Hollande, cela se saurait. Et ce ne sont pas les diverses incantations de notre président qui se définit comme « social-libéral » qui auront quelque effet positif, malheureusement, pour les plus faibles de nos compatriotes.

De fait, les mêmes causes conduisant aux mêmes effets, la situation de la France reste calamiteuse, et il faut vraiment avoir beaucoup d'imagination, ou de mauvaise foi, pour percevoir un « retournement » de la situation économique après les deux premières années du quinquennat Hollande.

Q. Il est vrai que les "experts", pas toujours de bonne foi, n'en finissent pas de se contredire. Y a-t-il une logique derrière tout cela, ou le monde serait-il devenu fou, ou ingouvernable ?

La folie serait de penser qu'il suffit d'attendre un 'retournement' sans rien faire, et sans changer de politique, pour qu'il se produise, même si, dans une économie mondialisée, l'écume d'une reprise internationale peut nous apporter quelques dixièmes de croissance. De fait, à ce sujet, difficile de dire mieux qu'Einstein : « *La folie, c'est se comporter de la même manière et s'attendre à un résultat différent.* »

Non, ce n'est pas le monde qui est devenu fou, même si ses dirigeants, ou ceux qui aspirent à le diriger, peuvent sembler être de véritables aliénés. Leur logique n'est pas celle de leurs administrés. Ils ont le pouvoir, ils veulent le garder, et que ce soit au détriment de leur population ne semble guère les gêner.

L'évolution économique des quarante dernières années n'est pas illogique, bien au contraire. Mais la logique sous-jacente à cette décroissance économique qui n'en finit pas, faut-il non seulement la démontrer, mais vouloir l'utiliser dans le bon sens, et à bon escient.

Q. Que voulez-vous dire ?

La plupart des économistes sentent, au moins confusément, que *le système banco-financier est à revoir* complètement. Mais beaucoup sont prisonniers, soit de leur idéologie, soit de leurs commanditaires, et ne veulent ou ne peuvent remettre en cause les fondements du système.

Q. Vous n'exagérez pas quelque peu ?

Je le voudrais bien. L'un des plus grands économistes de la première moitié du XX^{ème} siècle, Keynes, avait sans doute déjà compris que le système monétaire de l'époque était néfaste. Pourtant, tout en cherchant à tirer le monde occidental de la grande dépression de 1929, il semble avoir hésité à s'en prendre à la véritable racine du mal...

Q. Racine qui serait ?

Comme aujourd'hui, une **mauvaise adéquation entre la production "réelle" et les ressources monétaires** mises à disposition des consommateurs et des producteurs. Le "gap" entre la véritable richesse – l'économie réelle – et les "signes" de cette richesse – à savoir l'argent disponible, était trop important.

Q. Qu'aurait-il fallu faire ?

Au lieu de prêcher pour des grands travaux – type "ateliers nationaux" de 1848, en France – ce qui avait l'intérêt apparent de donner du travail à des chômeurs, sans augmenter pour autant la production de biens - il aurait fallu mettre à la disposition des consommateurs potentiels des ressources financières susceptibles de leur permettre d'acheter des produits et services qui étaient disponibles en abondance, avant que les usines ne ferment les unes après les autres...

Q. Usines dont la plupart ne rouvrirent qu'à l'occasion de la guerre de 1939-1945...

Aux USA, ce fut plutôt en 1941, après Pearl Harbor, et en Allemagne, hélas, ce fut beaucoup plus tôt.

Q. Si je comprends bien, vous êtes contre les grands travaux ?

Pas du tout. Certains travaux d'infrastructure sont d'une importance considérable. Mais lorsqu'il s'agit, dans le seul but de distribuer du pouvoir d'achat, de faire des trous, pour les reboucher, ou, pire encore, de travailler pour les usines d'armements, je pense qu'il peut y avoir mieux à faire, et à dire. On peut soit trouver des travaux utiles au bien commun, soit, s'il n'y a vraiment plus aucun besoin à combler, à distribuer 'gratuitement' ce pouvoir d'achat. Mais on est bien loin d'avoir comblé tous les besoins, ne fut-ce qu'élémentaires, de nos compatriotes. Les remettre au travail pour accomplir de vraies missions d'intérêt collectif ne semble pas totalement inimaginable. Quant au financement de ces travaux, nous y reviendrons plus tard, mais si on arrive à financer des guerres, ou le creusement de trous, on devrait pouvoir y arriver aussi pour financer des activités réellement utiles.

Keynes, pouvoir d'achat, et demande solvable. « New deal » mais analyse incomplète.

Q. Et Keynes, dans tout cela ?

Keynes ne voulait peut être pas remettre en cause directement la mainmise des banquiers et des financiers, et leur demander de financer un « new deal » ne lui était peut-être pas possible. Cela l'aurait conduit à avouer que *le roi était nu*, c'est-à-dire que la crise économique était essentiellement due au fait que le système financier ne jouait plus son rôle vis-à-vis de l'économie réelle. A une époque où la crainte du communisme était si prégnante en Europe occidentale Keynes devait trouver une autre approche. Il s'en est donc pris aux 'rentiers' en général, sans spécialement rejeter l'opprobre sur les plus riches d'entre eux, à savoir les capitalistes financiers, ceux qui avaient le véritable pouvoir. D'où aussi ses propos que l'on peut trouver alambiqués sur la « demande solvable »

Q. Et d'autres 'concepts' comme la trappe à liquidité...

Oui, tout cela pour laisser entendre, sans vouloir le dire clairement, que l'argent potentiellement disponible n'était pas dans les bonnes poches, et que cet argent était mal utilisé... Et c'est bien cette même "retenue", voire "hypocrisie", ou ces mêmes scrupules "de classe" qui empêchent la plupart des économistes contemporains de dire toute la vérité...

Q. À savoir ?

Que *les pratiques monétaires actuelles sont grandement responsables de la crise*, des crises successives, qui depuis une quinzaine d'années ont pris de plus en plus d'ampleur.

Q. Que faudrait-il donc faire, et est-il encore temps d'agir ?

Au moins quatre mesures sont indispensables, c'est ce que nous verrons dans notre troisième partie, plus spécifiquement consacrée à cette sortie de crise, crise qui n'en finit pas, en dépit

des promesses et des bonnes paroles des gouvernants – si peu responsables – qui se sont succédé à la tête de la France depuis des années.

Ces mesures seront de type monétaire, commercial, et redistributif, leur objectif étant double. Il s'agira tout à la fois de redonner du pouvoir d'achat à nos compatriotes et de permettre à l'économie française dans son ensemble de retrouver sa pleine compétitivité dans un monde soumis pour le moment à la toute-puissance de la finance internationale et d'un « court-termisme » dénoncé par de nombreux économistes indépendants, au nombre desquels figure Maurice Allais.

Si le pouvoir d'achat de nos compatriotes continue à décliner, il ne faudra pas s'étonner que ceux qui le peuvent encore tentent d'échapper à cette « loi d'airain » d'un appauvrissement collectif.

Vous voulez parler des « gros salaires » qui quittent la France ?

Il est sûr que si les 'riches' quittent la France, et si des 'pauvres' y entrent, cela ne va pas améliorer la situation économique française. Surtout si les 'riches' partent parce qu'ils ne peuvent plus produire en France, et si les 'pauvres' viennent sans emploi et sans possibilités d'en créer.

Mais je pensais à un autre phénomène, dont on ne parle guère, celui des « petits retraités », qui recherchent de meilleures conditions de vie en s'exilant.

Après l'exil fiscal des « riches », un risque méconnu : celui de l'exil des retraités pauvres

Q. S'exiler dans des pays à bas coût, est-ce une solution pour nos petits retraités ?

On a beaucoup glosé sur les 'riches', entrepreneurs, sportifs ou « people du showbiz », qui quitteraient la France pour payer moins d'impôts : que leur choix soit judicieux ou non, "citoyen" ou "égoïste", il est difficile de s'apitoyer sur leur sort.

Mais il existe un phénomène récent au moins aussi préoccupant, et bien plus scandaleux, et qui a tendance à s'accroître de plus en plus. C'est celui de l'exil des « petits retraités », qui ne peuvent vivre que misérablement en France, avec une retraite équivalente au SMIC, voire encore inférieure, et qui font le choix d'aller finir leur vie dans un pays « à bas coût » comme le Maroc ou la Tunisie.

Q. Pourquoi cela : quand on a une petite retraite, cela paraît judicieux de vouloir dépenser le moins possible, non ?

Ce n'est évidemment pas pour cacher leur fortune au fisc que ces retraités éprouvent le besoin de quitter leur pays, leur famille, leurs amis, mais bien parce qu'ils pensent pouvoir ainsi vivre sinon de façon luxueuse, au moins de façon confortable, après une vie entière de labeur.

Bien entendu, il leur est difficile de percevoir qu'en faisant ainsi, en dépensant leur retraite (payée par leurs compatriotes encore actifs) à l'étranger, ils pénalisent ainsi l'emploi français, en privant la production française d'une partie de ses débouchés. Il est évident en effet qu'un retraité français établi au Maroc ne va pas acheter des produits français.

Si ce phénomène, qui n'est déjà plus marginal, s'accroît, ce n'est d'ailleurs pas seulement l'emploi en France qui serait ainsi menacé, mais leur propre retraite : moins d'actifs signifie en

effet moins de richesses à partager, et donc moins de retraites, qu'elles soient payées en France ou à l'étranger.

À force de s'en prendre aux petites retraites, voilà ce qui risque de se produire : un exil forcé de nos seniors, et une diminution concomitante de l'emploi en France.

Le patriotisme économique, c'est peut être aussi cela : **rester vivre au pays.**

La fin du tunnel pour notre pouvoir d'achat ? Pas vraiment !

Après deux ans de présidence Hollande, un pouvoir d'achat toujours en berne...

Q. Certains économistes laissent entendre que la reprise est en vue. Qu'en pensez-vous ?

J'aimerais que ce soit le cas. Mais je crains que les « convictions » du président – reprises par certains de ses conseillers ou courtisans - ne soient pas réellement étayées par des faits. Nous vivons « à crédit » depuis au moins 10 ans, et la situation ne me semble pas prête de s'améliorer.

Vivrons-nous au-dessus de nos moyens ?

Q. Suggèreriez-vous, comme de nombreux économistes « libéraux », que nous vivons au-dessus de nos moyens ?

Oui et non, tout dépend de ce que vous appelez 'moyens'. Rassurez-vous, je ne suis ni normand ni particulièrement libéral. Je constate seulement qu'il existe deux sortes de moyens.

Nous avons à la fois **des moyens potentiels** (des capacités de production inutilisées, des travailleurs potentiels au chômage) et **des besoins non satisfaits**, mais nos moyens actuellement utilisés sont insuffisants pour répondre à ces besoins.

Ce qu'il convient de dire, c'est donc que **nos besoins sont supérieurs à nos moyens utilisés réellement**, alors que l'on peut espérer que si nous produisions plus, si l'on utilisait davantage nos moyens potentiels, davantage de besoins seraient satisfaits. La locution « nous vivons au-dessus de nos moyens » me semble donc particulièrement pernicieuse, même si, avec les réserves faites ci-dessus, on peut le prétendre, ce qui permet de justifier des mesures d'austérité.

Q. Mais comment une nation toute entière peut-elle vivre au-dessus de ses moyens ? Et quels faits concrets vous permettent-ils de justifier votre point de vue ?

Je vais répondre d'abord à votre deuxième question. Entre 2008 et 2012, la production française – telle qu'elle peut être mesurée par le PIB, Produit Intérieur Brut - est restée au même niveau (une fois corrigé de l'inflation) à savoir environ 1 930 milliards d'euros 'constants', aux prix 2008 (ou 2 032 milliards d'euros, aux prix 2012, en « euros courants »).

Comme la population française a augmenté de plus de 300 000 habitants par an, soit d'environ 0.5 %, cela signifie que le pouvoir d'achat moyen a diminué de l'ordre de 0.5 % par an sur cette période.

En 2013, la maigre croissance de 0.2 ou 0.3% du PIB n'a toujours pas permis de stabiliser ce pouvoir d'achat, et ce que l'on annonce pour 2014, entre 0.7 et 0.9 %, sera à peine suffisant pour que ce pouvoir d'achat moyen recommence à augmenter de 0.2 à 0.4 %

Q. Faut-il en conclure que notre pouvoir d'achat 'réel' a diminué chaque année depuis 2008 d'environ 0.5 % par an, soit 2 % en 4 ans ?

Cela aurait été le cas, effectivement, si notre consommation, notre « pouvoir d'achat » était directement lié à ce que nous produisons.

Q. Et ce n'est pas le cas ?

Logiquement, *notre pouvoir d'achat "normal", "naturel", "économique" devrait être équivalent à ce que nous produisons, c'est-à-dire à ce que nous produisons pour notre marché intérieur, plus ce que nous produisons pour les exportations, moins ce que nous importons : nous retrouvons là une définition possible du fameux P.I.B. de la comptabilité nationale.*

Nous vivons à crédit, car nous ne produisons pas assez.

Mais, comme vous le savez, nous importons annuellement, depuis 4 ou 5 ans, entre 50 et 70 milliards de plus que nous n'exportons.

Le simple bon sens nous dit que pour payer ces 50 à 70 milliards de "trop", il faut emprunter, en anticipant sur des "récoltes" ou productions futures.

Q. Seriez-vous contre le crédit ? Tout le monde, ou presque, a emprunté, une fois dans sa vie. Ce n'est pas nécessairement malsain...

Le crédit est censé lisser nos flux de consommation vis-à-vis de nos capacités de financement. On peut certes dire que nous nous endettons parce que nous consommons trop, mais il serait plus exact de dire que **nous empruntons parce que nous ne produisons pas assez**. Quoiqu'il en soit, il est insensé de s'endetter au-delà de nos possibilités de remboursement.

Q. Et comment peut-on déterminer ces possibilités de remboursement ?

C'est malheureusement très simple, il suffit de regarder le niveau des taux d'intérêt que vous pouvez obtenir. Prenons par exemple le cas d'une entreprise, qui va emprunter à un taux fixe, de 5 %, sur 10 ans. Si la croissance de son chiffre d'affaires liée à ce financement n'est pas d'au moins 5 % (en y intégrant l'inflation) il perdra de l'argent, c'est son banquier, son créancier, qui se sera enrichi à ses dépens.

Autre exemple, celui d'un particulier qui s'engage sur 20 ans à rembourser un emprunt à un taux immobilier de 4 % l'an. Si son revenu n'augmente pas annuellement d'autant, c'est-à-dire de 4 %, ses échéances de remboursement vont lui sembler de plus en plus lourdes.

Et je ne parle même pas des crédits à la consommation, qui culminent parfois à 17 ou 18 %, et que l'on accorde parfois si "généreusement" à des gens dont on peut se douter qu'ils ne pourront jamais rembourser.

Q. Mais pourquoi les organismes de crédit font-ils cela, s'ils pensent qu'ils ne seront pas systématiquement remboursés ?

L'appât du gain et aussi, dans une certaine mesure, la garantie de l'État sont des incitations puissantes.

Certains crédits ne pourront jamais être remboursés.

De fait, sur les 100 crédits accordés à 18 %, les 2/3 seront sans doute remboursés à taux plein. Une bonne moitié du reste sera rééchelonnée, à un taux peut-être moindre, mais supérieur à 10 ou 12 %.

Q. Pour les créanciers qui ont eux-mêmes emprunté à 2 ou 3 % auprès des banques, c'est déjà fort "juteux". Mais pour ceux qui ne pourront vraiment pas rembourser ?

En fait, même si un petit pourcentage d'emprunteurs ne rembourse pas complètement leurs créanciers, cela reste une bonne affaire pour les banques, surtout si l'Etat vient « au secours » des personnes surendettées, en remboursant partiellement les crédits en cours. L'intervention de l'Etat, ou de certaines associations, pour venir en aide aux « surendettés », profitera essentiellement aux organismes de crédit, qui rentreront en général dans leurs fonds, même sans pouvoir toucher les intérêts exorbitants demandés.

Ce qui fait qu'en moyenne statistique, compte tenu d'éventuelles défaillances des emprunteurs, ces fameux organismes ont du pouvoir acheter de 10 à 12 % d'intérêts "nets", pour un 18% annoncé, et pour un coût de 2 à 3 % de leurs ressources propres.

Q. Pas mal en effet. Mais que peut-on y faire ?

L'encadrement des taux de crédit - c'est-à-dire la limitation "raisonnable" des taux exigés par les créanciers - serait déjà une première mesure, indispensable mais non suffisante. Il faudrait prendre des mesures en amont, c'est-à-dire faire en sorte qu'il y ait moins besoin de crédit, car le pouvoir d'achat réel (c'est-à-dire hors dettes) serait plus important.

Q. Si je comprends bien, vous dites comme François Hollande. Sans croissance, point de salut ?

Il y a croissance et croissance. Faire des trous pour les reboucher alimenterait certes la croissance, il en serait de même avec une augmentation de réparations liées à des accidents ou à des catastrophes, mais ce n'est évidemment pas cette croissance là qu'il faut rechercher. Ce n'est pas non plus celle-là que nos banquiers recherchent.

Par ailleurs, il ne suffit pas de décréter la croissance du PIB, en sautant comme un cabri ou en agitant les bras dans une envolée lyrique, pour qu'elle se produise, et encore moins en déclarant que la crise est finie, ou qu'elle n'a pas existé. Ce n'est pas non plus en créant de faux emplois, qui n'ajoutent rien à la production nationale, car cela revient à prendre à certains pour redonner à d'autres, si le « gâteau national » n'augmente pas.

Il faut que les « capacités de production » inutilisées, qu'on estime à près de 25 % du PIB, soient partiellement ou totalement réactivées. Il ne suffira pas de distribuer du pouvoir d'achat "fictif", surtout s'il est obtenu en prélevant ce pouvoir d'achat sur des catégories de salariés déjà exsangues, que l'on relancera la machine. Il faudra au contraire s'assurer que les revenus créés correspondent à une véritable production "locale", qu'elle soit destinée au marché intérieur ou aux exportations. Voilà l'une des pistes que devrait proposer un État stratège.

Diminuer les importations n'a pas de sens, si cela ne permet pas de relancer la production intérieure, et donc du 'vrai' pouvoir d'achat.

Q. Parmi les objectifs prioritaires d'un État stratège, il y aurait donc une relance de la production et la mise en place d'un protectionnisme intelligent, pour accompagner une véritable augmentation du pouvoir d'achat. On est assez loin de la ligne Maginot que certains "experts" vous accusent d'imaginer.

C'est tout à fait cela. Et votre remarque me permet de répondre enfin à votre question « **comment une nation toute entière peut-elle vivre au-dessus de ses moyens ?** » C'est un peu comme pour l'Euro : une situation instable, monétaire ou commerciale, peut perdurer, tant que les principaux créanciers, réels ou virtuels, y trouvent un quelconque intérêt, financier ou politique.

Ainsi, en ce qui concerne les 20 à 25 milliards de déficit commercial de la France vis-à-vis de l'Allemagne, tant que les exportateurs allemands verront ce solde - bénéficiaire pour eux - financé par des banques (allemandes ou non), ils continueront à exporter sans états d'âme.

Même chose pour le Qatar ou l'Arabie Saoudite, qui continueront à nous vendre leur pétrole tant qu'on ne leur cherchera pas trop noise sur leur vision bien particulière de la démocratie ou sur leur prosélytisme religieux, et tant aussi que certaines banques accepteront de financer ce déficit. Même chose encore pour la Chine, qui utilisent leur « force de frappe commerciale » pour obtenir à bas prix les plans et les secrets de fabrique de nos Airbus ou de nos TGV.

Q. Et on pourrait dire la même chose des déficits publics ?

Effectivement. Tant que certains financiers « internationaux » trouveront intéressant de financer les déficits publics de la France à 2 ou 3 % d'intérêt - *c'est toujours mieux que de financer à 5 ou 6 % des pays encore moins sûrs, ou encore de ne pas placer du tout leurs « fonds souverains », même s'ils les ont obtenu presque gratuitement* - ils continueront. Et les dernières décisions de la BCE, de juin 2014, baissant à 0.15% le taux de refinancement des organismes bancaires ne les fera sûrement pas changer d'avis.

Q. Et qu'est ce qui pourrait les inciter à changer d'avis, et à ne plus continuer à prêter à la France ?

Ils changeraient sans doute d'avis si ces financiers pensaient que la France non seulement était en « situation de surendettement », mais aussi qu'il n'y aurait aucune autorité supérieure pour couvrir ce surendettement. Mais nous n'en sommes pas encore là, M. Draghi ayant annoncé qu'il ferait tout pour éviter cela, même si ses promesses n'engagent que ceux qui y croient, vu ses agissements de 'conseil' auprès de la Grèce, il y a quelques années.

Trop de dettes et pas assez de pouvoir d'achat

Une France en quasi-faillite, du fait de taux d'intérêts illégitimes, et souvent indus.

Q. Beaucoup de nos compatriotes pâtissent de la situation actuelle, que l'on pourrait définir par « trop de dettes » et « pas assez de pouvoir d'achat ». La France serait-elle vraiment en faillite, et la situation sans espoir ?

Je partirai pour ma part d'un constat. Ce n'est sans doute pas le seul à faire sur le (mauvais) état économique de la France, mais c'est sans doute l'un des seuls qui puisse faire consensus, en dehors de toute arrière-pensée politique, voire idéologique.

De plus, pour répondre à votre question, aucune situation économique n'est sans espoir, du moins tant que l'on ne nie pas la réalité des faits, et que l'on cherche réellement à s'attaquer aux véritables causes, et non à ses seuls effets.

Q. Et quelles seraient les véritables causes de cette éventuelle faillite et de ce pouvoir d'achat insuffisant ?

J'ai déjà esquissé plus haut ce sujet, celui d'une dette publique en hausse, augmentant nettement plus vite que le PIB, il est vrai lui-même en quasi-stagnation, le pouvoir d'achat moyen étant même en régression. Mais s'il faut résumer ma position d'une seule phrase, je dirais que c'est en grande partie *la faute des taux d'intérêts*.

Les emprunts de plus en plus importants, associés à des taux d'intérêt déconnectés de ce que permettrait l'économie réelle, se traduisent par des frais financiers insoutenables, puisque ces frais, que ce soit en France, au Royaume Uni ou en Allemagne, représentent maintenant plus de 35 % du coût des biens et services, alors que cette proportion n'était que de quelques "pourcents" il y a une quarantaine d'années.

Et je n'intègre pas les profits "normaux", les profits "entrepreneuriaux" dans cette notion de frais financiers. Ces frais financiers sont les frais liés à l'endettement progressif de notre économie, et aux taux d'intérêt exorbitants, puisque de l'ordre de 2, 3, 10 fois le taux de croissance réel de l'économie.

Q. Même si cette proportion - le tiers du coût en frais financiers - semble effectivement énorme, en quoi est-ce nocif pour l'économie dans son ensemble ?

Maurice Allais, grand libéral pourtant, aurait dénoncé ce fait - il l'a d'ailleurs partiellement fait - en parlant de « revenus non gagnés » ou de « rentes imméritées ».

Mais, en dehors de ce côté moral, ou éthique, la question de l'insuffisance des revenus 'gagnés' impacte directement celle de la demande solvable, qu'elle soit dirigée vers la production 'nationale' ou, de plus en plus fréquemment, vers les produits importés, ou importables. Lorsque la demande des moins favorisés décroît, elle a tendance à se porter sur les produits les moins chers, comme c'est très souvent le cas des produits d'importation.

Une demande solvable insuffisante, l'argent disponible allant de plus en plus souvent vers une économie 'virtuelle', essentiellement financière.

Mais cela mis à part, ce sont ces frais financiers de plus en plus importants - réinvestis dans toute autre chose que l'économie réelle - qui expliquent la différence, le décalage, le "gap", entre le *pouvoir d'achat réel*, salaires et profits "industriels" – c'est-à-dire la demande solvable – et la *production de biens et services* disponibles sur le marché.

Q. Je ne suis pas sûr de comprendre. Comment peut-il y avoir insuffisance du pouvoir d'achat, les frais financiers sont des revenus, justes ou injustes, comme les salaires et les profits ? Ils peuvent donc être dépensés comme tout autre revenu, et être utilisés eux aussi en tant que pouvoir d'achat...

Je vais répondre sur deux plans, deux niveaux, l'un microéconomique, individuel, et l'autre macro-économique, plus global.

D'un point de vue individuel, si vous avez 35 % d'emprunts à rembourser chaque mois, c'est autant de moins que vous pourriez utiliser sinon pour vos dépenses courantes, ne fut-ce que pour simplement survivre. Michael Rowbotham, l'auteur de « grip of death », a ainsi calculé qu'entre 1963 et 1990, les ménages britanniques ont dû consacrer une somme de plus en plus importantes à leur logement (7 % en 1963, 28 % en 1990, près de 35 % sans doute maintenant). Et ces chiffres doivent être encore plus importants en France, en particulier dans la région parisienne.

Une sphère financière hypertrophiée relativement à la sphère réelle.

D'un point de vue plus global, la majorité de ces frais financiers, au lieu de retourner dans la sphère de l'économie réelle, dans la sphère de la production de biens et services concrets, a été investie dans des actions ou dans des produits financiers, avec les conséquences que l'on sait, ou dans l'immobilier, dans une frénésie spéculative qui ne peut que très mal se terminer.

Là encore, si je reprends le cas du Royaume Uni, en enlevant ainsi tout biais éventuel lié à l'Euro, Michael Rowbotham, - encore lui – ou les économistes de « Positive Economy » ont pu calculer - en évaluant le montant des hypothèques immobilières - que **le secteur financier possédait maintenant plus de 40 % de tous les immeubles ou maisons britanniques**, contre seulement 5 % un siècle plus tôt, ou "seulement" 20 % il y a cinquante ans.

Ces chiffres, et cette tendance - qui semble inéluctable - expliquent sans doute pourquoi l'INSEE, dans ses calculs d'inflation, *minore autant la part de l'immobilier* dans le calcul de

l'évolution du prix du panier de la ménagère, la « ménagère standard » pouvant de moins en moins payer son logement, si elle doit rembourser de tels frais. Enfin, d'un point de vue socio-économique, la propension à consommer des ménages les plus modestes est évidemment plus importante que celle des ménages beaucoup plus aisés. Si la part des revenus modestes diminue, cela se fera aux dépens de la consommation « de première nécessité », et plus précisément aux dépens de la production française de bien de consommation courante.

Q. Si je comprends bien, les frais financiers ont pris une trop grande place par rapport à d'autres revenus, et en particulier par rapport au « pouvoir d'achat » du plus grand nombre ?

C'est tout à fait cela.

Q. Mais que peut-on y faire ?

L'objectif est simple : quand un malade a la fièvre, on ne casse pas le thermomètre, on tente de faire baisser cette fièvre, en s'efforçant tout d'abord de comprendre la cause profonde de cette fièvre.

Frais financiers et taux d'intérêt beaucoup trop élevés.

Ici, une première cause est évidente, les **frais financiers sont trop élevés**. Mais il y a peut-être, avant cette cause, une cause plus importante, une cause première aurait dit Aristote...

Q. Laquelle ?

Cette cause première, c'est l'existence de *taux d'intérêt trop importants*. Les dettes peuvent être critiquées, ou non, en tant que telles, mais c'est le niveau des taux d'intérêt qui est insupportable. Cela va donc au-delà de la seule dénonciation de l'existence de dettes qui, tant dans le domaine privé - entreprises et ménages - que dans le domaine public - dettes de l'État, des collectivités locales et des assurances sociales - font peser un poids de plus en plus lourd sur l'économie. Chacun sait d'ailleurs, ou devrait savoir, que *ces dettes ne pourront jamais être remboursées dans leur totalité*, du moins dans un horizon prévisible, au moins 50 ans, sinon plus lointain encore.

Q. Je croyais pourtant que l'Allemagne, pour ne citer qu'elle, avait commencé à faire diminuer sa dette publique ?

C'est vrai, mais cela s'est traduit par le fait que la dette d'autres pays a encore augmenté. Là encore, comme pour le commerce international, c'est du simple bon sens. De la même façon que **les pays ne peuvent pas être tous exportateurs nets**, et que les exportations nettes d'un pays exigent d'être contrebalancées par des importations nettes d'un ou de plusieurs autres pays, le remboursement d'une dette par un particulier ou un état exige le plus souvent qu'un autre emprunt soit contracté.

C'est ailleurs ainsi que, pour la seule France, les dettes publiques n'ont jamais été réellement remboursées depuis 35 ans, bien au contraire. Ces dettes ont simplement été 'roulées' – on dirait dans d'autres contextes que le débiteur ou l'emprunteur fait de la 'cavalerie' - en empruntant toujours davantage pour rembourser les prêts venus à échéance. C'est dire que la France a réemprunté, tout d'abord pour rembourser ses dettes initiales, puis pour rembourser les intérêts de cette dette, puis ensuite pour faire face à d'autres dépenses non financées par son propre budget.

Q. Mais vous ne niez pas que la dette publique de l'Allemagne, elle, a réellement diminué depuis 3 ans...

C'est effectivement le cas, mais cette diminution s'est opérée, indirectement, aux dépens d'autres pays, qui au lieu d'emprunter directement pour rembourser leurs propres dettes, ont dû financer des dépenses sociales supplémentaires, dépenses rendues plus importantes par le seul fait qu'un déficit commercial important se concrétise très souvent par des fermetures d'entreprises, d'usines, de commerces, et donc par un chômage accru.

Il suffit de se référer à l'approche « demande » du PIB pour comprendre qu'une demande intérieure (biens de consommation plus investissements) trop forte par rapport à la production intérieure ne peut que déséquilibrer l'économie du pays concerné, avec des importations nécessairement, arithmétiquement parlant, supérieures aux exportations.

Q. Alors ceux qui disent qu'il faut restreindre cette demande auraient raison ?

Pas du tout. Ce serait le cas si on ne pouvait produire plus, donc s'il n'y avait ni chômage ni capacités de production inutilisées. Il faut au contraire relancer non seulement les investissements, pour être plus compétitifs, mais aussi le « consommer français », ce que nous reverrons lorsque nous préciserons les mesures envisagées pour ce que Marine Le Pen désigne par un « protectionnisme raisonné ».

Une priorité, privilégier l'économie réelle.

Q. Je repose donc ma question. Si l'Allemagne, d'après vous, n'est pas nécessairement LE modèle à suivre, que peut-on réellement faire ?

La seule piste raisonnable est de **privilégier l'économie réelle aux dépens de l'économie financière**, en inversant ainsi le processus qui s'est peu à peu installé depuis des dizaines d'années, en s'attaquant à tout ce qui freine la production et la consommation. La France, et plus généralement l'Europe, voire le monde, se sont installés dans une économie d'endettement, le montant des dettes, privées ou publiques, étant de plus en plus important.

Q. Vous parlez de dettes, mais je suppose qu'il y a aussi des créanciers. Suggérez-vous de les euthanasier, comme Keynes le suggérait déjà en parlant des rentiers ?

Avant de vous répondre, permettez-moi de revenir un bref instant sur une situation idyllique, que d'aucuns connaissent sous la forme du conte de l'île des naufragés (cf. Louis Even). L'idée est fort simple. Nous partons d'une situation pour laquelle il n'y aurait pas de dettes, aucun emprunt en cours, avec 3 producteurs consommateurs, un cultivateur, un meunier, et un boulanger.

Q. Dans ce cas, bien sûr, « pas de dettes » signifie « pas de frais financiers » à l'horizon...

Effectivement. Il se trouve cependant que, vu la longueur différente des processus de production, fabriquer du pain prend quelques heures au boulanger, fabriquer de la farine quelques jours au meunier, récolter du blé six mois ou un an (suivant les régions) au céréalier. C'est en partie pour cela que les économies modernes ne font pas que du troc, et que les échanges reposent en partie sur de la confiance : tu me donnes du pain maintenant, et je te promets de te payer dans quelques jours grâce à la vente de ma farine, ou dans quelques mois grâce à la vente de mon blé.

Q. Ces promesses de payer plus tard, c'est ce que l'on appelle le crédit ?

Tout à fait. Et ce crédit, entre particuliers ou entre entreprises a pris le plus souvent, et de plus en plus, la forme de la monnaie. Le seul hic, c'est que cette monnaie n'est pas contrôlée par les producteurs eux-mêmes, les producteurs de blé, de farine ou de pain, mais par d'autres "intermédiaires", qu'ils soient banquiers ou « marchés financiers »

Q. C'est-à-dire ?

Prenons le cas d'un banquier. Pour que le boulanger n'ait pas besoin d'attendre une semaine pour être payé par le meunier, ou six mois pour être payé par le céréalier, ce banquier va proposer d'avancer de l'argent au céréalier – un emprunt sur un an – ainsi qu'au meunier – un emprunt sur 2 ou 3 semaines.

Le taux d'intérêt devrait dépendre du service rendu, pas d'un rapport de forces.

Bien sûr, cet emprunt devra être rémunéré. Mais, pour cela, il faudra aussi que les récoltes ou les fabrications futures de blé, de farine et de blé soient suffisantes pour rembourser, disons pour payer le banquier. Il faut bien que tout le monde vive...

Q. Cela semble normal.

Oui et non. **Tout dépend du taux d'intérêt.** Le banquier ou la monnaie n'étaient pas indispensables au fonctionnement de l'économie, même si leur existence le simplifie : on aurait pu imaginer un système de comptabilité automatique prenant en compte les débits et les crédits de nos 3 protagonistes. Supposons cependant que l'intervention du banquier facilite la vie du céréalier, du meunier et du boulanger, et qu'ils vont ainsi produire davantage dans les mêmes conditions de travail. Cette production supplémentaire, d'une certaine façon, on peut dire que **le banquier y a contribué**. Pour fixer les idées, supposons que, grâce au banquier, leur efficacité a cru de 3 %, que leur 'PIB' a cru de 3 %.

Q. On pourrait alors accepter un taux d'intérêt de 3 % ?

Oui, c'est tout à fait cela. Les 'services' du banquier ont permis de produire 3 % de plus, même si cette « surproduction », avec notre exemple, ne va profiter qu'au banquier, si l'on suppose que la somme avancée par le banquier correspond au total de la production annuelle.

Quoiqu'il en soit, on est bien loin des taux de 'découvert' que certaines banques appliquent à leurs fidèles clients, plus de 18% parfois, comme j'en ai fait récemment l'expérience douloureuse, du fait d'un virement un peu tardif, ou mal enregistré. Et il est à craindre que pas mal de dirigeants de PME vivent dans la hantise d'un retard de paiement qui pourrait leur amener pareille mésaventure.

Cela étant, et si l'on revient maintenant dans la « vraie vie », même un taux d'intérêt supérieur de plusieurs « pourcents » au taux de croissance espéré est totalement anti-économique. Rémunérer les services du banquier peut paraître raisonnable, mais le 'récompenser' davantage que ceux qui ont produit le véritable travail n'a aucune justification. Dans l'exemple précédent, 3% était peut être justifié, mais même ce niveau serait un maximum à ne pas dépasser.

Q. Mais que se passerait-il si le taux d'intérêt était de 4 à 5 %, ou pire encore, si la production n'avait pas augmenté en dépit de l'intervention du banquier ?

Eh bien, c'est ce qui se passe actuellement, dans la situation que vit concrètement la France de ces dernières années. Les taux d'intérêt étant nettement plus élevés que le taux de croissance réel de l'économie, les banquiers et, plus généralement les marchés financiers, se sont *enrichis sans cause* – sans autre cause que le fait, privilège insigne, qu'ils sont les seuls à pouvoir

« créer » de l'argent, en dehors de la banque centrale qui ne crée en fait qu'un petit pourcentage de l'argent réellement en circulation, point que nous reverrons par la suite.

Des taux d'intérêts trop importants pénalisent l'économie réelle.

Cette disparité de plusieurs "pourcents" - les pseudo-experts parlent de "100 points" pour signifier « 1 % » - entre les taux d'intérêt et le taux de croissance explique beaucoup de choses. Elle explique en particulier l'explosion des dettes - non remboursables à échelle humaine - et la croissance des rentes et des revenus non gagnés relativement à la stagnation, voire à la décroissance, des revenus "normaux", salaires et profits, issus de la sphère productive, de la sphère non financière : les dit revenus ne représentant plus que de l'ordre de 60 % du PIB, c'est-à-dire de la richesse produite.

Q. Je suppose que vous avez quelques chiffres, à l'appui de cette thèse ?

Il suffit pour cela de rappeler un chiffre, déjà évoqué. Le PIB de la France, sur les cinq années du quinquennat de Nicolas Sarkozy, est resté au mieux stable : croissance zéro, en euros constants (en défalquant une inflation 'officielle' de 1.8 %). Les dettes publiques ont augmenté de près de 600 milliards, et les dettes privées ont elles aussi fortement augmenté, quoique dans une moindre mesure. Mais la bourse, elle, après une chute spectaculaire, a recommencé à enrichir fortement les spéculateurs et les banquiers.

Dettes en hausse, bourse en hausse, impôts en hausse (69 milliards de plus entre 2011 et 2013), PIB 'officiellement' en stagnation, si on admet que les chiffres de l'INSEE sur l'inflation sont corrects, ce qui est très loin, hélas, d'être ressenti ainsi par des millions de compatriotes.

Q. Ce qui fait que si nous retenions comme chiffre réel de l'inflation de 4 à 5 %, le PIB aurait diminué de près de 10 % sur 5 ans...

Et c'est pire encore si l'on ramène le PIB à la population totale de la France, qui a cru de près de 2 millions pendant cette période.

Pour en rester à l'inflation réelle, cette dernière est sans doute effectivement plus proche de 4% que du 1.8% officiel, inflation officielle pendant le quinquennat de N. Sarkozy, et dont le taux, là aussi officiel, a encore diminué depuis lors.

Cette divergence entre ce qui est annoncé et ce qui est réellement vécu par la plupart de nos compatriotes est due en particulier à la mauvaise prise en compte du coût de l'immobilier, ainsi qu'à une fausse évaluation du « panier de la ménagère 'de base' » : il suffit de s'intéresser au prix du café ou du pain pour s'en convaincre, ou encore à celui de l'immobilier. Tout le monde n'achète pas non plus un 'smartphone' tous les ans, et si les prix de l'électronique sont restés plus que sages, ce n'est pas le cas de produits de base comme ceux que je viens de citer.

Mais restons en simplement aux chiffres officiels, disons 1.8 % d'inflation. Les taux d'intérêt aux entreprises ont, eux, varié entre 4 et 7 %, et aux particuliers entre 6 à 18 % (en restant en deçà du taux dit 'usuraire'). Cela montre bien qu'au cours du quinquennat Sarkozy, 2007-2012, les financiers ont continué à s'enrichir aux dépens de la sphère réelle, celle des entreprises et des ménages, et ce n'est pas le discours du Bourget de F. Hollande qui y a changé grand-chose ; quant aux déclarations récentes de M. Sapin parlant de la « bonne finance »...

Que suggérez-vous alors ?

Des solutions existent, nous en reparlerons un peu plus tard, après avoir approfondi les questions monétaires, ce qui fera l'objet de notre deuxième partie. Mais il est temps maintenant, après avoir abordé la question des dettes et du pouvoir d'achat, de s'intéresser aussi aux prélèvements que l'État français, directement ou non, fait sur notre revenu disponible,

ce qui a évidemment aussi un impact sur notre pouvoir d'achat. Même si l'État, « c'est nous », ou ce devrait l'être, il est sans doute préférable de comprendre ce que « nous » faisons de « notre » argent.

La fiscalité pour les nuls... Les impôts, à quoi ça sert ?

Le Figaro titrait le 8 juillet 2014 sur la baisse du déficit public, baisse obtenue essentiellement, hélas, par une hausse des prélèvements obligatoires (recettes fiscales et autres) de 6.4 milliards d'euros. Pour un gouvernement qui, depuis quelques mois, déclare à qui veut – ou non – l'entendre qu'il faut, et que l'on va, baisser les impôts, c'est assez piquant. D'autant plus que, comme nous l'avons indiqué précédemment, les impôts ont au moins augmenté au cours des deux premières années du quinquennat Hollande qu'au cours des deux dernières années du quinquennat Sarkozy, les derniers chiffres connus parlant d'une augmentation globale de 69 milliards, sur les trois années 2011 à 2013, donc « à cheval » sur les deux quinquennats.

Mais « on » nous dit que cela va changer, foi de ... nouveau premier ministre.

Un bel exemple de schizophrénie – ou d'amateurisme - un ministre de l'économie qui s'est plaint qu'il y ait trop d'impôts, après que son 'équipe' ait contribué à les augmenter.

Il est vrai que l'on a changé de premier ministre, et même de ministre de l'économie. Après avoir entendu pendant 2 ans, à chaque revers économique de l'équipe de F. Hollande, « c'est la faute de Sarkozy », on va peut-être entendre, « c'est la faute de Ayrault-Moscovici », et « le vrai changement, c'est maintenant ».

Q. Un ministre, ou ex-ministre, de l'économie qui nous parle d'un « ras-le-bol fiscal », c'était plutôt une bonne chose, non ?

Hum. Si j'avais le talent de Dalida, je chanterais bien « paroles, paroles », ou « encore des mots, toujours des mots », les mêmes mots.

Nos différents ministres ont souvent des mots justes, et juste des mots, pour décrire l'exaspération de leurs "sujets", mais cela s'arrête là. Et lorsque notre président « social libéral » déclare que l'un de ses objectifs est de diminuer les impôts, ce n'en est pas plus crédible. On attend encore et toujours les actes. La fiscalité française est l'une des plus lourdes du monde, et cela ne va sans doute pas s'arranger, puisque même avec des impôts très lourds l'Etat et les administrations publiques restent en déficit chronique, 4.2% du PIB en 2013.

Si encore ces impôts étaient bien utilisés ...

Les impôts servent-ils réellement au bien commun?

Les impôts, déjà très lourds sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, ont encore augmenté de plus de 30 milliards depuis 2012. Certes, il fallait bien financer les emplois aidés – qui risquent de ne pas être très productifs - ainsi que d'autres emplois dont le principal objectif, quasiment avoué, est de faire diminuer les chiffres du chômage sans redonner pour autant la moindre vigueur à l'économie française.

Q. Élargissons la question, si vous le voulez bien. Les impôts, à quoi ça sert ?

À question directe, réponse directe. Les impôts, et plus généralement tous les prélèvements divers qui diminuent la rémunération 'brute' des différents agents économiques, entreprises ou ménages ont pour objectif de financer « le bien commun ».

Q. Et financer l'emploi, cela ne fait pas partie du bien commun ?

Cela peut en faire partie, bien sûr, tout dépend des emplois ainsi 'soutenus' : le concept d'emplois aidés n'est pas nécessairement à rejeter, mais cela ne peut constituer une politique économique. Ce n'est pas ainsi que l'on peut lutter efficacement contre la désindustrialisation de la France, commencée il y a des décennies, sous des gouvernements de droite comme de gauche.

Quoi qu'il en soit, le bien commun, c'est bien autre chose.

Q. C'est-à-dire ?

Le bien commun, c'est ce qui ne peut être associé à un besoin individuel précis. Comme exemple, on pourrait prendre la justice, ou la police, voire les infrastructures routières ou ferroviaires, ainsi que, d'un point de vue plus qualitatif, tout ce qui contribue au « mieux vivre ensemble ».

Q. Mais qui décide que tel ou tel service ou tel bien est de l'ordre du « bien commun », ou même qu'il faut le réaliser. Pourquoi telle route doit-elle être construite, tel rond-point, et pourquoi telle liaison ferroviaire, et pas telle autre ?

Pour les routes, cela dépend, ce peut être la commune, le département, la région. Pour une liaison ferroviaire, c'est au niveau des régions et de l'État. Mais, dans tous les cas, c'est censé être décidé par nos représentants « démocratiquement élus ».

Le niveau 'optimal' des impôts dépend de beaucoup de choses.

Le 'consentement' à l'impôt peut varier d'une période à une autre, d'un pays à un autre, mais est toujours relatif, et dépend évidemment de l'appréciation que les contribuables portent sur l'utilisation de ces impôts. Quant à décider de ce qui relève, ou non, du bien commun, ce n'est pas toujours aussi clair que dans les exemples précédents. Ainsi certains pourraient dire que le recours à un avocat ne devrait pas être du domaine du financement privé, mais public ou, à l'inverse, que certaines forces de sécurité devraient être financées sur fonds privés, et non publics. On peut aussi se demander pourquoi les habitants d'un département, par exemple la Corrèze, devraient financer les transports parisiens, par l'intermédiaire d'impôts.

Q. Acceptons cela. Mais qui décide du niveau de ce que vous appelez « prélèvements divers » ? Et y a-t-il un « bon niveau » de ces prélèvements ?

Avant de répondre à votre première question, « qui décide, ou devrait décider » permettez-moi de répondre à la question portant sur le « bon niveau » de ces prélèvements, tout en suggérant qu'il ne peut exister, de façon absolue, un niveau 'optimal' des impôts : tout dépend du contexte.

Pour cela, je vais refaire un peu de macroéconomie, ou plus précisément je vais revenir à ce que l'on pourrait appeler la richesse, ou plus exactement, la production de richesses d'un pays donné, disons la France.

Certains biens ou services sont produits par des entreprises privées, qui vendent directement leur production à des clients, entreprises, administrations ou ménages.

Q. On parle dans ce cas d'échanges marchands...

Effectivement. Mais il y a une autre production, celle qui correspond à ce qui est produit par le service public.

Service public et secteur public.

Q. Le service public, c'est bien le secteur public, les administrations de toute sorte ?

Non, pas exactement. Certaines missions de service public peuvent être confiées à des entreprises privées, ce peut être le cas de missions d'assainissement, ou de transport, ou d'autres missions touchant directement au bien public. Il peut aussi arriver que des organisations appartenant au secteur public effectuent des missions qui pourraient être exécutés par des entreprises privées, comme le transport de colis par exemple.

Pour en revenir aux missions dites « de service public », ces missions peuvent être financées de deux façons, soit directement par l'utilisateur - cas emblématique des timbres postaux – soit dans d'autres cas 'collectivement' par l'État, c'est-à-dire par des prélèvements globaux sur les revenus, la consommation ou encore le patrimoine des contribuables.

Q. D'où à nouveau ma question. Quel serait le « bon niveau » de ces prélèvements.

Le bon niveau est, ou devrait être, celui qui permettrait à la plupart des besoins « publics » d'être satisfaits par les possibilités de production, publique ou privée, de notre pays.

Ce « bon niveau » n'est donc pas, ou ne devrait pas, être directement lié aux possibilités de financement de l'économie française, mais être fonction de ses possibilités de production. Par ailleurs ces « prélèvements étatiques » peuvent être de diverses formes, et n'ont pas nécessairement à être effectués sous la forme d'impôts.

Q. Hum, je ne suis pas sûr de comprendre.

Je vais prendre un exemple simple. Supposons qu'il faille, pour satisfaire les besoins les plus importants de nos compatriotes, en logements, en infrastructures diverses, en éducation, en soins médicaux, mais aussi en ce qui concerne les produits de consommation courante, ainsi qu'en divers autres produits, une production annuelle de 2 100 milliards d'euros, production évaluée aux prix « courants » de 2013 (*Le PIB de la France, fin 2012, était estimé à 2 032 milliards d'euros, et, en euros constants, a augmenté d'environ 0.3 % en 2013*).

Restreindre nos besoins de financement à ce que nous pouvons produire.

Le premier élément, bien sûr, est que cette production soit « physiquement » possible, c'est-à-dire qu'il y ait suffisamment de ressources pour la produire.

Q. Ces ressources, je suppose que c'est à la fois du personnel, des équipements, ainsi que des matières premières ou consommables, pour produire ces 2 100 milliards d'euros ?

C'est tout à fait cela. C'est une façon d'approcher le PIB, qui mesure, comme nous l'avons vu, la **différence entre ce que l'on produit et ce que l'on consomme 'productivement' pour atteindre ce niveau** de production, sans se préoccuper pour le moment de savoir si cette production va être assurée par le secteur privé, par le secteur public, ou par un plus ou moins judicieux mélange ou partenariat Public-Privé.

D'où notre deuxième élément, qui, en principe n'est pas non plus une question de choix politique, mais relève d'un choix purement technique, et qui concerne les 'producteurs'. Certains produits et services seront fournis par le « secteur marchand », chaque bien ou service

étant donc payé par le client, l'utilisateur directement concerné : que ce soit une baguette de pain, un timbre, ou encore un billet de train (en supposant qu'aucun de ces achats ne soit 'subventionné' par la collectivité, donc par un contribuable non directement concerné).

Mais d'autres produits ou services seront 'naturellement' fournis par le secteur public. Ainsi en est-il, par exemple, des missions dites régaliennes comme la sécurité, la justice, etc.

Q. Et en ce qui concerne le financement de toutes ces dépenses ?

Nous y venons. Il faut effectivement financer ces 2 100 milliards d'euros. Supposons que la moitié de ces dépenses soit affectée au 'privé', et l'autre moitié au 'public'.

Dans ce cas, il faut 'simplement' que l'on trouve 1 050 milliards pour financer les « dépenses publiques », censées correspondre au « bien commun ».

Q. D'où le niveau recherché pour les prélèvements fiscaux et sociaux, qui serait dans votre exemple de 50 % ?

Disons que c'est la réponse traditionnelle. Mais ce n'est pas la seule possible, bien au contraire.

Q. Comment cela ?

Le financement du « bien commun » n'est pas très différent du financement des « biens privés ». Que l'on parle de pouvoir d'achat individuel ou collectif, il s'agit de pouvoir payer la différence entre ce qui est produit et ce qui est consommé, c'est-à-dire la valeur ajoutée pendant cette production.

Comment financer le « bien commun » ?

La 'petite' différence c'est que pour un bien « privé », l'argent sort directement de la poche du consommateur, du client, argent qui a été gagné au moment du processus de production « privé ».

Dans notre cas, pour pouvoir financer ces achats « privés », il suffirait de 1 050 milliards, disons environ 90 milliards chaque mois.

Q. Et alors ?

Ce qui importe, c'est qu'il y ait 1 050 autres milliards pour financer le bien commun. Mais que vous le donniez directement au secteur public, ou que cela passe par l'intermédiaire du secteur privé, en lui donnant 2 100 milliards et en lui reprenant 1 050 milliards ne changerait rien – sinon peut être un sentiment de frustration devant cette « taxation » que d'aucuns verraient même comme une « confiscation ».

Q. Globalement, on ne peut être que d'accord, mais il y a des personnes qui sont plus taxées que d'autres. Certains payent plus que 50 % de taxes et impôts et autres cotisations, d'autres paient moins...

Certes, mais cela signifie que, dans ce cas, les impôts ne sont pas, ou plus, essentiellement destinés à financer le « bien commun », mais à modifier la répartition des revenus. Au contraire, ce que l'on appelle une « flat tax », ou des impôts proportionnels – chacun payant par exemple 50% d'impôts ou de taxes diverses sur ses revenus - n'a qu'un seul but, financer de façon 'équilibrée' le bien commun.

Si l'on cherche à modifier, en plus, la répartition des revenus, donner plus à ceux qui ont moins, c'est un tout autre problème.

Au-delà de la seule question du financement, les impôts servent aussi à redistribuer les revenus.

Il peut se résoudre, plus ou moins bien, en utilisant des impôts non proportionnels, voire même par des « impôts négatifs », mais on peut imaginer d'autres façons de le faire.

Ce choix n'est évidemment pas neutre lorsque l'on décide d'une politique fiscale : financer les dépenses liées au « bien commun » est une chose, utiliser les impôts pour modifier la répartition des revenus peut en être une autre.

Q. Et vous êtes contre cette 'redistribution' ?

Pas nécessairement. Mais quitte à redistribuer des revenus à des inactifs, soit parce qu'ils sont trop jeunes, soient parce qu'ils sont au chômage, soit parce qu'ils sont retraités, on pourrait procéder autrement, de façon beaucoup plus transparente et plus compréhensible.

Q. Par exemple ?

Un certain nombre d'économistes, souvent classés d'utopistes, ont réfléchi sur les formes que pourrait prendre une redistribution 'universelle', c'est-à-dire sans conditions, de pouvoir d'achat, par exemple les créditistes qui, à la suite de Douglas et de Louis Even ont défendu un « dividende social ». Le grand écrivain Chesterton, dans « plaidoyer pour une propriété anticapitaliste », avait lui aussi plaidé, il y a près d'un siècle, pour une certaine forme de redistribution.

Pour ma part, je défends l'idée très concrète que tout un chacun perçoive une **allocation universelle**, - que j'ai appelée Revenu Minimum de Dignité (R.M.D.) – qui serait par exemple égale au quart du PIB par habitant, tandis que le reste du PIB serait affecté « au mérite ». Dans ce cas les $\frac{3}{4}$ du PIB – par exemple – correspondraient à des « revenus gagnés », avec un taux d'imposition identique pour chacun.

Mais, pour en revenir à la question initiale de la fiscalité, on pourrait même imaginer qu'il n'y ait plus du tout d'impôts ou de taxes ou de cotisations sociales...

Q. Comment cela ?

Si nous reprenons le cas des 1 050 milliards d'euros qu'il faut financer pour le « bien commun », **pourquoi ne pas laisser à l'État la possibilité de créer directement cette monnaie** (1 050 milliards annuels, ou 88 milliards mensuels) plutôt que de les reprendre dans les poches des contribuables.

Cela ne changerait strictement rien au niveau général des prix, cela économiserait des dépenses inutiles (tout ce qui est lié au recouvrement des impôts) et cela permettrait à nos dirigeants de se concentrer sur l'essentiel, à savoir le niveau 'physique' du bien commun possible, et non plus sur la façon de faire passer telle ou telle nouvelle taxe, telle ou telle nouvelle cotisation, en direction de telle ou telle cible électorale privilégiée.

Et cela mettrait fin aux angoisses existentielles de notre ministre, passé, actuel ou futur, de l'économie, ou de son adjoint au budget, à propos du niveau 'insupportable' de la fiscalité qu'il va se voir contraint, à son grand regret, d'augmenter encore.

Q. Et qu'est ce qui nous empêche de faire cela ?

Hélas, tout cela est interdit par les traités européens, puisque cela exigerait, pour le moins, que la France retrouve sa souveraineté monétaire, qui est actuellement entièrement entre les mains de la BCE, comme nous le verrons dans notre deuxième partie consacrée pour l'essentiel aux questions bancaires et monétaires.

A côté de cette éventuelle souveraineté monétaire, et peut être fiscale même si ce pouvoir, là aussi, est de plus encadré par l'Europe, se pose, ou se repose, le rôle d'un État stratège, en particulier sur la question épineuse, et délicate, des nationalisations, puisque, en principe, le secteur privé est considéré, le plus souvent à juste titre, comme plus efficace que le secteur public.

Que faut-il penser des nationalisations ?

Nationaliser, peut-être, mais seulement dans le cadre d'une véritable stratégie industrielle.

Le substrat de toute économie moderne étant formé par les entreprises, petites, moyennes ou plus importantes encore, la question du rôle économique de l'État et de son éventuelle participation industrielle ne peut évidemment être ignorée. Là encore entre « trop d'État » et « pas assez d'État » une approche plus que nuancée s'impose, approche qu'il convient de préciser plus encore lorsque la question de la disparition éventuelle d'un de nos fleurons industriels se présente.

Plus précisément, et très concrètement, à chaque fois que la France est en vue de voir passer l'une de ses plus belles réussites – de plus en plus rares, hélas - sous 'gouvernance' étrangère, se repose la question des nationalisations.

Ce fut le cas après l'affaire de Florange – dont on connaît le triste dénouement – ce fut esquissé après le rapprochement de PSA et d'un 'prédateur' chinois, c'est maintenant le cas avec Alstom (ex « Alsthom »). Au moment de la crise du système bancaire – crise qui se reproduira peut être prochainement – on avait aussi évoqué la nationalisation de certaines banques.

Q. Pensez-vous qu'une nationalisation, partielle ou totale, provisoire ou permanente, ait été, ou soit, la solution ?

Je ne peux que réécrire maintenant ce que j'écrivais déjà fin 2012, à savoir que, sur le principe, il n'y a pas de réponses absolues. Tout dépend du contexte. Mais, ce qui est sûr, c'est que la nationalisation d'une seule entreprise n'a pas beaucoup de sens. Ou il faut nationaliser toute une filière, ou il faut s'en abstenir totalement.

Q. Que voulez-vous dire ?

Prenons trois ou quatre exemples, dont celui de Florange, celui des raffineries et enfin celui de Alstom.

Nationaliser Florange - en supposant que cela ait été intéressant, économiquement et socialement parlant - n'aurait eu aucun sens stratégique, et donc politique, si l'on ne s'était pas préoccupé de l'ensemble de la filière acier.

De même, nationaliser une ou plusieurs raffineries n'aurait pas grand sens, si l'on n'intègre pas cette éventuelle nationalisation dans le cadre de mesures d'encadrement et d'accompagnement d'une future filière énergétique permettant d'assurer une plus grande stabilité de nos approvisionnements en gaz, pétrole et autres ressources fossiles.

Pour en revenir au cas d'Alstom, imaginer son éventuelle nationalisation d'Alstom n'a pas non plus grand sens si l'on n'étend pas la réflexion à l'ensemble de la filière de la production énergétique, des centrales thermiques, voire aussi à la branche transports. Ce n'est sûrement pas le rôle ou la mission d'un État stratège de travailler à court terme, en se contentant de rapiécer des pans entiers de notre industrie en train de se fissurer, voire de disparaître.

Q. Pour vous, dans le cas de Florange et d'ArcelorMittal, la véritable question aurait donc été : faut-il nationaliser la filière acier, voire la filière sidérurgique ?

De façon plus précise, il aurait fallu d'abord et avant tout examiner le rôle éventuellement stratégique de cette filière, et se demander aussi si des entreprises françaises, voire européennes, éventuellement aidées provisoirement par la puissance publique, auraient été en mesure de reprendre les rênes de cette filière. Si cette filière avait été jugée stratégique, cela n'aurait sans doute pas été impossible de trouver des spécialistes européens, sinon français, de l'acier, pour faire fonctionner correctement de telles entreprises.

Si je comprends bien, vous n'auriez pas totalement condamné la phrase de A. Montebourg déclarant qu'il fallait « bouter » Mittal hors de France ?

Il n'a pas tout à fait dit cela, et l'expression était sûrement maladroite, mais son 'intuition' n'était pas si mauvaise. Mais cette intuition aurait dû le conduire à développer un argumentaire un peu plus solide, et à expliquer pourquoi, au moins d'après lui, la filière acier était stratégique, au moins pour l'Europe, sinon pour la France.

De plus, hélas, on voit bien qu'A. Montebourg, s'il n'est pas avare de ses paroles, va rarement jusqu'au bout par ses actes.

Vous avez aussi parlé des raffineries, peut être pensiez-vous à Petroplus ?

Oui, c'est un exemple symbolique, là encore. Mais Petroplus n'a ni le même poids stratégique, ni le même poids social que les hauts fourneaux d'ArcelorMittal. Cela n'empêche pas de se poser la question au sujet de la fermeture ou du rachat de cette raffinerie, en l'intégrant dans une question plus vaste, celle de l'approvisionnement de la France en produits pétroliers, raffinés ou non.

On peut aussi noter que la France importe encore une quantité notable de produits pétroliers raffinés, alors que nos capacités de raffinage, actuelles ou à développer, pourraient sans doute éviter cela.

Selon moi, Petroplus représentait essentiellement un problème local, certes délicat d'un point de vue social, mais sans doute pas stratégique. Il ne correspondait sans doute pas à un sujet devant engager une réflexion macro-économique globale, mais plus à un problème de management. À moins bien sûr d'intégrer tout cela dans une réflexion portant sur l'ensemble du secteur énergétique, mais, en 2012, nous n'en étions pas encore là.

La question soulevée par le cas d'Alstom est sans nul doute plus délicate, un rapprochement, soit avec Areva, soit avec EDF, soit avec GDF aurait sans doute valu la peine d'être creusé, au moins en ce qui concerne ses activités directement tournés vers la production d'énergie.

Q. Si je vous comprends bien, en reprenant le cas de Petroplus, ce n'est pas parce qu'une entreprise, même importante, est en difficulté qu'elle devrait être nationalisée ?

Effectivement, ce type de réflexe pavlovien est à bannir. Un État stratège doit avoir une **vision à long terme**, et fixer de grandes lignes directrices pour les filières économiques qui lui semblent fondamentales. Un changement de propriétaire, privé ou public, n'est jamais neutre surtout quand il s'agit d'une entreprise de plusieurs milliers ou dizaines milliers de collaborateurs.

Une entreprise donnée, ou plus exactement un établissement industriel de cette entreprise, s'inscrit dans un secteur particulier, dans un bassin d'emploi, ou de non-emploi, bien précis, et ses difficultés éventuelles peuvent être liées à un grand nombre de phénomènes, problème de management, d'incompréhension direction-collaborateurs (patrons incompetents, ou "voyous", syndicats « jusqu'au-boutistes »), problèmes de débouchés, problèmes d'actionnariat (actionnaires « trop gourmands »), problèmes de financement,...

Si je devais résumer ma position, je dirais qu'une nationalisation, temporaire ou non, ne devrait pouvoir concerner que des filières stratégiques, ce qui ne signifie nullement, bien sûr, que la puissance publique doit se désintéresser du sort d'entreprises moins "stratégiques", car les licenciements concernent tout un chacun, qu'il fasse ou non partie d'un secteur ou d'une filière stratégique.

D'où la nécessité aussi de permettre aux entreprises - même et surtout dans un contexte libéral - d'anticiper au maximum les grandes tendances de leur propre secteur ou d'un secteur voisin, en s'efforçant par ailleurs de ne pas changer de règle du jeu au moindre changement de gouvernement, ou, pire encore, en fonction de l'évolution des sondages d'opinion.

Mais, comme je l'ai déjà mentionné plus haut, l'une des tares congénitales du fonctionnement économique actuel est sans nul doute l'absence de toute vision à long terme de nos dirigeants, liée en cela au fait que, fonds de pension obligent, les investissements dans les entreprises sont bien davantage des placements boursiers de très court terme, quelques mois ou quelques semaines – quand ce n'est pas quelques jours – que de véritables investissements pérennes, sur plusieurs années, voire des décennies.

Si de Gaulle pouvait encore dire, il y a près de cinquante ans, que la « politique de la France ne se fait pas à la corbeille », ce n'est hélas plus le cas maintenant.

Il faut nationaliser la création monétaire, ou la monnaie, pas les banques.

Cela rend encore plus urgent la question des moyens réels que pourrait avoir un État, redevenu stratège, pour s'opposer à ce court-termisme ou à cette absence de plus en plus prononcée de toute régulation dans le domaine financier, ou encore bancaire.

Q. Connaissant certaines de vos positions, je suppose que, pour vous, le secteur bancaire est stratégique. Vu les difficultés actuelles que semblent traverser certaines banques, seriez-vous pour nationaliser ce secteur ?

Avant de vous répondre, je voudrais aborder un point historique, celui de la nationalisation (en sus des 4 grandes banques nationalisées en 1945) d'une quarantaine de banques décidée en 1981, effective en février 1982, et "défaite" au moment de la première cohabitation de 1986.

En dehors du côté idéologique et du fait que le principe de ces nationalisations était prévu dans le programme commun de la gauche écrit en 1972, et appliqué en partie lors de l'élection de F. Mitterrand, cette nationalisation me semble être passée à côté de l'essentiel.

Q. Que voulez-vous dire ?

Ce n'est pas le secteur bancaire qu'il fallait, ou non, nationaliser à cette époque, celle du début des années 80, c'est la monnaie, ou plus exactement l'émission monétaire, qu'il aurait fallu « déprivatiser ».

De fait, c'est **le contrôle total de l'émission monétaire qu'il fallait, et qu'il faut encore, conférer à l'État**, et non le contrôle des crédits, du moins si ces crédits ne sont issus que de l'épargne, c'est-à-dire d'argent existant, et non simplement en devenir. La nationalisation de la quasi-totalité du système bancaire n'a d'ailleurs pas eu beaucoup d'influence sur la financiarisation de l'économie, commencée en 1973.

Q. Suite à la tristement (pas assez) fameuse loi Pompidou-Giscard ?

Effectivement. Et cette financiarisation s'est encore accélérée en 1984-1985 par le biais d'une déréglementation plus poussée encore des marchés financiers, avec la création de nouveaux instruments financiers censés assurer plus de "fluidité" dans les échanges commerciaux, et qui

n'ont entraîné qu'une hypertrophie du système financier aux dépens du système économique "réel".

Il suffit de regarder, pour juger de cette hypertrophie, l'évolution comparée du patrimoine de certains "rentiers" et du pouvoir d'achat de ceux qui dépendent essentiellement de leur "force de travail" pour vivre.

C'est d'ailleurs, là encore, ce que disait Maurice Allais à propos des revenus "indus" et des revenus "gagnés". C'est aussi ce qui est confirmé par les dernières statistiques qui montrent que l'écart entre les 'pauvres' et les 'riches' s'est encore accentué, ou plus exactement entre les « hyper riches », qui ne représentent que 0.1 % de la population et tout le reste de la population. Du moins est-ce le cas aux Etats Unis, la France étant restée relativement plus égalitaire, au moins en ce qui concerne les salaires, puisque seuls 10% des salariés français gagnent plus de 3600 euros nets par mois (à comparer aux 10 000 traders qui , en France, gagnent en moyenne plus de 15 000 euros nets)

Mais pour terminer sur la question des banques et du système monétaire, la seule véritable solution consisterait à redonner sa pleine souveraineté monétaire à l'État, par l'intermédiaire d'une banque centrale rénovée, qu'on l'appelle Banque de France ou Office National d'Émission (monétaire)

Seule cette Banque Centrale nouvelle pourrait émettre de l'argent, de la "nouvelle monnaie". C'est cette possibilité d'émission monétaire qui devrait être nationalisée, ou déprivatisée. Pour le reste, et le devenir des banques 'classiques', nous développerons ce point un peu plus tard....

Q. Que deviendraient alors les banques classiques ?

Certaines banques se contenteraient d'être de simples gestionnaires de moyens de paiement, des super-comptables en quelque sorte. Les autres banques deviendraient des intermédiaires financiers, des transformateurs d'épargne, sans pouvoir de création monétaire, pouvoir qui serait alors réservé à la Banque centrale. Nous reverrons ce point un peu plus tard, lorsque nous approfondirons la question d'une réforme en profondeur du système bancaire. Mais nous n'en sommes pas encore là. Avant cela, nous nous allons nous intéresser à la monnaie, et plus spécifiquement à l'euro, monnaie 'unique' d'une petite vingtaine de pays européens.

La zone Euro, une copropriété qui ne peut fonctionner...

L'euro, cela ne fonctionne pas, le nier, c'est nier les faits.

Q. Alors, l'euro, cela 'marche', ou non ?

Un constat factuel, et deux explications, pour **montrer la faillite de la zone Euro**, au moins pour la France.

Tout d'abord le constat factuel, que tout le monde peut faire. La France, troisième pays exportateur en 1995, avec des soldes commerciaux positifs jusqu'en 2003, a perdu depuis lors cette place pour se retrouver seulement en cinquième position, ce qui pourrait passer pour relativement honorable. Mais elle est même sur le point de perdre cette place, avec de plus un déficit commercial ayant largement dépassé les 60 milliards, pour culminer en 2011 au-delà de 70 milliards d'euros, soit 3.5 % de notre PIB. Ce déficit abyssal, même s'il est en légère diminution depuis lors, s'accompagne – faut-il s'en étonner - accompagné d'un chômage

dépassant les « chiffres les plus noirs » de notre époque récente, à savoir les premières années du premier mandat présidentiel de Jacques Chirac.

Une première explication, très concrète : la ‘copropriété’ de la zone Euro, qui rassemblait initialement, début 2002, onze pays européens - plus la Grèce, en « invité surprise » - a vu les « principales maisons » de la zone Euro diverger en valeur. L’Allemagne représentait 28 % de la valeur initiale, la France 21 ou 22 %.

Si nous voulions tenir compte de la position comparée actuelle de l’Allemagne et de la France, il faudrait valoriser l’Allemagne à 30 %, et la France à 20 %, ce qui est impossible avec une même monnaie, une monnaie ‘unique’.

Q. Pourquoi cette nouvelle valorisation, et pourquoi serait-ce impossible ?

Les produits français sont considérés comme moins compétitifs, ou moins attractifs, que les produits allemands, puisque les français achètent plus aux allemands que l’inverse. Comme ces problèmes de compétitivité ne peuvent pas être résolus à court terme par une forte amélioration de la compétitivité ou de la productivité des entreprises françaises, il faudrait que les prix des produits français diminuent, ou que le prix des produits allemands augmente dans la proportion évoquée. Si les industriels allemands ne le font pas, ce devrait être la monnaie allemande qui se renchérisse par rapport à la monnaie française. Mais comme c’est la même monnaie...

À moins bien sûr que l’Allemagne, dans sa grande bonté, n’accepte de subvenir ‘gracieusement’ aux besoins et à l’entretien de la maison France. Pour cela il faudrait que l’Allemagne remette tout d’abord à la France, très généreusement, une dette annuelle de 20 à 25 milliards d’euros – montant de ses excédents commerciaux vis-à-vis de la France. Il faudrait ensuite que l’Allemagne accepte de financer le reste du déficit commercial français vis-à-vis d’autres pays, d’où une rallonge de 40 à 45 milliards : ce qui n’est pas rien, même pour l’Allemagne et ses 180 à 200 milliards d’excédents commerciaux annuels.

Q. Difficile d’imaginer que l’Allemagne nous renfloue, non ?

Effectivement, même si, à terme, aucun pays ne peut se satisfaire d’avoir trop longtemps un solde trop bénéficiaire, s’il est obligé pour cela de prêter à ses malheureux voisins pour qu’ils puissent lui acheter ses produits. Aucun fournisseur ne peut vivre indéfiniment en appauvrissant ses clients, ou en lui faisant crédit indéfiniment.

Mais laissons là cette question, que Keynes, en tant qu’inspirateur de la charte de La Havane, avait déjà entrevue il y a bien longtemps.

Avant de passer à notre deuxième explication sur la faillite de la zone euro, rappelons que la France a toujours été ouverte aux échanges internationaux. Ses exportations ont le plus souvent dépassé le 1/5 de son PIB, et ce depuis 1974, pour atteindre un record de 28.81% de son PIB en 2000, pour se maintenir ensuite à un assez haut niveau, de l’ordre de 26 à 27%, sauf en 2009. Ce n’est donc pas l’instauration de l’euro qui a changé profondément cette donne, à savoir que la France est un pays assez nettement exportateur. Ce qui a changé, en revanche, c’est le fait que, depuis 2005, est apparu un phénomène nouveau, celui du déficit commercial français, qui s’est révélé de plus en plus important, au moins jusqu’en 2012.

Q. Pourquoi cette dissymétrie dans ces échanges, avec moins d'exportations, mais plus d'importations.

Que les exportations diminuent, c'est sans doute normal, vu la concurrence exacerbée par la mondialisation : **plus de clients, mais aussi beaucoup plus de concurrents**. Mais les importations n'avaient pas de raison, elles, d'augmenter, la concurrence aurait dû jouer dans les deux sens.

C'est surtout au niveau des importations que le libre-échange – pas vraiment à double sens - et l'instauration de l'Euro ont fait des ravages, puisque **nous importons un pourcentage bien plus important qu'avant**, bien au-delà du **quart de notre production**.

Notons que pour l'Allemagne, c'est la situation inverse, puisqu'elle importe de moins en moins, au moins relativement au montant de ses exportations, avec un solde positif ayant atteint 200 milliards en 2013.

Q. L'euro, cela marche donc pour l'Allemagne...

C'est vrai. Mais, pour comprendre **pourquoi l'Allemagne s'en sort bien mieux** – c'est un euphémisme – que la France, là encore, regardons les faits, en nous reportant quelques décennies en arrière.

La croissance réelle de la France, entre 1965 et 1980, a toujours été aussi importante, voire **plus importante** que celle de l'Allemagne, avant sa réunification, mais elle s'accompagnait d'une **hausse des prix bien plus importante**. De fait, l'inflation, baptisée par Keynes **d'euthanasie des rentiers** (petits ou grands) **favorisait les actifs**, aux revenus plus ou moins indexés sur l'inflation, **aux dépens des 'inactifs'** - ce que Maurice Allais décrit comme les détenteurs de « revenus non gagnés ».

En France, vu sa démographie, cela ne posait pas de problèmes : le poids des 'actifs' vis-à-vis des retraités était tel qu'il valait mieux favoriser les actifs, et la croissance réelle, et pas seulement nominale, du PIB, même au prix d'une inflation nettement plus forte qu'en Allemagne.

En Allemagne, au contraire, avec une population vieillissante, **l'euthanasie des rentiers** n'était pas acceptable. De plus le souvenir de deux grandes crises, en 1923 et 1948, semble avoir marqué à tout jamais l'inconscient collectif allemand : l'inflation, pour les allemands, est un mal absolu.

Avec l'Euro, plus question d'avoir une inflation différente – ou du moins trop différente – entre l'Allemagne et la France.

Malheureusement la tradition française a fait que la tension à la hausse sur les salaires – au moins pour ceux qui ont la chance, ou l'opportunité, d'avoir une activité professionnelle – a continué à peser sur le coût du travail (lui-même grevé de plus en plus de taxes, patronales ou salariales).

La compétitivité de l'économie française vis-à-vis de celle de l'Allemagne s'est effondrée, lentement mais sûrement, en moyenne de 0.25 à 0.3 % par an. *(Ces chiffres, validés par le professeur Vesperini dans son livre sur l'euro, à partir de données d'Eurostat, ont été confirmés par une étude récente du Boston Consulting Group).*

0.25 % ou 0.3 % annuel, cela semble peu, mais, en 12 ans, depuis l'émergence de l'Euro, cela fait quand même **un différentiel de 3 à 4 %**, ce qui correspond justement à la hausse que devrait subir – en l'absence de l'euro – la valorisation correcte et non biaisée de la « maison Allemagne » par rapport à la « maison France » à partir des valorisations initiales évoquées précédemment.

À cela, il faudrait ajouter la tradition allemande d'un réseau efficace de PME et d'entreprises de taille intermédiaire, ainsi que la main-d'œuvre « bon marché », voire exploitée, venant des pays de l'Est, mais ceci est une autre histoire.

Les mensonges éhontés des thuriféraires du système UMPS à propos de l'Euro et de la question des dettes et de l'épargne.

En 2014 comme en 2012, mêmes mensonges contre le programme du FN, même refus de débat. Sur la question de l'euro, c'en est même une caricature.

Le système se défend comme il peut. Les bénéficiaires de ce système font, et feront, tout pour que ce système perdure, au moins quelques années. Après eux, le déluge. Ils n'en sont donc pas à quelques mensonges ou contre-vérités près. De là cependant à dire, et à tenter de faire croire, que l'instauration de l'euro, et que la création de l'Eurozone, sont des avancées prodigieuses que le monde entier nous envie...

Q. Ils pensent sans doute qu'à force de parler de la réussite de l'euro, ce mensonge se transformera en vérité.

Oui, peut-être, un peu comme François Hollande qui avait promis l'inversion de la courbe du chômage avant la fin de l'année 2013. En ce début d'été 2014, nous en sommes bien loin hélas.

En fait ce que disent ces soi-disant experts en 2014 est assez peu différent de ce qu'ils déclaraient en 2012, comme s'ils n'avaient rien appris, tant sur l'euro que sur la renaissance possible de monnaies nationales dans la zone Euro.

Il y a bien quelques jérémiades contre la cherté de l'euro, mais de là à vouloir y toucher, cela reste un véritable tabou.

Q. Ils comptent sans doute une fois de plus sur Mario Draghi, le « sauveur » de l'Euro, et ses mesures « non conventionnelles » consistant à battre monnaie pour racheter des obligations « pourries » ?

Sans doute, mais ce faisant ils rendent encore plus absurde la position qu'ils avaient prise contre les propositions de Marine Le Pen pendant la campagne présidentielle de 2012, position sur laquelle ils s'arcbutent encore actuellement.

Q. À savoir ?

Fin 2011, début 2012 la BCE a émis 1000 milliards d'euros, pour venir en aide au système bancaire européen, en rachetant pour cela, c'est en dire en acceptant comme contre parti, comme « garanties », des titres à la valeur plus que douteuses, y compris de nombreuses obligations souveraines.

La BCE au secours de la zone Euro, et des banques.

Q. Et c'est mal ?

C'est tout au moins discutable, surtout lorsque ceux qui ont salué le geste de Mario Draghi – émission de monnaie contre des titres douteux – ont osé s'élever contre la proposition de Marine Le Pen d'émettre de la monnaie nationale, pour financer en partie le redressement industriel de la France.

Restons dans le domaine monétaire, mais prenons un autre exemple, celui consistant à s'interroger sur le « bon niveau » de l'euro vis-à-vis du dollar.

En 2012, les échanges de la zone Euro vis-à-vis du reste du monde étaient à peu près équilibrés, pour une parité qui avoisinait 1.34 dollar pour un euro.

Peu de gens disaient alors que l'euro était trop cher.

Q. C'est sans doute normal, puisque l'Europe était en équilibre contre le reste du monde.

Ce n'était pas le cas de la France, assez lourdement déficitaire vis-à-vis de ce reste du monde, mais acceptons provisoirement ce fait, nous y reviendrons.

Il n'y a pas de 'bonne' parité de l'euro, monnaie unique de la zone Euro.

Passons maintenant à la situation d'avril-mai 2014, qui correspond à une situation de plus en plus hétérogène d'un point de vue économique, en particulier en ce qui concerne la compétitivité comparée de ses divers constituants.

Si l'euro est décrété 'trop cher' pour certains, il ne l'est sans doute pas assez pour d'autres. Pour les différents pays de l'Eurozone, adopter une position commune sur le 'bon' niveau de l'euro apparaît donc encore plus difficile qu'il y a 2 ou 3 ans.

Q. L'euro est légèrement plus cher qu'en 2012 relativement au dollar, puisque proche de 1.38 dollar. Imaginer qu'il faudrait le déprécier ne semble donc pas stupide...

Certes, mais relativement au reste du monde, il devrait au contraire être considéré comme pas assez cher...

Q. Comment cela ?

Si nous regardons à nouveau le solde commercial de la zone euro vis-à-vis du reste du monde, ce solde est très fortement positif (plus de 200 milliards de dollars, soit environ 150 milliards d'euros).

Pour rééquilibrer les échanges extérieurs de l'Europe, c'est-à-dire pour éviter que ses exportations ne soient trop importantes, il faudrait augmenter la valeur de l'euro, pas la baisser. C'est une des rares lois économiques que les faits ne contestent pas : lorsque les exportations d'une zone économique donnée sont de façon permanente supérieures aux importations de la dite zone, il faut augmenter la valeur de la monnaie de cette zone économique pour que le volume – c'est-à-dire les quantités - des exportations diminue, et pour que le volume des importations augmente.

Q. Si l'Allemagne a un excédent commercial de près de 200 milliards d'euros, dont les 2/3 concernent le monde extérieur à la zone euro, c'est sans doute que, pour elle, l'euro n'est pas si cher que cela.

Tout à fait. Comme c'est la situation inverse pour la France, et pour la majorité des pays de l'Union Monétaire Européenne, cela montre bien que la zone euro est une zone économique bien trop hétérogène pour que ce qui convienne à certains pays convienne aussi à d'autres, et ce d'autant plus que la divergence entre les diverses économies de la zone euro n'a fait que s'accroître depuis 2012.

Les faits sont têtus : les nier relève de l'incompétence ou de la malhonnêteté.

Q. OK, mais ce n'est pas parce que les 'experts' du système seraient incompetents qu'ils sont nécessairement menteurs ou hypocrites...

On pourrait leur laisser le bénéfice du doute s'ils ne faisaient pas preuve d'une mauvaise foi insigne lorsqu'ils refusent de considérer l'évidence, à savoir que la zone euro n'est pas, comme nous l'avons dit, une zone économique efficace, homogène, ou dans le langage des économistes, une zone monétaire optimale.

Il est vrai que le reconnaître, ce serait aussi reconnaître que les propositions du FN/RBM en ce domaine, à avoir l'abandon de l'euro en tant que monnaie unique, sont pour le moins sérieuses, sans même aller jusqu'à les considérer comme les seules efficaces.

Comme l'a écrit récemment Jacques Sapir à l'un de ses anciens amis, Henri Weber – ci-devant trotskyste et qui fut euro député au cours des deux dernières mandatures – (« ... cesse de diaboliser ceux qui veulent, pour le bien des Européens, qui nous sont plus chers que l'UE, sortir de l'Euro. Reconnais que le débat DOIT avoir lieu, et qu'il doit avoir lieu honnêtement »), les tenants de l'euro pourraient au moins **accepter le débat**.

Q. Mais c'est peut-être parce que ces prétendus experts n'ont pas compris la notion de monnaie commune que Marine Le Pen propose.

Dans ce cas, ils ne devraient pas s'appeler experts. En fait, s'ils refusent le débat c'est bien parce **qu'ils ne veulent pas remettre en cause leur dogme**, celui d'un euro qu'ils ont présenté depuis sa conception, avant même le traité de Maastricht, comme inventé pour le bien des peuples et la paix de l'Europe.

Q. Que faudrait-il donc faire d'après vous ?

Il faudrait au moins examiner sérieusement nos propositions en ce domaine, sur la création d'un franc nouveau, ou euro français, peu importe son nom.

L'euro, d'après nous, n'est pas seulement surévalué – en tout cas pour une grande partie des 18 pays actuels de la zone Euro - **il est surtout inadapté** à des pays trop différents sur le plan économique, politique, social, fiscal voire culturel.

La France doit sortir de ce carcan, et retrouver sa pleine souveraineté monétaire, qui doit déjà commencer par la possibilité d'émettre pour ses propres besoins économiques sa propre monnaie, un franc nouveau.

Le franc nouveau pourrait valoir entre 1.10 et 1.20 dollar.

Q. Quel niveau pour ce 'franc nouveau' faudrait-il choisir alors ?

Nous reviendrons sur les questions monétaires un peu plus tard. Ce que l'on peut déjà dire, en tout cas, c'est que, en 2012, pendant la campagne présidentielle, l'euro, en tant que « monnaie unique » était déjà surévalué par rapport à ce qu'aurait pu être un « panier de monnaies nationales » de la zone Euro, qu'on l'appelle Ecu ou de tout autre nom.

A l'époque, au printemps 2012, ce « panier moyen » aurait dû être plus proche de la valeur initiale de l'euro en 2002, soit 1.17 voire 1.15 contre le dollar US, et non pas 1.34

Q. Et pour le franc ?

En 2012, j'avais estimé – avec d'autres - qu'une bonne valeur pour le franc 2012, afin que cette valeur soit en adéquation avec la véritable valeur de la puissance économique française, à la fois dans la zone Euro et dans le monde, aurait dû être de **1.21 dollar** (un peu plus que l'Ecu, ersatz de monnaie commune, mais un peu moins que l'Euro de l'époque).

Q. Et de nos jours, au printemps 2014 ?

La position économique de la France ne s'étant pas vraiment améliorée, nous pensons qu'un niveau correct du franc nouveau, le franc 2014, devrait être un peu plus bas, peut être entre **1.10 et 1.20 contre dollar**.

Bien entendu, ce niveau se discute, et peut et doit aussi être discuté avec les pays qui, eux aussi, auraient intérêt à abandonner l'euro comme monnaie unique.

Q. Et quel serait le bon niveau d'un euro allemand ou 'mark nouveau'?

C'est bien sûr aux allemands d'en décider. Mais d'un point de vue purement technique, on peut estimer que le bon niveau du mark nouveau, ou euro germanique, serait sans doute voisin de **1.45 à 1.50 contre dollar**. Là encore, cela mériterait un débat sérieux, pas des anathèmes.

Les erreurs de conception d'une monnaie unique, totalement inadaptée au contexte européen.

Q. D'après vous, pourquoi cet euro n'a-t-il pas fonctionné ?

Il est peut-être un peu tôt pour le dire, d'autant plus qu'il y avait sans doute parmi les initiateurs de cette idée pas mal d'arrière-pensées politiques, voire idéologiques. Mais pour ma part je pense que la création de l'euro s'est faite à partir soit d'une illusion, soit d'une erreur de conception, celle qu'une convergence économique finirait par s'imposer grâce à une monnaie unique.

Avec l'Euro, l'idée de départ était que les différentes économies concernées (11 ou 12 initialement, 17 en 2012, 18 actuellement) atteignent un niveau comparable, sinon identique : le fameux principe de convergence (un peu comme dans l'illusion du collège unique : on met dans une même classe des enfants très différents, et à la fin de leur scolarité, ils sont censés avoir le même niveau).

En prenant une autre comparaison, déjà esquissée plus haut, imaginons qu'en 2002 on ait eu un lotissement de 12 maisons (dont la Grèce), auquel se sont ajoutées au fil des ans 6 autres propriétés.

On pouvait penser que ces 18 maisons, quelle que soit leur importance relative, et leur exposition, verraient leur valeur « au mètre carré » converger vers un « tarif unique », une valeur égale, une même parité. Or nous constatons (voir aussi l'analyse de Nomura de 2011) que leurs différences se sont accentuées.

Q. Mais était-il possible de garder la même valeur relative, le même « prix au mètre carré », pour chacune des maisons-nations ?

C'est ce que les instigateurs de l'euro croyaient possible, ou, s'ils ne le croyaient pas, ont essayé, et essaient encore, de nous faire croire.

Que penser d'un syndic, habitant à Bruxelles – ou à Francfort -, qui déciderait de prendre le pouvoir en forçant chacun des 18 copropriétaires à obéir à ses suggestions (peinture, entretien, dépenses diverses), mais en n'imposant aucune contrainte ou règlement intérieur aux locataires ou aux squatters qui voudraient s'installer, à leur choix, dans différentes pièces de ces habitations, dont les « propriétaires » ne seraient donc plus vraiment maîtres chez eux.

Si ce syndic de la « convergence économique » agit ainsi, c'est pur une seule 'raison' – qui nous semble confiner à la folie. Il faut, pense t-il sans doute, contraindre les différents « prix au mètre carré » à s'aligner. Pour cela il faut qu'il n'y ait plus aucune différence entre les différentes habitations, qu'il n'y ait plus qu'un seul « prix de marché », indépendamment des

caractéristiques culturelles, sociales, politiques, linguistiques des différents habitants, que ces caractéristiques soient légitimes ou non.

Marine Le Pen, elle, dans le cadre d'une véritable Europe des Nations, préconise que **chaque copropriétaire se sente réellement maître chez lui**, tout en cultivant au mieux les relations de bon voisinage à l'intérieur de l'Europe, au-delà même de la zone Euro actuelle. Ces relations de bon voisinage seraient caractérisées par **des échanges équilibrés** reposant sur une monnaie commune, pour les échanges extérieurs, et sur une monnaie nationale, pour les échanges internes.

Q. Effectivement, la « copropriété Europe » aurait bien mérité un débat. Mais je suppose qu'il y a aussi d'autres points qui, eux aussi, mériteraient d'être débattus...

Parmi les points importants, j'en citerais deux, l'épargne - du moins celle des petits épargnants - et le pouvoir d'achat, la question des dettes faisant l'objet d'un autre développement.

La question fondamentale de l'épargne.

Q. Si nous commençons par l'Épargne...

Je vais reprendre ici ce que j'avais écrit en 2012, la situation n'ayant guère changé depuis lors.

Si la zone Euro venait à exploser sans qu'une solution de remplacement ait été non seulement envisagée mais mise en place, l'épargne 'liquide' des Français serait amputée d'environ 600 milliards, soit d'environ 50 %, du fait pour moitié des engagements internationaux qu'a pris la France dans le cadre du MESF, du FESF, du MES, ainsi qu'auprès du FMI et de la BCE.

L'autre moitié de ces 600 milliards proviendrait de la faillite quasi inévitable de certaines de nos plus grandes banques (faillites auprès desquelles celles, passées, du Crédit Lyonnais et de Dexia ne seraient que de pâles anticipations).

Au contraire, si notre souveraineté monétaire est établie, sans laquelle aucune politique économique visant à réindustrialiser la France et à diminuer de façon drastique notre déficit extérieur et notre chômage tout en augmentant notre compétitivité ne peut être efficace, l'épargne de nos compatriotes sera bien plus en sécurité.

De fait, au lieu d'être utilisée pour être versée dans le puits sans fond du refinancement des dettes publiques de nos voisins, cette épargne pourra même être orientée de façon beaucoup plus utile et efficace, à savoir pour financer des investissements en France, investissements collectifs (Transport, Énergie, École, Santé, Sécurité, Logements, Recherche) ou privés.

Ne perdons jamais de vue, en effet, **qu'aucune épargne ne peut être garantie si l'économie sous-jacente stagne ou régresse**, alors qu'au contraire, si le système économique français redémarre comme pendant les "trente Glorieuses", les « dividendes » de la croissance pourront profiter à tous, salariés comme épargnants, entrepreneurs comme retraités. La sphère financière doit être au service de la sphère économique, et ne peut se développer si celle-ci régresse, ce que l'UMPS semble avoir négligé depuis des décennies.

Même si la situation de la France n'est pas vraiment comparable à celle de la Grèce, on comprend bien que lorsque le PIB – qui mesure plus ou moins bien la richesse effective d'une nation - diminue de 30 %, l'épargne ne peut que suivre le même chemin.

Et ce qui est vrai pour l'Épargne est aussi vrai pour les retraites et, plus généralement, pour toutes les contreparties qui reposent, directement ou non, sur la production de richesses d'une nation.

Q. Si je vous comprends, avoir épargné ne nous protège pas vraiment ?

Je ne dis pas que dans le cas d'une explosion incontrôlée et non préparée de la zone Euro, l'épargne n'aura plus aucune valeur. Il vaut sans doute mieux avoir 30 000 euros en banque que rien du tout.

Mais la véritable valeur de ces 30 000 euros hypothétiques va dépendre de plusieurs choses, dont prioritairement celle de pouvoir les utiliser.

Si votre banque fait faillite, elle ne vaudra plus rien. Si votre pays ne fonctionne plus qu'au ralenti, le prix de la plupart des denrées va exploser, et votre épargne ne vaudra plus autant.

Bien sûr, si votre épargne est établie en une monnaie internationale, dont la valeur serait garantie dans des établissements étrangers, vous pourrez sans doute l'utiliser soit dans votre propre pays, soit à l'étranger.

Mais si l'euro ne vaut plus rien, ni à l'extérieur (explosion de l'euro), ni à l'intérieur (pays en récession) seule la puissance publique pourrait garantir, au moins pour partie, cette épargne.

Q. Que vaut vraiment cette garantie, avec un fonds de garantie de l'ordre de 2 milliards?

Si ce fonds devait être utilisé à l'avenir, on s'apercevrait très vite qu'il ne garantit pas grand-chose. Espérons que nous n'aurons jamais à le savoir vraiment. Mais la meilleure garantie est sans nul doute celle que peut nous offrir un contexte économique satisfaisant, et ce à la fois pour le présent mais aussi et surtout pour l'avenir.

Il serait en effet illusoire de penser qu'une quelconque épargne, représentant votre travail passé, peut avoir plus de valeur que le travail de la génération actuelle ou future. L'épargne, comme tout signe monétaire, est **une passerelle entre le passé, le présent et le futur**. Une accumulation de signes monétaires n'a comme véritable valeur que ce qu'elle permet d'acheter actuellement ou dans le futur. Aucun 'rentier' ne peut vivre dans une économie dévastée.

Là encore, ce sujet est suffisamment important pour qu'il mérite débat.

Autre mensonge à propos de la question du pouvoir d'achat.

Le pouvoir d'achat moyen des français est en en berne, voire en décroissance, depuis des années. Or, lorsque nous proposons une mesure simple pour l'améliorer, les experts du système, en oubliant leur responsabilité en ce domaine, la repoussent d'un revers de main, ou de plume, sans vraiment l'examiner. Elle aurait pourtant mérité un meilleur sort. Mais demander aux thuriféraires d'un système en fin de course, et a trahi le peuple qu'ils sont censés représenter, d'essayer de penser au bien commun, et en particulier aux plus fragiles de leurs compatriotes ...

Q. C'est pourtant une question fondamentale, première ou deuxième priorité de nos compatriotes, en 2012 comme en 2014...

Marine Le Pen avait proposé, en janvier 2012, de revaloriser de 200 euros nets le salaire de huit millions de travailleurs pauvres, à savoir tous ceux qui, en équivalent plein temps, gagnaient moins que 1,4 smic sans que cette mesure n'affecte, bien, au contraire, le compte d'exploitation des entreprises.

Le coût brut de cette mesure aurait été de l'ordre de 20 milliards, et aurait été financé de 3 façons, taxation des importations, TVA et autres rentrées fiscales.

Une CSI de 3 % sur les importations (avoisinant 500 milliards en 2011) aurait rapporté 15 milliards, même si le chiffre annoncé par Marine le Pen n'avait retenu que 12 milliards, par précaution et aussi parce certaines importations jugées stratégiques auraient pu ne pas être concernées.

Les 8 milliards restant auraient été financés, pour partie, par la TVA, puisqu'un pouvoir d'achat relancé se serait traduit par une consommation supplémentaire de 20 milliards, et donc par une TVA à récupérer de l'ordre de 3 milliards, voire davantage.

Les 2 à 5 milliards restant auraient été financés par des rentrées fiscales correspondantes, puisqu'il est reconnu que toute augmentation du PIB (ici de 20 milliards) correspond à des rentrées sociales et fiscales de l'ordre de 50 % (ou 34 % si on enlève la TVA déjà comptabilisée). Ce qui aurait donné 6.8 milliards supplémentaires – très supérieurs aux 2 à 5 milliards nécessaires - sans même prendre en compte la diminution des allocations chômage due au fait qu'un point de PIB supplémentaire remet au travail 200 000 à 250 000 personnes.

Q. Mais, vous le soulignez, il n'y a pas eu débat ...

Effectivement, en dehors d'un pinaillage arithmétique peu intéressant mettant en jeu une simple règle de trois, le fond de la question – comment relancer le pouvoir d'achat des 'travailleurs pauvres' – n'a jamais vraiment été débattu.

Mais laissons là ces débats sur la crise, débats qui n'ont encore jamais vraiment eu lieu, et approfondissons la question monétaire. Nous allons tenter de montrer de montrer que le système bancaire et monétaire actuel est grandement responsable de la faiblesse actuelle de notre économie, faiblesse savamment entretenue par la « haute finance », dont Michel Sapin, mis récemment à la tête du ministère des Finances, a déclaré encore plus récemment qu'elle avait de bons côtés, la « bonne finance », si on savait l'appivoiser. Si cet 'appivoisement' se produit pour et par les énarques qui disent nous gouverner, cela n'est guère perceptible, en tout cas, par le commun des mortels et encore moins profitable pour le « menu peuple ».

B. La monnaie pour les nuls... Et si nous parlions d'argent ?

Si l'argent est la cause – ultime ou première – de tous les maux, ne faudrait-il pas s'en passer ?

Les fonctions de base d'une monnaie.

Q. Une économie, sans argent, ne serait-ce pas le rêve ?

N'allons pas trop vite, et ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain. Ce n'est pas parce que la monnaie ne joue pas pleinement son rôle fondamental, à savoir permettre aux agents économiques de se développer et de commercer aussi efficacement que possible qu'il faut s'en débarrasser. Il est de fait difficilement envisageable qu'une économie moderne fonctionne sans argent, ou du moins sans argent-monnaie. On pourrait certes, théoriquement, s'en passer, mais, pratiquement, c'est impossible. D'ailleurs, il n'existe sans doute aucune société qui n'ait réellement fonctionné sans au moins un ersatz d'argent-monnaie, qu'il soit représenté par un coquillage, un caillou, une pièce d'or, ou même un simple bout de papier.

Q. Pourquoi cela ? Je croyais que le plus important, en économie, c'était la capacité de production, en personnel, en équipements, en matériaux de toute sorte ?

Vous avez raison. D'ailleurs, si l'on imaginait un monde sans ces moyens, ou "facteurs", de production, rien ne pourrait être produit. Alors que l'on pourrait, effectivement, imaginer un système économique sans monnaie, mais ce serait tellement compliqué de le faire fonctionner que les éventuels avantages de ce monde sans argent ne compenseraient pas ses principaux manques, c'est-à-dire les principales qualités d'un monde avec argent.

Q. Pourriez-vous préciser tout cela ?

Il y a au moins deux propriétés que devrait avoir toute monnaie, dont la propriété d'unité de compte - pour pouvoir comparer facilement des pommes, des poires, et des... scoubidous. C'est le rôle du prix, que **l'unité de compte** existe réellement, ou simplement 'virtuellement'.

On pourra ainsi dire qu'une voiture de telle marque, de tel modèle, vaut 100 000 unités de compte, 100 000 « trucs », et que ce kg de nectarines du marché de Millas vaut 2 unités de compte, 2 « trucs », sans que ce « truc » n'ait nécessairement à exister physiquement, matériellement.

La deuxième propriété, qui transforme réellement une unité de compte, le « truc », en véritable monnaie, c'est le fait que c'est un **moyen de paiement**, *accepté* sinon partout, du moins à l'intérieur d'une zone économique, une zone monétaire, bien délimitée, par exemple la France, ou l'Europe, ou les USA, ou la Chine.

Q. C'est ce que l'on appelle un moyen d'échange universel ?

Oui, c'est cela, du moins si l'on comprend bien, restriction importante, que le côté "universel" de ce moyen de paiement n'est effectif *qu'à l'intérieur d'un certain "univers"*, qui peut être relativement réduit. Ainsi, pour le franc Pinay, celui créé en 1958 et qui a été remplacé, officiellement - et peut être provisoirement - par l'Euro en 2002, cette monnaie était 'universellement' acceptée comme moyen de paiement partout en France. Elle avait à la fois cours légal et forcé, forcé au sens que cette monnaie ne pouvait être refusée pour un paiement en France : il se trouve qu'elle était aussi acceptée dans les zones frontalières.

Q. Et si, malgré tout, on vous refusait cette monnaie, ce moyen de paiement ?

En fait, ce refus serait illégal, du moins dans la zone monétaire considérée, la France pour le franc, l'Eurozone pour l'euro.

Mais, attention, il ne faut **pas confondre le concept**, le franc ou l'euro, **avec son support**. Quand vous avez à payer 100 euros, certains supports peuvent vous être refusés. Un chèque, s'il est supposé être sans provision, une carte de paiement, si elle est supposée avoir été volée, ou être sans provision, ou bien encore un billet, s'il paraît suspect.

Mais, en général, le vendeur acceptera au moins l'un de ces supports, sinon tous. Il peut simplement demander à vérifier l'authenticité du support présenté, en aucun cas il ne peut refuser d'accepter l'argent correspondant. Comme je l'ai écrit plus haut, ce serait illégal, et l'acheteur potentiel pourrait déposer une plainte contre le vendeur, et ne s'en priverait sans doute pas.

Q. Et si je ne veux pas vendre mon produit de 100 "trucs", 100 euros par exemple, contre un simple morceau de papier sur lequel il y aurait marqué « 100 trucs », ou 100 euros.

Dès lors que vous avez mis en vente un produit ou un service quelconque à un prix de 100 "trucs", vous êtes obligé d'accepter n'importe quel client vous présentant un billet de 100 "trucs", aux restrictions précédentes près. Sinon, ce serait un refus de vente.

Q. Mais qui me prouve que ce billet a la même valeur que mon produit, disons que mes 50 kg de nectarines du marché de Millas ?

En France pour le franc Pinay - ou dans la zone Euro, depuis 2002, pour l'euro - c'est la banque de France - ou la BCE - qui est censée garantir cette valeur.

Dit autrement, avec un billet de 100, vous pouvez acheter n'importe quel produit dont le prix de vente serait égal à 100. La seule possibilité laissée au vendeur, c'est de modifier son prix, s'il pense que son produit vaut davantage : mais une fois que le vendeur potentiel a fixé son prix, il doit accepter toute transaction à ce prix, « produit contre billet » (ou contre chèque, ou contre paiement par CB).

De la monnaie au service du bien public : utopie ou réalité ?

Q. Mais qui décide que tel billet vaut 100, tel billet vaut 20, tel billet vaut 500 ? Et qui décide de la quantité de billets en circulation ? Je suppose que cette quantité doit correspondre, d'une certaine façon, à la production physique dont vous parliez précédemment ?

Ces questions sont tout à fait légitimes. Pour illustrer mes réponses, je vais prendre l'exemple de la France, dont la production annuelle, fin 2012, avait été évaluée à 2 032 milliards d'euros. D'après vous, combien faut-il de billets, ou plus exactement quelle devrait être la somme de monnaie mise en circulation pour pouvoir acheter ce PIB ?

Q. Je ne sais pas... Je suppose qu'il y a un piège, et qu'il ne faut pas répondre 2 032 milliards ?

Effectivement, c'est beaucoup moins. Et si je vous disais qu'en moyenne, un même billet sert en moyenne 2 ou 3 fois avant d'être retiré de la circulation ?

Q. Là encore, je sens le piège, même si j'ai bien envie de diviser 2 032 par 2 ou 3 ?

Là encore, vous avez raison de vous méfier. Ce qui compte, ce n'est pas directement la durée de vie d'un billet - d'autant plus que les billets de 500 euros « tournent moins » (c'est-à-dire passent moins de main en main, ou de poche en poche) que les billets de 5 euros - mais bien le nombre d'échanges monétaires ayant lieu en une année. C'est ce que l'on appelle la **vitesse de circulation de la monnaie**.

Si cette vitesse était de 10, cela signifierait que l'on aurait seulement eu besoin, en 2012, de 203 milliards d'euros pour pouvoir « se payer » un PIB de 2 032 milliards d'euros.

Q. Et, sous cette hypothèse d'une vitesse de 10, je suppose qu'il aurait simplement fallu que la Banque de France - ou la BCE - « imprime » 203 milliards d'euros ?

Hélas, non, car contrairement à ce que l'on pense, **ce n'est pas la Banque de France, ou la BCE, qui sont les seules entités à avoir un pouvoir monétaire**. Ce pouvoir monétaire, quoique important, est relativement faible par rapport au pouvoir de création monétaire des banques « commerciales », dites aussi « de second rang », comme le sont en France la BNP, le Crédit Agricole ou la Société Générale.

De fait, on considère qu'il y a **4 à 6 fois plus de monnaie « créée » par les banques "secondaires" que par les banques centrales** - ce chiffre de 4 à 6 étant valable pour la zone Euro, et pouvant être différent au Canada, au royaume Uni ou aux USA .

Notons aussi que les « billets » - seule monnaie que les banques secondaires ne peuvent créer - ne sont utilisés qu'à **moins de 7%** dans les transactions commerciales, le reste des transactions ne mettant en cause que de la monnaie « scripturale », dématérialisée.

Par ailleurs, concrètement et historiquement, **la vitesse de circulation de la monnaie**, qui n'est pas véritablement constante - elle dépend du contexte économique, de l'état de l'opinion (les fameux « esprits animaux » décrits par Keynes), de différentes variables financières (taux

d'intérêt à plus ou moins long terme, etc.), de la politique monétaire des banques centrales, de l'état des marchés financiers, - n'est pas de 10, mais elle **est plutôt légèrement inférieure à 3**. Mais même sur ce point, les experts divergents.

Q. Comment cela ? Je suppose qu'il suffit de regarder les chiffres, en supposant qu'ils sont à peu près fiables...

Hélas non. En fait, il y a plusieurs définitions de la monnaie, plusieurs « agrégats monétaires » lesquels, pour compliquer, n'évoluent pas à la même vitesse entre eux, ni par rapport au PIB. Il y a tout d'abord la monnaie dite "centrale", composée des billets - et de quelques pièces - ainsi que des comptes que sont obligées de posséder les banques secondaires auprès de la Banque Centrale.

Fin 2012, il y avait 173 milliards d'euros – sous forme de billets – en circulation en France (c'est une estimation) et 134,5 milliards en « réserves et facilités de dépôt » sur les comptes des banques secondaires auprès de la banque de France, d'où un total de **307,5 milliards d'euros** pour cette « base monétaire », ou monnaie centrale.

Q. Dans ce cas-là, la vitesse de circulation, si je divise le PIB par cette base monétaire, serait de l'ordre de 7 ?

Ce calcul est juste, bien sûr, mais *ce n'est jamais cette monnaie-là qui est utilisée pour évaluer la vitesse de circulation*. Il y a trois autres définitions de la monnaie possible, ou trois dénominations, M1, M2 ou M3, trois 'agrégats', suivant que cette monnaie est plus ou moins disponible, plus ou moins liquide.

Q. Si je comprends bien, non seulement la vitesse de circulation est élastique, mais les définitions utilisées peuvent varier ?

En fait, ce qui est véritablement de la monnaie, au sens pratique du terme, est la monnaie M1, celle qui correspond à l'argent que vous pouvez dépenser sans délai, ni restriction.

En décembre 2012, cette masse monétaire - cet agrégat - était évaluée pour la France à **749 milliards** d'euros, dont **173 milliards** de monnaie centrale "physique", c'est-à-dire de billets imprimés par la banque de France (ou la Banque Centrale Européenne). *On retrouverait ainsi, pour vitesse de circulation de la monnaie, un chiffre légèrement inférieur à 3* (2032 divisé par 749)

Q. Il y aurait donc près de 600 milliards, 576 milliards d'euros, qui n'auraient pas été créés par la Banque Centrale, BdF ou BCE, mais par les banques secondaires...

Oui, c'est tout à fait cela. Ces 576 milliards, ce sont en fait des dépôts à vue, qui correspondent, le plus souvent, à des prêts que les banques secondaires ont accordés aux entreprises ou aux particuliers.

Les émetteurs de monnaie bancaire sont myopes, sans aucune vision macroéconomique.

Q. Mais ces prêts, ces comptes à vue, ils correspondent bien à quelque chose de concret ?

Oui et non. Les banques ont évidemment pris des garanties, réelles ou potentielles. Ce peut être des prêts hypothécaires, correspondant donc à quelque chose qui existe déjà, ou qui est en cours de construction. Ce peut être aussi des « garanties » sur des anticipations, sur l'avenir, sur l'idée que l'entreprise ou le ménage qui s'endette va pouvoir rembourser, avec intérêt, le prêt consenti.

Q. Cette création monétaire, c'est plutôt bien, non ? Cela permet de se développer ?

Là encore, oui et non. Il faut bien comprendre que les banques ont une *vision microéconomique*, relativement *myope*, des possibilités de remboursement de leurs débiteurs. En période d'euphorie, elles vont trop prêter, d'où des risques de surchauffe, d'inflation. Et, en cas de mauvaise conjoncture, elles ne vont plus prêter assez, ce qui va enfoncer encore davantage l'économie dans la dépression, la récession, la crise.

C'est ce qui s'est passé en 1929, c'est ce qui se passe périodiquement depuis lors, et c'est ce qui se passe depuis 2008. Les banques secondaires ne prêtent plus, ou, quand elles prêtent c'est essentiellement pour des visées spéculatives, pour jouer tel pays contre tel autre, telle action boursière contre telle autre.

Seule la puissance publique pourrait avoir une vision d'ensemble, une vision macro-économique, et des moyens d'action, mais les lois sur la concurrence et les traités européens l'empêchent d'utiliser cette éventuelle vision, et la privent de son pouvoir monétaire. Sous prétexte que l'Etat ne devrait pas, ou pas trop, se mêler d'actions économiques, on préfère laisser les banques commerciales créer l'essentiel de l'argent disponible en fonctions d'intérêts privés sans la moindre vision d'ensemble.

La banque de France n'impulse pas, ne peut plus impulser - même si elle le souhaitait - l'économie française. Là encore, c'est la Commission Européenne, la BCE, et parfois le FMI, qui décident à sa place, à la place des autorités françaises, tout en laissant souvent les banques secondaires continuer à prêter à mauvais escient, en fonction de leurs propres objectifs, qui correspondent bien rarement au bien commun dont nous parlions dans un précédent billet.

Q. Que faudrait-il faire alors ?

Une des solutions possibles, la meilleure selon nous, est celle énoncée sous diverses formes par Fisher puis Allais. Ce serait d'empêcher les banques de créer de la monnaie, et de laisser entièrement ce soin à la Banque de France, qui pourrait ajuster beaucoup plus finement la quantité de monnaie nécessaire aux besoins réels de l'économie.

Mais, bien entendu, ceci n'est pas possible, avec les traités européens actuels.

Q. La BCE a pourtant injecté dans l'Eurozone, fin 2011 et début 2012, des quantités gigantesques de monnaie. C'est ce que l'on appelle, je crois, des facilités monétaires exceptionnelles ou « non conventionnelles », proches du « Quantitative Easing » de la Réserve Fédérale US ?

Vous avez raison. Cette action, qui n'est d'ailleurs pas vraiment conforme aux traités, ni au règlement intérieur de la BCE - mais, apparemment, quand c'est la BCE qui le fait, elle a tous les droits - aurait pu modifier la masse monétaire de l'Eurozone, et plus particulièrement celle disponible en France.

Mais il n'en a rien été.

Q. Pourquoi cela ?

Si la base monétaire a pu être augmentée, au moins momentanément (près de 500 milliards d'Euros, pour l'Eurozone, entre nov. 2011 et février 2012), cela n'a eu quasiment aucun effet sur la masse monétaire M1, pour la France comme pour l'Europe.

Seuls les fonds propres des banques ont été impactés, et leurs dettes plus ou moins douteuses - en partie des obligations dites « souveraines » concernant la Grèce, l'Irlande, Chypre, l'Espagne et le Portugal - ont « simplement » été transférées de leur actif à l'actif de la Banque Centrale. Ces mouvements, en fait, avaient d'ailleurs concerné plus de 1000 milliards, 500 milliards représentant une opération de 'cavalerie', puisque des prêts de 3 ans ont remplacé des prêts de 15 jours, les autres 500 milliards étant, eux, de la création nette.

Q. Si je vous suis, cela signifierait que la « banque pourrie », la « bad bank » des anglo-saxons, c'est maintenant la BCE ?

Je n'irais pas jusque-là, car pour que la BCE ne s'effondre, il faudrait vraiment une catastrophe planétaire. Une Banque Centrale, aussi mal gérée qu'elle soit, est nécessairement moins fragile qu'une banque secondaire, puisque, en dernier ressort, ce seront les pays concernés, et donc leurs contribuables et leurs épargnants, qui devront, ou devraient, venir à son secours.

Q. Je croyais pourtant que la BCE était indépendante des gouvernements. Comment pourrait-elle demander aux états qu'elle 'irrigue' en monnaie, directement ou non, de la renflouer en cas de besoin.

Cette indépendance fait justement partie du problème. La BCE a tous les pouvoirs monétaires, sans aucun contrôle, avec un directoire de six membres qui sont nommés, et non élus, pour 8 ans. Et c'est à eux que l'on confie les rênes du pouvoir monétaire...

Ce sont des responsables « irresponsables » par définition même ; ils ne risquent en effet strictement rien, puisque, en dernier ressort, les Etats, qui les ont nommés indirectement, se porteront garants pour eux.

Q. Vous avez évoqué ce qu'avait fait la BCE il y a une trentaine de mois. Mais elle vient de prendre une nouvelle mesure, non, censée permettre de relancer l'économie ?

Effectivement, le 5 juin 2014, la BCE a abaissé le taux de refinancement des banques, c'est-à-dire le taux des emprunts qu'elle accorde aux banques de second rang, tout en les incitant à prêter de l'argent elles-mêmes aux entreprises qui en feraient la demande, en les décourageant de laisser cet argent 'dormir' dans ses propres coffres par le biais d'un taux d'intérêt négatif.

Q. C'est plutôt bien, non ?

Cette mesure est essentiellement une mesure symbolique et n'aura strictement aucun impact positif sur l'économie réelle, bien au contraire. Les banques commerciales vont en effet pouvoir utiliser ce nouvel argent, ainsi mis à leur disposition pour une durée maximale de 3 ans à la fois pour augmenter leur ratio réserves/bilan mais aussi pour spéculer en Bourse, pour eux-mêmes ou pour le compte de leurs clients.

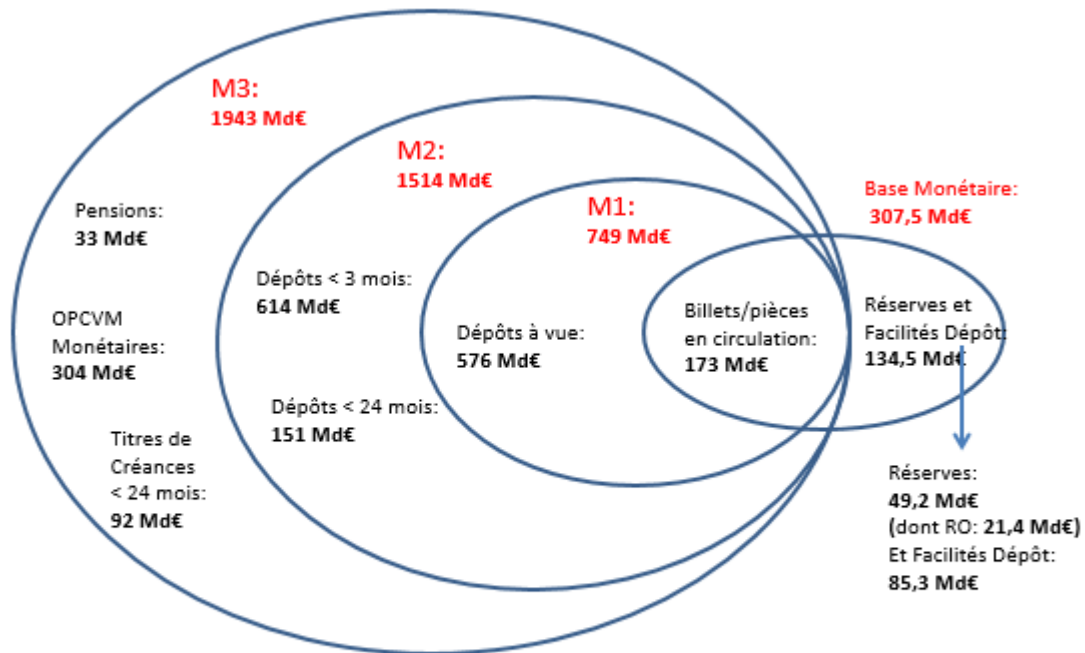
Emprunter à 0.15 % et prêter cet argent à 2 ou 3 %, ou encore investir sur des actions dont on attend un rendement supérieur à 10 ou 12 % est plus que tentant, et ce d'autant plus que laisser dormir une partie de cet argent leur coûterait 0.1 %. Les moins hardies de nos banques peuvent d'ailleurs laisser une partie de l'argent prêté dormir, avec une petite pénalité, pour protéger leurs actions spéculatives, et ainsi atténuer encore davantage le risque encouru.

Mais il n'y a aucune raison que les banques ainsi abreuvées de monnaie 'centrale' utilise davantage cette 'manne' pour venir en aide aux entreprises de la « sphère réelle ». Il est donc à craindre que les mesures nouvelles décidées par la BCE profitent essentiellement à la sphère financière.

Q. Une dernière question. Vous avez mentionné d'autres façons de mesurer la monnaie, d'autres agrégats monétaires. Quels sont-ils ?

Oui. Ces autres « mesures de la monnaie » concernent essentiellement l'épargne et ce que l'on appelle aussi parfois la quasi-monnaie. Contentons-nous ici de dire que l'agrégat monétaire M2 contient non seulement la monnaie véritablement disponible immédiatement, c'est-à-dire la somme « dépôts à vue plus billets en circulation » (dans les poches des ménages ou dans les coffres des banques ou des distributeurs automatiques) mais aussi les « dépôts à court moyen terme » (inférieurs à 2 ans).

Cet agrégat M2, pour la France, valait 1514 milliards d'euros en décembre 2012 (contre 749 milliards "seulement" pour M1).



Variations 2012/2011: M3: 2.5% // M2:3.8% // M1:0.8% // Billets: 6.1%

France – base et masse monétaire (dec 2012)

Dans la réforme monétaire proposée par Allais et certains de ses disciples, M1 et la partie court terme de M2 devait être gérée uniquement par la banque centrale, les banques secondaires devant se contenter de gérer cette nouvelle monnaie sans avoir l'autorisation d'en créer une nouvelle. Mais là encore, ceci est une autre histoire, celle d'une proposition connue sous le nom de « **100 % monnaie centrale** »

En ce qui concerne le dernier agrégat, appelé M3, il regroupait fin 2012, en plus de M2, environ 430 milliards de divers titres et obligations, plus ou moins liquides car ces milliards potentiels demandent un certain temps pour être convertis en véritable monnaie, au risque parfois d'une décote importante.

Q. Si je comprends bien, la fameuse loi bancaire dont on a tant parlé fin 2013 n'a jamais abordé le fond du problème, à savoir celui d'une politique monétaire qui permettrait à la France d'accompagner la renaissance, si nécessaire, de son industrie et plus généralement de son économie.

C'est vrai. Mais comment en vouloir à un ministre de l'économie qui est, au mieux, un **petit (ou grand) commis** aux ordres de Bruxelles et de la BCE. Il ne peut, dans ce contexte, que tenter de faire les gros yeux aux banques et à leurs dirigeants, sachant qu'il n'a quasiment aucun pouvoir sur eux, bien au contraire.

Parlez-lui de monnaie, il vous répondra « BCE », parlez-lui de politique industrielle, il vous répondra, en faisant des bonds de cabri « croissance, croissance, où es-tu ? », parlez-lui de politique industrielle, il vous répondra « emplois aidés », parlez-lui de pouvoir d'achat il vous répondra « prime de rentrée scolaire et sérieux budgétaire ». Ce pauvre ministre serait presque à plaindre, si le sort de la France n'était pas si mal engagé.

Le rôle actuel des banques dans la création monétaire.

Les prêts bancaires, un simple jeu d'écritures sans véritable épargne préalable.

Nous avons parlé précédemment d'injection monétaire par la banque centrale, de création monétaire, de monnaie scripturale, de monnaie-billets, de liquidités, et de différentes mesures possibles de la monnaie, à partir des agrégats M1, M2, M3.

Aussi une première question qui se pose, ou qui devrait se poser, c'est quel peut être le lien, s'il y en a un, entre les différents agrégats monétaires évoqués plus haut, et la richesse réelle d'un pays donné. Par ailleurs, le lecteur aimerait sans doute savoir qui régule tout cela, et, avant cela que peut-on, et que faut-il contrôler.

Q. Effectivement, ma première question porte sur le rôle réel des banques dans la création de monnaie ?

En fait, c'est un simple jeu d'écritures comptables, et, en comptabilité, comme tout doit être équilibré, certains feignent de croire que la création monétaire n'existe pas, puisque ce que l'on va écrire d'un côté d'un bilan va apparaître aussi de l'autre

Q. Je ne suis pas sûr de comprendre

Prenons un exemple concret. Supposons que vous vouliez emprunter dix mille euros à votre banque. Celle-ci va vous avancer cet argent, vous "prêter" cet argent, en écrivant ce montant de 10 000 € sur votre compte-courant, votre DAV (dépôt à vue), en contrepartie de la reconnaissance de dettes que vous lui signerez. En fait elle vous **prête de l'argent « maintenant »**, contre votre promesse de remboursement **« plus tard »**.

Q. Mais d'où sort cet argent ?

Votre banque, comme toute autre banque commerciale- dite à tort « de dépôts » - crée cet argent, à partir de rien, mais elle **anticipe** que vous pourrez la rembourser, avec des intérêts bien sûr...

On peut dire, d'une certaine façon, que cette pratique correspond à une **avance de trésorerie**, que tout entrepreneur, commerçant ou artisan, connaît bien. La banque "escompte" – dans tous les sens du terme – que vous lui rembourseriez ce prêt. Cette avance de trésorerie est faite par votre banque, à partir de rien, sinon du privilège extraordinaire que possèdent les banques : prêter de l'argent qu'elles n'ont pas.

Q. Mais y a-t-il une limite à cette création monétaire ? Et quels sont les risques éventuels pris par la banque ?

Le premier risque, auquel chacun pense, c'est le risque de liquidité : que se passe-t-il si je veux retirer en liquide, en billets, la somme de 10 000 euros que je viens d'emprunter, puisque, en principe, la banque a créé, au moins pour une bonne part, de l'argent, sans pouvoir elle-même fabriquer des billets, rôle réservé à la banque centrale.

C'est le risque le plus évident, mais ce n'est pas le plus grave, ce cas est d'ailleurs extrêmement rare, car tout est fait pour l'éviter. Il est d'ailleurs de plus en plus difficile de retirer une grosse masse d'argent « en liquide » sans prévenir sa banque plusieurs jours à l'avance, et parfois même en indiquant la destination de ce retrait.

Cela étant, une banque doit tenter de minimiser ce risque « d'illiquidité », et doit avoir au moins, en monnaie centrale garantie par la banque centrale (Banque de France ou BCE), un certain pourcentage, actuellement 1%, de réserves "gelées" à la banque centrale, ce

pourcentage étant calculé par rapport à ses « engagements », c'est-à-dire par rapport à son passif « pondéré » - plus ou moins arbitrairement - par un coefficient de risques. Jusqu'il y a peu, un prêt à un Etat était considéré comme sans aucun risque.

Par ailleurs, autre contrainte, toute banque est censée avoir en fonds ou capitaux propres, un certain pourcentage de son passif. Le Crédit Agricole est spécialement 'faible' sur ce critère, contrairement à la BNP, du moins avant que celle-ci n'ait à payer 6 ou 7 milliards d'euros au Trésor américain pour transactions jugées délictueuses, dont peut-être le financement de mouvements islamistes au Soudan.

En dehors du risque d'illiquidité, qui se produirait si chacun, ou du moins un trop grand nombre de personnes, voulait convertir en billets, en « argent liquide », le montant total de ses dépôts à vue, il y a un risque moins évident à cerner, mais plus grave peut être, le risque d'insolvabilité, qui se produirait si la banque concernée devait faire face à trop de mauvais payeurs, ou à des emprunteurs indécents, ou encore à des investissements spéculatifs hasardeux.

Q. Restons, si vous le voulez bien, sur le risque d'illiquidité.

Ce risque est lié au fait que l'on vous prête immédiatement de l'argent, que vous ne rembourserez que plus tard, voire beaucoup plus tard. Tant que vous vous contentez de faire des chèques (monnaie scripturale), qui circulent donc de compte en compte, d'une banque à une autre, il n'y a évidemment aucun problème, sauf entre les banques elles-mêmes, si certaines banques prêtent relativement plus que d'autres, si elles ne développent pas leurs activités diverses « au même pas ».

Mais si vous utilisez « trop de billets » relativement à cette monnaie scripturale, votre banque va devoir se réapprovisionner auprès de la banque centrale, seule capable d'émettre des billets et de les mettre en circulation. Pour cela, elle va s'endetter elle aussi auprès de la banque centrale, en déposant en garantie soit ses propres obligations, ses propres « reconnaissances » de dettes, soit des garanties venant de ses propres clients.

Le rôle de la banque centrale dans la création monétaire bancaire.

Q. Et si la banque centrale refuse cette création monétaire ?

Votre banque va dans ce cas essayer de trouver ces liquidités auprès d'une banque concurrente – marché interbancaire – ou sur le marché monétaire. Mais ce risque d'illiquidité est beaucoup moins grave, même s'il peut être ennuyeux, que le risque d'insolvabilité, qui, comme pour une entreprise normale, correspond au fait que trop de clients de la banque se trouvent dans l'impossibilité de rembourser leurs prêts.

Si une banque a prêté 100 milliards d'euros – éventuellement en achetant pour 10 milliards d'euros de dettes publiques (donc en ayant prêté 10 milliards à un état) – avec seulement 6 milliards de fonds propres, et si le 1/5 de ces prêts, soit 20 milliards, se retrouvent avec une valeur diminuée de moitié, la banque va devoir encaisser (ce serait plutôt un "décaissement", au moins scriptural) sur son bilan cette différence de valorisation de 10 milliards, et passer d'une situation nette de 6 milliards de fonds propres à une situation d'une perte nette de 4 milliards, donc en **situation de faillite**.

Mais y a-t-il une solution, pour éviter ce scénario catastrophe ?

En fait il y a deux solutions, l'une virtuelle et purement comptable, qui dépend de la bonne ou mauvaise volonté des autorités de régulation bancaire, liée aussi à l'opacité des bilans

bancaires. La deuxième solution, beaucoup plus sérieuse demanderait, elle, une modification importante du système bancaire.

Q. Pourriez-vous préciser ces deux points.

Nous avons vu que les banques pouvaient créer de l'argent par un simple jeu d'écritures, en mettant à leur passif la somme prêtée, et en actif la contrepartie. Tant que cette contrepartie est jugée valable, aucune perte ne peut se produire. Ainsi, si la BNP prête 10 milliards à l'Etat grec, avec en contrepartie une « reconnaissance de dettes », disons une « obligation souveraine grecque », le bilan de la BNP reste tout à fait 'honorable' tant que la valeur des obligations apportées en contrepartie n'est pas remise en question.

Ce n'est que si « on » considère – ce « on » pouvant être la BCE, le FMI, les marchés financiers, ou tout autre 'autorité' - que les 10 milliards de dettes grecques ne valent plus que 5 milliards – parce que la Grèce ne remboursera jamais la totalité de cet emprunt- que la banque concernée doit inscrire cette perte dans son compte d'exploitation, puis dans son bilan.

Mais on a pu constater en 2009 que les « marchés financiers » étaient parfois 'accommodants' avec certaines banques, qui ont pu se montrer 'inventives' pour transformer des pertes virtuelles en bénéfices non moins virtuels, puis en dividendes réels.

Q. Belle manipulation, effectivement. Et pour la deuxième solution ?

De nombreux économistes, parmi les plus prestigieux, dont plusieurs prix Nobel, ont soutenu que la meilleure solution serait de revenir à **une seule banque émettrice**, cette banque ayant seule le privilège – à encadrer soigneusement – de créer de la monnaie.

Cette banque émettrice unique serait la banque centrale de la zone monétaire considérée, la BCE si la zone s'étend à l'Europe des 28, ou des 18, la Banque de France si, pour diverses raisons, la zone monétaire considérée se réduit à la France. Les banques commerciales actuelles n'auraient plus comme fonction que celle de gérer au mieux l'argent déjà existant, que cet argent soit utilisé comme moyen de paiement ou placé en épargne : elles deviendraient des « entrepôts de monnaie ».

Q. Et ce n'est pas le cas ?

Hélas non. Même si 15 à 20% de l'argent circulant est de la monnaie centrale, l'argent scriptural est proportionnellement beaucoup plus utilisé, puisque 93% du montant des transactions commerciales met en jeu de l'argent bancaire. L'argent qui sert véritablement est donc essentiellement de l'argent qui a été émis – contre reconnaissances de dettes prenant diverses formes – par diverses banques commerciales. Au contraire, avec une banque unique d'émission, 100 % de la monnaie devenant centrale, ou 'étatique', au lieu de moins de 15 % actuellement, le risque d'illiquidité n'existerait évidemment plus.

Le risque d'insolvabilité, lui, serait diminué très fortement, et, de plus, n'aurait pas comme conséquence potentielle d'entraîner le système bancaire tout entier dans sa chute.

Mais si c'est tellement efficace, pourquoi cela n'a-t-il jamais été expérimenté ?

Il est clair que ce serait beaucoup plus sûr, mais nettement moins rentable, pour les banques commerciales, qui perdraient aussi de nombreuses possibilités de spéculer.

Par ailleurs, jusqu'à maintenant, de nombreuses banques se croyaient « trop grosses pour tomber » (*too big to fall*). Ainsi l'actif de la BNP est du même ordre de grandeur que le PIB de la France, les 2 plus grandes banques suisses ont un bilan global supérieur à 7 fois le PIB suisse. Mais l'exemple de Lehmann Brothers, liquidée en 2008, et de Dexia pourrait les inciter à réfléchir. Et la situation économique qui prévalait en automne 2011 avec des obligations

souveraines (les dettes publiques) qui ont perdu alors entre le 1/3 et les 2/3 de leurs valeurs, allait évidemment dans le sens d'une reprise en mains totale du système bancaire et financier. Pourtant, rien n'a été fait, et les mesurettees proposées par le gouvernement socialiste, et votées début 2013 par l'assemblée nationale, n'impacteront que fort peu les activités du système bancaire : les plus optimistes parlent de moins d'1 % d'impact.

À quoi sert, ou pourrait servir, une banque centrale ?

La Banque centrale, prêteuse en dernière, ou première, instance par un simple jeu d'écritures.

Q. La BCE prête des centaines de milliards aux banques, et son président a déclaré qu'il pouvait faire encore davantage. Comment fait-elle ?

La BCE **crée de l'argent**, au sens où elle prête de l'argent qu'elle n'a pas. Au passif, elle inscrit un certain montant, l'argent qu'elle crée, qu'elle va prêter. Mais elle ne prête pas pour autant du "vent" contre du "vent".

Face à cet argent qu'elle crée – et qui va pouvoir être utilisé, parfois dans l'économie réelle, parfois pour alimenter la sphère financière - il y a quand même **des garanties**. Ces garanties sont, en principe, de bonne qualité, même si ces garanties ne peuvent plus venir directement des États, du fait des traités de Maastricht et de Lisbonne qui interdisent formellement ce type de prêts.

Cette création monétaire par un simple jeu d'écritures, au passif des banques pour la création, à l'actif pour les contreparties, c'est aussi ce que font les banques privées, elles aussi avec des garanties, souvent plus discutables encore, même si elles peuvent, elles, prêter directement aux États.

Ainsi, comme nous l'avons vu précédemment, qu'il s'agisse de la Banque Centrale Européenne ou des banques commerciales, la monnaie émise repose donc bien sur un simple jeu d'écritures.

Q. Avec certaines limites cependant, puisque vous nous avez parlé des risques d'illiquidité ou d'insolvabilité.

Ces risques, s'ils existent pour les banques commerciales, ne jouent pas vraiment pour la BCE, puisque c'est elle qui fabrique, ou peut fabriquer, les billets et, plus généralement la « monnaie centrale ». Quant au risque d'insolvabilité, étant donné que les 28 États européens sont derrière elle, cela a peu de chances de se produire.

Non, le seul risque que la BCE encourrait, c'est le risque que la monnaie qu'elle émettrait, ou qu'elle garantirait indirectement, perde de sa valeur par rapport à d'autres monnaies étrangères ou plus simplement par rapport au prix des biens et services de l'Eurozone. Mais en Europe, nous sommes très loin de ce risque, avec une inflation officielle de moins de 1%, même si l'inflation officieuse, pour les denrées de base et pour l'immobilier est sans doute plus proche de 3 à 4%.

Une monnaie, c'est d'abord un symbole, voire un support, de « confiance ».

Entre un billet de Monopoly, valable uniquement dans le cadre d'un jeu de quelques joueurs, un jeton de casino, utilisable utilement dans tel ou tel casino de Las Vegas ou de Mùonte-Carlo, ou un bon d'achat, valable dans certaines conditions ou pour certains magasins et certains types de produits ou de service, il n'y a pas vraiment de différence de nature.

Ainsi, à Lignères, en France, il y a eu un essai de « monnaie locale » qui était acceptée par un certain nombre de commerçants de cette petite ville du Berry. Ceux qui acceptaient d'utiliser ce « bon d'achat » avaient 'raisonnablement' confiance en ce bout de papier, jusqu'à ce que l'Etat français mette fin à cette expérience.



Ces quelques exemples montrent qu'une monnaie, quelle qu'elle soit, repose d'abord sur de la *confiance*, à l'intérieur d'un certain domaine – géographique – un casino, ou la ville de Lignères, ou la France entière, mais aussi temporel, un euro 2002 n'ayant pas le même pouvoir d'achat qu'un « euro 2014 ». Ce n'est que sous cette condition – versatile mais indispensable - que la monnaie ou plus exactement un signe monétaire, peut être considérée comme un moyen d'échange universel qui, à l'intérieur d'une zone géographique donnée, permet d'acheter tout type de bien et service. Si cette monnaie n'est plus acceptée « universellement », ce ne serait plus... une monnaie.

Q. Et qu'est ce qui crée cette confiance, ce pouvoir d'achat et d'échange universel ?

Il y a tout d'abord la **qualité affichée - justifiée ou non - de la garantie**, de la contrepartie mise en face, c'est à dire à l'actif, de cette monnaie nouvelle qui figure, elle, au passif de la banque émettrice.

Notons cependant que si un État avait encore le droit de créer, directement ou indirectement, de la monnaie, en amenant en garantie son propre aval, ses propres obligations, cette création devrait normalement engendrer plus de confiance que si cette création était le fait d'un simple particulier, qui n'amènerait en garantie de la monnaie qu'il créerait, s'il en avait le droit, que sa seule bonne volonté ou renommée.

Les banques de second rang, elles – BNP, SG ou autres – offrent des garanties de valeur intermédiaire – même si **certains experts voudraient nous faire croire que les garanties bancaires sont supérieures aux garanties étatiques**. C'est cette fausse croyance qui a pu justifier, d'ailleurs, la promulgation de la loi Pompidou-Giscard de 1973. Pour justifier, en revanche, la loi bancaire Delors-Mitterrand du 24 janvier 1984, loi dite de modernisation, ayant créé la banque universelle à la française, loi qui a rendu encore plus opaques et incontrôlables les activités des dites banques, il a fallu faire un pas de plus encore vers une dérégulation complète des activités bancaires. Ce pas, même l'administration américaine ne l'avait pas

encore fait à cette époque: les USA ont attendu pour cela 1999, et l'abandon du « Glass-Steagall Act » voté en 1932 sous l'administration Roosevelt.

Une confiance monétaire discutable, mais rendue obligatoire, ou forcée.

Quoi qu'il en soit, il existe une autre clause qui peut transformer un moyen de paiement, privé ou public, en moyen de paiement plus universel. Cette clause prend effet grâce à un décret-loi, à l'intérieur d'une zone géographique donnée, rendant **obligatoire, ou « forcée » l'acceptation** de cette monnaie.

Q. Pourriez-vous préciser cette notion de cours forcé ?

Une même monnaie, disons l'Euro ou le Franc, peut avoir *plusieurs formes*. La forme « billet » a un cours à la fois légal et forcé. La forme « scripturale », elle, qu'elle soit concrétisée par l'utilisation d'un chèque ou d'une carte bancaire, pourrait être refusée même si, de nos jours, pour lutter contre l'anonymat des billets, on peut parfois exiger que les transactions importantes soient faites de cette façon. On prétend que c'est pour lutter contre le blanchiment de l'argent sale, mais cela peut aussi permettre de restreindre l'emploi des billets, seule monnaie que ne peuvent 'fabriquer' les banques commerciales.



Quoiqu'il en soit, c'est la forme « billet », qui est la seule à pouvoir être émise – directement ou indirectement - sous l'autorité d'un État, ou d'un ensemble d'États, qui rend la banque centrale correspondante plus « fiable ». La confiance en cette monnaie 'fiduciaire', est donc une confiance 'forcée' .

Q. Je ne comprends pas. Si la monnaie émise par la BCE est plus fiable, puisque garantie "légalement" par les États, et puisqu'elle ne peut pas être refusée, pourquoi les États ne peuvent-ils se financer directement auprès d'elle ?

C'est effectivement une bonne question. En fait, la BCE devrait être **au service des nations** et des populations composant l'Europe, les États étant censés représenter leurs peuples, cette représentation ayant été obtenue par voie démocratique (ce qui n'est pas le cas de la BCE, dont les 6 membres de son directoire sont nommés).

Mais par une curieuse évolution de l'histoire bancaire et monétaire, il semble que les États aient **abandonné le soin de représentation et de souveraineté monétaire** à la BCE, sans aucun droit de regard sur la monnaie émise par la BCE, dont le seul souhait actuel semble être de venir en aide aux banques privées, dont la situation économique est effectivement bien préoccupante.

La BCE est prioritairement au service ... des banques.

Q. Et s'il fallait choisir entre sauver les banques, et sauver l'économie réelle, l'économie non financière ?

Le choix de l'État devrait être de **sauver l'économie**. Mais, apparemment, ce n'est pas le choix qu'avait fait la BCE, en injectant en quelques semaines (*fin 2011 et début 2012*), en direction des banques de la zone Euro, une quantité phénoménale de monnaie "centrale" (1000 milliards dont 500 de nouvelle monnaie réellement nouvelle, le reste ayant servi à transformer des prêts de très court terme en prêts à trois ans), monnaie soi-disant fiable.

Et, pour paraître garantir la « fiabilité » de cette émission monétaire, la BCE n'avait rien trouvé mieux que de prendre en garantie des reconnaissances de dettes de ces banques, dont les propres garanties sont déjà éminemment discutables, puisque les marchés financiers n'acceptaient déjà plus de les refinancer dans de bonnes conditions, banques dont beaucoup avaient d'ailleurs été "*dégradées*" par les tristement fameuses agences de notation.

Bien entendu, tout cela a été fait hors de tout contrôle démocratique, des États ou de leurs représentants, à des taux d'intérêt proches de zéro, alors que les États eux-mêmes doivent se refinancer à des taux beaucoup plus élevés que leurs propres banques secondaires, 2 à 3 % pour la France, 5 à 7 % pour l'Italie, 14 % pour le Portugal (*données du printemps 2012, taux qui ont baissé depuis*).

C'est ce mécanisme de prêt qu'il faut absolument condamner. Dans ce système, les banques empruntent à la BCE à un faible taux – depuis le 5 juin 2014, ce taux est même tombé à 0.15 % ... -, et avec des garanties discutables, pour reprêter ensuite aux États à un taux bien plus important alors que, en principe, la garantie des États est plus solide que celle de leurs banques commerciales. Même sans vouloir voir le mal partout, et sans rechercher à « qui profiterait le crime éventuel », l'efficacité économique de ce procédé est pour le moins étrange.

Q. Pour résumer, la BCE prête beaucoup moins cher à des banques privées, dont les garanties ne valent plus grand-chose, qu'aux États eux-mêmes qui, même s'ils sont partiellement insolubles, ont de meilleures garanties et ne risquent pas de disparaître comme certaines banques, telles Lehmann Brothers.

C'est tout à fait cela, c'est d'ailleurs ce que semble illustrer si douloureusement la tragi-comédie de la Grèce et de sa dette publique. La résistance du système, qui tentera coûte que coûte de se maintenir, a sans doute été sous-estimée.

Dès 2011, certains économistes, de gauche comme de droite, avaient imaginé que les ravages causés par ce sauvetage à fonds perdus de l'Euro finiraient par convaincre la majorité de nos concitoyens, ainsi que les autres peuples de la « vieille Europe », que le système monétaire actuel ne pouvait plus durer, ne devait plus durer. Jusqu'à maintenant, cependant – *nous nous plaçons pour écrire cela fin avril 2014* - la peur du changement, et les manœuvres du système, semblent l'emporter sur les faits.

Le chômage va s'installer durablement (*prévision de 2012 hélas confirmée depuis 2 ans par les faits, en France comme en « Europe du Sud »*), les délocalisations vont continuer, le pouvoir d'achat va stagner, voire diminuer, et de nombreux pays de la zone Euro actuelle vont s'enfoncer dans une récession durable.

Q. Que faudrait-il faire, d'après vous ?

La plupart des économistes le savent, du moins tous ceux qui se sont intéressés à la chose monétaire, mais ne le disent pas. Si la BCE ne veut, ou ne peut, changer de politique, il faut *que la Banque de France reprenne la main*, et que **certains traités européens soient modifiés**, voire

abrogés. Sans une réforme monétaire d'envergure, qui impacterait à la fois le système financier et le système bancaire, l'économie française ne pourra que végéter.
Ce sont les grands principes de cette réforme que nous développerons dans notre troisième partie

C'est quoi la valeur d'un dollar, ou d'un euro, ou d'un yen ?

On a parlé précédemment de la confiance que l'on pouvait avoir dans une monnaie. Mais quel lien y a-t-il entre la confiance et la valeur d'une monnaie. Si les prix sont relatifs, la valeur d'une monnaie l'est nécessairement aussi. Il ne peut y avoir d'invariants monétaires, même si l'on peut tenter de rendre les variations d'une monnaie aussi faibles que possible, à la fois dans le temps et dans l'espace. La recherche d'un « étalon de mesure », au sens absolu, ne peut donc qu'être vaine.

On pourrait penser qu'un euro est plus proche de ce que l'on pourrait demander à un étalon monétaire qu'un bon d'achat que la commune de Lignères avait imprimé en 1957, mais même cela n'est pas évident. Si les prix de Lignères, vis-à-vis de ce bon d'achat, sont stables, et si les prix de la zone euro ne le sont pas, on pourrait arguer que, pour les habitants de Lignères, un bon d'achat de 100 unités est un meilleur 'étalon' qu'un billet de 10 euros pour les habitants de l'Eurozone.

La valeur d'une monnaie ne peut jamais être absolue.

Q. Alors c'est quoi, un étalon monétaire ?

Je vous retournerai bien la question : c'est quoi, un étalon de mesure ?

Q. Hum, je suppose que cela permet de mesurer, le plus exactement possible, une longueur, une température, une durée...

C'est tout à fait cela, pour les longueurs, dans le système international, c'est le mètre, dont la longueur est fixée à une précision d'une dizaine de décimales, même chose pour le temps, dont la précision est encore plus grande, pour les températures, nous avons les degrés Kelvin, ou Celsius.

Ces exemples nous permettent de mettre en valeur les deux propriétés fondamentales de tout étalon.

Q. C'est-à-dire ?

Un étalon, tout d'abord, doit correspondre à une mesure si possible invariable - dans le temps comme dans l'espace, indépendamment de l'observateur/utilisateur -, ou si ce n'est pas possible, l'étalon doit être tel que ses éventuelles **variations doivent pouvoir être calculées de façon objective**.

Un mètre ne peut être élastique, même chose pour la durée d'une seconde, précise au milliardième de milliardième.

Dans le domaine monétaire, si l'on prenait comme étalon une marchandise comme le « camembert Le Petit », il faudrait que sa mesure "monétaire" soit invariable, où que l'on puisse calculer à tout moment sa variation par rapport à sa mesure initiale, sans faire référence, bien sûr, à d'autres mesures monétaires.

Q. Et ce n'est pas le cas ?

Pas vraiment. Il suffirait que d'une période sur l'autre, on produise beaucoup plus de camemberts, ou beaucoup moins, de façon non contrôlée par une entité ou une organisation unique pour que la valeur intrinsèque, si l'on peut dire, de cet « étalon camembert » soit profondément modifiée.

Q. Pour le camembert, je veux bien mais pourquoi pas quelque chose de plus difficile à produire, comme de l'or par exemple ?

La valeur de l'or n'est pas invariable, puisqu'elle dépend du contexte économique ou politique, en cas de crise, sa valeur monte, quand tout va bien, sa valeur a tendance à descendre, mais ce n'est pas cela le plus grave.

Q. Que voulez-vous dire par là ?

Tout d'abord, la variation de la valeur monétaire de l'or n'est pas calculable, au sens où les valeurs de telle ou telle marchandise ou de tel ou tel autre bien ne pourront pas lui être facilement comparées.

De plus, et c'est sans doute cela le plus rédhibitoire, il n'y a pas de véritable lien entre la valeur d'une quantité donnée d'or, par exemple un lingot d'un kilo et la valeur des biens et services fournis par l'économie d'un pays, ou d'un ensemble de pays.

Q. Hum... On pourrait peut-être construire un lien arbitraire, par exemple dire que la production de la France en 2012 vaut 5 000 tonnes d'or ?

Certes, mais prenons un exemple. Supposons que la production de la France soit restée « physiquement » la même entre 2012 et 2014 et que, pendant cette période de 2 ans, de nouvelles extractions d'or conduisent à ce que l'or perde de sa rareté ou, à l'inverse, que se passerait-il si cet or était devenu de plus en plus difficile à extraire ? Il serait illogique que la même production soit valorisée différemment.

La valeur d'une unité de compte monétaire devrait être reliée aux capacités de production du pays concerné.

De fait, ce dont on aurait besoin, c'est d'un étalon que les fluctuations économiques ou de nouveaux procédés ou découvertes ne remettent pas en cause.

Q. Et c'est possible ?

Plus ou moins. Il suffit d'approfondir votre idée - qui est en fait celle de Keynes et de Davidson - et de prendre, en fait, une *unité de compte arbitraire*, correspondant par exemple à une proportion donnée, et fixée, de la production d'un ensemble de pays, cet étalon « unité de compte » étant d'autant plus intéressant que le nombre de pays adhérant à la définition de cette unité de compte serait important.

Par exemple, si 30 pays, dont certains pays de l'U.E., plus la Russie, le Japon, la Chine, acceptaient de définir cette unité de compte, arbitraire mais 'presque' universelle [*que certains appellent IMCU, International Money Clearing Unit, mais qui n'est autre qu'un Ecu (European Currency Unit) un peu amélioré*] et de l'utiliser comme 'étalon'.

On pourrait alors décréter que le PIB consolidé de l'ensemble de ces mêmes 30 pays vaudrait par exemple 30 mille milliards d'IMCU - peu importe le chiffre exact à partir du moment où chacun l'accepte. On aurait alors dans ce cas un étalon monétaire tout à fait valable.

Q. Hum... Je ne vois pas bien la différence avec l'Euro actuel, en dehors du fait qu'il y aurait davantage de pays qui accepteraient cet « étalon international » ?

L'énorme différence, c'est que les monnaies nationales continueraient à exister, et que cet IMCU, ou étalon monétaire universel, jouerait essentiellement le rôle d'une *unité de compte*, ou éventuellement d'une *monnaie commune*. Cette 'monnaie commune' ne servirait que pour équilibrer les échanges internationaux.

Q. Un peu comme les monnaies secondaires émises par des banques secondaires comme la BNP ou le Crédit Agricole sont « compensées », en cas de fuites - c'est-à-dire d'échanges non équilibrés -, par de simples écritures sur les livres de la banque centrale ?

Oui, c'est tout à fait cela, à ceci près qu'il faudrait une *chambre de compensation internationale*, acceptée par l'ensemble des pays concernés, tenant les comptes, ou plus exactement les soldes, déficitaires ou bénéficiaires, des échanges internationaux entre les différents pays de cette zone monétaire.

Une chambre de compensation internationale tenant compte des échanges commerciaux.

Q. Et quelles seraient les prérogatives de cette chambre de compensation internationale ?

Plusieurs économistes ont développé cette idée à la suite de Keynes, parmi lesquels Davidson, et, au niveau français, M. Allais et plus récemment Gabriel Galand. Je vais juste en préciser 3 points essentiels, tout à fait conforme à l'esprit de la charte de La Havane, dont le but, rappelons-le une fois encore, était *d'équilibrer les flux* de capitaux, de biens, de services (auquel on peut rajouter les flux migratoires) :

a) Les taux de change de chaque monnaie nationale (car il peut fort bien y avoir encore 30 monnaies nationales si 30 pays font partie de cette union monétaire) seraient fixés initialement par chaque pays.

b) Les échanges commerciaux continueraient à se faire contractuellement et à se régler en monnaie nationale.

Le point le plus important, celui qui assure une convergence vers l'équilibre des échanges, étant le suivant :

c) Tout pays excédentaire devra s'engager à dépenser son excédent (c'est-à-dire à ne pas accumuler de réserves déséquilibrant en sa faveur ses comptes auprès de la chambre de compensation internationale), de 3 manières possibles :

- en augmentant ses importations provenant des pays déficitaires.
- en investissant dans ces pays déficitaires.
- en fournissant une aide directe financière aux pays en difficulté passagère.

Q. Ce dernier point, une aide financière directe, c'est-à-dire un don, me semble bien utopique...

Vous avez sans doute raison. C'est bien pour cela que les pays excédentaires préféreront réduire leur excédent commercial des deux autres façons, soit en **important** davantage, soit en **investissant** à l'extérieur.

Et s'ils ne le font pas ?

La chambre de compensation, au bout d'un certain temps - défini par traité - aura le pouvoir *d'effacer ces excédents*, en remettant les compteurs à zéro, en répartissant éventuellement ces excédents auprès des pays déficitaires.

Ou bien en modifiant à la hausse le taux de change de la monnaie correspondante vis-à-vis de l'étalon qui, lui, aura toujours la même valeur relative, celle qui aura été décidée au moment de la création de l'IMCU, c'est-à-dire de l'étalon monétaire.

Q. Et vous pensez que c'est réaliste ?

Je le crois, puisque ce dispositif est fait pour garantir une certaine stabilité du système, en assurant une convergence, ou du moins une non-divergence, aux économies concernées. Il est vrai que la charge de ce rééquilibrage dynamique sera confiée aux économies les plus fortes, c'est-à-dire aux entreprises des pays durablement excédentaires : même si, à long terme, elles en bénéficieraient aussi, ce n'est pas forcément évident de leur 'vendre' cette idée..

Q. Vous ne croyez pas que cela passera pour de l'assistanat, et que les pays non développés en profiteront pour se laisser vivre, un peu comme ce que l'on a reproché par exemple à l'économie grecque ?

Non, parce que les entreprises, malheureusement ou non, ne réfléchissent pas en tant qu'entités nationales. Si leurs profits risquent d'être confisqués parce que leur pays serait trop riche, elles iront investir à l'étranger, pour le plus grand bien de ces pays initialement déficitaires.

Q. Quelles seraient les conditions pour qu'un ensemble de pays puissent construire un tel système monétaire, autour de ce type d'étalon ?

Il suffirait pour cela que cet ensemble de pays soit à peu près en équilibre (balance des biens et services) avec le "reste du monde". C'était le cas pour l'Eurozone de 2010 et 2011, même si, en 2012, les excédents commerciaux de cette même zone ont avoisiné 80 milliards d'euros, et 154 milliards en 2013, excédents essentiellement dus au solde commercial de l'Allemagne dont les 2/3 de son solde commercial sont maintenant dus à ses échanges extra-européens.

Q. Pourtant, chacun sait qu'il y a des déséquilibres importants à l'intérieur des pays de cette Eurozone...

Certes, mais dès lors que chaque pays pourrait avoir une politique monétaire indépendante, cela ne serait pas si important. Dans le cas d'une unité de compte commune, les problèmes sont plus politiques qu'économiques, même si, bien sûr, rassembler des pays qui seraient initialement en équilibre les uns par rapport aux autres serait préférable.

Mais la mission donnée à la chambre de compensation envisagée permettrait de gommer un certain nombre de différences, si celles-ci ne sont pas trop importantes, et si les parités choisies initialement correspondent vraiment à la puissance économique de chaque pays partenaire.

Equilibres internationaux et étalon monétaire.

Q. Deux dernières questions. Cet 'étalon' monétaire, cet IMCU, serait-il vraiment un... étalon ?

Sous les conditions envisagées, absolument, avec les restrictions déjà apportées sur le fait qu'un « étalon monétaire » ne peut être un 'véritable' étalon, au sens des mesures physiques traditionnelles de distance, de température ou de durée.

En fait, l'IMCU ou étalon monétaire est un **indice des prix** un peu amélioré, d'autant plus stable qu'il serait 'assis', ou appuyé, sur le PIB de plusieurs pays dont les économies auraient presque l'obligation de « marcher au même pas », vu que **la chambre de compensation envisagée aurait pour mission essentielle d'éviter l'émergence de déséquilibres permanents.**

L'IMCU 2014, ou 2017, ne verrait pas sa valeur 'économique' ou 'monétaire' changer au cours des années, même si la parité des différentes monnaies, dollar, yen, réal ou... franc, pourrait

éventuellement varier quelque peu. Ces diverses parités seraient en effet soumises à la force de rappel d'une chambre de compensation ad hoc luttant systématiquement contre tout désordre potentiellement centrifuge d'économies insuffisamment coopératives.

Plus précisément, tout devrait être fait pour que, à l'intérieur de la zone économique concernée, cet étalon monétaire conserve la même valeur quelle que soit l'évolution du cours des monnaies nationales.

Ce n'est que vis-à-vis du « monde extérieur » que la question de l'étalonnage de l'étalon peut, et pourrait se poser, et ce d'autant plus que le « monde extérieur » serait relativement important par rapport à la zone initiale.

Q. Justement, c'était ma dernière question. Comment allez-vous régler ce problème de conversion entre l'étalon interne et les monnaies "extérieures" ?

Là encore, l'esprit de la charte de la Havane peut nous guider même si, dans ce cadre, il n'est pas possible de supposer qu'il y ait des taux de change fixes, même ajustables, entre deux étalons différents. Il est à espérer, sinon à prévoir, que ces pseudo-étalons suivront, peu ou prou, l'évolution des soldes commerciaux des zones économiques considérées, il n'est de l'intérêt d'aucune de ces zones d'avoir un déséquilibre commercial persistant.

Quoi qu'il en soit, ce système d'étalon ou d'étalons, n'a pas pour but de résoudre tous les problèmes monétaires soulevés par les échanges internationaux, mais déjà de diminuer fortement voire de faire disparaître, à l'intérieur d'une même zone, les problèmes de distorsions économiques entre les différents pays membres.

Par ailleurs, rien n'empêche d'autres zones de se former de la même manière. S'il n'y a que 2 ou 3 zones d'importance comparable, les échanges entre ces différentes zones, même avec des étalons différents, n'en seront que plus faciles, la fixation des taux de change et de parité étant beaucoup plus transparente et efficace que dans la situation présente.

Q. Et si le franc, par exemple, avait une parité initiale de 1 IMCU, que se passerait-il si cette parité passait à 0,8 IMCU ? Comment réagirait cet étalon, si, du jour au lendemain le même montant d'ICMU permet d'acheter une plus grande quantité de biens que précédemment ?

Les règles de fonctionnement de l'étalon monétaire, votre ICMU - ou nouvel Ecu - et du système monétaire associé sont telles que cette dépréciation relative du franc ne peut se faire sans raison objective. Dans le cas présent, ce serait nécessairement parce que le solde commercial de la France serait devenu extrêmement négatif par rapport aux autres pays de la zone monétaire envisagée (ce qui signifie que d'autres pays seraient devenus excédentaires par rapport à la France).

Les diverses fluctuations du PIB global de la zone monétaire se compenseraient presque entièrement, sans modifier le pouvoir d'achat unitaire de l'étalon.

La valeur globale de l'étalon - et donc sa valeur relative - en serait donc extrêmement peu affectée.

Planche à billets : intox, fantasme ou réalité ?

Nous avons vu précédemment que la valeur d'un signe monétaire, physique – cas d'un billet – ou virtuel – cas d'une écriture dans un compte bancaire - reposait essentiellement sur de la confiance. Bien entendu cette confiance peut être plus ou moins grande, en fonction du contexte socio-politique, et économique, dans lequel ce signe monétaire est utilisé.

Création monétaire et « planche à billets ».

Lorsque l'on veut déstabiliser une monnaie, et s'attaquer à la confiance correspondante, il est courant de dire que l'on veut faire marcher « la planche à billets », accusation qui est le plus souvent très efficace, même si elle ne correspond que de très loin à la réalité.

Q. Effectivement, on dit parfois que le programme économique de Marine Le Pen consiste essentiellement à faire fonctionner la planche à billets. Est-ce vrai ?

C'est en tout cas un slogan – un « élément de langage » – qui revient comme une ritournelle à partir des bancs de l'UMP et du PS, voire du MEDEF.

Q. Mais est-ce vrai ?

Rappelons tout d'abord que **93 % de l'argent utilisé** dans nos différents achats de biens ou de services, ou pour payer nos différentes contributions sociales et taxes, est de *l'argent scriptural*, sans aucun support papier. Les billets proprement dit, même s'ils représentent encore 'physiquement' 15 ou 20% de l'agrégat monétaire M1, 'pèsent' bien moins encore au niveau des échanges proprement dits.

Q. Ce qui veut dire ?

Cela signifie que l'essentiel de l'argent utilisé dans nos transactions ne provient pas de la « planche à billets », n'est donc pas un « argent étatique », mais a été émis par les banques commerciales, BNP, Crédit Agricole ou autre.

L'essentiel des transactions commerciales repose sur de la monnaie 'bancaire'.

L'essentiel de notre argent est donc de « l'argent bancaire ».

Q. Mais pourquoi parle-t-on encore de planche à billets ?

Nos billets, de 5 euros à 500 euros, sont effectivement fabriqués par les banques centrales, mais ne représentent, nous l'avons vu, qu'une partie minime de l'argent réellement utilisé. Au lieu de parler des euros ou des billets « banque centrale », on ferait donc mieux, en priorité, de parler d'euros BNP, d'euros Société Générale, d'euros DeutscheBank ou d'euros Banesto.

Q. Pouvez-vous nous rappeler le lien entre les euros "bancaires" et les euros "billets" ?

Il n'y a pas un lien formel entre l'argent 'central' et l'argent 'bancaire' même si les autorités 'régulatrices' tentent de le faire croire, et ce lien, déjà faible il y a des décennies, s'est encore distendu. Au lieu de voir la banque centrale 'piloter', et les banques commerciales 'suivre', c'est plutôt l'inverse qui s'est produit. Et lorsque la BCE essaye d'inverser le mouvement, on voit qu'elle a peu d'efficacité en ce domaine.

De fait, au lieu de respecter un semblant d'équilibre entre les **euros "bancaires"** et les euros émis par les autorités bancaires nationales ou européennes, on a vu au cours du temps un pouvoir de plus en plus grand obtenu et exercé par les banques commerciales européennes. Au lieu d'avoir une politique monétaire centrale qui s'imposerait à tous, la réelle puissance monétaire, celle de « battre monnaie » est passée peu à peu – et s'est accélérée en France depuis 1973, puis 1984 – entre les mains des banques privées nationales ou européennes, dérive qui s'est d'ailleurs accompagnée d'un pouvoir lui aussi de plus en plus important des marchés financiers.

Les banques créent bien davantage de monnaie que la banque centrale.

Q. Les banques commerciales battent donc monnaie plus encore que la BCE, et sans réel contrôle ...

En fait, la BCE, en dépit des rodomontades de son ancien Directeur Général, a eu une politique de plus en plus suiveuse jusqu'en 2011. Il est vrai que son actuel Directeur, venu de la banque Goldman Sachs, est plus innovant : il a d'ailleurs été nommé pour cela, pour sauver coûte que coûte – aux dépens des contribuables européens – la zone Euro et le système bancaire.

Les banques dites de dépôts, au lieu d'émettre de la nouvelle monnaie, du nouvel argent, en fonction des seuls objectifs et nécessités économiques, ont pris au fil des années des positions de plus en plus spéculatives. Ce ne sont plus les crédits à l'économie, les financements des projets d'investissement ou les aides ponctuelles aux PME et à l'artisanat qui les intéressent, mais bien la "pure" spéculation, si l'on peut qualifier de "pur" ce genre de pratiques.

Q. Vous êtes sûr de cela ? Cela paraît un peu gros quand même ?

Entre 2001 et 2009, la masse monétaire (monnaie "bancaire" plus billets) a cru de 8 %, alors que le taux de croissance de l'économie a été proche de 2 %, avec une inflation de 2 %. Si la masse monétaire est censée accompagner l'économie, où sont donc passés les 4 % manquants ?

Inversement, ce qui montre par l'absurde que l'accompagnement monétaire des besoins de l'économie réelle est plus qu'erratique, entre décembre 2009 et 2013, les différents agrégats monétaires ont été très loin d'être en phase à la fois avec l'évolution du PIB, évolution quasiment nulle si on enlève l'inflation, et voisine de 5% avec l'inflation officielle.

C'est ainsi que si la base monétaire (réserves plus billets) a augmenté en 4 ans de 47.9 %, les billets, eux, n'ont augmenté que de 13.2 %, l'agrégat M1 de 17.4 %, M2 de 9.1 % et M3, enfin, de moins de 1 %.

Q. Et que faudrait-il en conclure ?

Que les banques, censées être plus sages et plus efficaces que l'Etat, ou qu'une banque centrale non indépendante, agissent de façon « contra-cyclique », c'est-à-dire **qu'elles prêtent trop quand l'économie semble se porter assez bien** – effet « bulles » - et **pas assez lorsque l'économie va mal**. Les leçons de la grande crise de 1929 semblent avoir été complètement oubliées.

On peut aussi imaginer que l'argent non injecté dans l'économie réelle, celle des entreprises et des ménages, a dû nourrir pour partie les spéculations boursières et immobilières, mais l'opacité des banques, et leurs opérations « hors-bilan » rendent difficile d'être beaucoup plus précis sur ce sujet.

La création monétaire n'entraîne pas nécessairement d'inflation.

Encore une croyance monétariste démentie par les faits. En fait, tout dépend du contexte, et du 'cheminement' de la monnaie nouvellement créée.

Q. Est-il normal que cette forte création – près de 48% - en 4 ans de « monnaie centrale » par la BCE ne se soit pas traduite par une forte inflation ?

Cette création monétaire, beaucoup plus scripturale – augmentation forte des réserves bancaires, passées de 38,1 milliards à 112,2 milliards, soit presque 300% d'augmentation – que fiduciaire (13,2% seulement) a essentiellement permis aux banques de second rang de regonfler leur bilan, et surtout de les rendre plus présentables.

Peu de cet argent nouvellement créé a réellement irrigué l'économie réelle, autrement qu'en permettant au marché des actions de « se refaire une santé » depuis la fin 2012, puisque après un plus bas de l'indice autour de 3000 points, il flirte actuellement avec 4500.

Et, comme je l'ai indiqué précédemment, il est fort improbable que les dernières mesures décidées par la BCE le 5 juin 2014, taux de refinancement abaissé à 0.15% et taux de « prise en pension » faiblement négatif, puissent avoir un effet de « relance » de l'économie réelle, même s'il est toujours possible que l'inflation, quasiment inexistante depuis des années, puisse survenir, si les banques se mettaient à nouveau à prêter à tout va, au lieu de se contenter de stocker l'argent presque gratuit dont elles peuvent disposer.

Q. Mais quelle logique y a-t-il derrière tout cela ?

Pour moi, la seule logique est une logique idéologique : pour le 'système' il fallait, et il faut encore, tenter de sauver l'euro à tout prix, au sens propre comme figuré.

C'est ainsi qu'entre novembre 2011 et février 2012, la BCE a effectivement injecté de la monnaie "centrale", du "vrai" euro – en bafouant d'ailleurs quelque peu les traités européens.

Cette injection de monnaie centrale – se traduisant pour la France par une croissance de sa base monétaire de 35.4 % entre décembre 2011 et décembre 2012 (représentant ainsi en une seule année, plus des $\frac{3}{4}$ de l'augmentation de monnaie centrale de la période 2009-2013) – a été destinée à rassurer les marchés (et les agences de notation, qui n'avaient absolument pas vu venir la crise dite des "subprimes" en 2007-2008), et à tenter de "sauver les banques". Cette injection fort peu orthodoxe n'a évidemment pas amélioré la situation économique de la zone Euro, et encore moins celle de la France.

Mais si l'on considère qu'il fallait empêcher la zone Euro d'éclater, en la maintenant sous oxygène encore quelque temps, cette manœuvre peut être considérée comme un succès, du point de vue banc-financier, sans doute le seul à préoccuper l'ancien banquier de la Goldman Sachs que Mario Draghi était avant de diriger la BCE.

Notons d'ailleurs que, pour cette création monétaire de monnaie centrale, la BCE n'a nullement eu besoin d'avoir recours à la « planche à billets », puisque l'essentiel des deux injections monétaires ainsi décidées s'est réduit à un simple jeu d'écriture.

Monnaie bancaire et monnaie centrale : changeons la règle du jeu.

Si je comprends bien, ce n'est pas une utilisation intempestive de la planche à billets qui serait responsable de la situation actuelle. Mais que faudrait-il faire, d'après vous ?

C'est une simple question de vases communicants. Pour une quantité donnée d'argent, disons 1 500 milliards d'euros, que cet argent soit réparti en 100 milliards d'euros en billets, et 1 400 milliards d'euros en écritures comptables privées, ou 100 milliards de billets, et 1 400 milliards d'euros en écritures comptables publiques ne change strictement rien. Il n'y a ni création monétaire – potentiellement inflationniste – ni diminution monétaire – potentiellement déflationniste.

Ce qu'il faudrait faire, ce serait retirer aux banques de "dépôts" – très mal nommées – le pouvoir qu'elles se sont octroyées, à l'insu du grand public, celui de créer des euros en prêtant à d'autres clients, (dont des spéculateurs), les encaisses (revenus du travail) qui lui furent confiées en garde dans leurs coffres : du pur Madoff, en fait. Mais si Madoff est en prison, au "trou", c'est sur le contribuable français que l'on compte pour combler les trous financiers.

En fait, vous voulez nationaliser la monnaie, "déprivatiser" son émission, sa création ?

On peut dire cela, effectivement. D'ailleurs, si l'on veut garantir l'épargne et les dépôts de nos concitoyens, mettre tous ces dépôts dans les caisses – c'est-à-dire dans les livres de compte – de la banque centrale, donc de la Banque de France dans notre cas – semble nettement plus sûr que de les conserver à la BNP ou à la société Générale. Je ne pense pas que nos concitoyens verraient cela d'un mauvais œil.

C'est un peu *comme si chacun de nos concitoyens transférait la totalité de ses comptes à vue* à la Banque de France. Les banques d'affaires, ou de financements, seraient, elles, complètement dissociées de ces banques de dépôts, (re-)devenues banques de stockage, ou **entrepôts de monnaie**, de simples auxiliaires "comptables" de la puissance monétaire publique.

Effectivement. Mais peut-on faire cela, avec la menace qui pèse sur nos têtes, celle de la "dégradation" de nos dettes publiques ?

Je crois que cela ne dépend que d'une volonté politique suffisamment affirmée. Les "marchés" ont-ils le pouvoir d'empêcher que la Banque de France exige que les dépôts de nos concitoyens soient "rangés", au moins par un jeu d'écriture, dans ses "coffres" ? Cela peut se discuter.

Mais les traités européens le permettent-ils ?

Apparemment, de plus en plus de "personnalités" veulent changer ces traités, afin de permettre un plus grand assujettissement de la France à une tutelle supra-nationale. Pourquoi serait-il interdit de modifier dans l'autre sens ces traités pour recouvrer, au contraire, plus d'indépendance, surtout quand cette indépendance va dans le sens d'une amélioration de la situation économique et sociale de nos concitoyens ?

La crise de l'Euro pour les nuls

Une monnaie unique, imposée à des pays trop divers, cela ne peut marcher.

Q. Une monnaie 'unique', l'Euro, ce n'est pas si mal, pourquoi l'abandonner ?

Toute monnaie, par définition même, se veut "unique" dans une zone donnée : le dollar US pour les USA, le dollar canadien pour le Canada, le yen pour le Japon, sont des monnaies uniques pour la zone ou le pays considéré. Le **problème porte plus sur la zone elle-même** que sur l'unicité de la monnaie.

Q. Que voulez-vous dire ?

Il n'existe pas une monnaie "unique" pour la terre entière, même si le dollar a longtemps joué le rôle de monnaie dominante, et le joue encore. Et il est peu vraisemblable qu'à l'horizon d'une ou plusieurs générations on puisse avoir une **même monnaie** - autre dénomination d'une monnaie unique - pour notre planète.

Q. Si nous revenions à l'Europe. Une même monnaie en Europe, cela sonne bien, du moins beaucoup le pensent...

Attention, ne confondons pas : l'euro, ce n'est pas l'Europe. L'Europe peut exister, a existé, et existera sans doute sans une monnaie unique, surtout lorsque celle-ci a été plus ou moins imposée, sinon complètement par idéologie, du moins avec un certain nombre d'arrière-pensées ne respectant pas nécessairement le bien commun et l'intérêt général.

Mais revenons à la zone Euro, dont la construction, présentée parfois comme technique, est éminemment politique, puisque ses initiateurs avaient la vision d'une Europe super-fédérale

ouverte à tous les vents de la mondialisation, dans laquelle les différentes nations disparaîtraient, voire seraient broyées, dans ce super-État.

Et vous rejetez cette vision fédéraliste ?

Ce qu'il faut rejeter, en premier lieu, c'est le manque de transparence dans cette tentative de mettre les peuples européens devant le fait accompli, sous prétexte qu'il faut gérer dans l'urgence une succession de crises, dont bon nombre ont d'ailleurs été causées par le super-pouvoir des banques, et le manque de souveraineté monétaire des pays de cette union.

Bâtir une union monétaire sur des pays trop différents, sur le plan culturel, social, économique, voire politique est un rêve fou, qui s'est transformé en cauchemar pour la plupart des habitants de la zone Euro. Certains ont pu croire de bonne foi que cela pouvait marcher, mais les faits sont là : cela a échoué, et a déjà coûté à la France - et donc à nos compatriotes - des centaines de milliards d'euros, sans compter les différentes mesures d'austérité qui ont été prises pour tenter de lutter contre les conséquences directes d'une « monnaie unique » inadaptée.

Q. Que faudrait-il faire alors ?

Être pragmatique, et comprendre pourquoi l'instauration de l'euro n'a pas marché, et repartir sur d'autres bases, comme la renaissance de monnaies nationales...

Q. Très bien. Mais, avant de voir ces nouvelles bases, pourquoi, d'après vous, l'Euro n'a pas fonctionné ?

Les raisons en sont extrêmement simples, c'est du simple bon sens, seul l'aveuglement de nos élites et la pensée quasiment unique qu'elles s'efforcent de véhiculer ont tenté de camoufler plus ou moins bien ces raisons.

Les raisons objectives de l'échec de l'euro.

Pour l'expliquer, je vais reprendre en l'approfondissant une comparaison que j'ai déjà utilisée plus haut, en comparant la zone Euro à une copropriété.

Le lecteur intéressé pourra, s'il le souhaite, avoir recours à des explications plus sophistiquées, telles qu'elles sont contenues, par exemple, dans l'excellent petit ouvrage du Professeur Vesperini, plutôt rangé à droite, ou encore de Jacques Sapir, classé à gauche.

Prenons ainsi la situation fin 2001 : onze pays (plus la Grèce arrivée en dernier) vont constituer la zone Euro en 2002 : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal plus la Grèce. Cette "Eurozone" comporte maintenant, depuis janvier 2014, 18 pays, mais nous allons rester sur les 12 premiers « copropriétaires ».

Imaginons donc une copropriété, composée de 12 maisons de taille différente, de standing différent, d'habitants - propriétaires ou locataires - différents, d'ensoleillement différent.

Le *syndic unique, tricéphale*, c'est la BCE, la Commission de Bruxelles, et, dans certains cas, le FMI. Bien entendu, le propriétaire le plus riche - il possède près de 30 % de la copropriété - est le plus puissant, c'est l'Allemagne. Assez loin derrière, c'est la France, avec environ 21 % de la copropriété.

Q. D'où viennent ces chiffres ?

Ils correspondent plus ou moins à l'importance respective des économies, telles qu'elles peuvent être mesurées par leur PIB respectif (la production de chaque pays) et par le

pourcentage de capitaux mis par chacun des douze dans la Banque Centrale Européenne. Disons que c'est un ordre de grandeur relativement réaliste.

Q. Et comment intervient cette monnaie unique dans ce contexte ?

Là encore, c'est très simple. Les prix au m2, qui étaient initialement estimés en monnaie nationale, ont été convertis dans un étalon commun, l'Euro.

Q. Pourquoi pas. Cela permet de comparer facilement les prix.

Vous avez raison. Cet étalonnage aurait pu - et avait été d'ailleurs - fait en utilisant simplement une « monnaie commune », l'Ecu, mort en 1999 quand cet Ecu a été remplacé par l'Euro, d'abord dans les transactions internationales puis, début 2002, dans les transactions courantes, avec l'apparition des pièces et billets.

Mais l'essentiel n'est pas là.

Si nous reprenons l'image de la copropriété, et en supposant que les prix initiaux au m2 aient été bien calculés (alors que l'on sait maintenant que certains pays, comme la Grèce, ont "trafiqué" leurs comptes...).

Q. 'Aidés' en cela par une banque comme la Goldman Sachs, dont l'un des représentants dirige la BCE, en tant que gouverneur nommé pour 8 ans ...

Effectivement. Mais en dehors même de ces comptes truqués, c'est la suite qui importe. Le fait d'avoir instauré l'euro en tant que seule monnaie implique que le prix au m2 évolue de la même façon dans chacune de ces 12 propriétés (17 en septembre 2013, 18 en 2014). Dit autrement, si le prix de la propriété allemande représentait 30 % de l'ensemble, une monnaie unique exige que ce soit encore le cas onze ans après.

Et ce, quelque soient les efforts réalisés, ou non réalisés, par chaque propriétaire pour embellir ou rénover ses propres biens.

Q. Et quels que soient aussi les locataires éventuels et le prix d'hébergement qui leur est consenti...

C'est évidemment cela le problème. **La valeur de chaque copropriété va évoluer**, a évolué, et ce n'est pas en le niant que l'on va gérer le problème, ou en criant « convergence, convergence ».

Les économies des pays de l'Eurozone ont divergé, au lieu de converger.

Certains copropriétaires consciencieux - ou chanceux - vont améliorer la valeur de son patrimoine, d'autres vont le laisser à l'abandon, alors que *le syndic tricéphale* - la troïka - va continuer à considérer que le prix décidé initialement doit rester le même, à l'inflation près, inflation considérée elle aussi comme identique pour chaque propriété, chaque pays.

Q. Je pense avoir compris l'image de la copropriété. Mais si nous revenions à la situation réelle de la zone Euro...

Certes, comparaison n'est pas raison. Mais la métaphore de la copropriété a l'avantage de montrer que si des pays, initialement différents, ne « marchent pas au même pas », l'instauration d'une monnaie unique ne peut que se transformer en carcan insupportable. Et les chiffres le prouvent.

Q. Lesquels ?

Deux chiffres sont particulièrement éclairants, celui du solde commercial et celui de la croissance du PIB, corrélée avec son taux de chômage. Tout d'abord, le chiffre des échanges

intra-zone Euro. La plupart des pays de cette Eurozone ont des échanges déficitaires, non seulement avec d'autres pays de la zone, mais aussi avec l'extérieur.

Ainsi la France, dont le solde commercial avait toujours été positif pendant la décennie précédant l'instauration de l'euro, a vu ce solde devenir négatif après 2004 pour atteindre un déficit qui a culminé à plus de 70 milliards dix ans après l'instauration de l'euro. Son chômage, par ailleurs, a littéralement explosé, pour atteindre officiellement près de 11 % mi 2014, et sans doute beaucoup plus si on prend en compte les emplois à temps partiel et les emplois aidés.

Q. L'Allemagne, qui est pourtant dans la zone Euro, a vu ses excédents atteindre près de 170 milliards en 2012 (et 200 milliards en 2013)

Effectivement, l'instauration de la zone Euro a profité à l'Allemagne, au détriment de ses voisins. Pour l'Allemagne, un euro cher est plutôt une bénédiction, alors que c'est une malédiction pour la majorité de ses voisins.

Les déficits accumulés à son égard par ses voisins risquent cependant de lui coûter cher un jour...

Q. Pourquoi cela ?

Une entreprise ne peut être prospère si ses clients s'appauvrissent continuellement et si les crédits qu'elle leur consent s'accumulent de plus en plus. Même si un pays n'est pas une entreprise, les dettes accumulées des pays importateurs vis-à-vis des pays exportateurs nets finiront par être **insupportables**, à la fois pour les créanciers et les débiteurs, pour des raisons différentes.

Euro 'fort' ou euro 'cher'.

Q. On dit pourtant que l'Euro est une monnaie "forte", sa valeur contre dollar, initialement de 1.17, fluctue actuellement largement au-dessus de 1.34 dollar (1.36 le 10 juillet 2014)

Oui, après être tombé il y a quelques années en dessous de 0,9 dollar. Mais *un euro "cher"* n'est pas nécessairement *un euro "fort"*. L'euro serait « fort » si le pouvoir d'achat des habitants de la zone Euro avait beaucoup progressé. Ce n'est absolument pas le cas, puisque **le pouvoir d'achat "interne" des Français a décliné les 6 dernières années**. On peut certes acheter plus de dollars actuellement avec un euro "fort" qu'avec un euro "faible", mais cela a peu de répercussions positives sur le panier de la ménagère française. Un euro dit '**fort**', alors qu'il n'est que '**cher**', rend **plus difficile les exportations, et plus facile les importations**, quand les prix des biens et services correspondant sont très sensibles aux prix.

Q. Mais quelles sont les raisons de cet euro "cher", ou "fort" ?

J'en vois principalement deux, la politique monétaire de certains pays ou zones monétaires, et la puissance économique de l'Allemagne, dont son propriétaire continue à améliorer sa compétitivité par rapport aux autres copropriétaires.

La valeur d'une monnaie étant relative, si la réserve fédérale des USA émet proportionnellement plus de monnaie que la BCE - qui ne s'en prive pourtant pas - la valeur du dollar va baisser contre l'euro, même chose si le Japon en fait autant : c'est que l'on appelle une *politique monétaire accommodante, ou non conventionnelle*, appelée aussi *Q.E. (Quantitative Easing)*. La Chine, elle, modifie arbitrairement et artificiellement la valeur de sa monnaie - plus ou moins inconvertible - pour pouvoir exporter plus facilement.

Cet euro "cher" ne gêne pas l'Allemagne, bien au contraire, qui utilise ses "satellites" de l'Europe de l'Est pour pouvoir assembler à moindre coûts des biens marqués « made in Germany » : qualité et organisation *allemandes*, coûts *bulgares*... Ceci, joint à une demande

intérieure assez faible, fait que les exportations allemandes n'ont jamais été aussi florissantes, et permet aux échanges entre l'Eurozone, dominée par l'Allemagne, et le reste du monde d'être équilibrés, même avec un euro cher, ou "fort".

Q. Et cela va encore durer longtemps ?

L'avenir nous dira si cette Eurozone, improbable et complètement instable, implosera ou explosera, ou sera maintenue sous perfusion quelques années encore à la fois par les méthodes "non conventionnelles" (et fort douteuses même eu égard aux traités européens actuels) de la BCE. En cas d'implosion ou d'explosion, peut-être faudra-t-il attendre que certains copropriétaires ruinés soient expulsés, ou que le plus puissant de ces copropriétaires vide ses collègues malheureux de leur force vitale, comme l'appel d'air fait actuellement par nombre d'entreprises allemandes en direction de jeunes diplômés espagnols semble l'indiquer.

Face aux pompes aspirantes d'une *immigration sociale non choisie*, l'Allemagne semble utiliser les pompes aspirantes économiques d'une *immigration choisie*. On peut donc comprendre que la copropriété allemande soit prospère et qu'elle n'ait pas spécialement envie de participer aux dépenses de ses collègues, plus malchanceux, plus accueillants ou moins regardants.

Marion Draghi, 'sauveur' de l'euro ...

Une monnaie mal utilisée, ou émise pour de mauvaises raisons, par des banques commerciales au mieux myopes, au pire aveugles, n'aide nullement l'économie réelle. Certains pourraient en conclure que si la Banque Centrale Européenne prenait le relais des banques de second rang comme la BNP, la Société Générale, la DeutscheBank ou cette 'malheureuse' banque portugaise Espirito Santo.

Suffit-il de créer de la monnaie et de prêter aux Etats pour que tout aille bien en Europe ?

Q. Vous y croyez, vous : battons monnaie pour que l'Europe, voire le monde, soit sauvé ?

Nos 'experts' accueillis par France 2, suite au film sur l'Euro programmé le 22 mai 2014 sur cette même chaîne, l'ont en tout cas déclaré : à l'exception notable d'un seul invité, le banquier Philippe Villin, qui, quoique très libéral, a dit tout le mal qu'il pensait à la fois de l'Euro, de la BCE et de la construction européenne actuelle.

Mais pour répondre à votre question, il me faut quand même insister sur deux faits.

Q. Lesquels ?

Tout d'abord le président de la BCE est allé **bien au-delà de sa mission**, et bien au-delà de ce que permettent les traités européens, jugés pourtant 'sacrés' par nos experts européistes de l'UMP et du PS. Il est vrai que puisqu'il est nommé pour 8 ans, jusqu'en 2019, il peut faire à peu près ce qu'il veut.

Il a - directement ou non, cela se discute - racheté sans vergogne un montant énorme de dettes publiques, donc en 'prêtant' indirectement aux Etats, ce qui est formellement interdit par les traités de Maastricht et de Lisbonne, sans même parler de la tristement fameuse loi française de janvier 1973.

Il est même allé plus loin, en déclarant, à l'été 2012, qu'il ferait « **tout pour défendre l'Euro** » - 'tout' voulant sans doute dire qu'il piétinerait éventuellement à la fois l'esprit des traités

européens et les propres statuts de la Banque Centrale Européenne pour arriver à cet objectif : « **sauver la monnaie unique** ».

Q. En tant que simple gestionnaire, non élu, peut-il vraiment faire cela ?

D'un point de vue légal, sûrement pas. Il n'a aucune légitimité pour le faire. Mais comme la plupart des « eurolâtres » pensent eux aussi qu'il faut tout faire pour « sauver l'euro », quitte à s'asseoir sur les quelques bribes de souveraineté qui restent encore aux états de la zone Euro, M. Draghi doit penser qu'il aurait tort de s'en priver, et ce, d'autant plus que Madame Merkel a décidé de laisser faire.

Q. Je croyais qu'Angela Merkel se voulait garante de l'orthodoxie financière et monétaire, et que les allemands avaient une peur panique de l'inflation d'origine monétaire.

C'est vrai, mais comme l'a fort bien dit Philippe Villin, la seule autre façon de sauver, provisoirement au moins, la zone Euro serait que l'Allemagne accepte, pendant plusieurs années, **d'accorder gracieusement** aux pays en difficulté- principalement le Portugal, l'Espagne et la France - l'équivalent **de 8 à 10% de son PIB**, soit plus encore que le montant de son solde commercial. C'est aussi ce qu'a affirmé l'économiste Jacques Sapir – peu suspect de dérive libérale - c'est aussi ce que nous- même disons depuis longtemps.

Par ailleurs, pour le moment du moins, cette injection, au moins potentielle, de monnaie supplémentaire, n'a conduit à aucune poussée inflationniste, bien au contraire. Certains « débatteurs » ont même laissé entendre que Mario Draghi pourrait aller jusqu'à « créer » de sa seule autorité jusqu'à 5000 milliards d'euros (soit deux fois et demie les dettes publiques françaises)

Q. On dit pourtant que trop de « planche à billets » conduit nécessairement à l'inflation ...

J'ai déjà esquissé précédemment une réponse à cette objection, mais je vais tenter de préciser ma réponse, en m'appuyant là encore sur les données chiffrées des 12 dernières années. Celles-ci montrent qu'une création monétaire, pourtant non négligeable, ne s'est pas accompagnée, au moins officiellement, d'une inflation de même niveau. La relation entre création monétaire et inflation n'est pas absolue, tout dépend du contexte, et il ne faut donc pas en faire une loi économique. Une hausse des prix peut d'ailleurs avoir bien d'autres causes qu'une émission monétaire intempestive.

Tant que l'argent 'central' – en quasi-totalité 'scriptural' ou 'électronique', la locution « planche à billets » étant donc particulièrement erronée - reste majoritairement dans le circuit bancaire, aucun risque. La seule véritable inflation que l'on constate, c'est dans la hausse des actions, des actifs financiers. En fait l'argent ainsi créé ne va pas dans l'économie réelle, mais dans l'économie financière.

Les financiers et les « gros rentiers » s'enrichissent, ainsi que les actionnaires, **les ménages et les entreprises, eux, s'appauvrissent.**

Voilà ce que nous coûte le « sauvetage à tout prix de l'Euro », en dehors d'une perte de souveraineté de plus en plus flagrante. *Dormez tranquilles, braves gens, Mario Draghi veille.*

Méfions-nous cependant. Si, d'aventure, cette monnaie surabondante allait pour une bonne part dans les circuits économiques traditionnels, une hyperinflation pourrait se produire. Mais, pour le moment, nous n'en sommes pas là, d'autant plus que les capacités de production inutilisées sont telles que l'on pourrait facilement absorber une demande solvable de plusieurs

pourcent, voire d'une dizaine de pourcents, avant que la machine ne se bloque, et que l'inflation 'monétaire' ne survienne réellement.

Euro trop cher, euro trop fort... De quoi parle t-on vraiment ?

L'opacité (voulue ?) des questions monétaires.

Préambule : à l'occasion d'un débat avec des militants et sympathisants du FN - débat organisé par le secrétaire départemental de la Haute Garonne dans le cadre de la récente campagne européenne - de nombreuses questions ont été posées au sujet de l'Euro et du rôle d'une monnaie, unique, commune ou nationale. Un certain nombre de réponses ont déjà été abordées précédemment. Nous nous contenterons ici d'apporter, si nécessaire, des précisions, en fonction des dernières statistiques connues à ce jour, en renvoyant le lecteur intéressé à nos précédents développements.

Q. On parle parfois d'un Euro trop cher, ou trop fort. 'Trop' par rapport à quoi ?

Ce 'trop', effectivement, est un terme relatif. Comme nous l'avons vu précédemment, il n'y a pas de véritable « étalon de mesure monétaire », comme cela peut exister en sciences physiques. En économie, aucune mesure n'est absolue.

Q. Si je comprends bien, on ne sait même pas définir un euro.

Effectivement, la définition 'absolue' d'un euro n'existe pas. Cela ne signifie pas, évidemment qu'un euro n'a pas de 'valeur', mais cette valeur est relative et, de plus, variable dans le temps, que la « valeur absolue », contrairement aux sciences physiques ou mathématiques, n'existe pas en économie.

Sylvio Gessel, le père de la « monnaie fondante » va même jusqu'à écrire, dans « *l'ordre économique naturel* » que « **la valeur (absolue) est pure chimère** ». Il est vrai qu'il raille aussi la théorie de la valeur de Marx ainsi que celle de Ricardo. Et il était non moins 'chimérique' de croire que 35 dollars représentaient, en 1971, une once d'or, même avant que Richard Nixon déclare au monde entier que ce n'était pas vrai.

Je vais quand même essayer de préciser cette quasi-chimère, autrement que par une simple référence circulaire, ou tautologie, du genre « **un euro est ce qui permet d'acheter ce qui coûte un euro** » par exemple un peu plus qu'une bonne baguette 'artisanale', en avril 2014, en France. Je suis bien conscient que cette première définition, ou approche, est un peu courte, un peu comme si je me contentais de dire que la tuberculose est la maladie des tuberculeux.

Q. Mais c'est un début, puisque cela permet éventuellement de définir la tuberculose par un certain nombre de symptômes.

Effectivement. Mais revenons au domaine monétaire. L'important est de relier cet 'euro' à ce qu'il permet d'acheter, en ne nous limitant pas à une baguette de pain, ou à un sac de bonbons, ou à telle ou telle emplette particulière. Si nous voulons avoir une approche concrète de la valeur d'une monnaie, le mieux est d'élargir notre « étalon monétaire », l'euro, à un panier de marchandises, voire de biens et services.

Ainsi, si on part du fait que le PIB français, en 2011, se montait à 2000 milliards d'euros –en prenant un chiffre arrondi, pour simplifier – on peut dire que **la valeur d'un euro, ou « euro courant » représentait, en 2011, la 1/2 000 milliardième partie de la production totale française**, en y intégrant le solde commercial, négatif, de l'ordre de 70 milliards d'euros.

Dit autrement, 2 000 milliards d'euros auraient permis d'acheter un « gros panier », celui de la production totale de l'année 2012.

Q. Vous avez parlé d'un euro 'courant'. Qu'est-ce que cela signifie ?

Si les prix de chaque bien ou service étaient restés stables entre 2011 et 2012, on pourrait déduire de l'évolution chiffrée du PIB que la France avait produit davantage.

Dans ce cas, avec un PIB 2011 de 2001,4 milliards d'euros, un PIB 2012 de 2032,3 milliards et un PIB 2013 de 2059,9 milliards, une simple règle de trois aurait permis d'affirmer qu'il y avait eu une croissance de 1.51 % entre 2011 et 2012, et une croissance de 1.36 % entre 2012 et 2013.

Malheureusement, ce n'est pas le cas. **Cette croissance apparente, ou 'nominale' n'est pas réelle**, car ces chiffres ne tiennent pas compte de la hausse des prix, appelée couramment « inflation ».

Q. Si je comprends bien, l'euro 'courant' ne tient pas compte de la hausse des prix ?

Effectivement, si l'on voulait tenir compte de la hausse des prix, il faudrait parler « d'euro constant », c'est-à-dire à tenir compte de l'inflation dans notre « pseudo étalon monétaire », l'euro.

Q. Cet « euro constant » serait alors plus proche de ce que l'on pourrait demander à un pseudo étalon monétaire que si l'on utilisait un « euro courant »...

Tout à fait. Cela montre aussi que la 'valeur' de l'euro – et c'est vrai de toute monnaie - n'est pas absolue, même si pour un pays, ou une région donnée, ses fluctuations peuvent être relativement faibles au cours d'une période de temps relativement courte. Ce n'est que dans un système statique, où rien ne bougerait, ni la démographie, ni les conditions de la production, ni les besoins, ni les conditions de la demande, que notre étalon ne bougerait pas : aurait-il alors encore lieu d'être ?

La variabilité de l'euro au cours du temps, une mesure de l'inflation.

Q. Ainsi l'euro 2012 vaudrait moins, ou aurait moins de valeur, qu'un euro 2011.

Oui, il faudrait enlever, d'après l'INSEE, environ 1.5 % à l'euro 2012 pour le comparer à l'euro 2011, et l'on retrouverait ainsi que la croissance réelle a été à peu près nulle entre 2011 et 2012, et donc que le pouvoir d'achat du « français moyen » a diminué de 0.4 %, puisque la population française a augmenté d'environ 0.4 %. Notons d'ailleurs que cet « effet population » est trop souvent oublié, volontairement ou non.

Q. Effectivement, si la taille du « gâteau » est stable, et s'il y a davantage de convives...

Il faut cependant remarquer que nous parlons ici d'un pouvoir d'achat moyen. Il est possible que certaines catégories de français aient vu leur pouvoir d'achat augmenter, mais ce n'est évidemment pas le cas général. Le dernier rapport de l'INSEE, paru le 2 juillet 2014, montre que si la France a un taux de pauvreté assez bas comparé aux autres pays de l'Union européenne, taux assez proche de celui des pays scandinaves ou des Pays-Bas, ce taux croît plus vite que dans les autres pays de l'Union Européenne, excepté l'Espagne. Par ailleurs les inégalités entre 'riches' et 'pauvres' augmentent elles aussi, avec une disparition de plus en plus perceptible de la classe moyenne.

Q. Vous avez parlé du pouvoir d'achat de l'euro pour la France, ou pour le marché français. Mais vis-à-vis de l'extérieur, la valeur de l'euro peut aussi changer, non ?

Effectivement. La notion d'un « euro constant » est essentiellement calculée vis-à-vis d'un pouvoir d'achat, afin de pouvoir comparer l'évolution de ce pouvoir d'achat d'une période à une autre. Mais on peut aussi s'interroger sur l'évolution du pouvoir d'achat 'français' par rapport à l'évolution du pouvoir d'achat 'étranger'.

Si l'euro augmente de valeur par rapport aux monnaies étrangères, le dollar, la livre anglaise, le yen japonais, le yuan chinois, le « pouvoir d'achat » de l'euro vis-à-vis des marchandises fabriquées dans l'un de ces quatre pays va augmenter.

Cela étant, si l'euro augmente 'trop' de valeur, les exportations seront rendues plus difficiles, puisque leur prix unitaire va augmenter (nos exportations étant les importations d'un autre pays) alors que les importations, elles, auront tendance à augmenter (puisque leur prix unitaire, lui, va diminuer, du point de vue de l'ensemble des habitants de l'Eurozone).

D'où cette notion d'un **euro « trop cher »**, au moins pour certains des 18 pays de la zone euro, ce qui est le cas de la France avec ses 65 milliards de déficit commercial. Mais pas pour l'Allemagne, et ses 200 milliards d'excédents.

De façon plus générale, il faut donc toujours relativiser la valeur d'une monnaie, qui n'est qu'une construction économique, voire politique.

La valeur d'une monnaie repose sur la confiance en un contexte économique particulier.

Q. Ce qui montre aussi qu'élever une monnaie au niveau d'un dogme n'a aucun sens.

Vous avez raison. Et imaginer que l'instauration d'une « monnaie unique » allait conduire automatiquement les différents pays à une convergence économique était à la fois stupide et malhonnête, ou les deux. La seule « convergence » que cela a favorisé, c'était peut-être l'objectif caché d'une telle manœuvre, c'était une convergence financière, les flux de capitaux n'ayant évidemment aucune nationalité.

Q. Un étalon monétaire, dites-vous, ne peut être aussi précis qu'un étalon de longueur, de temps ou de température. J'ai compris que ce n'était pas possible pour l'euro, mais pourquoi, alors, ne pas revenir à ce qui existait il y a des années, je veux parler de l'étalon-or ?

À mon tour de vous poser une question. Pourquoi pensez-vous qu'une référence à une marchandise donnée, même si c'est une marchandise 'précieuse', serait plus stable que la référence à toute autre marchandise, ou à un panier de marchandises ?

Q. Un gramme d'or, on sait ce que c'est. Le dollar a bien longtemps été relié à un poids d'or, non ?

Un gramme, c'est un gramme, certes. Mais pourquoi un gramme de quelque chose de précis, par exemple un gramme d'or, aurait-elle une valeur immuable, au sens où ce gramme pourrait permettre d'acheter toujours la même chose.

Certes, dans les accords de Bretton Woods, contrairement d'ailleurs aux souhaits de Keynes, il a été décidé, ou imposé, que la monnaie de référence serait le dollar, indexé de façon prétendument fixe à l'or, une once d'or valant 35 dollars. Cette fiction a explosé en 1971, après 25 ans de bons et loyaux services, au moins pour les USA.

Mais cela ne pouvait évidemment pas durer, et sans la puissance financière, et militaire, des USA cette fiction n'aurait sans doute tenu que quelques années.

Q. Pourquoi ?

Une monnaie, quelle qu'elle soit, doit correspondre à une réalité économique, pas à une fiction. La fiction d'un étalon-or est aussi nuisible que celle de l'euro, étalon monétaire qui devait conduire, d'après ses promoteurs, à la prospérité de la zone Euro, voire même à celle du monde entier.

Lorsqu'une monnaie, quelle qu'elle soit, ne correspond plus à la confiance que l'on peut avoir envers la banque centrale de la puissance économique concernée, elle perd de plus en plus de sa valeur, et elle ne joue donc plus son rôle d'étalon, même d'un étalon approché, ou de pseudo étalon.

Pour en revenir à l'étalon-or, même si un gramme d'or pèsera toujours un gramme, la valeur de l'or, en tant que **marchandise, n'a aucune raison d'avoir une valeur constante** par rapport à d'autres biens ou services dont les conditions de production peuvent évoluer, en fonction éventuelle des progrès technologiques ou de la raréfaction de telle ou telle matière première.

Q. La recherche d'un 'vrai' étalon monétaire n'aurait donc pas de sens ?

Oui et non. Pour nos échanges économiques, à la fois internes et externes, nous avons besoin de pouvoir tabler sur une **monnaie aussi stable que possible**, sur une unité de compte qui ne soit pas trop 'élastique'. Pour cela cette monnaie doit correspondre au plus près aux conditions économiques du moment.

Q. Et ce n'est pas le cas de l'euro ?

Cela aurait pu être le cas si les onze pays - ou plutôt douze, avec l'invité de dernière minute qu'a constitué la Grèce - constituant l'eurozone initiale, puis les 6 autres pays qui l'ont successivement rejoint, avaient eu une croissance identique, ou si leurs économies avaient fini par converger vers une économie qui aurait pu être considérée comme un modèle réduit de l'économie européenne en général. Mais, comme nous l'avons déjà énoncé précédemment, la zone économique formé par l'Eurozone n'est ni homogène, ni en voie de l'être, bien au contraire, et leurs possibilités de croissance sont trop différentes. Si nous reprenons l'image d'une copropriété, c'est une copropriété qui se lézarde de plus en plus, chacun de ses copropriétaires ou chacune de ses maisons étant trop différent les uns ou les unes des autres.

Une monnaie commune plutôt qu'une monnaie unique.

Au lieu d'instaurer l'euro avant la recherche d'une convergence économique des différents états de la « copropriété Euro », il aurait fallu faire l'inverse.

Q. Décréter une fixité monétaire avant une convergence économique était donc une erreur ?

Effectivement, on peut dire cela. Il aurait fallu d'abord vérifier que les conditions d'une réelle stabilité monétaire étaient réunies à l'intérieur de la zone Euro, à savoir qu'il aurait fallu s'assurer qu'un « euro allemand » non seulement devait avoir initialement, mais aussi pouvait continuer par la suite à avoir, le même poids qu'un euro français ou qu'un euro espagnol, ainsi que celui d'un euro grec, et ce n'est manifestement pas le cas.

Q. Pourtant, c'est bien le même billet, on peut bien acheter la même chose en eurozone avec un billet de 5, de 10 ou de 50 euros ?

Ce serait vrai si les taux d'intérêts étaient les mêmes, ce serait vrai si les investisseurs étrangers avaient la même « propension » à investir dans chacun des 18 pays de la zone euro, ce serait vrai si le solde commercial était le même en Allemagne ou en France, au Luxembourg ou en Espagne, aux Pays Bas ou en Italie.

C'est bien pour cela que, pour dans le contexte actuel, un étalon monétaire international – au niveau de l'eurozone - est encore moins atteignable qu'un étalon national, étalon qui pourrait, lui, être plus proche de la véritable valeur ou puissance économique d'un pays donné. Comme je l'ai laissé entendre plus tôt, un étalon peut être plus facilement implanté dans une petite ville du Berry, avec sa douceur de vivre, une certaine langueur, mais aussi des conditions assez stables, voire un environnement assez protégé du monde extérieur, que dans une zone économique aussi hétérogène que la zone euro actuelle. Il est vrai que quand rien ne bouge, le rôle d'un étalon n'est pas très utile.

Il n'empêche. Dans le monde réel, ouvert à tous vents, tout étalon, ou pseudo-étalon, devrait correspondre à une proportion relativement fixe – le taux de croissance d'un pays variant peu d'une année sur l'autre – du PIB, comme ce que nous avons dit en comparant la valeur d'un euro et celle du PIB de la France en 2011 ou 2012.

Q. Et pour les échanges internationaux ?

Une « monnaie commune », et non unique, constituée d'une pondération de diverses monnaies nationales, pourrait faire l'affaire, dès lors que les règles d'ajustement, c'est-à-dire les diverses pondérations, ou 'parités', seraient définies à l'avance, en fonction de critères objectifs d'ordre économique et financier.

Bien entendu, cet ajustement devrait faire l'objet d'accords internationaux, de façon périodique, par exemple tous les deux ou trois ans, afin de stabiliser le plus possible la valeur relative de cette « monnaie commune ».

Ce serait, en quelque sorte, un « euro nouveau » à composantes ajustables permettant de tenir compte de l'évolution des différentes monnaies nationales, et donc de l'évolution des économies des pays ayant participé à la construction de cette monnaie commune.

Q. Et quels seraient ces critères d'ajustement automatique ?

Un critère de base me semble indispensable. Il devrait intégrer le solde commercial, interne et externe, des différents pays constituant cette zone monétaire de « monnaie commune ».

Q. D'où encore ici l'esprit de la charte de La Havane des débuts de l'ONU.

Tout à fait. A charge pour un pays trop exportateur de faire en sorte que les pays importateurs nets puissent le « rattraper » - en jouant soit sur sa consommation intérieure, soit en diminuant ses exportations, soit en augmentant ses importations afin que sa propre monnaie nationale n'ait pas à être réévaluée.

Un autre critère éventuel pourrait être la prise en compte des différentiels de taux d'intérêt entre les différents pays de la zone monétaire considérée, sachant que pour une bonne stabilité monétaire, c'est-à-dire pour une modification aussi réduite du poids relatif des différentes monnaies dans la monnaie commune, il serait souhaitable que ces taux d'intérêt soient très semblables.

Ce qui n'est pas le cas, rappelons-le, dans la zone euro actuelle.

Q. Vous avez dit que la valeur d'une monnaie, pour un pays donné, dépendait du taux de hausse des prix, c'est-à-dire du taux d'inflation ?

Effectivement. S'il n'y avait pas d'inflation, la question de l'étalon monétaire se poserait avec moins d'acuité. Toute unité de compte, aussi arbitraire soit-elle, ferait l'affaire. Un euro, ou un franc, ou une peseta, aurait toujours la même valeur moyenne.

Les principales causes de l'inflation

Q. Mais qu'est ce qui cause cette inflation ?

Les causes de l'inflation sont multiples, mais les trois principales sont les suivantes : inflation **monétaire**, inflation **importée**, inflation de **production**. Ce serait donc une erreur de penser que la hausse des prix – appelée le plus souvent 'inflation' – est essentiellement, voire uniquement, d'origine monétaire.

Q. Hum. Cela mérite quelques explications...

L'inflation **monétaire**, c'est lorsque il y a « trop de monnaie » par rapport aux échanges. Ainsi, si la masse monétaire, l'argent disponible pour les échanges, et 'circulant' dans l'économie 'réelle', croît plus vite que les biens et services disponibles, il y aura hausse des prix. On aura mis « trop d'huile » dans les rouages de l'économie.

Q. Et pour les autres inflations ?

L'inflation **importée** peut être liée à une hausse des matières premières venant de l'étranger, par exemple, pour la France, pétrole ou gaz. Plus généralement, une hausse des produits importés peut conduire, s'il n'y a pas de produits 'internes' de substitution, à une hausse des prix.

Enfin, l'inflation de **production** est la plus intéressante, car elle est souvent mal comprise.

Q. C'est-à-dire ?

Si une entreprise donnée travaille à pleine capacité, du moins dans des conditions normales de production, toute production supplémentaire – due à une demande supplémentaire – peut augmenter ses coûts de production unitaires. Dans ce cas, ses rendements sont décroissants, au sens où ses gains unitaires diminuent.

Q. Je ne suis pas sûr de comprendre...

Prenons un exemple. Supposons qu'une entreprise de construction de panneaux solaires travaille à pleine capacité, sans heures supplémentaires, et peut ainsi fabriquer mensuellement 1000 panneaux solaires d'une capacité donnée à un prix de vente unitaire de 1000 euros, avec une marge unitaire de 100 euros.

Supposons maintenant qu'une demande supplémentaire de 100 panneaux parvienne à cette entreprise. Si l'entreprise accepte cette demande, il faudra, au moins à court terme, utiliser des ressources supplémentaires non optimales, par exemple des machines moins performantes, ou faire appel à des travailleurs intérimaires, ou payer des heures supplémentaires. Le prix de revient unitaire sera plus important, et si l'entreprise veut conserver la même marge, elle devra augmenter ses prix.

Dit autrement, une **inflation de production se produit** quand une entreprise, ou un ensemble d'entreprise, est dans une **zone de rendements décroissants**, quand la zone de production optimale a été dépassée, quand ses capacités de production sont pleinement utilisées.

Au contraire, lorsqu'une entreprise ne travaille pas à pleine capacité, ce qui est le cas en France pour la plupart d'entre elles, elle est dans une **zone à rendements croissants**, et toute augmentation de la demande lui permettrait d'améliorer ses marges, et/ou de diminuer ses prix, donc de contribuer à une baisse de l'inflation.

C'est bien pour cela que la dépréciation proposée par le Front National consistant à passer du niveau actuel de l'Euro, qui vaut 1.38 dollar, à un niveau plus bas pour le franc nouveau, à 1.10 dollar (dépréciation de 20 %) ou à 1.20 (dépréciation de 12 %) ne conduirait pas à une inflation du même ordre, puisque l'inflation importée n'aurait un impact que sur 25 % des biens, et serait

assez fortement compensée par une augmentation de la production intérieure dans des zones de rendements constants, permettant aussi une augmentation des exportations.

Les calculs d'économistes indépendants, classés « à gauche » comme J. Sapir ou « venant de la gauche » comme Ph. Murer, vont dans le même sens que les nôtres, à savoir qu'une telle dépréciation conduirait à une inflation inférieure à 3 %, et à une croissance supérieure à 2 %, d'où une résorption non négligeable du chômage, et à une diminution quasiment complète de notre déficit commercial.

L'inflation importée serait ainsi presque complètement contrebalancée par une déflation de production, due à une augmentation de la demande s'adressant à des demandes ayant des excès de capacité de production, c'est-à-dire étant dans une zone de rendements croissants.

Q. Est-ce pour cela que vous considérez que la politique d'offre envisagée dans son « pacte de confiance » par le gouvernement se révélera inefficace, voire contre-productive ?

Tout à fait. Une politique dite d'offre sans mesures associées de relance de la demande est suicidaire. Il est vrai que dans le cadre de l'Europe actuelle, il est presque impossible de procéder autrement.

Un euro trop cher pour nos échanges commerciaux

Q. Pouvons-nous revenir sur la question de l'Euro. Je pense avoir compris qu'il était effectivement trop cher, mais pourquoi alors le garder ?

Effectivement, il commence à être relativement commun de dire que l'Euro est « trop cher », mais même ceux qui disent cela veulent le conserver. C'est aussi un des « éléments de langage » préférés de M. Montebourg, ci-devant ministre du redressement productif et nouvellement nommé ministre de l'Économie – sans les Finances confiées à M. Sapin, l'Énergie, confiée à Mme Royal, ni le Commerce Extérieur confié à M. Fabius.

Q. M. Montebourg s'est effectivement fait une spécialité de dénoncer un « euro trop cher ».

Si M. Mario Draghi, le président de la BCE, le dit aussi, c'est sans doute que cela ne gêne pas les banquiers, centraux ou non, de le dire, et ce d'autant plus qu'ils n'ont nullement l'intention de modifier cet état de fait, même s'ils le pouvaient.

Par ailleurs, si l'Euro est « trop cher » pour la plupart des pays de la zone Euro, ce n'est évidemment pas le cas pour le leader incontestable de la zone Euro, l'Allemagne, pays qui, d'un point de vue économique a tout intérêt à garder un haut niveau de l'euro, tant que ses exportations trouvent preneur à un prix élevé.

Q. Ce qui n'est malheureusement pas le cas pour la France...

Hélas non. Rappelons à ce sujet que lorsqu'un pays a des difficultés à exporter, ces difficultés sont encore plus grandes si sa monnaie, ou la monnaie qu'on lui impose, voit sa parité augmenter vis-à-vis des monnaies des pays auprès desquels elle cherche à commercer.

Par rapport à une situation donnée, un euro « trop cher », ou qui deviendrait « plus cher », **rend de plus en plus difficiles nos exportations**, c'est-à-dire nos ventes à l'étranger, tout en facilitant nos importations, et donc pousse à la hausse notre déficit commercial : déficit qui, dans le cas de la France, n'existait pas avant l'instauration de l'Euro.

Si le niveau de l'Euro – contre les autres monnaies - est « trop élevé » dirait le sieur de la Palice, c'est que **la situation irait mieux si son niveau était plus bas.**

Q. La solution semble donc évidente : il suffit de baisser la parité de l'Euro...

Effectivement. Mais comme la France ne peut le faire directement, l'euro concernant maintenant 18 pays, la seule solution est de recréer une monnaie, qui au lieu d'être appelée « euro faible » serait appelée « franc nouveau », cet "euro faible" pouvant être déprécié, par exemple, de 10 ou 15 % par rapport au niveau actuel de "l'euro cher"...

Q. Pourquoi ne pas le faire ?

Vous n'y songez pas, une telle décision serait stupide, nous affirment – sans aucune argumentation sérieuse - les chantres et les thuriféraires d'un système qui gouverne la France depuis 40 ans, et qui nous a conduit dans la situation calamiteuse dans laquelle nous sommes. Ces mêmes experts nous répètent à satiété par tous les moyens et médias envisageables qu'une sortie de l'Euro est impossible, à la fois techniquement, politiquement, voire moralement et même éthiquement. Il y a une véritable « religion » de l'Euro, qui est devenu un véritable dogme, un tabou absolu.

Difficile de trouver une explication rationnelle à ce refus de pousser la logique anti cherté de l'Euro jusqu'au bout. Serions-nous tous lobotomisés par la pensée unique qu'on nous serine depuis 20 ans - depuis Maastricht, en fait – et qui répète encore et encore : « en dehors de l'Euro, point de salut »

Faudra-t-il que nos compatriotes aient perdu, comme les espagnols, 10 % de leur pouvoir d'achat, 15 % comme les portugais, voire, comme les grecs, 25 %, pour qu'ils se disent majoritairement : **si l'euro est trop cher, recréons une monnaie** plus conforme à notre situation économique.

Il ne suffit pas que de nombreux Prix Nobel nous le disent, il faut encore que nous puissions aller au bout de cette logique, et dire à ceux qui nous ont mis dans cette situation : **non à cet euro trop cher**, qui nous interdit d'espérer équilibrer notre commerce extérieur, et qui réduit à la misère de plus en plus de nos compatriotes. **Oui, il faut sortir de l'Euro** (cher).

Argent public et argent privé : une monnaie irrémédiablement liée aux dettes.

Appauvrir la France pour rembourser ses dettes est suicidaire.

Q. La dette publique de la France est très importante (1935 milliards fin 2013). Lors des débats budgétaires de 2013-2014, certains ont parlé de relancer la croissance, d'autres disent que c'est impossible sans aggraver encore cette dette. Qu'en pensez-vous ?

Le problème de la dette est certes important, mais n'a pas grand-chose à voir avec une croissance éventuelle, même si l'idéologie dominante veut nous faire croire le contraire. La relance de l'économie, qui se traduirait par une croissance du PIB, peut être financée de diverses façons, pas nécessairement en s'endettant.

Q. Hum. Pourriez-vous préciser tout cela ?

La croissance, en supposant qu'elle soit physiquement possible (capacités de production, en hommes, en machines, en matières premières) et intéressante (d'un point de vue des consommateurs et de l'environnement), ne peut pas reposer uniquement sur une épargne préliminaire. Il faut donc un financement supplémentaire, gagé sur des anticipations.

Q. Mais qui va « avancer » ce financement pour accompagner cette croissance ?

En fait, on peut toujours se ramener à deux possibilités, un *financement privé*, et un *financement public*. Le financement privé se fera par *création monétaire* (nous avons supposé ici que l'épargne disponible ne permettait pas de financer toute la croissance envisagée), et cette monnaie nouvellement créée (par les banques de second rang dans le cas d'un financement privé), il faudra bien la rembourser.

Q. Et cela, avec intérêt... Et pour le financement public ?

Dans ce cas-là, il s'agit à la fois d'un choix politique et économique. L'État, ou la banque centrale, pourrait décider de créer l'argent nécessaire, en *nationalisant d'une certaine façon la croissance projetée*, non pas en prêtant cet argent, mais en le donnant, au sens où l'État aurait ainsi créé une monnaie permanente, avec ou sans intérêt, monnaie qu'il ne faudrait donc jamais rembourser, contrairement à une monnaie « secondaire » créée par les banques « classiques », les banques commerciales dites de second rang.

Q. Et en quoi ce procédé de financement par une monnaie permanente serait-il vraiment différent d'un procédé purement privé ?

Le financement privé par une *monnaie « transitoire »* - ce qu'on appelle aussi une monnaie ou un argent dette - conduit inexorablement à une accumulation de dettes. En fait, c'est ce financement privé qui explique le niveau actuel des dettes françaises, qu'elles soient publiques ou privées.

De la nécessité d'un taux d'intérêt 'éthique' et d'une monnaie 'permanente'.

Dès lors qu'une économie est en croissance, vous devez emprunter, et **si le taux d'intérêt est supérieur au taux de croissance, la sphère "réelle" s'appauvrit vis-à-vis de la sphère financière** : ce qui est le cas depuis des décennies en France et plus généralement en Europe. Mais même si le taux d'intérêt était « raisonnable » ou « éthique », c'est-à-dire au même niveau que le taux de croissance, on aurait toujours un problème insoluble...

Q. Lequel ?

Une monnaie « provisoire », par définition, est une monnaie que vous devez détruire. Elle est créée au moment de l'emprunt, elle est *détruite au moment de son remboursement*, et ces phases d'emprunt et de remboursement ne coïncident pas nécessairement avec les phases économiques. De nombreux économistes, depuis la grande crise de 1929 ont fait ce même constat, dont Irving Fisher, J.M. Keynes et M. Allais : les banques prêtent trop au moment des phases de croissance, et ne prêtent pas assez (ou demandent trop de remboursements) au moment des phases de ralentissement.

Q. Si je comprends bien, la monnaie « provisoire », la monnaie bancaire, est telle que non seulement elle est, par construction, en croissance perpétuelle – et les dettes avec elle – mais sa croissance est erratique et non optimale... Mais peut-on faire autrement ?

Certains économistes, du courant dit monétariste, ont émis l'hypothèse qu'il suffirait de réguler l'émission monétaire effectuée par les banques de second rang en fonction de la conjoncture économique pour régler la question des crises économiques.

Mais je pense qu'ils se trompent de cible : ce n'est pas par la monnaie bancaire, provisoire, que l'on peut traiter cette question, mais bien en utilisant une monnaie permanente, injectée directement par l'État, censé représenter l'intérêt commun. Ainsi, si l'on estime qu'il faudrait 50 milliards d'investissements productifs, publics ou privés, au cours d'une certaine période, la

Banque Centrale, sur instruction de l'État, et sous contrôle de la représentation nationale, émettrait 50 milliards, en tant que dette - et monnaie - permanente. Ce serait la contribution de l'État à des travaux censés correspondre au *bien commun*.

D'une certaine façon, ce serait des investissements nationalisés, ou nationaux ?

Oui, on peut dire cela. Cela signifie, d'ailleurs, que les véritables propriétaires de ces investissements seraient les représentants du peuple, de la nation. Les industriels ou les administrations qui auraient procédé à ces investissements, jugés nécessaires pour le bien commun, n'en seraient que des « gérants », des collaborateurs avisés.

Monnaie bancaire (privée) ou monnaie fiduciaire (étatique).

Mais si l'État bat ainsi monnaie (permanente), n'est-ce pas la porte ouverte à la hausse des prix, à l'inflation ? Si l'on peut avoir de l'argent, sans devoir le rembourser, cela semble trop beau pour être vrai...

Là encore, tout est question de dosage, d'équilibre. Relativement à un PIB de 2000 milliards, il ne s'agit pas, évidemment, de créer 200 milliards de monnaie permanente (en supposant un cycle de production d'une durée moyenne de un an), ou 400 milliards (avec un cycle de production de 2 ans), ce qui correspondrait à une croissance de 10 %, qui n'aurait pas de sens dans le contexte économique français.

Mais, toujours relativement à un PIB de 2000 milliards, si l'on voulait financer une croissance de 3 %, avec un cycle de production de 6 mois, 30 milliards seraient suffisants (60 milliards si le cycle de production était d'un an).

Il ne peut y avoir inflation "monétaire" que si la production ne croît pas assez vite, ce qui signifierait que le pouvoir d'achat "nominal" croîtrait trop vite par rapport au pouvoir d'achat réel, celui correspondant strictement à la production non seulement anticipée, mais réalisée.

Si c'est si facile, pourquoi ne le fait-on pas ?

Beaucoup de facteurs s'y opposent, et de nombreux lobbies tentent de faire croire que ces réflexions de simple bon sens sont déraisonnables. Citons en particulier, comme facteurs bloquants, les traités européens actuels, ceux de Maastricht comme de Lisbonne, qui interdisent tout financement direct par l'État (qui en est réduit à une politique fiscale ou à un endettement auprès des marchés financiers). L'OMC prétendrait, elle, qu'il s'agirait de concurrence déloyale. Les marchés financiers et les fonds de pension, qu'ils soient représentés par Wall Street ou la « City » de Londres, ne pourraient qu'y perdre l'essentiel de leur influence.

Une utopie alors ?

L'avenir nous le dira. Mais l'exemple de la Grèce, de l'Espagne, d'autres pays sans doute, montre à l'évidence que si l'on fait passer les dettes - publiques ou privées - et la pensée monétariste actuelle, avant le véritable sort des peuples, tout peut se produire, y compris les révolutions les plus sanglantes. J'ai essayé de montrer ici que ce n'était pourtant pas une fatalité.

Ce qui est sûr, c'est qu'il est anti-économique, voire suicidaire, de prétendre vouloir rembourser davantage en produisant moins, c'est pourtant le régime stupide qui a été imposé à la Grèce, qui a vu son PIB diminuer de plus de 26 % en 6 ans.

Dernière remarque sur une monnaie ni permanente, ni transitoire, mais 'fondante'.

On pourrait aussi imaginer et utiliser une monnaie semi-permanente, partiellement fondante, mais émise toujours sans intérêt. Ainsi, si l'Etat doit financer une centrale, nucléaire ou solaire, de 10 milliards d'euros, ou de francs nouveaux, étant censée durée 40 ans, la banque centrale, sous contrôle de l'Etat français, pourrait émettre 10 milliards, sans intérêt, et faire disparaître, chaque année, 1/50 ème de ces 10 milliards, c'est-à-dire 200 millions. Tout se passe comme si les annuités à rembourser étaient de 2% de la somme totale, ou encore que l'intérêt à payer était de 2%, mais sans que l'on ait à rembourser le capital. Ce montant de 2% serait simplement enlevé de la masse monétaire en circulation. C'est la suggestion émise par les créditistes canadiens du major Douglas ou de Louis Even, pas si différente, d'ailleurs, des idées de Sylvio Gessel. Cela pourrait séduire ceux qui pensent qu'une monnaie permanente est nécessairement inflationniste.

L'euro, une erreur manifeste dont on ne pourrait sortir ?

En Europe, on ne pourrait plus revenir sur une erreur.

Le sens de l'histoire serait-il tel, en Europe, que l'on ne pourrait que s'enfoncer plus en avant dans la crise ? Vouloir corriger une erreur serait devenu impossible pour je ne sais trop quelle raison surnaturelle. Le sort des peuples serait-il devenu moins important que celui de ses banquiers, de ses 'élites' ?

De nombreux économistes nous le disent, l'Euro était une erreur, le prix Nobel Stiglitz l'a encore déclaré face à des jeunes universitaires italiens, le 7 mai dernier.

Cependant, plutôt que de reconnaître cette quasi-évidence, la majorité de nos politiques tentent encore de porter le débat sur un tout autre terrain, celui de l'Europe, dont le sort serait à tout jamais lié à celui de l'Euro, ce qui est à la fois une contre-vérité historique et un mensonge politique.

Non, l'Euro, ce n'est pas l'Europe, non l'Europe ce n'est pas Bruxelles, oui il y a une autre façon de construire l'Europe que celle que nous proposent les politiques qui se sont succédés au pouvoir depuis 40 ans.

L'Europe des Nations que nous proposons est une Europe bâtie sur la coopération de nations souveraines, une Europe qui a fait l'Airbus, Ariane, Erasmus, en bâtissant des projets qui respectaient les valeurs et les traditions de chacun des pays associés à ces magnifiques projets.

Quand F. Hollande ose dire, en commémorant la victoire des alliés du 8 mai 1945 sur le totalitarisme nazi, que sortir de l'Euro, ce serait sortir l'Europe de l'histoire, c'est non seulement un énorme mensonge – il en est coutumier – mais c'est presque une infamie.

Si la France a lutté avec ses alliés pour se débarrasser d'une dictature sanglante et inhumaine, ce n'est pas pour accepter en Europe une dictature beaucoup plus feutrée, mais non moins inhumaine, celle de la pensée unique, s'articulant, pour les questions économiques, sur un libre-échange débridé et une monnaie unique contraignant la majorité de ses peuples à toujours plus d'austérité et de désespérance.

Enfin, si l'Europe actuelle est en paix, cela a bien peu à voir avec les traités européens, qui se sont bien davantage occupés du bien être des marchés que du bien vivre des peuples

constituant l'Europe qu'ils prétendaient défendre. La paix, chacun la souhaite, bien entendu, mais la dissuasion nucléaire a sûrement eu, et aura sans nul doute, bien plus d'effet que le discours du Bourget de F. Hollande ou que les gesticulations médiatiques de tel ou tel commissaire européen, bien plus soucieux de satisfaire tel ou tel lobby financier ou industriel que de s'occuper vraiment du sort de ses concitoyens.

Que cachait l'acharnement à laisser la Grèce dans la zone Euro ?

La Grèce, mauvais élève de l'Europe ?

Q. Fallait-il inciter la Grèce à sortir de la zone euro ?

Pendant des mois, en 2011 et 2012, trois idées n'ont fait que passer en boucle dans les médias : 1) la dette publique grecque est « scandaleusement » haute, 2) la Grèce ne doit pas sortir de l'Euro, 3) sortir de l'Euro serait catastrophique, pour la Grèce, pour l'Europe, voire pour le monde entier...

Q. Y at-il un niveau « correct » pour des dettes publiques, et à partir de quel niveau des dettes publiques seraient-elles « scandaleuses » ?

Le fait que les dettes publiques grecques soient un véritable "scandale" est sans doute vrai, même si les responsabilités de ce scandale sont sûrement très partagées.

Si certains Grecs ont vécu, peut-être, au-dessus de leurs moyens, et si la fiscalité grecque n'est ni la plus efficace ni la mieux gérée du monde "civilisé", il est maintenant avéré que Goldman Sachs a truqué les comptes publics grecs - avec la bienveillance de certains hauts responsables de Bruxelles - afin de permettre à la Grèce d'être « acceptée » dans l'Eurozone.

De fait, le 'maquillage' des dettes grecques est au moins aussi scandaleux que le niveau atteint par ces mêmes dettes.

Une certitude : les dettes grecques ne seront jamais remboursées totalement.

Cela étant, tous les experts, les vrais ou les « auto-proclamés » savaient bien, dès 2010, que la Grèce ne rembourserait jamais toutes ses dettes : la seule question qui intéresse les créanciers grecs - du moins les plus gros d'entre eux - c'est de savoir comment se "refiler" la patate chaude.

Q. Autrement dit, qui va payer, partiellement ou totalement, la facture ?

Plus on attend, plus la "patate" grossit, mais plus certains créanciers, ceux qui ont le plus d'influence, se débarrassent, ou tentent de se débarrasser, de leurs créances toxiques.

On ne savait pas trop encore, au printemps 2012 – moment culminant de la crise des « dettes souveraines » grecques – qui seraient les véritables gagnants.

Mais l'on savait déjà que **les perdants seraient, comme toujours, les plus faibles**, les plus démunis, c'est-à-dire la grande majorité du peuple grec, qui a déjà perdu en 6 ans, mi 2014, près de 30 % de son pouvoir d'achat.

Q. Et pourtant, les grecs ont dit en 2012 vouloir rester dans l'Euro...

Effectivement, c'est bien ce même peuple, **lobotomisé par la pensée unique** d'une Europe libre-échangiste et mondialiste, qui s'est refusé à sortir de la zone Euro tout en protestant

depuis lors à juste titre contre l'austérité scandaleuse qu'on leur a imposée, avec plus ou moins de succès, depuis des années.

Il faut empêcher à tout prix, même les 'mauvais élèves', de quitter la zone Euro.

Difficile de croire que c'est par générosité que les autres pays ont incité la Grèce à rester dans l'Euro, ou pour le propre bien de la Grèce. D'ailleurs, comme le rappelle Jovanovic dans son blog, le fait d'être 'gentiment' incitée à rester dans l'Europe va coûter de plus en plus cher à la Grèce, même si certains prédateurs sont en train de se gaver. Même le journal « Libération » a fini par en rendre compte, 3 ans après nos premières analyses: « *La Grèce vend "38 aéroports, 12 ports, la compagnie d'électricité, le gaz, les chemins de fer, la Poste, Hellenic Petroleum, 4 sources thermales, 700 km d'autoroute, 100 ports de plaisance, des hôtels, un château néogothique de 2.000 m² à Corfou, des centaines d'hectares de terrains bordant des plages paradisiaques, etc., etc."* »

Q. Deuxième idée : la Grèce ne doit pas sortir de l'Euro, pour son propre bien...

Pour continuer à croire à la 'bonté' des autorités européennes, il faut vraiment être lobotomisé, ou encore grassement payé pour ne rien voir ni rien entendre des souffrances du peuple grec: ils ont des oreilles pour entendre, des yeux pour voir ... Et pourtant, c'est cette deuxième idée – la bonté ou la solidarité européenne - que les médias et les politiques se sont entendus pour rabâcher à l'opinion publique, (la même opinion, propagande atlantiste oblige, qui refuse de voir les massacres qui se perpétuent dans l'est de l'Ukraine).

Que ce soit pour la Grèce, pour la Syrie, pour le soudan ou pour l'Ukraine, voilà encore un exemple de la toute-puissance des medias.

Mais pour en revenir à la Grèce, comment peut-on laisser croire que la Grèce ne devait pas, pour son propre bien, sortir de l'Eurozone.

Là encore, s'il existait une majorité d'économistes honnêtes et sérieux, cette idée aurait du être sinon abandonnée depuis longtemps, au moins ouverte au débat.

Qui peut prétendre qu'un pays peut raisonnablement s'engager à payer en quelques années l'équivalent de 165 % de sa production nationale (le double en pourcentage de la dette française) en accompagnant ces paiements d'une récession de plus en plus marquée !

Q. Rembourser plus en produisant moins...

Cette locution paraît, et est, stupide mais c'est tout à fait cela, hélas. Comme si le simple bon sens ne condamnait pas toute mesure consistant à produire moins (baisse du PIB de 20 % en 3 ans) tout en remboursant davantage. Si l'on voulait réellement sauver la Grèce, il faudrait abandonner toute idée de remboursement de ces dettes, dont une grande partie est d'ailleurs liée au taux d'intérêt de ces mêmes dettes. En supposant que la Grèce puisse retrouver un excédent de ses comptes publics (il faudrait déjà plus de 5 ans pour arriver à cet objectif) il lui faudrait encore plusieurs siècles pour rembourser la totalité de ses dettes, si tant est que ce fut possible.

À qui peut-on faire croire cela, et quel être sensé pourrait encore soutenir cette position ? Et pourtant, c'est bien ce que la "troïka" - Bruxelles, BCE, FMI - s'efforce de faire croire au « petit peuple » apparemment stupide que nous incarnons tous plus ou moins, du moins le croit-elle.

La Grèce ne peut à l'évidence s'en sortir qu'en retrouvant à la fois sa souveraineté monétaire et les moyens d'une nouvelle politique économique, tout en répudiant tout ou partie de sa dette actuelle ; si l'on voulait vraiment sauver la Grèce, ce ne pourrait être qu'en lui permettant d'exporter davantage, et d'importer moins, tout le reste est littérature.

La sortie de la Grèce aurait été catastrophique (pour les ayatollah de l'euro)

Q. Troisième ritournelle : si la Grèce sortait de l'Euro, ce serait une catastrophe mondiale ?

La troisième idée, celle d'une catastrophe mondiale si un pays de la taille de la Grèce - grand par son histoire mais très petit par son influence économique actuelle - s'aventurait à quitter une union monétaire telle que l'Eurozone est encore plus stupide : elle est pourtant répétée à l'envie.

En dehors des arguties juridiques (*il ne serait pas prévu qu'un pays puisse abroger un traité en utilisant pour ce faire une clause qui n'en ferait pas explicitement partie du dit traité*) - merci aux législateurs de ne pas avoir tout prévu et d'avoir ainsi vendu leur âme au diable - il se cache derrière cette position de façade une **peur panique** parmi les représentants du système, ceux qui inspirent, voire dirigent, nos gouvernants.

Si un pays commençait à remettre en cause le système que l'on a tenté d'imposer plus ou moins subrepticement depuis des décennies, depuis 1973 en France, et peut-être même bien avant, à savoir le système qui transforme peu à peu, comme le dit si justement Marine Le Pen, **nos gouvernants en simples employés de banque**, il risquerait effectivement d'avoir contagion, un effet domino, indépendamment du poids, somme toute fort réduit, de l'économie grecque dans celle de la zone Euro.

Cette contagion serait celle d'une souveraineté nationale qui reprendrait droit de cité, celle d'idées conformes à la charte de La Havane qui proclamait qu'une véritable coopération entre les nations commence par un respect mutuel et une réciprocité dans les échanges, que ces échanges concernent les flux de capitaux, les flux de biens et de services, et enfin les flux migratoires.

Si, pour sauvegarder la mainmise des banques et des marchés financiers sur la vieille Europe - en attendant mieux - il faut faire mourir à petit feu la Grèce, qui s'en soucie vraiment ?

Q. L'essentiel, c'est bien de cacher la vérité jusqu'à ce qu'il soit trop tard...

Il est sans doute déjà bien tard. Mais est-il trop tard ? Le sens et l'enjeu des prochaines élections donneront quelques indications sur ce point, en sachant que le système fera tout pour s'opposer à ceux qui défendent le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et de leur avenir, quitte à susciter l'éclosion de quelques partis ou idiots utiles qui détourneront les électeurs des véritables enjeux.

Rembourser sa dette à « prix cassés » : l'enfumage continue...

Un moratoire en trompe l'œil sur certaines dettes 'souveraines'.

Q. Rembourser sa dette à prix cassés... Que voulez-vous dire ?

Le journal « Le Point », dans un article daté du 12 nov. 2012, nous avait raconté une bien belle histoire.

La Grèce, tout en soumettant les plus fragiles de ses concitoyens à une austérité de plus en plus grande (perte effective de 25 % de leur pouvoir d'achat en 4 ans) – près de 30 % à l'horizon 2014 – allait pouvoir « racheter à prix cassés sa dette ».

Q. C'est plutôt bien pour les grecs, non ?

Pas vraiment. De fait il ne fallait surtout pas dire explicitement qu'on lui fait un cadeau à la Grèce (*ce 'cadeau' n'est d'ailleurs pas fait à la Grèce, mais à certains de leurs débiteurs, aux dépens de certains créanciers bien ciblés*). Faire un cadeau 'ouvertement' ce serait inciter

d'autres débiteurs à demander les mêmes faveurs. De plus, le bâton – ou l'épée de Damoclès - de la dette permet de faire passer des mesures fort désagréables.

Q. Effectivement, sans cette pression de la dette, toujours à la limite de l'insupportable, comment imposer des réformes à un peuple soi-disant souverain...

Imaginez le dialogue suivant, entre votre banquier et vous-même : « Cher client, vous me devez 30 millions. Il faut que vous rachetiez cette dette, disons pour 15 millions (les prix « cassés » dont parle Le Point). Par ailleurs, je vous prête ces 15 millions, puisque vous ne les avez pas, et, de plus, je vous les prête à un taux inférieur de moitié à l'ancien taux. Signez là, mais n'en parlez à personne ».

Q. Sinon tous les débiteurs voudront avoir la même remise...

Il faut donc cacher cela, à tout prix, en particulier à tous nos compatriotes surendettés qui ne pourraient comprendre cette générosité envers l'État grec - et surtout ses banques. Pour enfoncer le clou, et montrer le sérieux de telles mesures, nos « experts » continuent à écrire, d'un ton docte, les pires sottises.

Selon des documents qui avaient plus ou moins filtré en novembre 2012, et qui ont été publiés par le journal Le Parisien en juillet 2013, les experts de la « troïka » (Bruxelles, BCE et FMI) – qui se conduit parfois comme un véritable syndic de faillite - avaient calculé à l'époque que les mesures annoncées ne permettraient de ramener la dette qu'à 126,6 % - admirez la précision ... - du PIB en 2020, laissant entendre qu'il faudrait d'autres initiatives ultérieures pour que cette dette ne dépasse pas le niveau 'fatidique' de 120 %, jugé comme le seul seuil supportable à long terme par le FMI.

Q. Et vous y croyez, vous, à ces prévisions ?

J'avais déjà écrit fin 2013 que je les trouvais grotesques, et je n'ai pas changé d'avis. Comment prévoir à 8 ans le ratio de dettes/PIB, surtout à la décimale près. C'est sans doute histoire de faire sérieux : les experts se battent sur les décimales...

Ces prévisions ont d'ailleurs été démenties par les faits, puisque fin 2013, la dette de la Grèce dépassait déjà allègrement 174 % de son PIB (en dépit des 107 milliards « effaçés » en 2012, soit la moitié de son PIB de 2011)

Tout cela pour quoi : pour « sauver » l'Euro... et pour faire oublier que la fameuse « lutte contre la finance » décrétée au Bourget par le candidat F. Hollande a accouché d'une souris. Ces déclarations emphatiques voire grandiloquentes, ont toutes le même but ; faire croire que le système, qui s'appuie sur ceux que Marine Le Pen appelle, à juste titre, les commis de la haute finance, **agit pour le bien du plus grand nombre**, alors que c'est tout le contraire : c'est cela l'enfumage. Dire que l'on est sérieux, que l'on veut lutter contre les dépenses inutiles, alors que c'est le lobby des marchés financiers et des banques que l'on choisit et que l'on privilégie en toute occasion.

Prenons un autre exemple, celui d'une réforme bancaire qui se voulait d'envergure. Il était envisagé une réforme bancaire redonnant, au moins pour partie, la souveraineté monétaire à l'État, en séparant les institutions gérant nos moyens de paiement des institutions de crédit et de financement, sur le modèle du feu « Glass Steagall Act » américain. A sa place, on a eu une réformette visant à contrôler vaguement les activités les plus spéculatives. La « City » n'a pas grand-chose à craindre de notre président normal. Circulez, il n'y a rien à voir, nous veillons, disent ces messieurs du système, en allant jusqu'à faire dire récemment, par la bouche de Michel Sapin, nous aimons la (bonne) finance, jamais avare de « bons mots », du style : *si le code du travail est trop gros, imprimons le en plus petits caractères.*

Au-delà de la question des dettes, le scandale des taux d'intérêts.

Les dettes, indues ou non, mais toujours légales – tout est fait pour cela – se nourrissent de taux d'intérêts qui permettent à la fortune des créanciers de s'accroître irrésistiblement, du fait de taux d'intérêts déraisonnables.

Le scandale, éthique et économique, des taux d'intérêts.

Q. Pourquoi parler de scandale ?

Tout emprunteur a été confronté à, et tout créancier a bénéficié, ou a cru bénéficier de, la question des taux d'intérêt, malédiction pour les uns, bénédiction pour les autres, sans jamais vraiment remettre en cause leur existence.

En cela le concile de Trente, au XVIème siècle, était allé plus loin, ou moins loin, c'est selon, puisque il déclarait : *"Tout ce qu'on prend au-delà de ce qu'on a donné est usure... c'est pourquoi le prophète Ezéchiel (18-17) dit que « Celui-là sera juste qui n'aura rien pris au-delà de ce qu'il aura prêté ... »*". On retrouve aussi cela, semble-t-il, dans la finance islamique, au moins pour les prêts à la consommation.

Est-il besoin de rappeler que sur le montant himalayen des dettes publiques dues par la France fin 2013 - plus de 1930 milliards d'euros – environ 1500 milliards (soit près de 80 %) résultent de la seule existence des intérêts réclamés par ses créanciers.

Il serait peut-être temps, non, de se pencher sur la justification de ces taux d'intérêt ?

Q. Vous ne pensez quand même pas qu'il faudrait les supprimer ? Plus personne ne voudrait prêter son argent.

Vous touchez là un point sensible, même si la plupart des manuels d'économie, élémentaires ou non, font souvent l'impasse sur cette question. Il y est écrit, plus ou moins doctement, que le taux d'intérêt représente le "prix de l'argent", ou encore l'effort consenti par les épargnants pour résister à leur désir de consommation, et la page est vite tournée. Il ne faudrait surtout pas que l'on creuse davantage, et que l'on se pose dans la foulée la question suivante : quel serait le "juste prix", s'il en existait un, de l'argent prêté, ou épargné ?

Q. Je suppose que, comme toujours en économie, ce « juste prix » relève de la loi de l'offre et de la demande ?

Cette "loi", banalisée *ad nauseam* par le courant dominant de la pensée économique est censée s'appliquer uniquement lorsqu'il y a une multitude d'offreurs et de demandeurs, pas quand il y a un quasi-monopole des "offreurs", et encore moins quand 80 % de l'offre de crédits correspond à un argent qui n'existe pas, et qui est créé pour l'occasion par les banques. Il serait donc plus juste de parler d'un rapport de forces entre créanciers et emprunteurs potentiels, ou d'un monopole exercé indument par la "haute finance", que d'un "juste prix".

Et avant que l'on ne me traite de "crypto-communiste" je tiens à rappeler qu'un grand économiste français, considéré comme libéral, le prix Nobel Maurice Allais, considérait lui aussi que le **"prix de l'argent" n'a pas de justification théorique**, et qu'il fallait lutter contre les revenus "non gagnés", catégorie dans laquelle il rangeait les taux d'intérêt "indus".

Q. Cela ne répond pas vraiment à une précédente question. S'il n'y a plus de taux d'intérêt, plus de "rendement du capital", il risque de ne plus y avoir de prêteur ou d'investisseur ?

Si des dépenses sont nécessaires, il faudra trouver un moyen pour les financer, et ce n'est pas nécessairement par le biais d'emprunts. De plus, il y a « prêts et prêts », ou, plus précisément, il faut différencier la provenance de l'argent qui va être ainsi prêté, comme on l'a vu à propos de la monnaie bancaire.

Je pense à ce sujet qu'il faudrait déjà séparer les prêts accordés à partir d'une épargne existante des prêts créés "ex nihilo", à partir de rien. Par ailleurs, si ces nouveaux investissements apparaissent importants, voire indispensables, pour le "bien commun", c'est sans doute à la puissance publique, censée représenter ce bien commun, qu'il faudrait s'adresser, et non à des créanciers privés qui peuvent ne pas avoir la même vision du "bien public".

La création monétaire, avec ou sans intérêts, doit bénéficier au bien commun.

D'où aussi l'importance de permettre à nouveau à l'État, par l'intermédiaire de sa banque centrale, de reprendre le contrôle total de ses émissions monétaires, et dans le cas présent d'émettre de nouveaux crédits permettant de financer les investissements qui seraient jugés importants pour la collectivité nationale, par exemple dans le secteur de l'énergie, du transport, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire. C'était déjà la position soutenue par ceux que l'on a appelé les "créditistes" il y a plus de soixante-dix ans.

Pour les investissements "privés", je pense que l'on peut toujours faire appel à l'épargne, mais avec des taux d'intérêt raisonnables.

Q. Qu'appellez-vous des taux d'intérêt "raisonnables" ?

Je préfère qualifier des taux qui seraient "déraisonnables". Tout taux d'intérêt supérieur au taux de croissance espéré est "déraisonnable", ou encore « non éthique ». Si un entrepreneur anticipe un taux de croissance pour ses activités et son bénéfice de 3 %, il serait déraisonnable qu'un créancier lui demande un taux d'intérêt supérieur à ce niveau.

Q. Si je comprends bien, comme l'avenir est, par définition, incertain, on pourrait même imaginer des taux d'intérêt variables, mais qui seraient tels qu'en aucun cas le "rentier" ou le "prêteur" puisse s'enrichir plus vite que l'entrepreneur ?

Oui, c'est tout à fait cela. Et c'est bien parce que, depuis près de 40 ans, la financiarisation de l'économie n'a pas respecté cette notion de taux "raisonnable" que la sphère financière s'est enrichie aux dépens de la sphère économique "réelle", et que le "capitalisme financier" a pris tellement le pas sur le "capitalisme entrepreneurial" que la France est dans un tel triste état.

Q. Pour les entreprises, je pense comprendre, mais pour les prêts à la consommation, quel serait le "taux raisonnable" ?

Dans ce domaine, éminemment délicat, j'ai presque envie d'être aussi "archaïque" que ceux qui se sont exprimés sur la question lors du concile de Trente. Avant cela, cependant, je voudrais dire quelques mots sur le contexte actuel, celui d'une société schizophrène, plus connue sous le nom de société de consommation, c'est sans doute plus correct de s'exprimer ainsi.

Q. Hum, que voulez-vous dire ainsi ?

D'un côté, des montants énormes sont consacrés au marketing - les vieilles 'réclames' d'antan - pour persuader tout un chacun que l'on ne peut vivre décemment sans la dernière tablette numérique, sans le dernier parfum à la mode, sans le dernier gadget électro-ménager, sans la dernière paire de 'running'. D'un autre côté, des sociétés de financement qui se présenteraient

presque comme des « Mère Térésa » ou des « Saint Vincent de Paul », vont 'proposer' des offres plus qu'usuraires, puisque certains taux avoisinaient fin 2013 les 20 % (sur 3 ans, cela signifierait que le malheureux emprunteur atteint de « fièvre acheteuse » paierait 2 fois l'objet qu'il aura acheté dans ces conditions scandaleuses).

Un cumul de frais indus pouvant aller jusqu'à 40% du coût total.

On comprend pourquoi, dans ce cas, de nombreuses sociétés commerciales préfèrent que vous achetiez à crédit : elles gagnent bien plus d'argent ainsi qu'en se contentant de faire leur véritable métier, à savoir proposer des biens et services que l'on souhaiterait de qualité.

Même si les calculs sont difficiles en ce domaine, on peut estimer que les frais financiers et les dépenses de marketing représentent sans doute de l'ordre de **35 à 40 % du véritable coût** des biens et services proposés sur le marché. Il ne faut donc pas vraiment s'étonner qu'à côté de richesses incomparables on puisse trouver tant de travailleurs pauvres et de personnes surendettées. Tout est fait pour pousser à la consommation, à la fois par l'offre de biens et par l'offre - si l'on peut dire - de crédits dont on oublie de préciser - sauf en toutes petites lettres - que ce sont des taux que l'on devrait qualifier d'usuraires, même s'ils sont légaux.

Q. C'est effectivement terrifiant. Que faudrait-il donc faire dans ce cas ?

La réponse est multiforme, même si elle est simple dans son principe. Une société moderne, qui se veut véritablement humaine, devrait tout faire pour que les besoins les plus élémentaires - nourriture, logement, santé - puissent être satisfaits pour l'ensemble de nos concitoyens. Pour le reste, toutes les mesures financières qui poussent à la sur-consommation devraient être fortement encadrées, aucun taux ne devant dépasser, là encore, un taux raisonnable, proche du taux retenu pour le financement des entreprises.

Q. Mais ne croyez-vous pas que, dans ce cas, si les taux étaient 'bas', les consommateurs seraient encore plus incités à consommer, alors qu'un taux élevé peut les en décourager ?

Combien de travailleurs pauvres, voire de non-travailleurs, sont tombés dans le piège du surendettement, avec des taux de 15, 16 voire de 20 %, surtout dans un contexte de « credit-revolving ». « **Achetez maintenant, vous paierez plus tard** », tel est trop souvent le slogan des marchands de rêve, ou plutôt de cauchemar.

Il est plus sain de refuser d'octroyer un crédit que de proposer des taux pharamineux. Cela obligerait les créanciers potentiels à mieux prendre leurs responsabilités : après tout, personne ne les oblige à prêter « leur bel argent ».

Et demander à un pauvre bougre un taux de 18 %, sous prétexte que cet emprunteur potentiel 'risque' de ne pas rembourser est financièrement stupide, sauf bien sûr s'il amène en garantie les seuls biens qu'il est susceptible de posséder : c'est d'ailleurs ce qui s'est produit, dans un autre contexte, celui de l'immobilier aux USA, avec la crise des 'subprimes'. Dans ce cas, la banque espérait **se payer deux fois** : la première avec de fort taux d'intérêts, la seconde avec la maison à récupérer éventuellement, en cas de défaut de paiement. Hélas pour le système bancaire, mais surtout pour les emprunteurs, le marché immobilier s'est effondré.

Q. Je croyais que vous étiez adepte d'une relance de la consommation ?

Certes, mais pas à n'importe quelle condition. Je suis partisan d'une relance du pouvoir d'achat permettant une relance de la consommation et de la production, d'un supplément d'une Demande solvable associé à une Offre supplémentaire.

Pousser à la surconsommation, si la production ne suit pas, ne peut donc être la solution, non plus que des taux d'intérêt d'un niveau scandaleux. Si le système bancaire a un « rôle citoyen » à

jouer dans l'avenir, ce n'est sûrement pas en s'acoquinant à certains vendeurs sans scrupule pour faire acheter à d'éventuels chalands des biens ou services qu'ils n'ont nul besoin ni possibilité d'acheter.

Que le système bancaire fasse déjà son *travail "de base", celui de bien gérer l'épargne qui leur est confiée*, en accordant des prêts avec un argent disponible, et non pas virtuel, en fonction des possibilités réelles de remboursement de ses clients. S'il faut relancer la consommation dans tel ou tel secteur, c'est à la puissance publique de s'occuper de cette question, pas à des banquiers qui n'y verraient que leur intérêt personnel, tout en se sentant protégés comme actuellement, à tort ou à raison, puisque "too big to fail" (*trop gros pour faire faillite*). Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra sortir de cet engrenage infernal, celui de l'argent-dette et celui des taux d'intérêt scandaleux actuellement pratiqués.

Crédit et épargne pour les nuls... Etes-vous cigale ou fourmi ?

Le crédit, comme la langue d'Esopé, est à la fois une bonne et une mauvaise chose.

Q. Le Crédit, cela sert à quoi ? Et pourrait-on s'en passer ?

Question difficile, du moins sous cette forme, et que je vais vous aider à préciser. C'est un peu comme si vous me demandiez, vaut-il mieux épargner, ou consommer, ou encore vaut-il mieux être fourmi ou cigale...

Q. Et votre réponse serait ?

Cela dépend, ou plus précisément il faut les deux : épargner AVANT de consommer, mais faut-il encore pouvoir épargner.

Q. Comment cela ?

Dans une économie de pure subsistance, tout ce qui est produit, ou récolté, au cours d'une journée est consommé, car la production est si faible qu'il n'est pas possible de faire des stocks. Il y a 3 ou 4 mille ans, c'était le cas de la plupart des civilisations, dont la survie dépendait essentiellement de la nature, de la cueillette des fruits sauvages ou de la chasse. Nous avons heureusement dépassé ce stade depuis longtemps, même si, pour diverses raisons, souvent sordides, il y a encore des millions d'êtres humains qui meurent de faim, ou de malnutrition, chaque année.

En fait, dans une économie "normalement" développée, les différents processus de production prennent un certain temps. En agriculture, c'est une ou deux saisons, pour construire un "Airbus", c'est aussi plusieurs mois, pour mettre en place une centrale nucléaire, c'est plusieurs années.

L'épargne est nécessaire, sous certaines conditions, et dans un certain contexte.

S'il n'y avait pas de stocks - de matières premières, de vivres, de biens divers nécessaires à une vie "normale" - permettant d'attendre la fin de ces divers processus de production, aucune de ces productions ne serait possible, on vivrait au jour le jour, en dépendant de la nature ou de la providence.

Q. C'est bien ce que je supposais. L'épargne est nécessaire, il ne peut donc pas y avoir seulement des cigales...

Certes, on peut dire cela, mais cette "épargne" peut prendre diverses formes. Ce qu'il est essentiel de comprendre, c'est que **c'est l'épargne physique qui est fondamentale**, c'est l'existence de stocks divers et variés qui importe, pas l'épargne "monétaire" ou "financière".

Q. Si je comprends bien, c'est comme pour la production et la monnaie. La monnaie n'est qu'une façon d'évaluer et de faire circuler les diverses productions...

C'est tout à fait cela. En toute logique dire qu'il faut épargner, ou que l'on a besoin d'une certaine épargne, signifie seulement que la production prend un certain temps, et que pendant ce temps il faut que tout le monde puisse vivre, ce qui ne concerne pas que les « actifs » d'ailleurs.

Q. Comment cela ?

Prenons le cas de la France, et de son PIB 2012 de 2 032 milliards. Laissons tomber pour le moment les importations et les exportations. Il y a à peu près 23 millions de personnes qui travaillent - du moins officiellement - pour que 65 millions puissent vivre. Il est clair que s'il n'y avait pas de surplus « hors production », seuls ces 23 millions pourraient vivre.

Le sort des retraités dépend nécessairement du travail des actifs.

Si les retraités peuvent toucher une pension, ce n'est pas seulement parce qu'ils ont travaillé avant leur retraite, c'est essentiellement parce que d'autres, plus jeunes qu'eux en principe, travaillent. Si la production diminuait de 10 % ou de 20 % ou plus encore, l'ensemble de la population en souffrirait, c'est une évidence qu'il est parfois nécessaire de rappeler.

C'est pareil pour les équipements ou les machines. Si ces équipements ou ces machines peuvent continuer à produire, c'est bien parce qu'il y a des « intrants » qui existent, et que pendant qu'ils ou elles fonctionnent, on peut leur fournir différents matériaux, et que l'on peut aussi nourrir les ouvriers ou les employés qui y sont affectés.

Q. Bon, je pense avoir compris la nécessité des stocks - ce que Marx appelait l'accumulation primitive ou parfois le « travail mort ». Mais qui possède ces stocks, ou qui les finance ?

Ces stocks sont nécessaires à toute économie, capitaliste ou non, libérale ou étatique. On peut discuter sur l'appropriation des moyens de production, et sur la finalité de leur utilisation. Certains stocks sont possédés de façon privative, d'autres sont collectifs. L'essentiel est que ces stocks, qui vont permettre de 'tenir' jusqu'à la prochaine récolte - quand il s'agit de produits agricoles - ou jusqu'à la prochaine vente - s'il s'agit de produits industriels, existent.

En comptabilité nationale, on dit qu'il y a des agents économiques qui ont *des besoins de financement* - les *cigales* de la fable, même si ces cigales sont très importantes puisque, contrairement à la fable, la plupart de ces agents ayant ces besoins de financement sont des entreprises, petites ou grandes : ce ne sont donc pas, en général, des ménages 'surendettés' qui auraient tenté de vivre au-dessus de leurs moyens.

Q. Et les fourmis ?

Là encore, les fourmis de la fable vont être les agents économiques qui ont des *possibilités de financement*, c'est-à-dire qui consomment moins qu'elles ne perçoivent. Ce peut être de braves ménages économes, mais ce peut aussi être des rentiers, voire les affreux « hommes aux écus » dont parle là encore Marx dans le Capital.

Il faut à la fois des fourmis et des cigales, en 'juste' proportion.

Mais, en dehors de tout jugement de valeur, dès lors qu'il y a besoin de stocks 'physiques', il faut à la fois des fourmis et des cigales, puisque pour pouvoir consommer davantage que ce qui existe, il faut qu'il y ait d'autres personnes qui consomment moins.

Q. Et quelle serait la solution ?

Dès lors que l'on comprend que le problème est global, collectif, il faut que le contexte économique permette que les stocks inutilisés aillent à ceux qui en ont besoin, soit pour produire davantage, soit pour simplement subsister.

Mais, là encore, tout dépend du contexte. En économie de croissance, il faut que les stocks permettent de produire davantage, d'une année sur l'autre. Dans une économie stagnante - avec une croissance de la production qui serait nulle, et si la population était elle aussi stable - il suffirait de s'assurer globalement que les stocks soient suffisants pour assurer le **simple renouvellement** des possibilités de production, que ce soit le 'facteur' humain ou le facteur matériel.

Q. Ainsi, en croissance zéro, il n'y aurait plus besoin d'épargne ?

Disons que l'épargne serait une épargne de court terme, permettant simplement de tenir jusqu'à la fin du cycle de production, et son niveau serait stable d'un cycle de production à un autre. C'est sans doute un peu plus compliqué que cela, puisque certains processus sont de très courte durée, d'autres beaucoup plus longs, mais, l'un dans l'autre, *les besoins de financement seraient compensés exactement par les possibilités de financement* sur la période considérée.

Q. Il y a quelque chose que je ne comprends pas. Pourquoi certains épargnent, et pas d'autres ? Quel intérêt, si je puis dire, ont les épargnants de ne pas consommer tout ce qu'ils possèdent ?

Il y a deux raisons pour cela. Tout d'abord une raison ou une utilité collective - si pas de stocks, pas de production possible, et tout le monde en pâtirait.

Epargne individuelle et besoins collectifs.

Et certains métiers, nous l'avons dit, ont besoin à la fois de plus de stocks et de plus de besoins de fonds de roulement que d'autres. Entre un pizzaiolo et un constructeur automobile, les besoins ne sont pas les mêmes.

Q. Hum, je ne suis pas sûr que nos 'épargnants' aient toujours en vue les besoins de la collectivité...

Certes, mais cela signifie aussi que la collectivité peut aussi se substituer à des épargnants insuffisamment altruistes pour financer ces besoins de financement. Nous y reviendrons.

Mais la deuxième motivation de nos épargnants, de nos fourmis, de nos « agents économiques à capacité de financement », c'est bien sûr la récompense qu'ils pensent retirer de leur 'modération' à consommer, à savoir les intérêts qu'ils vont tenter de percevoir, intérêts censés compenser leur « privation de jouissance ».

Q. Certains appellent cela le « prix de l'argent ». Cela paraît d'ailleurs assez normal, ne trouvez-vous pas ?

Oui, jusqu'à un certain point, et pour une certaine durée et, comme je vous l'ai dit, cela dépend du contexte économique.

Le « prix de l'argent » doit être 'raisonnable'.

Mais il serait anormal, comme déjà indiqué précédemment, que l'argent aille à l'argent indépendamment du fait que certains vont devoir travailler pour fabriquer la production future, alors que d'autres pourraient se contenter de « faire travailler leur argent », ce qui est un non-sens : l'argent ne peut "travailler" tout seul.

Q. Votre position peut apparaître quasiment gauchiste, sinon marxiste...

Pas vraiment. J'ai évoqué à plusieurs reprises déjà l'un des plus grands économistes français, Maurice Allais, mort en 2010, et qui avait la réputation d'être libéral - et qui a d'ailleurs inspiré un certain nombre d'idées économiques du Front National. Il distinguait les « **revenus gagnés** » - issus de l'innovation et du travail, des « **revenus non gagnés** », correspondant à une simple « accumulation primitive », justifiée ou non.

Allais distinguait soigneusement, quoique avec des termes éventuellement différents, les capitalistes financiers des capitalistes entrepreneurs, sachant que, dans toute économie moderne, il faut des capitaux pour financer les différents processus de production. C'est une des raisons pour lesquelles il voulait, d'ailleurs, **enlever aux banques secondaires le privilège**, qu'il jugeait exorbitant, de « **battre monnaie** ».

Cela étant, l'épargne mise à la disposition des « besoins de financement » de l'industrie ou du commerce peut être rémunérée, mais à un taux 'raisonnable', si cette épargne est détenue par des particuliers.

Q. Pourriez-vous nous rappeler ce qui serait un taux raisonnable ?

Ce taux 'raisonnable', ou éthique, doit être voisin du taux de croissance de l'économie dans son ensemble - ou du secteur d'activité considéré : cette règle est parfois appelée « **règle de l'âge d'or** » qui éviterait que les détenteurs d'argent – surtout quand ils peuvent le créer, comme les banques – gagnent plus que les véritables producteurs.

Avec l'instauration de cette règle d'or bancaire, si le taux de croissance espéré, hors inflation, était de 1 %, avec un taux d'inflation anticipé de 2 %, le taux d'intérêt ne devrait pas dépasser 3 %. C'est d'ailleurs à peu près cela qui est appliqué par l'État au livret A ou au LDD, mais ce n'est évidemment pas cela qui est pratiqué par les banques de second rang comme la BNP ou la société Générale quand elles sont sollicitées pour financer les besoins des entreprises.

Avec cette règle de bon sens (patriote et social) on aurait ainsi, dans le cas d'une croissance nulle, et une inflation anticipée de 1,5 %, le taux d'intérêt réclamé serait donc voisin de 1.5 %.

Q. Et si l'on voulait financer un secteur en forte croissance (espérée) ?

On peut imaginer le même procédé. Pour une croissance anticipée de 3 % et une inflation de 2 %, un taux d'intérêt envisageable pourrait avoisiner 5 %.

Q. Et pourquoi pas davantage ?

Parce que, comme le soulignait déjà Allais, et comme je l'ai rappelé plus haut, **il n'y a aucune raison que le « secteur financier » s'enrichisse aux dépens du secteur économique**, sous le seul prétexte, soit qu'il dispose d'économies, soit qu'il a le pouvoir d'accéder à des sources de financement dont le commun des mortels ne peut disposer.

Pourquoi pas un financement 'collectif' des besoins collectifs ?

Q. Et dans le cas où certains de ces besoins de financement seraient assurés "collectivement" ?

Si cette épargne est détenue - ou financée - collectivement, en vue de financer des investissements collectifs destinés à satisfaire le « bien commun », c'est-à-dire des besoins collectifs, elle n'a pas, bien sûr, à être rémunérée, puisque la décision d'investissement et de financement est une décision collective.

Nous serions ramenés au premier cas, où la seule rémunération de l'épargne - existante ou financée par création monétaire - consisterait en la satisfaction d'avoir réalisé des investissements « pour le bien commun ».

Q. Mais vous ne pensez pas qu'un financement "gratuit" - puisque sans rémunération - conduirait nécessairement à des dérives financières et à des gâchis économiques.

C'est un peu ce genre de pseudo-"raisonnement" qui a justifié la loi de 1973 et ses diverses 'améliorations' concrétisées dans le traité de Maastricht (article 104) et dans le traité de Lisbonne (article 123), 'améliorations' qui ont contribué à l'explosion de notre dette publique.

Les articles incriminés avaient pourtant été écrits, d'après leurs instigateurs, sous l'affirmation très libérale – et totalement infondée historiquement - que les banques commerciales, myopes par nature, gèreraient mieux l'argent-monnaie que la banque de France et l'État lui-même.

Ceci n'empêche pas, bien sûr, d'être très strict sur le financement de ces travaux collectifs, et sur le planning et le contrôle de l'avancement des dits travaux, qui peuvent d'ailleurs être confiés, pour tout ou partie, à des entreprises privées.

Q. En dehors du financement par les banques, par l'épargne populaire ou par la collectivité, voyez-vous d'autres possibilités de financement ?

En fait, ces diverses possibilités ou facilités de financement - que l'on appelle couramment le crédit, synonyme de "confiance" - n'ont un sens que parce que les "prêteurs", privés ou publics, font confiance à leurs débiteurs pour rembourser.

Cette "confiance" peut être fondée sur l'existant ou le futur proche (créances hypothécaires dans l'immobilier), ou bien encore reposer sur des anticipations sur l'état futur de l'économie. Une quatrième source de crédit, ou de financement, peut donc fort bien provenir d'entreprises qui se prêteraient entre elles.

Ce crédit interentreprises, par exemple du meunier envers le boulanger, ou d'un fournisseur de pièces détachées envers tel ou tel industriel, a toujours existé, mais est lui aussi très sensible au contexte économique. Il n'est donc pas extrêmement florissant de nos jours, du moins en France.

Q. Une dernière question. Pensez-vous que l'épargne de nos compatriotes est à l'abri d'une mésaventure de type chypriote ?

Dans l'état actuel de notre économie, je ne peux, hélas, que répondre négativement. L'épargne 'liquide' des Français se montait, fin 2012, à plus de 1 200 milliards d'euros - alors que le prétendu fond de garantie ne représente qu'une (petite) poignée de milliards. La seule véritable garantie, c'est l'état de notre économie. Si elle retrouve le chemin de la croissance, les « économies » de nos compatriotes et leurs retraites seront garanties. Dans le cas contraire...

Q. Mais quand même, le patrimoine physique de la France n'est pas sans valeur...

Certes. On peut toujours vendre le château de Versailles au Qatar, ou la tour Eiffel, ou, mieux ou pire encore, l'essentiel de nos usines. C'est la voie empruntée par la Grèce depuis 6 ans. Mais

une fois que cela sera fait, croyez-vous que l'économie française sera en meilleur état que maintenant ?

Non, la seule façon de sauvegarder notre épargne est de relancer notre économie. Et si l'on reste sous la coupe de la commission de Bruxelles, je ne vois pas comment la France peut réaliser cela.

Bien entendu, les menaces sur notre épargne ne sont pas liées à une seule cause, mais au contexte général de notre économie. Lorsqu'une économie est malade, euro ou pas euro, l'épargne ne peut pas non plus s'en sortir indemne. L'Australie est en train de s'en apercevoir à ses dépens, après des placements plus qu'hasardeux effectués par la « Commonwealth Bank of Australia » qui vient d'avouer (cf. blog de Jovanovic et « La Tribune » du 3 juillet) qu'elle a fait perdre à des milliers de ses clients « *jusqu'à 10 ans d'épargne, soit des centaines de millions de dollars australiens. Il aura fallu attendre une semaine après un rapport accablant du Sénat australien pour que le dirigeant de la CBA passe aux aveux et s'excuse pour les dommages causés à plusieurs milliers de ses clients retraités ou pré-retraités australiens [...]* »

C. Quelques pistes à explorer pour sortir la France de son marasme actuel.

Introduction : Après avoir abordé dans notre première partie des généralités sur la situation économique de notre pays, après avoir consacré l'essentiel de notre deuxième partie à un approfondissement des questions monétaires et bancaires, nous allons maintenant esquisser un certain nombre de solutions qui nous semblent être les seules à pouvoir éviter que la France ne continue à s'enfoncer dans une situation économique et sociale de plus en plus préoccupante, proche du non retour.

Avant de proposer nos propres solutions, nous avons jugé utile de consacrer un assez long passage aux propositions qu'a pu faire, ces dernières années, le plus grand économiste français de la deuxième partie du XXème siècle, à savoir Maurice Allais. Si ce seul « prix Nobel d'économie » français n'a sûrement pas toutes les réponses, et s'il n'a pas non plus raison sur tout, il est instructif de savoir ce qu'il a pu dire ou écrire sur les maux actuels de la France et sur les grands sujets économiques de notre temps.

Les critiques apportées par un grand économiste à la construction européenne (reprise et mise à jour d'un article de juin 2011)

Q. Pourriez-vous nous résumer ce qui aurait pu être la position de Maurice Allais sur quelques grands sujets, à savoir l'euro, la réforme monétaire, la mondialisation, la construction européenne, la fiscalité, ainsi que sur la question des dettes publiques.

Maurice Allais a effectivement beaucoup écrit sur tous ces sujets. Commençons donc par le premier, l'euro.

Q. De nombreuses voix s'élèvent pour faire de l'euro le bouc émissaire de la crise actuelle. Qu'en aurait pensé, d'après vous, Maurice Allais ?

Ne voulant nullement, sur ce sujet aussi sensible, me risquer à interpréter la position de M. Allais, je ne peux que me référer à ce qu'il avait dit et écrit il y a une dizaine d'années. Pour M. Allais, la création de l'euro est sûrement *venue trop tôt*.

Q. Pourquoi cela ?

Seuls neuf pays sur les onze initiaux (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays Bas, et Portugal) avaient une puissance économique comparable. Deux pays – et peut être trois avec l'Irlande - n'auraient pas dû intégrer à ce moment cette zone, à savoir l'Espagne, le Portugal, puis la Grèce en 2001. Quant aux nouveaux pays entrés depuis, Slovaquie (2007), Chypre et Malte (2008), Slovaquie (2009) et Estonie (2011), et enfin la Lettonie (2014), le constat est le même

Q. C'est facile de le prétendre après coup...

Après coup, sans doute, mais c'est ce qu'écrivait déjà M. Allais en 2005.

Du protectionnisme pour sauver l'Euro ?

Q. Pensez-vous alors que M. Allais aurait conseillé de sortir de l'euro maintenant ?

Peut-être, mais ce n'est pas ce que notre Prix Nobel d'économie avait dit en 2005. A l'époque, M. Allais conseillait de prendre des *mesures protectionnistes* au niveau de l'Europe, ce qu'il a d'ailleurs redit en 2009.

En 2011, j'écrivais d'ailleurs ceci : « *si des mesures protectionnistes très efficaces – sur lesquelles il ne semble pas avoir encore de véritable consensus d'ailleurs (et que l'OMC, le G20 et le FMI combattent) – ne sont pas prises à très court terme par l'Union Européenne, il faudra sûrement se reposer cette question, à la fois sur l'euro et sur le véritable rôle de l'Europe.* ».

Les événements, hélas, m'ont donné raison, il suffit pour le constater de voir dans quelle situation se trouve la Grèce, au printemps 2014, avec un pouvoir d'achat moyen diminué de 30%, l'Espagne, avec un chômage de ses jeunes dépassant 55%, le Portugal, avec un PIB réduit de 10% sur 3 ans, et la France, en quasi-stagnation depuis 6 ans.

Q. Je croyais que M. Allais était un libéral ? Un libéral protectionniste, n'est-ce pas contradictoire ?

M. Allais s'est toujours présenté comme à la fois libéral et social, ce qui lui permettait d'être totalement indépendant des diverses chapelles ou idéologies économiques, et ainsi de critiquer ouvertement l'organisation actuelle du commerce international.

L'OMC, un des facteurs principaux de la crise actuelle.

Pour Maurice Allais, la crise actuelle, qui s'est pleinement révélée à partir des années 2008 mais dont les racines sont bien plus anciennes, est très liée à l'organisation du commerce international.

Il déclarait ainsi, en 2009, dans le journal Marianne : « *Le point de vue que j'exprime est celui d'un théoricien à la fois libéral et socialiste. [...] Et c'est précisément à ce titre de libéral que je m'autorise à critiquer les positions répétées des grandes instances internationales en faveur d'un libre-échange appliqué aveuglément. La récente réunion du G20 a de nouveau proclamé sa dénonciation du « protectionnisme », dénonciation absurde à chaque fois qu'elle se voit*

exprimée sans nuance, comme cela vient d'être le cas. Nous sommes confrontés à ce que j'ai par le passé nommé « des tabous indiscutés dont les effets pervers se sont multipliés et renforcés au cours des années » Car tout libéraliser, on vient de le vérifier, amène les pires désordres. Inversement, parmi les multiples vérités qui ne sont pas abordées se trouve le fondement réel de l'actuelle crise : l'organisation du commerce mondial, qu'il faut réformer profondément, et prioritairement à l'autre grande réforme également indispensable que sera celle du système bancaire. »

« Les grands dirigeants de la planète montrent une nouvelle fois leur ignorance de l'économie qui les conduit à confondre deux sortes de protectionnismes : il en existe certains de néfastes, tandis que d'autres sont entièrement justifiés. Dans la première catégorie se trouve le protectionnisme entre pays à salaires comparables, qui n'est pas souhaitable en général. Par contre, le protectionnisme entre pays de niveaux de vie très différents est non seulement justifié, mais absolument nécessaire. C'est en particulier le cas à propos de la Chine, avec laquelle il est fou d'avoir supprimé les protections douanières aux frontières. Mais c'est aussi vrai avec des pays plus proches, y compris au sein même de l'Europe. »

Q. Que faudrait-il faire ?

Je ne sais ce qu'aurait dit M. Allais dans le contexte actuel, mais je sais ce qu'il répétait depuis 10 ou 15 ans : il faut construire des **ensembles régionaux homogènes** : « **recréer des ensembles régionaux plus homogènes**, unissant plusieurs pays lorsque ceux-ci présentent de mêmes conditions de revenus, et de mêmes conditions sociales. Chacune de ces « organisations régionales » serait autorisée à se protéger de manière raisonnable contre les écarts de coûts de production assurant des avantages indus à certains pays concurrents, tout en maintenant simultanément en interne, au sein de sa zone, les conditions d'une saine et réelle concurrence entre ses membres associés. »

Une Europe, ou une zone Euro, à plusieurs vitesses ?

Q. Faudrait-il alors avoir une Europe à 2 ou 3 vitesses, d'un côté les pays « méditerranéens » ou de « l'Europe du Sud », éventuellement regroupés avec ceux de l'Europe de l'Est, de l'autre côté les six pays ayant formé la CEE initiale, plus les pays de l'Europe du Nord ?

Avant d'adopter cette position extrême, qui aurait pu être envisagée en 2011 – et qui pouvait se justifier du fait d'écarts salariaux variant de 1 à 2 (ou à 3 dans les cas extrêmes) – mais qui apparaîtrait sans doute insuffisante maintenant, il aurait sans doute fallu établir de véritables règles vis-à-vis des pays extra-européens où les écarts de coûts salariaux sont de l'ordre de 1 à 10, voire plus encore...

Q. Quelles auraient pu être ces règles ?

Il y avait, et il y a sans doute encore, plusieurs pistes, l'une porterait sur les droits de douane, l'autre sur la tva, la troisième enfin sur des questions monétaires.

Q. Les deux premières mesures semblent bien archaïques, voire malthusiennes...

Ce n'est pas, en tout cas, ce qu'en pensait Maurice Allais, lorsqu'il écrivait : « L'absence d'une telle protection apportera la destruction de toute l'activité de chaque pays ayant des revenus plus élevés, c'est-à-dire de toutes les industries de l'Europe de l'Ouest et celles des pays développés. Car il est évident qu'avec le point de vue doctrinaire du G20, toute l'industrie française finira par partir à l'extérieur ». La seule chose à espérer, c'est qu'il ne soit pas déjà trop tard.

Quelques mesures de « protectionnisme intelligent »

Q. Pourriez-vous en ce cas approfondir un peu les trois mesures que vous envisagez ?

La mesure la plus classique, même si je ne l'appellerai pas archaïque, serait sans doute d'augmenter les droits de douane pour les importations venant des pays à bas coût, ce qui est une des façons pour lutter contre une concurrence que beaucoup jugent déloyale.

Mais je pense qu'il serait plus efficace d'utiliser la piste de la TVA – avant même de parler de la piste monétaire.

Q. Vous n'allez quand même pas reparler de la TVA "sociale", celle dont la simple mention a fait perdre 50 députés à l'UMP en 2007 ?

Pas exactement, même si Monsieur Borloo aurait mieux fait de se taire à l'époque, plutôt que de lancer une idée qu'il n'avait peut-être pas assimilée, et même si cette idée semble renaître partiellement de ses cendres, de façon assez discrète, dans le « pacte de responsabilité » à la sauce Hollande-Valls.

De fait, ce n'est pas une modification du niveau de la TVA que je défends depuis lors, mais une modification de sa récupération.

Q. Que voulez-vous dire ?

Comme vous le savez, les entreprises récupèrent, sous certaines conditions, la TVA qu'elles payent sur les marchandises ou services – les consommations intermédiaires - qu'elles utilisent pour leur propre production.

Q. Oui, et alors ?

Pourquoi ne pas proposer que sur une TVA de 20, les producteurs locaux continuent à la récupérer en totalité, alors que les importateurs, eux, **ne pourraient en récupérer qu'une partie.**

Q. Pourriez-vous me donner un exemple ?

C'est facile. Prenons une TVA à 20 %, pour simplifier les calculs. Supposons qu'un lot de textile produit en France soit vendu hors taxe à 100, ce qui ferait 120 en TTC. L'entreprise française récupère 20.

Q. Ok, et alors ?

Maintenant, supposons qu'un importateur d'un tissu analogue, mais fabriqué en Chine, amène sur le marché son produit qui aurait un prix de vente HT de 85, et donc un prix de vente de 102 (85 plus 17). Cet importateur va pousser les producteurs français à essayer de s'aligner, et donc à vendre TTC à 102. Et rien ne dit que l'entreprise française concernée pourra continuer à produire, si sa marge est ainsi diminuée de 18. Il est même fort probable que sa marge soit déjà négative.

Q. Oui, ce n'est pas nouveau, hélas... Où voulez-vous en venir ?

J'en viens à la récupération de la TVA. Pour égaliser les chances du producteur français et de l'importateur, on pourrait déjà décider que l'importateur, au lieu de récupérer 20 % de son prix HT (c'est-à-dire 17) n'en récupère que 2, ce qui correspondrait, pour lui à un coût de 100 – comme celui du producteur local.

Q. Et si ce coût, ou ce prix, de 100 était déjà rentable pour l'importateur ?

Cela peut arriver, mais n'oublions pas que si les coûts salariaux représentent une bonne part du prix de revient, il faut aussi prendre en compte les coûts de transport. Quoi qu'il en soit, on peut aller plus loin encore.

Q. Comment ? Vous n'allez quand même pas jusqu'à suggérer une « récupération négative » ?

Pourquoi pas ? On a parlé de « croissance négative », « d'impôts négatifs », pourquoi pas une « récupération négative » de la TVA, si on est obligé d'en arriver là. Cette non récupération, voire cette *récupération négative*, aurait d'ailleurs un autre avantage que celui de rendre plus compétitifs les produits « made in France ».

Q. Ah oui, et quel serait cet avantage ?

Celui de regarnir les caisses de l'état de plusieurs milliards, voire d'une ou deux dizaines de milliards d'euros, vu l'importance actuelle des importations françaises venant des pays asiatiques.

Q. Et en dehors des innovations que vous suggérez à propos d'une récupération 'différentielle' suivant la nature des entreprises, exportatrices ou importatrices ?

D'autres innovations sont possibles, comme un marché, gré à gré ou ouvert, sur ce que l'on pourrait appeler des « **droits à importer** », un peu sur le modèle des « droits à polluer » ou de « droits carbone », mais nous sommes bien loin ici des pensées de M. Allais, et sans doute encore plus loin de ce que les traités européens, en l'état de leur rédaction, nous permettrait de faire.

Ce point, vu son importance, sera repris lorsque nous développerons cette approche de « protectionnisme raisonné ».

Les positions monétaires hétérodoxes de Maurice Allais

Q. Pourrions-nous maintenant aborder la piste monétaire, ce qui nous permettra d'aborder ensuite le fameux « 100 % monnaie » dont on parle périodiquement ?

Bien volontiers, d'autant plus que M. Allais, depuis bientôt 20 ou 30 ans, a toujours pensé que, sans **quatre réformes majeures** de l'environnement international, les crises économiques – dont la crise actuelle dont nous sommes très loin d'être sortis – ne pourront que se reproduire, sinon s'aggraver. Il a ainsi écrit, fin 1999, à propos de la crise japonaise, en condamnant en particulier la contradiction fondamentale entre une libération totale des mouvements de capitaux à court terme et l'autonomie des politiques monétaires nationales : « *La presque totalité des difficultés actuelles résulte d'une part d'une méconnaissance totale des conditions monétaires et financières d'un fonctionnement efficace et équitable d'une économie de marchés, et d'autre part d'une structure inappropriée des institutions bancaires et des marchés financiers.* »

Q. Quelles seraient ces quatre réformes ?

Elles concernent la réforme du système monétaire et financier, celle de l'indexation, celle des marchés boursiers, et enfin celle du système monétaire international. Mais, faute de temps et de place, nous ne parlerons ici que du système monétaire international et du système monétaire et financier, deuxième point qui sera abordé à propos du « 100 % monnaie ».

Q. Commençons donc par le système monétaire international ?

Maurice Allais souhaitait l'instauration d'un nouveau « Bretton Woods », et en particulier :

- 1) l'abandon total du système des changes flottants ;
- 2) la fusion en un même organisme de l'Organisation mondiale du commerce et du Fonds monétaire international ;
- 3) **des taux de change assurant un équilibre effectif des balances des paiements** ;
- 4) l'interdiction de toute dévaluation compétitive ;
- 5) l'abandon total du dollar comme monnaie de compte, comme monnaie d'échange, et comme monnaie de réserve sur le plan international ;
- 6) la création d'organisations régionales ;
- 7) l'interdiction pour les grandes banques de spéculer pour leur propre compte sur les changes, les actions, et les produits dérivés ;
- 8) et finalement l'établissement progressif d'une unité de compte commune sur le plan international, par un système approprié d'indexation.

Q. Vaste programme...

Permettez-moi de détailler particulièrement deux de ces mesures, les mesures 3 et 7. La mesure 3 me permettant de revenir sur la question des équilibres entre nations, et la mesure 7 étant aussi relative au rôle des banques et au « 100 % monnaie » que nous aborderons un peu plus tard.

De fait, les **déséquilibres commerciaux** peuvent être abordés de plusieurs façons, mais correspondent toujours à un problème de compétitivité, relatif ou absolu, artificiel ou réel.

Q. Pouvez-vous préciser ?

Supposons que le monde se réduise à deux seuls pays, dont les échanges commerciaux seraient déséquilibrés, disons la France et la Chine, la France exportant en euros, et important en yuans (ou en « renminbi », pour les puristes), la Chine exportant en yuans et important en euros.

Q. Comment peuvent-ils faire, sans monnaie commune ?

C'est l'un des points de réforme que soulevait M. Allais. Mais supposons, pour simplifier, que l'on décide que le taux de change entre l'euro et le yuan soit fixé d'un commun accord entre la France et la Chine (ce n'est hélas jamais le cas, et cela se complique encore quand il y a plusieurs pays, mais laissons là ce point, pour le moment), et qu'un euro soit considéré comme valant 10 yuans.

Parité monétaire et échanges commerciaux.

Supposons maintenant que les exportations françaises vers la Chine soient de 50 milliards d'euros, et que les importations françaises soient de 600 milliards de yuans, soit 60 milliards d'euros – à la valeur acceptée par les deux pays. Que va-t-il se passer ?

Q. Hum. La France va sans doute s'endetter pour couvrir ce déficit ?

En fait, ce n'est pas directement la France qui va avoir un problème « financio-monétaire », ce sont ses entreprises. Mais c'est l'idée. En tout cas le déficit commercial français va être de 10 milliards d'euros. Si c'est un déficit passager, cela n'est pas trop grave, mais si ce déficit persiste, il n'y a pas beaucoup de solutions.

Q. Quelles seraient ces solutions ?

Il n'y en a guère que trois, d'un point de vue financier ou monétaire, et un quatrième, en termes purement "commerciaux".

a) Les importateurs français, qui achètent en yuans, vont exercer une forte demande sur cette devise, qui devrait donc s'apprécier par rapport à l'euro, la monnaie « locale » des importateurs français. Mais la Chine peut fort bien ne pas accepter cette réévaluation de fait de 20 % du yuan, même si, théoriquement, en système de change flexible, cela devrait se faire automatiquement. Rappelons que M. Allais est contre ce régime de changes flottants (mesure n°1 d'un nouveau Bretton Woods)

Si nous considérons maintenant que la France et la Chine sont deux grosses entreprises « nationalisées », le raisonnement est plus simple encore, et il ne va plus rester que deux solutions (en dehors de l'ajustement monétaire éventuel)

b) La France va demander et obtenir un prêt de 10 milliards d'euros à la Chine.

c) La France va vendre une partie de son patrimoine (Tour Eiffel, usines, ...) à la Chine (on a bien imaginé que la Grèce pouvait vendre l'Acropole à des financiers étrangers pour tenter d'éponger quelque peu sa dette publique...)

d) Une dernière solution – difficile à imaginer en situation de libre-échange, mais possible dans le cadre d'un certain protectionnisme – serait de limiter autoritairement les importations – par exemple en les taxant très fortement. Ce qui serait une méthode « moderne » de revenir au troc entre nations.

Q. Vous parlez d'une dette possible de la France envers la Chine. Mais que se passerait-il si la France accumulait ses dettes et ne pouvait pas rembourser ?

On serait dans la situation actuelle de la Grèce. Ce qui ne peut se terminer, pour ce pays, que de deux façons.

Soit, miraculeusement, la Grèce peut retrouver une très forte compétitivité pour redevenir exportatrice nette – ce qui semblait déjà fort peu probable en 2011, et presque impossible en 2014. Cela ne peut s'envisager que par le biais d'une dépréciation forcée de 25 à 30%, soit monétaire – impossible avec une monnaie unique – soit par une diminution de même niveau des salaires grecs, ce que l'on appelle joliment une « dévaluation interne ». Cette dévaluation interne, si elle peut théoriquement fonctionner, aura nécessairement – et a déjà eu - des conséquences sociales terribles, comme on l'a vu depuis trois ans, à la suite des mesures imposées à la Grèce par la « Troika », Bruxelles, BCE, FMI.

Soit, autre possibilité, la Grèce refuse d'honorer ses engagements, et déclare sa dette publique nulle et non avenue.

Q. La Grèce pourrait-elle faire cela ?

C'est bien ce que l'Argentine a décidé de faire en 2001. Et, après quelques années de flottement, l'Argentine s'en est plutôt bien sorti, avec un taux de croissance très supérieur à celui de la zone euro, même si l'Argentine semble retomber depuis peu dans une spirale régressive funeste, la justice anglo-saxonne, essentiellement US, faisant tout pour que ce genre d'exemple ne soit pas repris par d'autres pays

Quoiqu'il en soit, à l'intérieur de la zone euro, ce type de décision extrême – répudiation de la dette – semble bien difficile à prendre.

Q. Suggérez-vous que la Grèce aurait dû sortir de la zone Euro ?

D'un point de vue purement technique, si on s'était basé uniquement sur les « fondamentaux économiques », la Grèce n'aurait pas dû pouvoir faire autrement, même en tenant compte du

fait que **107 milliards de la dette publique ont été effacées**, au détriment des contribuables européens qui ont eu à mettre la main à la poche.

En sortant de la zone Euro, elle aurait alors du décréter un moratoire, provisoire ou définitif, sur sa dette publique. Répudier sa dette, ou se décréter en faillite, n'est évidemment pas la meilleure solution pour bénéficier par la suite de prêts extérieurs, mais **conduire son propre peuple au désespoir n'est pas non plus très enthousiasmant...**

Heureusement, ou malheureusement, les dirigeants des pays de la zone Euro ont décidé qu'il fallait « sauver » la Grèce : en fait ils ont voulu maintenir coûte que coûte l'intégrité de la zone Euro, quitte à utiliser tous les expédients monétaires ou bancaires à leur disposition.

Une réforme monétaire anti-spéculation : le « cent pour cent monnaie »

Q. Effectivement. Mais revenons, si vous le voulez bien aux positions de M. Allais sur la monnaie ?

Très bien. Mais nous ne nous sommes pas vraiment écartés du sujet. De la même façon que M. Allais a souvent traité les banquiers de faux-monnayeurs, il aurait aussi pu traiter *certaines banques d'affaires d'escrocs*, comme la banque Goldman Sachs, rivale de Lehmann Brothers, dont des membres haut placés ont aidé la Grèce à trafiquer ses comptes publics tout en misant sur sa future faillite.

Venons-en donc au « 100 % monnaie », expression lapidaire pour dire qu'il faut redonner aux autorités publiques le pouvoir régalién qu'elles n'auraient jamais dû abandonner, à savoir le droit et le devoir d'être les seuls à « battre monnaie ».

Q. Oui, pouvez-vous préciser ce « 100 % monnaie », qui passe un peu pour l'arlésienne, depuis le temps qu'on en parle ... ?

Il est vrai que I. Fisher, en 1935 en parlait déjà, et que cette idée a été développée et enrichie par M. Allais dès 1975 : « *L'essence du plan « 100 % money » est de **rendre la monnaie indépendante** des prêts, c'est-à-dire de séparer le processus de création et de destruction de monnaie du processus de prêt aux affaires. Un sous-produit tout à fait incident serait de rendre l'activité bancaire plus sûre et plus profitable ; mais de loin le résultat le plus important serait de prévenir les grands « booms » des affaires et les profondes dépressions en mettant fin aux inflations et aux déflations chroniques qui ont toujours constitué la grande calamité de l'évolution économique de l'humanité et qui ont été généralement suscitées par le système bancaire... »*

Q. Et vous pensez que cette position serait encore valable près de 40 ans plus tard ?

Non seulement je pense que ce serait encore la position de M. Allais – qui en a reparlé en 2009, peu de temps donc avant sa mort - mais je suis sûr que la meilleure façon de réguler les flux monétaires actuels serait effectivement d'interdire aux banques de pratiquer deux métiers qui auraient dû rester complètement différents : le métier de **gestionnaire de monnaie** (banques de dépôts), et celui de **transformateur d'épargne**.

Les banques de dépôts ne devraient être autorisées qu'à gérer la monnaie émise par la banque centrale, et qui transiterait par les comptes courants de leurs clients. Les « dépôts de monnaie » devraient en fait être de simples « entrepôts ».

Q. Ces banquiers de dépôts seraient, en quelque sorte, de simples comptables de l'argent de leurs clients ?

Disons que ce serait des comptables et des gardiens, mais sans aucun pouvoir de faire circuler plus d'argent qu'ils n'ont dans leurs coffres : d'où l'expression « 100 % monnaie ». La monnaie,

créée par la banque centrale, sous forme fiduciaire (billets) ou scripturale, serait 'stockée' dans des entrepôts, réels ou virtuels, de monnaie, sans ajout possible de la part des banques de second rang.

Q. Et ce n'est pas le cas actuellement ?

Nous en sommes loin. Comme nous l'avons vu précédemment, les prêts accordés aux clients des banques sont, en France, dans un rapport de 5 ou 6 à 1 avec la monnaie de base, la monnaie 'centrale', la « vraie monnaie » que la banque centrale a réellement émise. Ce rapport de 5 ou 6 est aussi appelé « multiplicateur monétaire ».

Les prêts dans l'environnement monétaire du « cent pour cent monnaie ».

Q. En fait, cela semble signifier qu'il serait interdit à ce type de banques d'accorder des prêts.

M. Allais serait-il contre les prêts ? Il me semble pourtant qu'ils sont utiles au développement économique.

M. Allais n'est évidemment pas contre les prêts. Certains prêts sont utiles, lorsqu'ils correspondent à des anticipations de croissance, dans le domaine de l'économie réelle, dans le cadre d'une extension de la production de richesses, pour favoriser la production de biens et services. En revanche, ils sont non seulement inutiles, mais nuisibles lorsqu'ils sont essentiellement utilisés pour spéculer sur les marchés boursiers, ou sur les marchés dérivés.

Q. Comment alors financer les prêts "utiles" ?

M. Allais propose pour cela une deuxième catégorie de banques, des banques dites d'affaires, dont le métier sera de 'transformer' l'épargne en possibilités de financement. Mais cette transformation ne doit pas se faire n'importe comment.

Q. Que voulez-vous dire ?

Il est essentiel que les opérations de prêt soient assurées par ces banques de prêt ou d'affaires sous la condition essentielle que ces banques empruntent à terme (par exemple à 10 ans) pour prêter à plus court terme (par exemple à 8 ans). L'assurance vie pourrait être un bon exemple de ce type de transformation.

Q. Je comprends la possibilité de "transformer" l'épargne, les économies existantes, pour financer de nouveaux investissements. Mais si cette épargne est insuffisante ?

Ce n'est que dans ce cas, très précis et limité, qu'il faudra créer de la monnaie supplémentaire. Et cette création monétaire sera du seul ressort des autorités publiques, par exemple de la Banque de France remise en situation de le faire.

Q. Mais la France a-t-elle le droit de procéder ainsi, indépendamment des décisions et des traités internationaux ?

Dans le contexte actuel, non, c'est interdit. Mais la France, en tant qu'État souverain, peut décider - et se faire accompagner pour cela par d'autres pays européens - de changer les dispositions actuelles pour redonner aux pays qui le souhaiteraient cette possibilité de souveraineté monétaire. Mais, j'en conviens aisément, ce ne sera pas facile, alors même que cela apparaît indispensable.

Une fiscalité nouvelle, plus juste et plus efficace.

Q. Maurice Allais a aussi fait des propositions dans un domaine qui devrait concerner tout le monde, à savoir la fiscalité.

M. Allais a effectivement écrit à maintes reprises sur ce sujet, son ambition étant de rendre la fiscalité à la fois efficace, compréhensible, et aussi acceptable que possible par l'ensemble des contribuables ?

Q. Une fiscalité "acceptable" ! Vous voulez dire une fiscalité "juste" ?

La 'justice' ou l'équité est une notion qui demanderait à être explicitée, et sur laquelle il n'est pas forcément évident d'avoir un consensus. Ce qui est sûr, c'est que M. Allais, de même qu'il a fait la chasse aux faux-monnayeurs, s'inscrit plus généralement dans une perspective **de chasse aux revenus indus**, aux revenus non gagnés.

Q. Que voulez-vous dire par revenus "indus" ou "non gagnés" ?

M. Allais, en tant que libéral, pense que ceux qui produisent 'méritent' une rémunération. Mais ceux qui ont pour seule 'qualité' d'être rentiers ne 'méritent' pas d'être rémunérés pour la seule raison qu'ils auraient bénéficié d'un héritage.

Q. Si je comprends bien, Allais serait comme Marx, il récompenserait le capital "variable", le travail, mais pas le "capital constant", ou capital ?

Effectivement, sans aller jusqu'à prétendre que Allais était marxiste, ou marxien, notre Prix Nobel d'économie fait une distinction, trop souvent oubliée, entre *capitalisme et libéralisme*. Cela étant, M. Allais propose de **simplifier** la fiscalité française de façon drastique, en ne conservant plus que *trois impôts*, au lieu des dizaines d'impôts et de taxes actuelles.

Q. Et ces impôts simplifiés rapporteraient autant qu'actuellement ?

Oui, et sans doute plus encore si l'on considère que certains impôts coûtent parfois plus à récupérer – du fait des fraudes ou des erreurs commises dans leurs recouvrements – qu'ils ne rapportent vraiment.

Q. Et quels seraient ces trois impôts ?

Un impôt serait vraiment nouveau, il s'agit d'*impôt sur le capital*. Il remplacerait à lui tout seul presque tous les autres impôts, dont l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés... Là encore, on retrouve une grande idée de M. Allais : **taxer les choses, pas les gens, taxer le capital, pas les revenus du capital**. Avec un taux de 2 % sur le capital, M. Allais montre que cela correspond à 8 % du revenu national, soit environ 7 % du PIB.

Q. Et comment fonctionnerait cet impôt ?

Il serait basé sur de simples déclarations, mais s'appliquerait à tout le capital possédé, machines, immeubles ou terres. Pour les œuvres d'art, la question reste ouverte...

Q. Sans remettre en cause les calculs de M. Allais, est-ce que cela signifie que c'est à chacun d'évaluer ses propres biens ?

Tout à fait, c'est l'idée. Ainsi, si vous habitez une maison que vous évaluez à 500 000 euros, vous devrez payer chaque année, avec un taux de 2 %, 10 000 euros d'impôts.

Q. Et si je déclare qu'elle n'en vaut que 300 000, pour payer moins ?

Sans faire appel à votre sens civique – que M. Allais ne présuppose pas, même si c'est votre cas – il est évidemment prévu un garde-fou.

Q. À savoir ?

Toutes les déclarations seront *publiques*. Et, comme pour les marchés publics, n'importe qui pourra surenchérir, avec une certaine surcote, par exemple de 70 %. Ainsi, dans votre cas, si vous prétendez que votre maison ne vaut que 300 000 euros, en surenchérissant de 70 %, soit 510 000 euros, vous serez obligé, soit d'accepter de vendre votre bien à ce prix, soit de payer une amende, par exemple de 4 %, sur la différence entre votre estimation de départ et les 510 000 euros « du marché ».

Impôt sur le capital et Revenu Minimum de Dignité.

Q. Effectivement, cela risque de refroidir les « petits malins ». Mais est-ce que cela ne va pas pénaliser les ménages modestes, non assujettis à l'impôt sur le revenu, et qui n'ont pour seul bien que leur logement ?

Sur ce point, vous avez raison. C'est pour cela qu'une mesure complémentaire pourrait être envisagée.

Q. Ah oui, votre fameuse allocation d'existence, ou revenu minimum de dignité ?

Effectivement. J'ai en effet proposé – comme d'autres d'ailleurs, sous des noms éventuellement différents - qu'à côté des revenus « gagnés » individuellement, en tant que contribution à la production actuelle ou future de richesses chaque français puisse bénéficier d'un dividende social dû à la richesse collective. Sans entrer ici dans les détails – que je reprendrai plus longuement dans un passage ultérieur - et si je reprends l'exemple d'une famille modeste d'un couple ayant 2 enfants, le *dividende social* – ou *allocation universelle* - que ce couple percevrait serait de l'ordre de 24 000 euros par an, c'est-à-dire largement plus que les impôts qu'il devrait payer au titre d'impôt sur le capital.

Q. Soit... Et quid des deux autres impôts ?

Le deuxième impôt est déjà connu, c'est la TVA, que M. Allais propose d'être d'un seul niveau, mais ce point n'est pas essentiel.

Q. Et le troisième impôt ?

Le troisième est simplement lié à la récupération de la souveraineté monétaire par l'état, ce qui devrait, là aussi rapporter un montant non négligeable aux finances publiques, de l'ordre de 3 % du PIB, au lieu de laisser cette manne aux banques privées.

Q. Sans oublier ce que vous avez dit sur la « récupération négative de la TVA » ?

Tout à fait.

Merci d'avoir ainsi bien voulu préciser la position de M. Allais sur les grands problèmes économiques de notre temps, en montrant que les solutions proposées il y a 10 ou 20 ans restaient d'actualité.

Faudra-t-il faire payer les pauvres pour sauver nos créanciers ?

Faisons payer les pauvres... Tel semble être le slogan dominant de nos jours !

Q. Que voulez-vous dire ?

Je veux m'élever ici contre cette pensée sinon unique, du moins dominante, consistant à soutenir que la priorité des priorités est de payer nos dettes, quitte à diminuer pour cela notre production de richesses réelles. Le signe, l'argent – qui bénéficie essentiellement aux riches – est ainsi préféré à la chose, la production – au détriment de la majorité de nos compatriotes, en particulier des plus pauvres d'entre eux.

Q. On dit pourtant « qui paye ses dettes s'enrichit » ?

Tout dépend de la légitimité de ces dettes, question sur laquelle personne, ou presque, ne semble s'interroger. De plus, il y a temps pour tout, et si le remboursement de ces dettes, de cet argent – emprunté raisonnablement ou non – exige une diminution de la richesse réelle, on peut aussi se demander si un moratoire, partiel ou total, ne s'impose pas.

Quand est-ce que l'on osera dire à nos concitoyens que la priorité n'est pas d'emprunter encore et encore pour rembourser nos dettes, mais de permettre, bien au contraire, à nos entreprises de produire, à nos compatriotes de consommer, à nos administrations de fonctionner.

F. Hollande nous avait promis le changement, lors de sa campagne présidentielle de 2012. En guise de changement, nous avons eu encore plus d'impôts et taxes de toute sorte, qui ont visé essentiellement les classes moyennes, et même les classes dites populaire. En trois ans, depuis 2011, UMP et PS ont montré le même 'appétit' pour l'argent du contribuable : 69 milliards de prélèvements de plus.

Nos 'élites', de l'UMP comme du PS, face à une croissance anémique, pour ne pas dire nulle – ce qui entraîne une stagnation du pouvoir d'achat à nulle autre pareille depuis la fin de la guerre de 1938-1945 - n'ont rien trouvé de mieux que de demander à nos compatriotes, et en particulier les plus faibles ou fragiles d'entre eux, de se serrer encore davantage la ceinture. Ces mêmes élites pensent sans doute éviter ainsi que financiers et banquiers, qui se "goinfrent" depuis 35 ans, soient soumis à contribution, pour une fois, alors que la situation économique apparaît complètement dégradée.

Faut-il sauver nos banques, et à quel prix ?

Q. On ne peut quand même pas laisser le système monétaire et financier actuel s'effondrer ?

Pourquoi pas ? Si ce système conduit à la faillite de notre économie, à une récession « à la grecque », pourquoi faudrait-il le sauver ? Si le choix est entre sauver le monde financier, et sauver le monde réel, on peut au moins se poser la question.

Q. Mais si nos banques font faillite, que va devenir l'épargne de nos concitoyens ?

Depuis ce qui est arrivé, dit-on, au roi Midas, on sait que **la véritable richesse n'est ni l'or, ni l'argent, mais les biens et services réels**. Si l'économie réelle s'effondre, **quelle sera la valeur de cette épargne**, qui, en définitive, est nécessairement gagée sur du réel, pas sur du virtuel. Qu'est-ce qui est le plus important, les richesses réelles, ou le signe correspondant ?

Par ailleurs, qu'est ce qui empêcherait la banque centrale française - une nouvelle Banque de France, ou l'ancienne redevenue souveraine - de reprendre cette épargne à son compte. Que **cette épargne soit inscrite directement dans les comptes de notre banque nationale** au lieu d'être dans ceux de nos banques privées serait plutôt une bonne chose. De ce point de vue, les

épargnants ont tout à y gagner. Là encore, on tente de faire peur à nos compatriotes en leur faisant croire que, pour sauver leurs économies, il faut donner encore plus d'argent aux banques.

Q. Mais quelle serait la crédibilité de notre système financier et de notre monnaie, si nos créanciers actuels ne sont pas payés ? Plus personne ne voudra investir dans nos entreprises, plus personne ne voudra prêter à nos administrations et, plus généralement, à nos compatriotes ?

Il est évident que toute économie moderne a besoin d'un système monétaire, d'une monnaie. Mais aucune fatalité, aucune loi économique, ne nous obligent à avoir une monnaie émise par des banques privées, à un taux d'intérêt extravagant, ou empruntée sur des marchés financiers extérieurs, soumis de plus au diktat et aux manipulations des agences de notation.

Ce qui fait la richesse d'une nation, ce sont ses hommes, sa technologie, ses capacités d'innovation, son courage, l'efficacité de son service public, absolument pas la richesse de ses banques ou le montant des primes de ses traders.

Faisons en sorte que nos usines redémarrent, que nos administrations fonctionnent, que tous ceux qui sont susceptibles de travailler apportent leurs compétences à la relance de notre économie, les ajustements monétaires se feront alors naturellement, si tel est l'objectif fixé aux autorités monétaires de notre pays.

Un moratoire sur les (intérêts des) dettes publiques ?

Q. Et pour les dettes publiques en cours ?

Deux solutions complémentaires semblent s'imposer.

Tout d'abord, il faudrait renégocier les contrats pour que le taux d'intérêt réel soit indexé sur le taux de croissance (et ce, d'autant plus que l'on a eu une croissance zéro entre 2008 et fin 2012, que 2013 a connu une misérable croissance de 0.3% - inférieure à l'augmentation de la population française - et qu'on se dirige vers un petit 0.7% pour 2014). Si la croissance du PIB est enfin au rendez-vous annoncé par F. Hollande - avec 2 années de retard - même les créanciers en seront satisfaits. Sinon, il n'y a aucune raison que ces mêmes créanciers s'enrichissent à nos dépens.

Sur les 1960 milliards de dettes publiques françaises - estimation à la fin avril 2014 - 1 450 à 1 500 milliards sont dus aux intérêts qui nous ont été facturés depuis 1973, année de la promulgation de la loi Pompidou-Giscard.

Q. Et la deuxième solution ?

Exiger un moratoire de un an ou deux sur nos dettes, ce qui permettra de remettre l'économie française sur de bons rails.

Q. Pourquoi pensez-vous que nos créanciers accepteront cela ?

Parce qu'il n'y a pas d'autre choix. Entre ne pas être remboursés du tout, ou être remboursés avec retard, même les plus avides de nos créanciers comprendront que la deuxième solution est moins mauvaise pour eux.

On soutient souvent que les impôts doivent plus pénaliser les "riches" que les "pauvres". C'est peut-être discutable, mais, en tout cas, cela est complètement incohérent avec le fait de **faire payer des intérêts de plus en plus élevés à ceux qui apparaissent le moins solvables.**

Demande-t-on à un cardiaque d'avoir un cœur qui monte à 190, alors qu'un sportif de même âge ne devrait pas dépasser 160 ?

C'est pourtant ce que le diktat des agences de notation semble nous imposer. Vous pouvez rembourser ? Alors on ne vous demande presque rien comme intérêts. Vous ne pouvez pas ? Alors on va vous **massacrer** avec des taux de 10, 15 voire 20 %.

On ne peut rembourser davantage en produisant moins.

Nos journalistes économistes envahissent les médias pour affirmer avec plus ou moins de grandiloquence qu'en dehors du sauvetage de l'euro et d'une rigueur renouvelée, il n'y a pas de solution, même si depuis quelques mois, quelques économistes osent s'exprimer contre cette politique qui me semble mortifère.

Que faire contre cette pensée unique, et inique, que trop de nos concitoyens semblent encore accepter comme vérité révélée ? Affirmer et montrer que, non, le remboursement des dettes n'est pas la priorité de l'économie française, surtout lorsque ce remboursement conduit à la démarche stupide suivante, qui a mis à bas des pans entiers de l'économie grecque, puisqu'elle conduisait à tenter de **rembourser davantage en produisant moins!**

Annoncer une politique d'Offre sans se préoccuper en même temps de la Demande ne peut fonctionner.

Je persiste donc à dire que nous n'avons qu'une alternative : soit l'on s'abandonne au diktat des marchés financiers, soit l'on reprend notre sort en mains, en privilégiant l'économie réelle, et les besoins de nos compatriotes, et non les spéculateurs. Il vaut mieux utiliser 50 ou 60 milliards d'euros pour aider notre économie, et nos compatriotes, plutôt que de payer cette même somme en intérêts (le fameux « service de la dette ») - pour la plupart illégitimes - à nos créanciers.

La Grèce sous perfusion, et après ?

Sauver la Grèce, ou sauver l'euro : la Grèce rendue exsangue par le remboursement impossible de ses dettes publiques.

Q. Nous aimerions comprendre pourquoi la Grèce a pu se retrouver en une telle situation – jugée officiellement dramatique (au 9 juillet 2011) par la plupart des observateurs : comprendre aussi quelles sont les solutions envisageables à une sortie de crise. Pouvez-vous nous rassurer, et nous dire si les malheurs actuels de la Grèce ne risquent pas d'être, en quelque sorte, "contagieux" ?

Contagion ? Je suppose que vous pensez, au-delà du seul cas de la Grèce, que d'autres pays de la zone euro, Portugal, Espagne, Italie, voire même la France pourraient être exposés – sous certaines conditions - aux mêmes déconvenues ?

Q. Oui, c'était le sens de cette question.

Tout cela nécessite quelques développements, et je vais donc avoir besoin de revenir sur un certain nombre de thèmes tels que les créances, les dettes, la monnaie, le budget, les échanges commerciaux, le marché financier, la titrisation. Un peu de comptabilité ne nous fera pas non plus de mal.

Mais c'est essentiellement de bon sens dont nous avons besoin.

Q. Si c'est le cas, si le bon sens suffit, comment se fait-il alors que l'on entende tant de choses différentes actuellement sur l'avenir de la Grèce, de ses dettes publiques, voire sur l'évolution de l'euro ou sa disparition éventuelle ?

Face au bon sens, et aux faits, il y a l'idéologie, et certains intérêts puissants. Le bon sens et les faits nous disent depuis plusieurs années que *la Grèce ne pourra jamais rembourser*. L'idéologie, et certains intérêts privés, essaient de faire croire qu'après une cure d'austérité sévère, et s'étendant elle aussi sur plusieurs années, *le "malade" grec s'en sortira*.

La Grèce ne pourra jamais rembourser sa dette publique.

Q. Si vous rejetez ce remède de cheval, ce plan d'austérité, que proposez-vous donc pour que la Grèce guérisse ? Seriez-vous contre ce que proposent à la fois le FMI, la BCE et l'Europe ?

En fait, les avis de certains gouvernements, dont celui de la France et de l'Allemagne, divergent quelque peu sur les façons de "sauver" la Grèce, et plus encore sur la façon de sauvegarder la zone Euro. Cela étant, aucune autorité publique n'ose s'approcher, même de loin, de la seule solution qui me semble envisageable.

Votre solution est d'annuler tout ou partie de la dette grecque... N'est-ce pas là pure idéologie, idéologie contre laquelle vous prétendez vous élever ?

Mes propositions consistent effectivement, entre autres, à décréter un moratoire, voire un abandon total, des dettes grecques. Ma position serait effectivement 'idéologique' s'il y avait d'autres solutions réalistes. Je vais donc tenter de montrer pourquoi aucune autre mesure ne peut convenir. Et, pour cela, j'ai besoin de revenir à certains 'fondamentaux' –tout en remarquant que dans le plan discuté le 21 juillet 2011, à Bruxelles, l'on a enfin accepté de passer par pertes et profits une partie de la dette grecque, tout en dissimulant ce fait sous le nom plus savant de 'restructuration'.

Q. Que voulez-vous dire, à propos des "fondamentaux" économiques ?

Les fondamentaux, dans le cas de la Grèce, ce sont les raisons du déficit budgétaire et du déficit commercial entraînant des dettes abyssales.

Q. Pouvez-vous nous rappeler le lien entre déficits et dettes ?

C'est à la fois un problème de plomberie et de comptabilité.

De fait, les échanges économiques correspondent à des flux, des flux de marchandises, des flux de services. Ces flux ont lieu entre diverses entités, que nous allons appeler agents économiques.

Q. Ces agents économiques, ce peut être des particuliers, des entreprises, des pays ?

Tout à fait. Et ces flux ne sont pas nécessairement équilibrés.

Ainsi, si nous regroupons tous les flux partant de la France vers un pays extérieur, on constate qu'en octobre 2014 le solde de ces flux, c'est-à-dire la différence entre les flux entrant et les flux sortant, se montait à 4.8 milliards d'euros. Du point de vue de la France, c'est donc un déficit commercial. Pour novembre 2014, ce déficit s'est élevé à 5.7 milliards, pour avoisiner, en tendance annuelle, 60 milliards sur les 12 derniers mois connus.

Q. OK pour la plomberie. Et pour la comptabilité ?

Nous avons déjà commencé – ou le service des douanes l'a fait pour nous. Il a mesuré cette information (comme ce même service a pu constater qu'en 2010 le flux "automobile" entre les

voitures exportées de France et les voitures importées en France montrait lui aussi un solde négatif de plus de 7 milliards d'euros).

Mais, en comptabilité - comme dans la vie tout cours – *on n'aime pas les déséquilibres*. Dans le cas du déficit commercial, en face de ce solde, par exemple celui de novembre 2014 de 5.7 milliards, il va falloir inscrire un chiffre d'un même montant : ce sera celui des dettes – non pas de la France, mais des entreprises ou des ménages qui, globalement, ont plus acheté à l'extérieur qu'ils n'ont vendu à ce même extérieur.

Q. Si ce n'est qu'une question d'écriture comptable, où est le problème ?

En fait de problème, il pourrait ne pas y en avoir, si ces soldes n'étaient pas toujours en la défaveur du même, ou des mêmes pays (ou, plus exactement, de certaines entreprises ou de certains ménages). Les pays exportateurs nets – exemple de l'Allemagne ou de la Chine – feraient crédit (directement ou plus souvent par l'intermédiaire de banques) pendant un « certain temps » aux pays importateurs nets, en attendant que le 'fléau' de la balance penche de l'autre côté.

Comment financer des déséquilibres permanents.

Q. Attendre un certain temps ... Jusqu'à ce que les pays anciennement exportateurs nets redeviennent à leur tour « importateurs nets » ?

Effectivement, puisqu'il est bien évident que si l'on en reste au seul niveau des flux de biens et de service, au niveau 'consolidé', au niveau 'global', c'est-à-dire au niveau mondial, les balances commerciales bénéficiaires des pays « exportateurs nets » compensent exactement les balances commerciales déficitaires des pays « importateurs nets ».

Q. Mais que va-t-il se passer si certains pays restent sur une très longue période importateurs nets, c'est-à-dire déficitaires ?

C'est évidemment dans ce cas que les problèmes surgissent. Dans le cadre de la zone Euro, c'est le cas de pas mal de pays, dont la Grèce, bien sûr, le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la France, Plusieurs 'solutions' – mais qui ne sont que des solutions provisoires – se présentent, mais ont toutes un point commun. Elles font appel à un financement complémentaire, à diverses sources de crédit, issus du marché financier ou du marché monétaire.

Q. Je ne comprends pas. Ces besoins de financement, ils existaient déjà même pour des échanges 'domestiques', intérieurs à un même pays, ou pour des échanges 'équilibrés' entre pays. Il n'y a pas besoin de déficit(s) pour cela ?

Effectivement, dans une économie monétaire, comme toute économie moderne, nous n'échangeons pas réellement des biens ou des services directement contre des biens ou des services. Nous passons par un « intermédiaire universel » permettant ces échanges, une 'monnaie' – que nous supposerons unique pour le moment.

Q. Et quand cette monnaie n'est pas unique ?

Le problème se complique encore, mais ce n'est pas l'essentiel du propos actuel. Revenons donc aux besoins de financement des déficits commerciaux en supposant, pour simplifier, que ces déficits concernent directement - et non indirectement - les pays - et non les entreprises du pays concerné.

Q. Voudriez-vous nationaliser toutes les entreprises ? Seriez-vous un supporter fervent des pays collectivistes ou un 'fan' des kibboutz ?

Je ne suis pas spécialement collectiviste, vous avez raison de vous étonner, mais c'est juste pour simplifier mon argumentation. J'aurais d'ailleurs pu procéder autrement, et faire intervenir une banque centrale, pour chaque pays concerné, en supposant que tous les échanges internationaux, censés transiter par les douanes, s'effectuent aussi sous la supervision de cette même banque centrale, chargé aussi, en cas d'utilisation de monnaies différentes, de gérer le change. Ces détails sont certes importants, mais ne changent pas vraiment le fond du raisonnement.

Q. Je vous fais confiance sur ce point. Revenons donc au financement du solde 'débitaire' de certains pays, dont la Grèce.

Supposons donc que la Grèce ait un déficit commercial, en juin 2013, de 1 milliard d'euros. Pour financer ce déficit elle peut se tourner vers des créanciers intérieurs – des grecs qui auraient quelques économies, ou des banques grecques qui auraient le pouvoir et la volonté d'émettre des crédits (exprimés en euro, seule monnaie que les banques européennes, sous certaines conditions, ont le droit de « créer ex nihilo »)

Q. Et cette première solution est impossible ?

Non, bien sûr, mais il n'y a peut-être pas beaucoup de grecs, et encore moins de banques grecques, qui auraient accepté de prêter à des entreprises grecques importatrices, ou à leur pays, vu le contexte économique. En principe, **on prête lorsque l'on pense être remboursé** - ou, comme dans l'affaire des 'subprimes', quand on imagine que les garanties apportées permettront éventuellement de se « payer » sur d'autres biens du débiteur. Si vous prêtez en euros, vous ne savez pas ce que vaudra l'euro dans quelques années, même si vous espérez être remboursés : un « euro courant », fin 2018 n'aura pas la même valeur qu'un « euro courant » fin 2012, ou 2013, ou 2014, et il est généralement impossible de prêter en « euro constant ». Et si vous prêtez en une autre monnaie, en une autre devise, les risques sont encore plus grands.

Q. Et pour les autres solutions ?

Une deuxième solution, pour financer ce milliard d'euros éventuels, serait de faire appel à des créanciers extérieurs, qu'ils appartiennent ou non à la zone euro. Cette deuxième solution peut prendre deux formes. Ces créanciers peuvent en effet être directement des banques, ou bien des intermédiaires financiers 'trouvés' sur les marchés financiers. Parmi les banques, il peut y avoir des banques centrales – par exemple, pour l'Europe, la BCE (qui peut prêter à des banques, mais qui a l'interdiction, depuis Maastricht, de prêter à des États). Pour les marchés financiers, cela va être la loi de l'offre et de la demande, bien influencée par les agences de notation qui vont décréter que tel ou tel pays est plus ou moins crédible, ou par d'autres organismes ou « faiseurs de roi » qui décréteront que telle ou telle entreprise est plus ou moins viable.

L'impact et le rôle des agences de notation et du FMI.

Q. Pouvez-vous nous dire quelques mots sur les agences de notation ?

Leur principe est simple. Ces agences donnent des bons ou des mauvais points aux débiteurs, que ce soit des grandes banques ou des états. Les débiteurs qui ont des « bons points » payent moins cher leurs emprunts, ceux qui ont des mauvais points payent plus cher, voire beaucoup plus cher.

Q. Lors du scandale des subprimes, on a vu que certaines agences pouvaient ne pas être tout à fait 'indépendantes', en 'oubliant' de donner de mauvais points à des débiteurs plus que douteux...

Tout à fait. Ainsi la compagnie d'assurance AIG qui avait la meilleure note (triple A) a dû être sauvée par le Trésor américain – par un prêt de 175 milliards de dollars - après que Goldman Sachs ait réussi à faire couler son seul vrai rival, Lehmann Brothers.

Q. Et sur le rôle du FMI ?

En ce qui concerne le déficit commercial, et les dettes des entreprises "privées", le FMI n'a pas d'influence directe.

Un avenir sombre 'promis' à la Grèce.

Q. Mais...

Mais, quand le FMI décrète que sans un régime d'austérité exorbitant, la Grèce ne s'en sortira pas, cela n'aide sûrement pas les entreprises grecques à emprunter pour financer leurs importations, ou pour payer leurs collaborateurs en cas de mévente de leurs produits sur le marché intérieur grec.

Q. En fait, quand les agences de notation mettent de mauvaises notes, cela renforce le rôle de "sauveur" du FMI ?

Certains n'hésiteraient pas à le suggérer.

Q. Donc, pas beaucoup d'espoir pour la Grèce ? Elle ne peut se sauver par ses propres moyens, si les agences de notation et le FMI misent contre ce pays.

En fait, deux menaces pèsent encore sur la Grèce. Après que la Grèce ait accepté le premier diktat de la 'troïka' - FMI, BCE et conseil de l'Europe – une partie de sa dette lui a été 'remise' – une centaine de milliards pour être précis- mais avec son économie en partie ruinée par les efforts qu'elle va devoir faire pour cela.

On ne voit pas trop comment, en effet, les dettes liées au déficit commercial cumulé sur une ou plusieurs décennies ainsi que le déficit commercial actuel et futur peuvent diminuer si la Grèce entre en état de récession : à moins bien sûr de se passer de tous les produits importés, et de s'éclairer à la bougie...

Q. Et la deuxième menace ?

Si la Grèce n'avait pas accepté fin 2011 début 2012 les pseudo-solutions proposées par les instances internationales, non seulement elle n'aurait pu rembourser, ou feindre de rembourser, une partie de sa dette, mais elle n'aurait pu non plus emprunter à un taux plus 'raisonnable' (5 % au lieu de 15 %) afin de tenter – par une opération de cavalerie – de trouver de nouveaux emprunts pour rembourser les anciens.

L'impact du déficit sur les dettes publiques.

Q. Et si nous reparlions du déficit et des dettes publiques. Difficile de ne pas lier ces deux questions, non ?

En fait, si nous considérons l'état grec comme une seule et même entreprise, la question des dettes publiques ne serait pas fondamentalement différent de celle du financement de son déficit commercial – à quelques points près, "techniquement" non négligeables.

Q. Pouvez-vous préciser ?

Le déficit budgétaire grec "nourrit" les dettes publiques, puisque c'est l'accumulation des dettes passées – l'accumulation des déficits passés plus le « service de la dette », c'est-à-dire les intérêts à payer – ajoutée au déficit courant qui correspond aux dettes publiques grecques actuelles.

Ne négligeons pas le poids des remboursements partiels de cette dette (principal plus intérêts), dans l'accroissement de la dite dette. Le poids des seuls intérêts est d'ailleurs très loin d'être marginal. C'est ainsi que l'on a pu montrer, dans le cas de la France, que la dette publique française cumulée aurait été quasi nulle en 2008 – au lieu d'être de l'ordre de 1 350 milliards d'euros - s'il n'y avait eu aucun intérêt à payer sur les dettes cumulées depuis 30 ans.

Q. Mais cette question des intérêts intervient aussi dans les dettes privées et le financement des déficits commerciaux ?

Certes, même si l'on peut regretter que les états doivent se refinancer auprès de banques privées, au lieu de pouvoir se refinancer directement auprès de leur banque centrale – ce qui leur coûterait nettement moins cher.

Q. Voire ce qui ne leur coûterait rien du tout, avec la doctrine « 100 % monnaie » d'Irving Fisher ou de Maurice Allais ?

C'est vrai. Mais revenons à deux particularités des dettes publiques, son existence, et son financement.

Q. Sur le déficit public de l'État Grec, on a parlé de l'incivilité grecque et de certaines fraudes ?

C'est sans doute vrai, et il est sans doute anormal que les plus riches ne payent pas d'impôts. Sur ce point, il serait sans doute plus qu'urgent de faire une réforme fiscale d'importance.

Q. Du type de l'impôt sur le capital proposée par Maurice Allais ?

Oui, ce serait sans nul doute très utile. Et ne négligeons pas non plus le fait des fraudes de la comptabilité nationale grecque – ou de la façon très tendancieuse de sa présentation par les auditeurs publics, avec les conseils très spécieux de Goldman Sachs...

Mais revenons à la question du financement de la dette publique grecque. Là encore il n'y a pas beaucoup de possibilités...

Q. En dehors d'une solution ultime, de type 'jubilé', la répudiation totale...

Certes. C'est d'ailleurs ce que vient de demander, en juin 2014, A. Tsipras, leader du parti grec Zyriza, à M. Draghi. Mais restons-en, ici, aux solutions "classiques", "orthodoxes", mais qui ne peuvent marcher, ce que tout le monde sait...

Q. Mais que peu osent avouer...

Tout à fait. Le financement de la dette grecque, actuelle et future, est, tel qu'il est présenté, fort peu crédible. On peut évidemment penser que si le déficit public décroît – diminution des dépenses et augmentation des recettes publiques – le signal envoyé aux créanciers, actuels et futurs, sera meilleur que si la Grèce ne s'attaque pas "sérieusement" à ce déficit public.

Q. Mais l'on peut douter de la possibilité simultanée de l'augmentation des recettes et de la diminution des dépenses dans un contexte où la Grèce serait en récession de 5 à 6 % par an pendant 4 ou 5 ans ?

Oui, vous avez mis le doigt sur l'une des principales incohérences des différents plans de "sauvetage" annoncés par les différents experts, parfois auto-proclamés – de la question

grecque. Les dernières statistiques parues au printemps 2014 montrent d'ailleurs que le PIB grec a effectivement diminué de près de 30 % depuis 2009, ce qui était hélas prévisible

Q. Cette 'contraction' des dépenses publiques et l'augmentation des recettes représentent pourtant la condition « sine qua non » imposée par les organisations internationales, FMI en tête.

C'est vrai. Mais je crois que cela fait partie d'un jeu de rôle, qui serait comique si les conséquences n'en étaient si douloureuses pour les grecs d'abord, pour nombre de contribuables européens ensuite.

Q. Pour les grecs, je comprends. Mais pour les autres ?

Les divers financements évoqués pour "venir en aide" à la Grèce sont en fait uniquement des opérations de cavalerie dignes de Madoff.

Q. Pouvez-vous préciser ?

La dette publique grecque était mi 2011 de l'ordre de 340 milliards, soit près de 115 % de son PIB (à titre de comparaison, pour la France, sa dette publique 2010 était de 1650 milliards, à rapprocher de son PIB de l'ordre de 1950 milliards, et avoisine, fin 2013, 1940 milliards, soit environ 93% de son PIB). L'OCDE, en dépit de la 'restructuration' de la dette grecque de l'automne 2011, estime que la dette publique grecque dépassera sans doute 180% de son PIB fin 2014. Il est vrai que la diminution de 15% de ce PIB sur les 3 dernières années n'a pas vraiment amélioré le ratio dettes/PIB.

Q. Il faut peut-être se méfier de ce type d'estimations. La comptabilité publique grecque n'est pas réputé être un modèle de transparence.

C'est vrai, mais même avec les chiffres minimaux, les plus favorables à la Grèce, les « experts internationaux » ont demandé à ce pays, depuis fin 2011, de réduire annuellement son déficit - voisin en 2010 de 30 milliards d'euros (9.5 % de son PIB) - de plus de 10 milliards par an, associé à une diminution annuelle du PIB de l'ordre de 4 %. Un effort comparable demandé à la France correspondrait à une réduction minimale de 65 milliards par an. Quand on sait que le gouvernement français actuel se réjouit de simplement stabiliser les dépenses publiques – ce qui est d'ailleurs loin d'être fait – on a une petite idée du sacrifice demandé aux grecs.

Q. L'argent prêté à la Grèce a quand même servi, non ?

Effectivement. De l'argent a effectivement été « mis à disposition » de la Grèce, sous diverses formes, avances, cautions, prêts de long terme - cet argent étant destiné à permettre le remboursement des prêts venant périodiquement à échéance.

Q. Pouvez-vous expliquer ?

Partons de la dette actuelle de 340 milliards, dont 34 milliards (plus les intérêts sur les 306 autres milliards) étaient dus en 2011. Différents prêteurs étrangers se sont engagés, sous condition, à leur accorder en 2012 un prêt supplémentaire de 210 milliards (110 plus 100).

Q. En fait, ce n'est pas un prêt supplémentaire, c'est plutôt une ligne de crédit...

Oui, et c'est pour cela que j'ai parlé de cavalerie à la 'Madoff' ou à la 'Ponzi'. Il serait inconvenant, politiquement incorrect, voire 'obscène' dans les « hautes sphères » bancaires ou financières de parler de « réduction de la dette », ou de moratoire, mais on fait presque « comme si ». Il est certain que parler de « restructuration de la dette » fait nettement plus sérieux, sauf que cela a rapporté gros aux prêteurs, et va coûter beaucoup à la Grèce, puisque

les futurs prêteurs vont emprunter à 2 ou 3 % pour pouvoir prêter à la Grèce à 5 %, leurs éventuels risques étant pris en charge par les États et la BCE.

Q. Il est vrai que si la Grèce empruntait directement sur les "marchés financiers", elle devrait emprunter à 15 ou 20 %...

Tout à fait. Voilà comment, sous prétexte d'apparaître comme des bienfaiteurs de la Grèce, on la fait mourir à petit feu.

Q. Mais si cela est vrai – et je n'en doute pas – quel est l'intérêt pour ces nouveaux prêteurs, puisque, au final, la Grèce ne pourra pas rembourser, que ce soit à 5 ou 20 % ?

C'est bien là où se niche la 'stratégie' de certains, stratégie qu'il vaudrait mieux qualifier de manipulation, voire d'embrouille destinée au « citoyen lambda ». En fait, pour dire les choses pudiquement « le milieu banco-financier international » - que certains appellent l'empire, d'autres le capitalisme financier – va tenter de s'en sortir au mieux de deux façons.

Tout d'abord, essayer d'engranger le plus vite possible des remboursements des encours de crédits déjà engagés, à un taux supérieur au taux actuel.

Q. Et ensuite ?

Et ensuite, essayer de 'refiler' ces créances douteuses, voire pourries, ce 'mistigri' à d'autres.

Q. Quels autres ?

D'autres créanciers moins futés, moins rapides, moins puissants, ou complètement innocents : des créanciers « involontaires de leur plein gré ».

Q. Qui seront, pour une bonne part, sinon en totalité, des contribuables.

C'est d'ailleurs ce qu'avait déclaré à demi-mot la nouvelle directrice du FMI dès sa prise de fonction : *il faut, avait-elle dit, que des créanciers "privés" prennent la relève des créanciers publics*. Derrière cette subtilité de langage, on peut tout comprendre, y compris la manipulation dont je parlais plus haut.

En fait, on se retrouve, du point de vue du système banco-financier, dans la même situation que lors de la crise de l'immobilier. Il y a des créances 'pourries' – ce ne sont plus les 'subprimes', ce sont des créances sur des états aux finances plus que douteuses, on a parlé des PIGS, ou des PECOS (Pays d'Europe Centrale, Orientale et du Sud...) – et il s'agit d'essayer de faire assumer les risques associés par d'autres que par les banques. Toujours ce 'mistigri'...

Q. Mais pouvait-on faire autrement ?

Du point de vue des banques, sûrement pas, et c'est bien là tout le problème. Il n'est nul besoin d'être initié – le bon sens suffit - pour se rendre compte qu'une grande partie du pouvoir économique est entre leurs mains.

Dans ce contexte, il paraît évident que si le système banco-financier accepte qu'un pays, aussi modeste soit-il, puisse ne pas rembourser, ce sera la fin de leur suprématie.

Une seule sortie 'raisonnable' de sortie de crise : recouvrer sa souveraineté.

Q. Et si l'on oublie le point de vue des banques, y a-t-il une solution de sortie de crise, pour la Grèce comme pour d'autres pays fortement endettés ?

Je le pense, mais, pour cela, il faut accepter de raisonner en termes réels, économiques et politiques, et non uniquement en termes monétaires ou financiers.

Q. Que voulez-vous dire ?

Une "solution" qui consiste à épuiser un pays, à diminuer ses capacités de production, à augmenter son nombre de chômeurs en vue de rembourser ses créanciers n'a aucun sens – ou ne devrait en avoir aucun – et ne devrait donc jamais être envisagée. On peut comprendre qu'il faille produire plus pour rembourser ses dettes – si celles-ci sont justifiées. Mais il devrait être exclu de demander à un peuple déjà exsangue de se serrer encore plus la ceinture pour rembourser les 'prêteurs', et ce d'autant plus que ces prêteurs sont des banques qui ont le privilège exorbitant d'émettre de la monnaie à peu près comme bon leur semble.

Q. Que faut-il faire alors ?

Pour se sortir de cette crise – qui ne peut que s'aggraver si l'on laisse le système actuel dont la seule stratégie consiste à repousser la solution des vrais problèmes « après moi le déluge » tout en tentant de faire payer ceux qui n'en peuvent déjà plus – il faut que les différents états, l'état grec, l'état portugais, l'état français, reprennent leur destinée en mains.

Q. Et comment ?

Pour la Grèce, et sans doute pour d'autres pays, plusieurs mesures m'apparaissent indispensables.

- 1) Tout d'abord, *répudier une bonne partie*, sinon l'ensemble de leurs dettes ;
- 2) Redonner à leur banque nationale le pouvoir de "battre monnaie" (le "100 % monnaie" de Allais), en finançant éventuellement la partie non annulée des dettes publiques et en garantissant ainsi leur remboursement futur, en fonction des progrès de leur situation économique ;
- 3) Ensuite, entamer une réforme fiscale d'importance assurant à la fois des rentrées fiscales à la fois plus régulières, plus équitables et plus efficaces ;
- 4) Prendre des mesures de « protectionnisme social » plus ou moins étendues permettant de rééquilibrer leurs échanges commerciaux, tout en essayant de développer leurs échanges avec les autres pays européens susceptibles de s'associer à de telles mesures.

Q. Vous pensez que les créanciers de la dette accepteront tout ou partie de la répudiation de cette dette ?

Tout dépendra bien sûr de la volonté politique de tel ou tel pays, et de la compréhension de cette question par ses citoyens. Reprenons ainsi le cas de la Grèce. Si les grecs sont majoritairement convaincus que la seule solution pour leur pays est de répudier cette dette, pourquoi ne pourraient-ils pas le décider? Entre vendre leurs « bijoux de famille », leurs îles, leurs entreprises publiques, voire leurs monuments historiques – ce qui ne leur rapporterait que 50 ou 60 milliards d'euros – ou faire un front commun contre le pouvoir du système bancaire international, c'est aux grecs, et à eux seuls de choisir. La 'solution' qui, pour le moment, leur a été imposée par les organismes internationaux n'est qu'une solution bâtarde, « à la Ponzi-Madoff », qui ne peut que les appauvrir encore davantage.

Q. En supposant que la Grèce ait décidé de décréter un 'jubilé', que pourrait-il se passer pour d'autres pays, par exemple le Portugal ?

Il est à peu près certain que cela n'inciterait pas vraiment le Portugal à s'acquitter de ses « obligations financières », et, par contagion, le système financier tout entier risquerait gros.

Q. À moins que...

À moins que le "système" ne comprenne qu'il vaut mieux perdre quelques centaines, voire quelques milliers de milliards, que de s'opposer à des dizaines de millions d'indignés un peu partout en Europe, voire dans le monde...

Le système monétaire, quel qu'il soit, à partir du moment où il n'apparaît plus comme une aide au développement économique, mais au contraire comme un frein et un obstacle, *peut et doit être remis en question*. La véritable richesse d'un pays, ce sont ses ressources diverses, et, plus particulièrement, ses ressources humaines. Mais ceci est une autre histoire, et un autre débat, qu'il faudra bien un jour permettre aux peuples de poser.

Q. Vous n'avez pas parlé de la sortie de l'Euro pour la Grèce. Est-ce une option ?

Je pense que cela serait une conséquence fort probable des mesures que je préconise, mais je ne pense pas qu'il faudrait en faire un préalable. Il est vrai que si la BCE ne permet pas que la Grèce « batte monnaie », elle ne pourra que battre des « euros grecs » dont la valeur sera... ce qu'elle sera.

En ce qui concerne l'euro, rien n'est véritablement réglé. Depuis le début de la crise grecque, même si on n'en parle plus trop actuellement, la priorité, une fois de plus, a toujours été de sauver les banques, et plus généralement le système financier et monétaire européen, et donc la pseudo solidité de la zone euro – sans véritablement s'attaquer au fond du problème, qui est simultanément social, politique et économique. **Pour sauver le soldat euro, on va encore sacrifier pas mal de soldats européens**, grecs et portugais en particulier.

Quatre propositions de sortie de crise

La crise, qu'elle soit financière, bancaire, économique, on n'en voit toujours pas le bout.

Q. Faut-il encore croire aux diverses promesses de nos gouvernants, qui nous disent qu'ils sont sur la bonne voie, ou faut-il se résigner ?

Ni l'un ni l'autre je crois. Si on continue ainsi, en dehors d'une éventuelle embellie venue d'ailleurs, mais qui n'a aucune raison de privilégier la France, bien au contraire, aucune véritable amélioration n'est à attendre des mesures actuelles.

Quatre pistes de sortie de crise.

Q. Que faudrait-il donc faire, et est-il encore temps d'agir ?

Quatre mesures sont indispensables, dont trois sont directement liées aux questions monétaires : souveraineté monétaire, refonte du système bancaire et financier, protectionnisme régional ou national "raisonné".

Q. Cela ne fait que 3 mesures, touchant donc à la fois au pouvoir d'achat, à la compétitivité ?

Effectivement. La quatrième mesure, d'une importance considérable elle aussi, consiste à s'interroger sur la façon de *répartir la richesse nationale produite*, et à proposer des critères nouveaux.

Q. Je suppose que vous voulez parler du Revenu Minimum de Dignité, que d'autres appellent Revenu Citoyen, ou Revenu d'existence ?

Oui, ou encore *dividende social*. Nous y reviendrons, après avoir précisé quelque peu les trois mesures plus "classiques" évoquées plus haut, dont celle qui touche la monnaie.

Q. Pourquoi tant insister sur la souveraineté monétaire ?

Cette mesure est la pierre angulaire sans laquelle rien d'autre ne peut être construit. Le système actuel – les banques commerciales créant plus de 80 % de l'argent-monnaie en circulation (la monnaie 'scripturale' ou 'de comptabilité') - et, en fait, plus de 90% de l'argent réellement utilisé (puisque les billets ne servent plus que dans moins de 7% des transactions) conduit nécessairement à une économie d'endettement, à un argent-dette. Ainsi, à la fin du quinquennat Sarkozy, les dettes publiques de la France représentaient plus de deux fois son budget, ou près de 88 % de son PIB, et les dettes privées (entreprises et ménages), en constante augmentation, 3 fois ce même PIB..

Q. Ces chiffres, même s'ils donnent le tournis, sont difficiles à visualiser...

Dire que les dettes actuelles, mi 2014, avoisinent 95% du PIB, c'est dire que sur 20 jours consacrés à produire, 19 devraient servir à rembourser les créanciers de la France. Et cette dette continue à augmenter de 4% par an. Cela signifie qu'avec une inflation nulle, et un taux de croissance de moins de 1%, dans moins de deux ans, toute notre production annuelle devrait servir à rembourser notre dette.

Des dettes presque impossibles à rembourser totalement.

Q. Et ce fameux retournement dont parle F.Hollande ?

Les dettes publiques ont continué à augmenter, puisqu'elles se sont alourdies de 170 à 180 milliards d'euros en 2 ans. C'est certes un peu moins mal que les 550 ou 600 milliards de l'ère Sarkozy, mais cela reste extrêmement lourd.

Q. Autrement dit, ces dettes sont impossibles à rembourser...

C'est du moins mon avis. Comment imaginer que pendant près de 4 ans, toute la production de la France soit consacrée uniquement à 'rembourser' les banques, un an pour les dettes publiques, près de 3 ans pour les dettes 'privées'. Cela n'a pas de sens, et, pourtant, c'est ce que l'on nous demande.

Q. Et, tout cela, ce serait la 'faute' des banques ?

Et des taux d'intérêt pratiqués. Un emprunt dont le taux d'intérêt est systématiquement supérieur – de plusieurs points – au taux de croissance ne peut qu'appauvrir l'emprunteur, et enrichir le prêteur.

Q. Et, pour l'État et sa dette publique ?

Là encore, même conséquence. Et ce phénomène "public" est encore plus facile à mettre en évidence, si l'on peut dire. La France n'avait quasiment pas de dettes publiques en 1973. Or, depuis 1973, les intérêts payés jusqu'en 2008 par l'État aux banques privées ont représenté entre 1350 et 1400 milliards d'euros, soit quasiment l'équivalent de cette même dette publique.

Q. Ce ne serait donc pas l'éventuelle folie dispendieuse de l'État qui serait le principal responsable de la dette publique française ?

L'État peut sans doute être plus économe. Mais, entre 1973 et 2008, les diverses administrations françaises n'ont pas été globalement moins économes que celles qui les ont précédées. Ce qui ne veut pas dire que l'État a été efficace, mais cette efficacité, ou inefficacité, ne peut être évaluée en fonction du seul déficit budgétaire.

Q. D'autant plus que 50 milliards de ce déficit correspondent au seul remboursement des intérêts de la dette publique...

Oui, et sont voisins de ce que rapporte l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP).

Q. D'un niveau comparable d'ailleurs à notre déficit commercial ?

Hélas, si cela était vrai en 2008, et même en 2010, ce n'est plus le cas, puisque notre déficit 2011 a dépassé 70 milliards, (avant de diminuer légèrement en 2012, 67 milliards, et en 2013, 63 milliards).

Une réforme bancaire d'envergure : vers le « cent pour cent monnaie » de Fisher-Allais.

Mais, au-delà de la seule abrogation de la loi de 1973, et plus encore des traités de Maastricht et de Lisbonne, une deuxième mesure s'impose, celle de la séparation entre banques dites de dépôts et banques d'investissement, séparation qui devrait non seulement supprimer les banques dites 'universelles' – dans une sorte de « Glass Steagall Act » à la française, mais aller jusqu'à interdire aux banques de prêter de l'argent qu'elles n'ont pas.

Q. Les banques de dépôts ne pourraient plus prêter d'argent, et les banques d'investissement, un peu comme des caisses d'épargne traditionnelles, transformeraient l'épargne des uns en sources de financement pour les autres...

C'est effectivement l'idée générale. Maurice Allais, et certains de ses trop rares disciples, a précisé tout cela dans ses nombreux ouvrages, et je n'y reviendrais donc pas ici. L'idée de base est bien que les banquiers « de dépôts » soient uniquement des comptables et des gestionnaires de monnaie – sans pouvoir en émettre des montants supplémentaires. Les banquiers « de financement », eux, auraient pour rôle de recueillir l'épargne et de la proposer aux entreprises, administrations et ménages qui en auraient besoin, mais, là encore à un taux d'intérêt proche du taux de croissance attendu.

Q. Et si cette épargne ne suffisait pas pour les projets de développement ?

Ce serait le rôle de la banque centrale et des pouvoirs publics d'émettre une nouvelle quantité de monnaie, pour combler ce gap éventuel. Certains calculs montrent que, en 2011, ce gap n'aurait été d'une quarantaine de milliards, soit moins de 2,5 % du PIB.

Q. Mais si ces mesures sont si efficaces, qu'est ce qui nous a empêché de faire cela jusqu'à maintenant ?

La loi de 1973, généralisée dans l'article 104 du traité de Maastricht puis dans l'article 123 du traité de Lisbonne, interdit dans les faits – sinon de façon absolue - aux États d'emprunter directement auprès de leur banque centrale. Par ailleurs il faudrait abroger la loi Delors-Mitterrand de janvier 1984 – qui remplaçait la loi de décembre 1945 du Conseil National de la Résistance - loi Delors qui instaurait la « banque universelle ».

Q. Il faudrait donc avoir l'aval de l'Europe pour cela ?

Sur le deuxième point, pas nécessairement. Sur l'article 123 du traité de Lisbonne, il n'y a guère que deux solutions. Soit on a cet accord, ce qui est peu probable, soit il faut sortir de l'euro.

Q. À moins que cette menace de sortie de l'euro puisse suffire ?

Peut-être. Ce qui est sûr, c'est qu'il faut abroger cet article, et le faire en toute transparence, pas comme la BCE ou certains politiques qui suggèrent de le faire en cachette, subrepticement.

L'esprit de la charte de la Havane : pour des échanges équilibrés.

Q. Et en ce qui concerne le protectionnisme "régional" ?

Là encore, c'est du simple bon sens, même si, vu l'évolution 'fédéraliste' de l'Europe et les discussions en cours autour du traité TAFTA, il faudra sans doute aller plus loin, et instaurer un protectionnisme national. Et ce que je propose n'est pas non plus nouveau. Dès 1946, cela avait été évoqué lors des discussions dites « de La Havane », alors qu'il s'agissait de réguler au mieux le commerce international pour éviter les déséquilibres commerciaux pouvant se transformer en guerre commerciale, puis en guerre tout court.

Q. Cela semblait raisonnable. Pourquoi cela n'a pas marché ?

La puissance dominante de l'époque, les USA, n'y a vu aucun intérêt, bien au contraire, Cette « charte de La Havane », qui proposait que les *états soient fortement incités à n'avoir ni déficit ni excédent commercial*, n'a pas été retenue dans les accords du GATT, puis au moment de la création de l'OMC. On sait ce qu'il en est maintenant, en particulier dans le cas de la France, dont les déficits commerciaux battent record sur record depuis l'instauration de la zone Euro - même si, depuis deux ans, on constate une légère décade dans ce déficit commercial...

Amélioration, ou moindre dégradation, qu'il faut cependant relativiser, puisque certains de nos voisins, dont l'Italie et surtout l'Allemagne, connaissent eux des excédents records.

Q. On disait pourtant que la zone Euro devait nous protéger...

Certains pays de cette zone s'en sortent bien, d'autres beaucoup moins. De fait, si la zone Euro était à peu près en équilibre avec le reste du monde jusqu'en 2011 – ce qui "justifiait" plus ou moins à l'époque le niveau de l'euro – de forts déséquilibres sont apparus à l'intérieur de cette même zone quasiment dès 2004.

Q. Je suppose que vous voulez parler de la France et de l'Allemagne ?

Oui, mais pas seulement. Si le déficit commercial de la France vis-à-vis de l'Allemagne représentait en 2011 plus du tiers du déficit total français – ce déficit total avoisinant alors les 70 milliards - la situation n'est pas symétrique, puisque l'excédent commercial allemand – plus de 130 milliards en 2011, 200 milliards en 2013 - n'est pas réalisé qu'avec la France, bien loin de là. La France n'a même pas, ou plus, le statut de « client privilégié » de l'Allemagne, non plus que l'Europe, d'ailleurs, puisque 2/3 des excédents de l'Allemagne se font maintenant hors Europe.

Q. Là encore, que suggérez-vous ?

Fin 2011, on pouvait penser qu'il était encore temps d'aménager la zone Euro, en s'inscrivant dans l'esprit de la « Charte de La Havane » - ainsi que, plus concrètement, en actualisant les suggestions de Maurice Allais - à savoir recréer en Europe **des zones de compétitivité comparable**, tant au niveau économique que social.

En 2014, cela apparaît de plus en plus impossible. En fait, si on ne fait rien – et les économistes du Front National ne sont plus les seuls à le dire ou l'écrire - la zone Euro ne sera bientôt plus qu'une zone Mark, les donneurs d'ordre étant les allemands, et les PECOS (Pays d'Europe Centrale et du Sud) ou la France ne dépendant plus que du bon vouloir des nouveaux "empereurs" d'outre-Rhin.

Une sortie, si possible concertée, de la zone Euro semble être devenue, en ce printemps 2014, la solution la plus raisonnable

Q. Et sur le plan pratique ?

En dehors d'une nouvelle monnaie – commune, et non plus 'unique' – adaptée aux besoins et aux ressources de cette nouvelle zone de coopération économique – laquelle, au début, peut ne représenter que la France, mais d'autres pays comme l'Italie, ou d'autres encore, pourront s'y joindre – des mesures dissuasives anti-importations pourront et devront être prises, comme nous l'avons déjà dit par ailleurs. La ré-industrialisation de notre pays exigera bien d'autres efforts et innovations, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la recherche.

Les fondements d'une Allocation Universelle.

Q. Et si nous abordions maintenant votre dernière mesure, cette allocation universelle que vous proposez, ce Revenu Minimum de Dignité ?

Bien volontiers. En fait je défends cette idée depuis 1995, et je vais essayer d'expliquer ici brièvement en quoi elle consisterait, avant d'y revenir plus longuement en annexe.

L'allocation universelle que je propose serait celle-ci :

625 € *chaque mois* – pour les chiffres de 2011, soit 645 euros en 2014 - nets d'impôt, mis directement sur le compte de 65 millions de Français ! Un demi-SMIC mensuel, ce qui correspondrait au quart de notre PIB par habitant.

Cette allocation universelle rendrait caduque la plupart des aides dites "sociales", du RMI au RSA en passant par les allocations familiales ou les aides au logement. Ce montant n'est pas absolu, c'est un **pourcentage de la capacité réelle de production** de notre pays, telle qu'elle est évaluée par son PIB. Si cette capacité diminue, l'allocation diminuera, si elle augmente, l'allocation suivra.

Q. Si je comprends bien, vous proposez de raser gratis ? Sans être contre ce principe, tout un chacun va se demander par quel tour de magie notre économie, bien mal en point actuellement, pourrait financer une telle mesure ?

Avant de répondre, je voudrais que l'on imagine deux situations complètement opposées. Dans le premier contexte, tout adulte est employé, chacun travaille dur, simplement pour survivre. Nous sommes en économie de pure subsistance, voire de survie.

Q. Si vous ne travaillez pas, vous mourrez de faim...

Dans le deuxième contexte, révolution technologique après révolution technologique, on est arrivé à une production « presse-boutons », une seule personne suffit pour faire fonctionner l'ensemble des machines, et pour produire suffisamment pour que chacun puisse manger à sa faim, se vêtir, se loger, se cultiver...

Q. On n'en est pas encore là...

C'est vrai. Mais imaginez que dans cette dernière situation, seul celui qui travaille puisse avoir accès aux richesses produites... Il est clair que cela ne pourrait fonctionner. La répartition des richesses, dans un tel contexte, ne peut pas dépendre uniquement de la place de chacun dans le processus productif.

Q. Et que suggérez-vous ?

Nous sommes évidemment dans une situation intermédiaire. Ce que je propose c'est que, en plus ou à côté du salaire ou de la rémunération 'normale' – provenant du revenu gagné par son

travail – **chacun puisse disposer d'un dividende social**. Ce dividende social serait simplement le fruit des progrès technologiques réalisés génération après génération.

Q. Donc, d'un côté, le fruit du travail, de l'autre le fruit du progrès ?

C'est tout à fait cela. Au lieu que les gains de productivité aillent essentiellement, ou en totalité, aux rentiers, je propose que ces gains profitent à l'ensemble de la société, rentiers ou non, travailleurs ou non. Les découvertes réalisées par Denis Papin, Cugnot, Lavoisier, Ampère, Braille – et son alphabet - Hennebique – et son béton armé - Pasteur, les frères Lumière, les Curie, de Broglie... doivent profiter à tous, dès lors que ces progrès ont pu libérer l'homme de tâches mécaniques devenus de plus en plus aliénantes.

Q. Si je comprends bien, vous prêchez la fin du capitalisme ?

Oui et non. La fin du capitalisme financier, sûrement, mais **pas celui de l'entrepreneuriat**. Il y a toujours besoin d'innover, et il est normal que ces innovations soient récompensées et rétribuées. Mais quel est le mérite du banquier, ou du financier, dans ce nouveau scénario ?

C'est bien parce que le signe de la richesse – à savoir la monnaie-argent – n'est pas adapté à la richesse elle-même que les crises surviennent. Et le *Dividende Social* – ou le *Revenu Minimum de Dignité* - est justement fait pour permettre que le signe de la richesse, le signe d'accès à la richesse, soit diffusé le plus largement possible. Steve Jobs ou Bill Gates pourront continuer à être riches, mais plus personne ne devrait être dans la misère.

Q. Et cette allocation devrait être universelle, partout dans le monde ?

Sur le principe, oui. Mais il est clair que le Revenu Minimum de Dignité, ou Dividende Social, aura un niveau différent en France, au Maroc, en Chine ou à Madagascar. Le fait qu'il soit 'local', ou 'social', signifie bien qu'il doit être adapté à la production de richesses potentielles de chaque pays.

Q. Et cela ne peut marcher, bien sûr, que si cet argent nouvellement distribué ne « fuit pas » vers d'autres pays...

C'est bien pour cela que ce Dividende Social doit s'inscrire à l'intérieur d'autres mesures, dont le protectionnisme, national ou régional, 'raisonné' et raisonnable, esquissé dans la Charte de La Havane.

Q. Dernier point. Comment faire pour financer cela ?

Sans entrer ici dans trop de détails, on peut évaluer (*calculs faits en 2011, en « euros 2011 »*) les besoins annuels nets de financement à 120 milliards d'euros – soit 10 milliards par mois – un peu inférieur à 6 % du PIB.

Q. 120 milliards, cela reste une somme...

Effectivement. Mais, sur ces 120 milliards, **50 milliards peuvent être financés directement par la suppression des intérêts** sur la dette publique, ce qui correspond déjà à 2,5 % du PIB. Trente à trente-cinq milliards supplémentaires pourront, de plus, être obtenues du seul fait que cette allocation universelle permettra de **relancer la consommation, et donc la production**, ce qui permettra à la croissance du PIB de passer d'un misérable 1 % à 3 %, voire davantage. Deux pour cent de PIB, c'est 40 milliards, dont 20 milliards sont 'récupérés' directement par la fiscalité classique, en attendant de refondre complètement la dite fiscalité, dont la complexité n'a d'égale que son incohérence économique et sociale. La diminution du chômage associée à cette relance rapportera sans doute encore de l'ordre d'une quinzaine de milliards, à la fois du

fait de la diminution des allocations chômage mais aussi parce que la gabegie des emplois aidés pourra être supprimée.

Q. Et pour les derniers 35 milliards...

Je pense que le rééquilibrage de notre commerce international peut en combler une bonne partie. En dernier recours, une création monétaire annuelle de 15 à 20 milliards pourrait aussi être envisagée.

Quelques mesures banco-financières de bon sens.

Nécessité d'une réforme monétaire d'envergure.

Une première piste devrait être de permettre à la Banque de France de *financer directement* – en fonction de décisions prises par les représentants de la nation, et sous leur contrôle – le budget de l'État. Cette mesure pourrait, voire devrait (réforme dite du « 100 pour cent monnaie ») s'accompagner d'une *interdiction faite aux banques de second rang* – qu'elles soient entièrement privées ou partiellement nationalisées – de *créer de l'argent*, c'est-à-dire d'émettre de l'argent qu'elles n'ont pas, quelles que soient les garanties plus ou moins crédibles qu'elles apportent pour justifier cette création monétaire.

Seule la Banque Centrale- Banque de France dans ce cas, si l'Europe n'accepte pas cette réforme à son niveau, BCE si d'aventure nous puissions convaincre nos partenaires de nous associer à cette initiative - devrait **avoir le pouvoir de créer de la monnaie**, de « l'argent ».

Ce n'est qu'ainsi que la confiance de notre population peut réellement renaître, confiance en sa monnaie, qui ne serait pas une monnaie de singe, puisqu'elle serait garantie par l'État, et non par des banques dont les capitaux représentent de l'ordre de 4 à 6 % seulement de leur actif.

Rappelons par exemple que la BNP a un bilan de l'ordre de grandeur du PIB français. Nos compatriotes croient-ils réellement que la BNP est plus solide que la France, et que des économies placées à la BNP ou à la S.G. sont mieux garanties que si elles étaient garanties par une nouvelle Banque de France ? Et ce n'est pas l'amende de plusieurs milliards – près de 0.35 % du PIB français, c'est-à-dire une journée de travail « chômée » pour le seul bénéfice des US – qui vient d'être décernée à la BNP par les autorités américaines, toutes puissantes quand il s'agit des transactions en dollar, qui risque de changer ce point de vue. Il est vrai que le financement par le canal de la BNP de mouvements islamistes soudanais n'est pas quelque chose dont cette banque pourrait être très fière.

Q. Et pour en revenir à la question de l'Euro ?

Si les pays de la zone Euro avaient imposé à la BCE de se mettre réellement au service des États, et non des banques privées, il aurait pu être envisageable, en 2010 ou 2011, de conserver l'euro. Cela aurait nécessité une 'déconstruction-reconstruction' de la zone euro, en s'appuyant sur l'esprit de la charte de la Havane, qui énonce explicitement le rôle que doivent avoir les économies exportatrices nettes pour aider leurs partenaires à se développer au même rythme.

Seule une reconstruction d'envergure, en effet, aurait peut-être permis de prendre en compte l'évolution économique des divers constituants de la zone Euro, passés de 12 à 18 en une douzaine d'années, même si les défauts de conception de cette monnaie unique semblaient déjà rédhitoires à plusieurs grands économistes, dont quelques Prix 'Nobel'.

Dans le contexte actuel, celui de la mi-2014, un sauvetage de la zone Euro semble non seulement peu souhaitable, mais impossible, même si l'euro « monnaie unique » – en soins palliatifs depuis des années - peut encore survivre du fait de la puissance monétaire de la BCE.

De fait, l'euro tel que nous le connaissons, qui est devenu un véritable carcan pour la majorité des 18 pays de la zone Euro, ne peut plus subsister qu'en lambeaux.

Il devrait donc laisser la place à une monnaie commune, regroupant diverses monnaies nationales, dont le franc nouveau, euro franc ou « euro français ». Ce franc nouveau aurait une valeur garantie par la Banque de France, dont l'objectif prioritaire sinon exclusif devrait d'être au service de l'économie française et de nos compatriotes.

Comment lutter contre une financiarisation excessive de l'économie, qui conduit à l'hypertrophie du secteur financier au détriment de l'économie réelle.

Q. Pas facile de lutter contre la mainmise des banques sur l'économie?

L'une des premières mesures serait sans doute de mettre en place un *encadrement très strict des taux de crédit*. **Aucun crédit aux entreprises ne devrait dépasser le taux de croissance envisagé, corrigé de l'inflation anticipée**, règle éthique que l'on pourrait appeler règle d'or du crédit. Si le taux de croissance budgété par l'État est de 0.5 %, avec une inflation nulle, aucun crédit ne devrait dépasser ce taux. Si, pour diverses raisons, on considère qu'une inflation "tolérable" serait de 2 %, alors le taux de crédit aux entreprises ne devrait en aucun cas dépasser 2.5 %, le taux "réel" plus le taux d'inflation.

Q. Et pour le crédit à la consommation ?

Pour les crédits de première nécessité, la même règle devrait s'appliquer. Pour les autres biens et services, on pourrait éventuellement envisager de permettre 1 % de plus, afin de "récompenser" le comportement "fourmi" (on épargne avant de consommer) plutôt que le comportement "cigale". Mais des taux supérieurs devraient être illégaux.

Q. Mais, dans ce cas, plus aucune banque ne voudra prêter... Il faut bien que les banquiers gagnent leur vie...

Gagner sa vie, certes, mais il n'y a aucune justification technique, théorique, encore moins éthique ou philosophique pour que les banquiers gagnent mieux leur vie que les vrais "producteurs".

Q. Et si, malgré tout, les banques ne veulent pas prêter ?

La solution politique est simple. Si les banques ne veulent pas prêter, **on leur enlève tout pouvoir de battre monnaie** – c'est la proposition Allais, celle du « 100 pour cent monnaie centrale ». Les banques n'auraient alors plus le droit de prêter de l'argent qu'elles n'ont pas, argent que, pour le moment, elles peuvent créer à l'occasion de nouveaux prêts. L'État retrouverait ainsi sa souveraineté monétaire pleine et entière.

Q. Une dernière question. Que faut-il faire vis-à-vis des emprunts actuels ?

La suggestion la plus juste et la plus équitable serait d'appliquer la nouvelle règle, le nouvel encadrement des taux, aux taux en cours, afin que nulle « rente indue » ne soit permise, mais que les créanciers ne soient quand même pas (trop) dépossédés, même si les taux d'intérêt antérieurs étaient déjà très contestables, sur le plan éthique.

Sans compter que les créanciers préféreront sans doute qu'on leur rembourse leurs créances, même avec un faible intérêt, que de risquer de tout perdre, si leurs débiteurs devenaient insolvables...

Ne dites pas à ma mère que je suis protectionniste...

Dans la liste, assez courte finalement, des mesures qui pourraient permettre à l'économie française de redresser la tête, surtout si ces mesures sont prises de façon simultanée, puisqu'elles font partie d'un tout cohérent, le protectionnisme y a une place de choix.

Parler de protectionnisme à l'époque de la mondialisation n'est ni archaïque, ni 'ringard'.

Keynes, un des grands économistes de l'Angleterre libérale de la première moitié du XXIème siècle avait écrit à ce sujet, peu de temps après la grande crise de 1929 : « ... *produisons chez nous chaque fois que c'est raisonnablement et pratiquement possible, et surtout faisons en sorte que la finance soit nationale ...* ». Mais comme il est de bon ton de ne pas retenir les leçons du passé, cette réflexion de bon sens a été oubliée.

Il est vrai aussi que, pensée unique (ultra-libérale) aidant, il suffit de nos jours de suggérer que le libre-échange à tout va n'est pas la panacée pour s'entendre traiter de tous les noms par quantité d'experts, ou prétendus tels. Alors, si l'on ose **parler de protectionnisme...**

Q. On affirme souvent, pourtant, que le libre-échange a favorisé la croissance et le développement d'un grand nombre de pays ?

C'est vrai, mais seulement dans certains cas, et à certaines conditions. Mais quand on regarde la situation dans laquelle certains bassins d'emploi, ou d'ex-emploi, se retrouvent, en France, en Espagne, et dans nombre de pays européens, il est difficile d'affirmer que libre-échange rime avec prospérité.

Comment d'ailleurs ne pas citer les phrases, empreintes de bon sens, de Maurice Allais, lorsqu'il écrivait, en 2010, en s'opposant frontalement aux positions prises lors d'un sommet du G20 : « *Les grands dirigeants de la planète montrent une nouvelle fois leur ignorance de l'économie qui les conduit à confondre deux sortes de protectionnismes : il en existe certains de néfastes, tandis que d'autres sont entièrement justifiés. Dans la première catégorie se trouve le protectionnisme entre pays à salaires comparables, qui n'est pas souhaitable en général. Par contre, le protectionnisme entre pays de niveaux de vie très différents est non seulement justifié, mais absolument nécessaire.* »

L'amalgame voulu entre différentes formes de protectionnisme, sans tenir compte du contexte particulier de chaque pays, est une offense, à la fois au bon sens et à la vérité historique. Quand un pays souffre, ce n'est pas en l'ouvrant aux quatre vents qu'on améliorera sa situation. Et c'est vrai aussi à l'intérieur d'un pays donné.

Q. Suggérez-vous que le protectionnisme devrait commencer par nos régions, avant de l'étendre au niveau de la France ou de l'Europe ?

Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, la France a ses particularités historiques. Même sans reprendre entièrement la thèse de la désertification industrielle, ou même économique, de nombre de nos provinces ou régions, on ne peut que constater qu'en dehors de l'île de France, complètement hypertrophiée, et de 2 ou 3 autres métropoles régionales, les bassins d'emploi ne sont pas légion, et sont plutôt en situation de déclin.

Si nos élus déplorent, à juste titre, cet état de fait, et réclament plus de protection pour leurs administrés, on ne comprend pas bien la logique qui leur fait demander une protection locale, et refuser de réfléchir à une protection nationale.

Q. Quand ils ne poussent pas de grands cris, en dénonçant une démagogie populiste, lorsque l'on évoque cette possibilité...

On a parfois parlé d'une spécificité française, consistant à expliquer une partie du chômage national par le manque de mobilité de certains demandeurs d'emploi. Mais il suffit de constater que cette mobilité dont on parle tant n'a jamais réellement été accompagnée par une politique d'aménagement du territoire. Quitte à être chômeur, nos concitoyens préfèrent demeurer en majorité à proximité de leur terre natale, de leurs racines.

Q. L'enracinement que vous décrivez - vivre et travailler « au pays » - n'est-il pas condamné à tout jamais par le contexte économique actuel ?

Il est clair que l'internationalisation des échanges et la mondialisation ont essentiellement profité aux personnes les plus mobiles. Entre le financier international et le viticulteur de Provence, entre le brasseur de fonds et le tourneur fraiseur de Poissy, il n'y a évidemment aucune comparaison possible. La première catégorie va là où elle peut faire le mieux fructifier son argent – quand ce n'est pas l'argent des autres - ceux de la seconde catégorie restent le plus souvent là où ils ont obtenu leur premier emploi. Lorsque Peugeot délocalise en Roumanie, lorsqu'EADS ouvre des chaînes de montage en Chine, ce n'est pas l'ouvrier français qui va s'expatrier, même si l'argent, lui, n'a ni patrie ni morale.

Il faut équilibrer les échanges, pas les bloquer.

Q. Vous avez peut-être raison, mais que peut-on y faire ? La France, comme beaucoup d'autres pays, dépend de plus en plus des échanges commerciaux internationaux, non ?

Là encore, les caricatures vont bon train. **Il ne s'agit pas d'éliminer tout échange commercial** avec l'extérieur, d'ailleurs notre dépendance énergétique aux ressources fossiles importées ne nous le permettrait pas, même si cette dépendance est bien moindre que celle du Japon, pour ne citer que ce pays.

Il s'agit 'simplement' – si l'on peut dire - de mettre en service des écluses pour **réguler au mieux les flux de biens et services** entre la France, et ses divers constituants, et l'extérieur. Ce sont des échanges équitables qu'il faut rechercher, des échanges qui n'appauvriraient ni n'enrichiraient la France.

Q. Des écluses, pourquoi pas, mais comment faire pour que ces flux s'équilibrent ?

Il y a plusieurs pistes envisageables. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que cela ne peut se faire tout seul en laissant simplement agir le sacro-saint marché.

Q. Pourquoi cela ?

Les entreprises, françaises ou étrangères, se préoccupent fort peu – même si on peut le déplorer – de la balance commerciale du pays où elles ont établi leur siège social. Ainsi une entreprise américaine bien connue, Apple, réalise l'essentiel de sa production en Extrême Orient, notamment en Chine. Ses bénéfices annuels colossaux, plus de 25 milliards de dollars, sont essentiellement dus au faible coût de fabrication de ses différents "smartphones", tablettes ou encore micro-ordinateurs.

Q. Et ces pratiques contribuent, bien sûr, au déficit commercial des Etats-Unis vis-à-vis de la Chine...

Tout à fait. Et on pourrait dire la même chose d'entreprises "françaises" comme Total – même si, dans ce cas, l'extraction de pétrole, ou même de gaz, peut difficilement être faite en France,

du moins dans des conditions raisonnables d'efficacité et de sécurité, que ce soit le gaz de houille ou le gaz de schiste..

Q. Mais les activités de raffinage et de transformation en produits chimiques pourraient être maintenues et développées en France...

Effectivement, cela aurait un impact positif à la fois sur nos emplois et sur nos exportations. Les délocalisations dont notre tissu industriel et social souffre tant depuis des décennies sont dus essentiellement à ce genre de pratiques, qui conduisent à faire *fabriquer (à l'étranger) par des esclaves pour faire acheter, en interne, par des chômeurs...* Tant que l'on peut encore financer ces chômeurs.

Face à une concurrence déloyale, que faire ?

Q. Cela étant dit, que peut-on faire ? Nombre de nos entreprises, ne fut-ce que pour rester compétitives, sont devenues multinationales ou transnationales. Comment voulez-vous les empêcher de faire cela, fabriquer à bas coûts, quitte à creuser ainsi notre déficit commercial, en rapatriant une partie de cette production ?

Aucun système économique ne peut survivre à long terme dans une telle situation de déséquilibres. Les rédacteurs de la Charte de La Havane, en 1945-1946, ainsi que Keynes lui-même, l'avaient bien compris. **Aucun pays ne peut accepter un déséquilibre** grandissant de son commerce international. Ce déséquilibre, même s'il est financé initialement par des créances de l'étranger – des dettes envers l'étranger – doit finir par être "épongé", d'une façon ou d'une autre, plus ou moins violemment.

Q. Ce n'est pas le rôle des marchés, d'équilibrer l'offre et la demande ?

Seuls les économistes les plus myopes peuvent imaginer cela, même si cette pseudo théorie est répétée "ad nauseam" sur la plupart des médias. Ce ne sont pas les sacro-saints marchés qui fabriquent et vendent, même si les marchés, hélas, spéculent de plus en plus sur les éventuelles déficiences de tel ou tel pays, de telle ou telle entreprise – spéculations qui deviennent de plus en plus "auto-réalisatrices", vu le montant des sommes engagées : les transactions purement financières représentent plus de 50 fois les échanges commerciaux eux-mêmes. Pour se rendre compte de l'énormité de ce montant, il suffit de considérer que, chaque jour, 12 000 milliards de dollars sont échangés, soit 4 à 5 fois le PIB annuel de la France. Des fortunes énormes peuvent ainsi se faire ou se défaire en un clin d'œil, ou un clic de souris. Une variation de un millième sur ces transactions, ou de 0.1 %, c'est 12 milliards de plus ou de moins, c'est-à-dire l'investissement pharaonique que le Brésil a dépensé pour la coupe du monde de football, ou encore le coût des J.O. de Londres, et cela pour une seule journée. C'est donc en amont de cette spéculation qu'il faut agir, au niveau des processus de production et de commercialisation. Les écluses, pour reprendre ce terme, doivent permettre d'équilibrer exportations et importations avant que d'éventuelles défaillances se produisent.

Q. Comment voulez-vous vous "attaquer" aux importations sans remettre en cause les exportations ? Ne craignez-vous pas des mesures de rétorsion ?

Même s'il est de bon ton de dire que le freinage des importations aura nécessairement des conséquences sur les exportations, je ne le crois pas, pour au moins deux raisons.

Q. Lesquelles ?

La plupart des entreprises, nous l'avons vu, ne raisonnent pas de façon nationale, mais de leur strict point de vue "entrepreneurial". Il s'agit donc de **faire en sorte que les entreprises**

importatrices se sentent concernées en tant qu'entreprises, pas en tant que représentant telle ou telle nationalité.

Impliquer les entreprises pour cette régulation import-export.

Par ailleurs, même en adoptant un raisonnement national plutôt qu'entrepreneurial, en cas de fermeture totale de nos frontières – ce qui n'est absolument pas ce qui est proposé dans le cadre d'un protectionnisme raisonné – les pays importateurs auraient beaucoup plus à perdre que la France elle-même, puisque c'est notre balance commerciale qui est déficitaire, de près de 3.5 % de notre PIB.

Q. Effectivement, les importateurs ont plus à perdre que les exportateurs. Mais je ne suis pas sûr de comprendre votre premier point ?

Ce que je suggère, en fait, peut prendre deux formes, une forme macro-économique et une forme micro-économique.

La première piste, macro-économique, consisterait à répartir les produits importés par grandes catégories, ou secteurs, et de faire en sorte que les "écluses" fonctionnent elles-aussi relativement à ces grands secteurs : ainsi, pour les produits pétroliers raffinés, dont le flux d'importation représente deux fois le flux d'exportation, ou encore le secteur « équipements ou machines », le flux d'importation étant, là encore supérieur au flux d'exportation.

Un premier mécanisme équilibrant serait ainsi de mettre les entreprises importatrices de ces secteurs en demeure, avec la coopération des entreprises exportatrices de ce même secteur – qui sont parfois les mêmes – *d'équilibrer ces flux, le solde net étant aussi proche de zéro que possible*. La même stratégie globale, le même "plan", serait appliquée pour tous les grands secteurs structurellement déficitaires. Ce rééquilibrage, ou ce "troc" macro-économique, ne nécessite aucun blocage particulier, puisque l'on se place à *l'équilibre des échanges par grand secteur*.

Voilà une approche qui réhabiliterait quelque peu le concept d'*état stratège* autrement qu'en le transformant en pompe fiscale plus ou moins sophistiquée et électoraliste.

Une autre façon de réaliser ce type de mécanisme serait plus « micro-économique », et consisterait à instaurer un « **droit à importer** » basé en quelque sorte sur le même modèle que le « droit à polluer ».

Q. Un droit à importer comparé au « droit à polluer », vous y allez un peu fort...

Pas du tout. Du point de vue d'un pays donné, des importations trop importantes, c'est-à-dire dont le montant global est plus élevé que celui des exportations, sont nocives, et sont donc des « externalités négatives », pour utiliser le jargon des économistes : à moins bien sûr que ces importations ne « coûtent rien », si on imagine que les dettes correspondantes feront l'objet d'un moratoire ou d'une "remise"... Mais on voit assez mal les entreprises exportatrices, allemandes par exemple, faire un tel geste vis-à-vis de leurs clients étrangers.

Cela étant, ce n'est évidemment pas les importations qu'il faut combattre, mais le fait qu'elles soient d'un niveau trop élevé par rapport aux exportations. Et l'instauration d'un droit à importer, qui pourrait se concrétiser de deux façons, soit par des accords de « gré à gré » entre entreprises, soit par le biais d'un marché plus ouvert, permettrait à toute entreprise voulant importer de se trouver soit un « alter ego » exportateur, soit un marché ad hoc.

Je pense d'ailleurs que c'est en impliquant les entreprises qu'on obtiendra le meilleur résultat, le rôle de l'État se limitant à fixer les règles en ce domaine, l'objectif étant clairement affiché : rééquilibrer la balance des biens et services.

Ce rééquilibrage « en douceur » pourrait même ne pas trop déplaire à nos détracteurs libéraux, puisque ces « droits à importer » correspondraient, de fait, à une confrontation assez "libérale" des flux d'importation et d'exportation.

Q. Mais ne croyez-vous pas, s'il y a moins d'importations, que cela aura un impact négatif sur notre pouvoir d'achat, les produits importés étant selon toute vraisemblance moins chers que les produits "domestiques" comparables ?

On peut effectivement se poser la question, mais plusieurs éléments laissent supposer que ce ne sera pas le cas.

Tout d'abord, rien ne dit que les importations vont nécessairement diminuer. Nos écluses, qu'elles soient basées sur ce « droit à importer » ou sur d'autres mesures plus classiques, peuvent permettre d'augmenter nos exportations. Il sera en effet dans l'intérêt des importateurs, s'ils veulent continuer à importer les mêmes volumes de marchandises, de favoriser les exportations de leur secteur, ce qui aura une conséquence positive directe sur l'emploi, donc sur le pouvoir d'achat.

Par ailleurs, le déficit commercial représentant 3.5 % de notre PIB, pour des importations de l'ordre de 24 % du PIB, une remise à niveau de ce commerce ne sera pas nécessairement très sensible au niveau du panier de la ménagère. Enfin, d'autres mesures d'accompagnement peuvent éventuellement être associées à cette première mesure de contrôle de flux sectoriels – si on reste au niveau macroéconomique, - ou entrepreneuriaux – si on retient le mécanisme de « droits à importer ».

Q. Quelles seraient ces autres mesures ?

Parmi les mesures supplémentaires que l'on peut suggérer, il y en a d'assez classiques, telles que le contingentement ou la taxation "sociale" – pour les produits dont les conditions de fabrication ne respecteraient pas certaines normes éthiques ou écologiques – ou encore les droits de douane.

Q. Mais ces mesures peuvent avoir un effet contre-productif sur le pouvoir d'achat et inciter certains pays à faire ce qu'il ne faudrait pas faire, à savoir s'engager dans des mesures de rétorsion...

C'est bien pour cela que je suggère aussi une autre mesure, plus facile à mettre en œuvre, et qui, elle aussi, s'appliquerait essentiellement à des catégories de marchandises, plus encore qu'à des pays, à savoir *la récupération de la TVA*, mesure déjà évoquée précédemment.

Un exemple très concret va nous permettre de préciser cela. Supposons ainsi que le secteur « produits pétroliers raffinés », en dépit des mesures de rééquilibrage suggérées plus haut, ne soit pas à l'équilibre : les importateurs de ce secteur ne pourront récupérer alors qu'une partie de la TVA, cette partie étant d'autant plus réduite que le solde du secteur sera négatif. Et cela peut s'appliquer pour tout grand groupe de marchandises, indépendamment du pays d'origine – d'autant plus que les étiquettes d'origine ne veulent pas nécessairement dire grand-chose. Si les exportateurs d'un secteur donné facturent 10 milliards d'euros, TVA de 20% incluse – ce qui correspond donc 2 milliards – et si les importateurs facturent 15 milliards « hors taxe », en comptant récupérer 3 milliards sur la TVA, ce chiffre peut être diminué de façon drastique, voire réduit à zéro, voir devenir négatif. D'où, dans ce cas, la pression pour en tenir compte, soit dans

leurs prix de vente, soit en se rapprochant d'autres entreprises du secteur, en cherchant à négocier des « droits à importer » plus favorables.

Q. Merci de cet éclairage. Tout compte fait, ce protectionnisme 'raisonné' est fort loin d'être aussi archaïque ou aussi stupide que ses détracteurs veulent bien le dire ?

Je crois effectivement que la *mise en place d'écluses sectorielles*, permettant de rééquilibrer en douceur et de façon positive notre balance commerciale, est une piste à creuser, piste qui respecte l'ensemble des acteurs concernés, entreprises, travailleurs, et pays. Mais, bien entendu, ce ne sont pas les thuriféraires du système actuel qui le proclameront.

Un protectionnisme intelligent, ou raisonné, ne remet évidemment pas en cause les principes du libéralisme, il souhaite simplement que ce libéralisme soit encadré, régulé, avec des règles aussi simples, et stables, que possible.

Pour une nouvelle règle d'or : celle d'un libre-échange 'intelligent' ou 'éthique'

Protectionnisme intelligent, un autre mot pour un libre-échange éthique.

Q. On parle parfois d'une règle d'or pour les déficits et dettes publiques. Est-ce cela la priorité ?

La question des dettes publiques monopolise la plupart des débats économiques et politiques actuels. Et c'est sans doute partiellement justifié. Mais l'on parle beaucoup moins d'une question dont la portée, à la fois immédiate et à plus long terme, est sans doute plus importante encore : celle de notre *déficit commercial* accompagné, ou causé, par une *délocalisation* de plus en plus massive.

En 2004, la balance commerciale était encore en équilibre, après une décennie d'excédents. Depuis lors, hélas, la balance commerciale de la France n'a fait que se dégrader, pour cumuler, fin 2011, à plus de 70 milliards, déficit colossal un peu réduit depuis lors mais qui dépasse encore, fin 2013, les 62 milliards d'euros.

Q. Enfin une bonne nouvelle, alors. Il vaut mieux un déficit de 62 milliards que de 70...

Certes, mais en 2 ans, c'est quand même encore près de 130 milliards de plus pour un déficit qu'il faudra bien payer, d'une façon ou d'une autre. Mais restons avec les chiffres de 2011, et essayons de cerner au mieux les causes principales de ce déficit.

Q. Je pense que vous allez les énoncer ainsi : l'euro, les 35 heures, le libre-échange ...

Les causes en sont multiples, mais l'euro et un libre-échange débridé y sont effectivement pour beaucoup.

Un désinvestissement inquiétant lié à une fuite de capitaux.

Cependant, il y a un autre point, au moins aussi important, qui est rarement signalé.

Q. Lequel ?

Sur les 10 dernières années, le **déficit cumulé** entre les investissements français à l'étranger et les investissements étrangers en France a atteint plus de 450 milliards d'euros, soit une fuite annuelle de capitaux "utiles" de 45 milliards d'euros.

Q. Je suppose que moins d'investissements veut dire moins de compétitivité, et peut être moins d'emplois. C'est d'ailleurs ce que le Boston Consulting Group, après le professeur Vesperini, a signalé dernièrement ?

Effectivement, il y a bien un lien entre les investissements, ou le manque d'investissements, et l'emploi, ou le manque d'emplois.

En première approximation, on peut estimer dans un rapport de près de 4 à 1 (estimation de M. Allais sur la **proportion existant entre le capital et le revenu**) la perte de revenus correspondante, et en déduire, à partir du revenu moyen d'un salarié, la perte d'emploi correspondante.

Q. Difficile de ne pas voir une corrélation entre ces 10 ans de moindre investissement et 10 ans d'euro...

Effectivement, même si corrélation n'est pas cause, il y a sûrement une relation entre cette raréfaction de l'investissement et le carcan d'une monnaie unique, qui a pu profiter à l'Allemagne mais qui a pénalisé fortement la France. Mais revenons au lien entre investissements et emplois.

Investissements productifs et emplois.

Les 45 milliards "délocalisés" annuellement correspondraient ainsi, d'après la théorie de M. Allais, à une perte potentielle d'environ 12 milliards de revenus, correspondant eux-mêmes directement à plus de 200 000 emplois perdus chaque année, c'est-à-dire 2 millions d'emplois en 10 ans.

Q. Théorie qui semble cohérente avec les faits, c'est-à-dire avec la désindustrialisation de la France, dont la part de l'industrie est passée en 30 ans de 25 % de son PIB à 12.5 %

En fait, c'est encore moins de 12 %, d'après les chiffres de l'INSEE du premier trimestre 2014. Douze milliards par an, c'est aussi plus **d'un demi-point de PIB perdu annuellement**, si l'on part d'un PIB de 1900 milliards en chiffres de 2008, ou 2 000 milliards en 2011.

Il est vrai que l'accompagnement social du chômage, et diverses mesures dilatoires politiquement, ont **pu cacher ce désastre économique**, et ramener ces 2 millions d'emplois perdus à un montant plus "acceptable".

Il n'en est pas moins vrai que l'on ne peut pas cacher indéfiniment sous le tapis de la démagogie et des promesses pré ou post-électorales cette perte dramatique d'emplois, industriels ou de service.

Signalons enfin que la seule période "euro" à ne pas avoir connu cette véritable descente aux enfers est la période 2002-2003, lorsque la parité de l'euro vis-à-vis du dollar était autour ou en dessous de 1.2 dollar pour un euro.

Une règle d'or, celle reliant parité et équilibre commercial, conforme à l'esprit de la charte de la Havane.

Q. Aurait-on pu éviter cela, ou peut-on instaurer un principe, une règle, qui empêche cette dégradation continue du tissu industriel français ?

Il est sans doute difficile, faute d'accords internationaux, d'imaginer que l'on puisse facilement bloquer ces délocalisations, ou rééquilibrer automatiquement les échanges de biens et services entre des pays aux situations économiques, sociales, environnementales si dissemblables, même si cet équilibre 'éthique', de bon sens, avait été explicitement recherché par certains négociateurs – J.M. Keynes en tête – dans l'élaboration du feu système de « Bretton Woods ».

Q. Si vous citez Bretton Wood, je pense que vous allez parler de questions monétaires ?

Effectivement, et plus précisément de parités monétaires et de taux de changes adaptés au contexte économique actuel.

Nécessité faisant loi, et pragmatisme oblige, pourquoi ne pas proposer une *règle* toute simple, reposant sur la *véritable parité* que devrait avoir une monnaie par rapport à une autre, parité qui pourrait être calculée à partir d'un *panier de biens et services* correspondant au type de biens et services faisant l'objet des échanges les plus fréquents entre les 2 pays concernés.

Cette règle d'or traduirait donc simplement un vieux principe, un peu oublié, celui de la **parité du pouvoir d'achat entre deux monnaies** : si le panier chinois vaut 1 000 yuans et le même panier vaut 500 euros en France, la parité devrait être de 1 euro pour 2 yuans. Voilà une *règle d'or facile à comprendre*, et que l'on pourrait recalculer à intervalles réguliers, tous les deux ou trois ans. Des calculs analogues entre l'euro et le dollar montreraient que, pour la plupart des biens manufacturés, la parité correcte actuelle entre euro 'français' et dollar devrait être de 1.15 à 1.2 et non de 1.3, ou davantage encore (1.38 en avril 2014, 1.36 mi- juillet 2014).

Q. Et comment faudrait-il utiliser cette règle d'or ?

Cette règle d'or peut être utilisée de diverses façons, ou prendre divers aspects : une taxe de « libre-échange », des accords entre entreprises importatrices et exportatrices – ce qui pourrait prendre la forme, nous l'avons vu, de l'instauration de « droits à importer » - pour **équilibrer a priori**, plutôt qu'a posteriori, **importations et exportations** venant d'un pays donné, ou concernant un secteur donné.

Dans le cas de la France et de l'Allemagne, on pourrait imaginer que des accords bilatéraux reposant sur ce type de mesures pourraient permettre d'annuler très rapidement le déficit commercial de près de 25 milliards d'euros qui représente 40 % du déficit commercial global de la France. Entre partenaires, on ne peut demander moins...

Q. Voilà une belle idée de coopération entre nations souveraines...

Tout à fait. Cela correspondrait à une véritable éthique, celle d'un libre-échange contrôlé, régulé, honnête, non déloyal, celui de **l'esprit de la Charte de La Havane**.

Q. Cette éthique est-elle envisageable dans une Europe sous le carcan ou le tabou de l'Euro ?

Sans doute pas. Mais, malheureusement cette question, et beaucoup d'autres, n'ont pas suffisamment été présentes dans l'esprit de nos compatriotes quand on a tenté de leur présenter, au cours de la dernière campagne électorale, celle des élections européennes, deux conceptions totalement opposées de l'Europe, l'Europe fédérale, ou allant de plus en plus vers le fédéralisme, ou l'Europe des Nations.

Si l'Europe actuelle a rarement été encensée, et si le courant eurosceptique est très fort, en particulier en France, il n'y a pas eu de véritable débat sur ce type de questions, pourtant fondamentales, puisqu'elles concernent le sens même de ce que l'on appelle « coopération entre nations souveraines ». Comme si un fédéralisme honteux, et imposé, pouvait remplacer une véritable stratégie de coopération librement consentie.

Sur la sortie de l'Euro et ses prétendus coûts catastrophiques

La faisabilité financière de sortie de l'Euro

Q. Sortir de l'Euro, combien cela coûterait-il ?

Une discussion argumentée devrait, en toute logique, **comparer avantages et inconvénients** du dilemme ou de l'alternative suivante : rester dans l'Euro, et sortir de l'Euro (de fait, il y aurait de nombreuses variantes à l'intérieur de chacun de ces deux choix, mais nous allons essayer d'aller à l'essentiel).

Q. Il faudrait peut-être aussi évoquer ce que l'euro nous a déjà coûté, non ?

Evoquer le passé n'est pas indispensable, puisqu'on n'y peut plus rien. Oublions donc le passé, et ce que l'Euro nous a déjà coûté. Les historiens de l'économie pourront s'y pencher, et essayer de comprendre pourquoi cet euro, qui s'est révélé si néfaste, a pu passer pour une bonne idée auprès de certains de nos dirigeants - mais ce n'est pas notre propos actuel.

Nous allons donc laisser de côté ce qu'une entrée dans l'Euro a déjà coûté : ce sont, comme on dit des « sunk costs ». Certains ont tenté de chiffrer ces coûts, le FMI parlant même de 1 100 milliards d'euros mais, après tout, que ce soit vrai ou non, et que cela ait été un gâchis énorme - ce que je crois - ou non, c'est du passé.

Même s'il semble que, fin 2012, 70 % des français aient été de cet avis, à savoir l'erreur d'être en "Eurozone" - et ce pourcentage n'a pas vraiment diminué depuis - ces coûts ne pourront jamais être récupérés.

Ce dernier point explique peut-être en partie – car la peur du changement joue aussi un grand rôle - que, en octobre 2012 comme en mai 2014, ceux de nos compatriotes qui jugent souhaitable de quitter l'euro, sont encore largement minoritaires. Un paradoxe de plus : une majorité contre l'euro, mais seulement une minorité qui veut s'en passer.

Cela ne veut certes pas dire que nos compatriotes, qui ont parfois la mémoire courte, n'envisageront pas de se débarrasser, à l'occasion de futures échéances électorales, de ceux qui ont conduit l'Europe, en général, et la France, en particulier, dans ce guêpier. Ce qui est sûr en tout cas, d'un point de vue purement économique, c'est qu'on ne peut aller au-delà: ce qui est perdu est perdu.

Q. La véritable question serait donc : est-il efficace d'abandonner la monnaie unique, l'euro, et donc de sortir de la zone Euro ?

C'est effectivement la seule bonne question. Nous allons donc nous intéresser à l'avenir, à partir de la situation présente, en formulant ainsi la question de base : *est-il plus efficace, d'un point de vue social et économique, de demeurer dans la zone Euro, ou d'en sortir ?*

Je n'aborderai pas ici la question de savoir si, oui ou non, la zone Euro finira par exploser toute seule, comme le suggère par exemple l'analyste et actuaire Olivier Berruyer, et comme le laisse parfois entendre - avec quelques fluctuations et nuances – les économistes J. Sapir, et même P. Artus, en dépit de ses liens professionnels avec Natixis.

L'impact de la sortie de l'Euro sur les dettes publiques.

Pour tenter de répondre à la question centrale : *vaut-il mieux, pour la France, remplacer l'euro par autre chose*, je vais m'attacher à traiter deux points, celui des dettes "publiques" et celui du déficit commercial, le premier point, souvent mis en avant, m'apparaissant cependant nettement moins grave que le second.

Q. Commençons donc par les dettes publiques...

Les dettes publiques de la France, de l'ordre de 1835 milliards fin 2012 et voisines de 1923 milliards fin 2013 – avec un déficit public avoisinant 4.3% du PIB, contre 3.8 % annoncé et 3.0 % réclamé ne seront jamais remboursées totalement, chacun le sait.

Q. Je croyais portant que la règle d'or du déficit était de 3% : on s'en rapproche, non ?

Cette pseudo-règle de 3% signifie seulement qu'avec une croissance espérée de 1% et une inflation de 2%, la dette ne s'accroîtra pas plus en pourcentage du PIB. Mais, d'un point de vue absolu, dès qu'il y a le moindre déficit, la dette augmente, bien sûr. Par ailleurs, nous sommes encore bien loin du 1% de croissance, et l'inflation officielle est elle aussi inférieure à 1%.

C'est ce qui me conduit à dire que non seulement nous sommes très loin de pouvoir commencer à rembourser notre dette, mais aussi que cette dette continuera à augmenter, en termes à la fois relatifs (par rapport au PIB) et absolus, pendant encore plusieurs années.

Q. Hum. Je ne crois pas qu'il soit politiquement correct de le dire, et encore moins de l'écrire...

Disons alors, en termes plus diplomatiques, qu'il faudrait plusieurs générations, on a parlé même d'un ou deux siècles, pour rembourser ces dettes, même si nous arrivions à ramener le déficit public à zéro. Alors, à hauteur d'un quinquennat, ou deux, ou même trois...

Il n'en reste pas moins vrai que ces dettes, exprimées en euro (pour un taux de change euro contre dollar de 1,35) auraient sans doute une autre valorisation si elles étaient exprimées en euro-français, ou euro-franc, ou « franc national » ou « franc patriotique ».

L'étude Nomura, jamais démentie, chiffrait fin 2011 à environ 1,21 la « vraie valeur » que devrait avoir un « euro français » libéré de son carcan « Eurozone », d'où une dévaluation de fait par rapport à l'euro de la même époque (fin 2011 début 2012) d'environ 7 %.

Rappelons que l'euro allemand, dans cette même analyse, aurait dû valoir, contre dollar, de l'ordre de 1,40 dollar, et s'apprécier donc de l'ordre de 16 % contre l'euro français, si ce dernier était évalué à 1.21.

Q. Et si nous prenions les chiffres de 2014...

La situation de la France ne s'est évidemment pas améliorée, un chiffrage réaliste du franc (nouveau) contre dollar serait sans doute de l'ordre de 1.15 – pas si loin d'ailleurs de la parité initiale de l'euro contre dollar – alors que la valeur correcte du mark nouveau serait, elle, de l'ordre de 1.45 à 1.50.

Q. Soit un différentiel de 26 à 30 % entre le mark nouveau et le franc nouveau...

Tout à fait. C'est du moins ce que l'on peut induire actuellement de la situation respective des positions commerciales de l'Allemagne et de la France, si l'on veut revenir à des échanges équilibrés.

Q. Toujours l'esprit et l'éthique de la charte de La Havane ?

Effectivement. Mais venons-en maintenant, en partant donc d'une valeur crédible du « franc nouveau » fixée entre 1.15 et 1.20 contre dollar, à son impact sur les dettes publiques.

Q. Je suppose que cet impact n'est pas négligeable...

Oui et non. Plusieurs calculs sont possibles, à partir de la même situation factuelle, à savoir qu'environ 2/3 des dettes publiques sont détenues par des « non-résidents », soit environ 1 230 à 1 260 milliards fin 2013.

Q. Situation très différente au Japon, puisque toute la dette publique japonaise est détenue par des japonais...

C'est vrai, et même si la dette publique japonaise est proportionnellement deux fois plus importante que la dette française, cette situation paraît moins inquiétante pour le Japon que pour la France.

Q. Pourquoi ?

Si on ne s'intéresse qu'à l'impact comptable, on pourrait imaginer qu'une éventuelle dépréciation de la monnaie nationale ne devrait porter que sur le montant détenu par des non-résidents.

Dans le cas du Japon, cela n'aurait donc aucun impact, alors que dans le cas de la France, 2/3 de la dette serait concernée, donc, avec les chiffres de 2014, on aurait un impact sur près de 1300 milliards.

Q. Avec une décote de 12 % du franc nouveau par rapport à l'euro actuel, ce n'est pas rien...

N'allons pas trop vite dans cette affirmation. Il serait en effet **erroné** – comme le prétendent pourtant nos adversaires - de conclure qu'une dépréciation du franc de 12% augmenterait notre dette de 8 % (soit 12 % de 66 %), ou de 10% dans le cas d'une dépréciation de 15%, ce qui ferait alors un surcrot de 150 milliards.

En fait, heureusement pour nos finances, **ce n'est pas ce raisonnement qu'il faut appliquer** dans les questions monétaires internationales.

Q. Comment cela ?

Supposons pour le moment que nous avons pu sortir de l'Euro, soit de façon concertée soit de façon plus brutale, en ayant donc fait renaître notre monnaie nationale, le franc nouveau (*en sachant cependant que sortir unilatéralement, et de façon abrupte, de la zone Euro exigerait d'aller bien au-delà de l'article 50 du traité européen, et qu'il faudrait faire intervenir le compromis de Luxembourg reposant sur une situation dite de force majeure au niveau de la France*).

Une loi, au nom poétique de « **Lex monetæ** », permet à la France de considérer que ses dettes étant libellées – et contractées - en monnaie européenne et "donc" - du fait de l'existence de l'Eurozone actuelle - en monnaie nationale, les dettes seraient "seulement" à rembourser en monnaie nationale.

En fait cette loi monétaire traduit simplement le fait que le risque, mais aussi la rentabilité éventuelle, sont assumés d'abord par les créanciers. Lorsque la monnaie baisse de valeur, c'est une perte pour les créanciers, mais si la monnaie prend de la valeur, c'est un gain. Dans le cas présent, il semble à peu près certain que ce sont les créanciers de la France qui y perdraient, pas les débiteurs.

Q. Et cette loi s'appliquerait à l'ensemble de nos dettes publiques ?

Dans la situation juridique actuelle des emprunts de la France, il semble que 97 % pourrait en bénéficier, parce que 97% de ces contrats ont été rédigés en droit français. Il n'y aurait donc que 3 % de cette dette, soit environ 60 milliards, à être affecté par une éventuelle dépréciation du franc nouveau par rapport à l'euro.

La démarche comporterait donc deux étapes : on relance un franc nouveau, à parité égale, un euro pour un franc nouveau, puis on déprécie notre monnaie nationale de 12 ou 20%, si nécessaire.

Avec une dépréciation de 12 %, l'impact serait de **7.2 milliards**, et avec une dépréciation de 20 %, à peine **12 milliards**, bien loin des sommes astronomiques, 150 à 200 milliards, annoncées par nos adversaires de l'UMP/PS.

Q. Hum. Nos créanciers ne seraient sans doute pas très heureux de cette solution.

Les « marchés financiers » ne seraient sans doute pas très favorables à cette possibilité, tout à fait légale pourtant, et tout à fait légitime puisque pouvant fonctionner dans les deux sens, à la fois en hausse et en baisse. Pour les dettes allemandes, il est certain que la conversion d'euros standards en euros allemands ne profiterait pas à l'Allemagne.

Une autre méthode, pour désamorcer un peu la colère, peut être illégitime mais assez normale, des « marchés financiers » pourrait se concrétiser par tout ou partie de la démarche suivante, en cas de souveraineté monétaire retrouvée par la France.

Si cette souveraineté pouvait aller jusqu'à la possibilité pour la Banque de France d'intervenir directement sur le marché monétaire, on pourrait aussi imaginer que la dite banque émette de l'argent pour racheter peu à peu les obligations publiques détenues par des étrangers (c'était dans le programme présidentiel de Marine Le Pen en 2012).

Une autre piste complémentaire, à la Fisher-Allais, serait d'instaurer ce qui est parfois appelé « le cent pour cent monnaie centrale », qui aurait pour première conséquence qu'environ 1 200 milliards d'euros – donc presque les 2/3 de la dette actuelle - soient « récupérés » par la banque de France.

Quelle que soit la méthode utilisée, on peut d'ores et déjà dire que le maximum de surcroît de dettes pour la France serait **soit négligeable, soit tout à fait supportable**.

Son montant, de quelques milliards ou dizaines de milliards, serait dans tous les cas très inférieur au niveau de la catastrophe annoncée par les tenants du système actuel (et que l'on peut d'ailleurs relativiser, si on les compare à l'accroissement de 550 milliards de dettes du quinquennat de N. Sarkozy, dont 200 milliards d'intérêts du seul fait de l'impact de la loi de 1973).

Ce serait donc cette somme qu'il faudrait comparer, non pas aux montants déjà engloutis dans le sauvetage actuel de l'Euro – « sunk costs » qu'il est vain d'espérer récupérer, même si, politiquement, il est intéressant de les chiffrer – mais à ce qui est déjà prévu pour garder à flots, plus ou moins, la zone Euro encore quelque temps.

Sur ce point je ne peux que suggérer à toute personne intéressée de se reporter aux analyses assez fouillées de P. Artus, de J. Sapir et de nombreux autres analystes concernant les coûts abyssaux que continue à susciter cet acharnement thérapeutique, qui n'apporte d'ailleurs aucune garantie sur le sauvetage à long terme de l'Eurozone.

Impact de la sortie de l'Euro sur le déficit commercial de la France.

Mais quittons ce problème de la dette, pour nous attacher à une question qui me semble bien plus importante encore, puisqu'elle concerne l'avenir économique de la France, et au-delà son avenir tout court, la question des échanges extérieurs de biens et services.

Q. Effectivement, le rôle de l'euro dans le déficit commercial de la France mérite d'être abordé, ainsi que l'impact de son éventuel abandon...

De fait, c'est sans doute ce point qui illustre au mieux l'erreur stratégique – sans doute à forte connotation idéologique - des concepteurs de l'euro.

Il est à noter que même les apprentis économistes et les "experts" – qu'ils soient simplement auto-proclamés ou présentés ainsi par leurs commanditaires/mécènes - qui se répandent

actuellement sur les différents médias sont tous plus ou moins d'accord sur le fait suivant, validé aussi par les rares politiques qui se sont exprimés sur la question pendant la campagne des élections européennes.

Contrairement aux espoirs suscités lors de l'instauration de l'euro, la « convergence économique » entre les différents pays, 12 initialement, 18 actuellement, n'a pas eu lieu, bien au contraire, puisque les différences se sont même accentuées.

La position relative de la France vis-à-vis de l'Allemagne, et d'autres pays dits « du nord », s'est dégradée, et il en est de même pour celle de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie, sans même parler de la Grèce. La zone euro n'a profité qu'à 3 ou 4 pays, dont l'Allemagne, ce qui n'était peut-être pas tout à fait le but recherché.

Q. La zone euro a pourtant un solde commercial positif, nous l'avons vu plus haut...

Vous avez raison de le rappeler. Mais même si la situation globale de l'Eurozone par rapport au reste du monde est restée relativement stable pendant 10 ans – elle s'est même améliorée depuis 2 ans, essentiellement du fait des exportations « himalayennes » de l'Allemagne - 12 pays sur 17 (*je ne parle pas de la Lettonie, entrée dans la zone euro début 2014*) ont vu leur balance commerciale se dégrader fortement, ainsi que leur taux d'activité.

C'est d'ailleurs ce qu'avait prévu, comme nous l'avons déjà rappelé, l'un des plus grands économistes français de la fin du XX^e siècle, Maurice Allais. Pour lui, comme pour la plupart des spécialistes de ce domaine, une « monnaie unique » ne peut avoir un sens que lorsqu'elle correspond à une **zone économique très homogène**, ce qui n'était déjà pas le cas pour la zone Euro en 2002, et ce qui est encore moins le cas en 2012 et en 2014.

Dit en termes lapidaires, la monnaie "unique" s'est révélé être bien davantage un frein ou un boulet qu'un accélérateur ou une chance pour la majorité des pays de l'Eurozone.

La France, dont le solde commercial, après une décennie largement positive, était encore légèrement positif en 2002-2003, en particulier vis-à-vis de l'Allemagne, a vu sa situation extérieure fortement dégradée, même si l'on constate un léger "moins mal" depuis quelques mois.

Les pays exportateurs nets doivent respecter davantage les pays importateurs.

Bien sûr, dans un monde imaginaire, on pourrait envisager que l'Allemagne, dont le solde commercial avoisinait les 170 milliards en 2012, et les 200 milliards en 2013, dont plus de 20 milliards d'euros vis-à-vis de la France, donne gracieusement « pour le bien de l'Euro » (et donc ? de l'Europe) à ses « petits partenaires », presque ses "vassaux", la contre-partie de ses succès commerciaux faits pour une bonne part à leurs dépens.

Q. Et en étant plus raisonnable, ou moins utopique ?

Sous une forme moins utopique, et sans doute plus réaliste, c'est ce qui était proposé il y a près de soixante dix ans - je le rappelle une fois encore - dans la charte de La Havane – sous couvert de l'ONU. Cette charte disait clairement que **c'était aux pays exportateurs de faire l'effort**, sinon d'aider financièrement les pays débiteurs ou « importateurs nets », du moins de faire en sorte soit d'importer davantage, soit d'exporter moins, afin de **rééquilibrer les trois flux économiques fondamentaux**, les flux de capitaux, les flux de biens, et les flux de service, auquel on peut rajouter les flux de personne.

Sur ce point encore, c'est ce que Marine Le Pen – comme MM. Asselineau et Dupont-Aignan - proposait dans son programme présidentiel avec son concept d'*écluses commerciales*, que ses adversaires avaient qualifié de ligne Maginot, sans savoir sans doute ce qu'était une écluse, dont le but principal, me semble-t-il, est d'équilibrer des flux, et non de les bloquer.

Q. Quel serait l'impact de ces écluses ?

Il est évidemment impossible de chiffrer de façon très précise les avantages économiques de ces écluses, la seule chose que l'on peut affirmer c'est qu'elles semblent être le *seul moyen de permettre de réduire*, voire d'annuler, le déficit commercial actuel qui impose chaque année un transfert de devises, actuel ou différé, de 60 à 70 milliards d'euros.

Certes, la perte des emplois industriels a largement précédé l'instauration de l'Euro. Ainsi, d'après l'INSEE, sur la période s'étendant de la fin du mandat présidentiel de V. Giscard d'Estaing à la fin des mandats présidentiels de J. Chirac, c'est-à-dire 1980-2007, l'industrie française a **perdu 1 913 500 emplois** (passant de 5 327 400 emplois à 3 414 000), ce qui représente une baisse de 36 % de ses effectifs.

La quasi-totalité (96 %) de ces pertes d'emplois a eu lieu dans l'industrie manufacturière. Sur cette même période la contribution de l'industrie à la richesse nationale est passée de 24 % à 14 %, et est estimée, nous l'avons dit, à moins de 12 % fin 2013, ce qui prouve, hélas, que cette désindustrialisation continue.

Une autre étude, datant de début 2013, a ainsi montré que plus de 130 000 emplois industriels avaient été détruits entre 2008 et 2011.

Une étude plus complète, enfin, a montré que près de 750 000 emplois industriels ont été perdus en France au cours de la première décennie de l'eurozone, c'est-à-dire entre 2002 et 2012 (chiffres de la CFDT) - perte que l'on peut aussi concrétiser, au minimum, par une amputation annuelle d'un demi-point de PIB (soit 10 milliards d'euros par an). Et les deux premières années de la présidence Hollande n'ont malheureusement pas vraiment inversé la tendance.

Pour en revenir à l'impact de l'instauration de l'euro, qui n'a évidemment rien fait pour freiner cette désindustrialisation – les derniers chiffres sont là pour le montrer – son existence a aussi fortement, et négativement, affecté nos échanges extérieurs. C'est ainsi que notre commerce international s'est fortement dégradé depuis l'instauration de l'Euro, avec une valeur de l'euro manifestement trop élevée pour la France et pour de nombreux autres pays de l'Eurozone.

Certaines analyses (cf. J. Sapir et Ph. Murer) ont suggéré que la simple souveraineté monétaire retrouvée par et pour la France, associée à une dépréciation de 15% du franc nouveau par rapport au niveau actuel de l'euro, permettrait déjà de retrouver l'équilibre de nos comptes extérieurs. Pour notre part, nous voulons aller plus loin encore et **associer la sortie de l'euro**, et une dépréciation de l'ordre de 12 à 15%, **à d'autres mesures** concrètes allant toutes dans le sens d'un rééquilibrage de nos échanges extérieurs, comme l'instauration de « droits à importer », la mise en place de taxations et de droits de douane ciblés, une TVA ajustée et variable et plus ou moins récupérable par les entreprises importatrices en fonction des secteurs et/ou des pays considérés.

L'impact global de ces mesures, qui formeront l'essentiel d'un protectionnisme raisonnable, et raisonné, s'il n'est pas facilement chiffrable, sera alors nécessairement positif, à la fois vis-à-vis de nos équilibres extérieurs, de la relance de notre industrie, et enfin de nos emplois.

Non, la rupture d'une union monétaire n'est pas une calamité

Billet d'humeur des professeurs Bruno Lemaire et Jean-Richard Sulzer, conseillers économiques de Marine Le Pen, (31 octobre 2012)

Les tenants, ou les ténors, du système UMP-PS nous déclarent, faute d'arguments plus convaincants, que l'euro est irréversible, que l'Eurozone est à tout jamais gravée dans le marbre, comme si un être suprême - quel que soit son nom - en avait décidé ainsi : peut-être

que certains voient cet être suprême sous les traits de l'ex-employé de Goldman Sachs devenu Président de la BCE.

Quand on sait que plus d'une centaine d'unions monétaires - censées être immortelles - se sont défaites au cours des derniers siècles, dont 5 ou 6 fort importantes depuis la deuxième guerre mondiale, il y aurait de quoi sourire, si la situation n'était pas si grave. Sans remonter à l'éclatement de l'Autriche-Hongrie en 1919, lorsque l'Inde s'est séparée du Pakistan en 1947, ou le Pakistan du Bangladesh (1971), ou la Tchéquie de la Slovaquie (1992), ou l'Argentine de la zone « dollar » d'Amérique du Sud en 2002, y a-t-il eu des tsunamis économiques ou monétaires ? Pas vraiment, comme le montre fort bien John Mauldin dans son excellent article « A Primer on the Euro Breakup » qui mentionne plus d'une soixantaine d'autres cas.

On pourrait aussi citer le cas de l'Union Latine, fondée en 1865, et qui s'est délitée peu à peu, après plus de 60 ans d'existence, pour disparaître définitivement en 1927. Cette union monétaire réunissait 4 nations adeptes du Franc : France, Belgique, Suisse et Italie. D'autres pays européens s'étaient associées à cette zone monétaire, tels que Autriche, Hongrie, Suède, Russie, Finlande, Roumanie, Espagne, ainsi que des pays de moindre importance économique ou géographique, comme la Crète, le Vatican, St-Marin, Liechtenstein, Monaco. Aucun de ces pays n'avait pourtant renoncé à leur souveraineté monétaire ou budgétaire.

Pour en revenir à des ruptures plus récentes, celles des soixante-cinq dernières années, les faits parlent d'eux-mêmes. Après quelques semaines, quelques mois, voire un an de balbutiements économiques, ces pays sont repartis de plus belle, avec dans le cas particulier de l'Argentine une croissance annuelle de plus de 8 % pendant presque une décennie. Notons cependant que, dans ce dernier cas, cette rupture monétaire s'était accompagnée initialement d'un défaut presque total de sa dette publique, et d'une récession de 12 % en 2002.

Bien entendu, nous ne prétendons nullement que la seule sortie de la zone Euro suffira à elle seule pour que la France retrouve le chemin de la croissance. Ce que nous affirmons, en revanche, c'est qu'il est historiquement faux, intellectuellement malhonnête, et politiquement scandaleux de prétendre qu'une sortie de l'Euro serait cataclysmique.

Là encore une comparaison avec l'Union Latine pourrait être pertinente, puisque cette zone monétaire - c'était davantage une zone de « monnaie commune » plutôt que de « monnaie unique » - rassemblait en Europe des nations constituées qui n'avaient nulle envie ni nul besoin de se fédérer ou de se diluer dans un contexte plus grand. On raconte à ce sujet que de Gaulle, qui avait le sens de la formule tout autant que le sens de ce que pouvait représenter la notion de souveraineté, aimait dire, face à ce type de projet : « on ne fait pas d'omelettes avec des œufs durs ».

Nos gouvernants actuels - peu différents, à bon nombre de couacs près - des gouvernants précédents en ce qui concerne leur « européisme » forcené, aiment bien agiter le spectre des dettes publiques pour tenter de faire croire à nos compatriotes qu'une sortie de l'Euro accroîtrait encore le niveau de celles-ci. Nous affirmons à ce sujet que même si le gouvernement actuel, ou son éventuel successeur, parvenait à atteindre un déficit public nul à l'horizon 2017 - la dette publique avoisinant alors les 2 000 milliards d'euros - il faudrait plus d'un siècle pour résorber entièrement la dite dette publique. Qui peut croire qu'il soit réaliste, ou même prioritaire, de rembourser cette dette ?

Ne vaudrait-il pas mieux s'attaquer au redressement économique de la France, qui ne peut se concevoir qu'avec une souveraineté monétaire retrouvée, et un protectionnisme intelligent à nos frontières, puisqu'il est impossible de l'obtenir aux frontières de l'Europe.

Retour sur ce que permettrait un véritable Etat Stratège...

Un Etat stratège doit soutenir ses entreprises, sans se substituer à elles.

De nombreux moyens ou méthodes existent pour aider celles de nos entreprises, c'est-à-dire près de 2 millions d'entre elles, qui ne sont pas des multinationales, et qui sont ancrées plus ou moins profondément, dans notre "douce" France – même si ces moyens sont pour la plupart interdits par les traités européens actuels.

Q. Et quelles seraient ces méthodes ?

On peut ranger ces méthodes dans 3 ou 4 grandes catégories :

une **fiscalité**, plus **transparente**, plus juste, plus stable, un **accès privilégié aux marchés publics** (priorité nationale) une **traçabilité aussi complète** que possible (pour éviter contre-façons et qualité insuffisante) une proportion importante de **composants "made in France"** dans les produits manufacturés et vendus en France.

Q. Et ce serait suffisant ?

Sans doute pas. N'oublions pas que nous partons de très loin, de 60 à 70 milliards d'euros de déficit au cours de chacune des 3 dernières années, dont le tiers vis-à-vis de l'Allemagne, notre principal 'partenaire'.

Mais deux armes restent à notre portée, qui font aussi déjà partie du programme économique du Front National.

Un Euro trop cher et inadapté à la situation économique de la France.

La première, nous l'avons montré à plusieurs reprises, est liée au constat que notre monnaie, l'euro, est à la fois trop chère et inadaptée à une zone économique de plus en plus hétérogène, euro cher qui pèse à la fois sur nos exportations, rendues plus difficiles, et sur nos importations qui, à l'inverse, en sont facilitées. Nos entreprises, pour survivre, sont alors contraintes de privilégier le court terme plutôt que le moyen terme, en investissant de moins en moins, et en abaissant ainsi la qualité de notre appareil productif qui quoique largement excédentaire, risque de devenir rapidement obsolète dans la concurrence internationale.

Q. Même si nous en avons déjà parlé, pouvez-vous revenir sur le procès fait au Front National et à son souhait de revenir à une monnaie nationale, le franc, ce qui serait mauvais à la fois, dit-on, pour nos échanges internationaux, pour notre épargne et enfin pour nos dettes publiques.

Précisons tout d'abord qu'il ne s'agit pas de 'revenir' à une monnaie nationale, mais de **relancer ou de faire renaître** une monnaie nationale : le choix des mots sur un sujet aussi important n'est pas neutre, il est si facile de présenter certaines solutions comme archaïques, c'est le cas du protectionnisme – qui est pourtant, nous l'avons dit, une arme d'avenir s'il est « raisonnable » et raisonné, ce qui est aussi le cas d'une monnaie redevenue « bien public », c'est-à-dire émise au bénéfice du plus grand nombre.

Cela étant, sur le premier point – celui des déséquilibres commerciaux - cette critique est d'une bêtise sans nom. Depuis que la science, ou prétendue science, économique existe, le recours à une dévaluation, si elle correspond aux forces économiques en présence, a toujours été efficace, au sens où elle a permis un rééquilibrage des échanges extérieurs. A charge bien sûr de prendre les mesures qu'il convient pour que ce rééquilibrage d'origine monétaire – appelé aussi « effet-prix », ait des effets durables. Il semble que par rapport au cours actuel de l'Euro contre dollar, autour de 1.35 dollar, un taux de change de 1.15 à 1.20 dollar pour un « nouvel euro »,

c'est-à-dire pour une nouvelle monnaie nationale française, serait justifié, ce qui correspond à une dévaluation de fait d'environ 10 à 12 %.

Q. Et quand on accuse le programme économique du Front de vouloir isoler commercialement la France de ses voisins ?

Il ne s'agit évidemment pas de se replier sur soi, ce que la France n'a jamais fait au cours de son histoire, que ce soit pendant les Trente glorieuses ou de façon plus ancienne encore. Il s'agit seulement de réguler davantage ses échanges commerciaux, avec des règles aussi simples et aussi efficaces que possible, sans se laisser imposer par d'autres pays une dérégulation presque totale qui n'a fait qu'appauvrir la France.

Il faut bien voir en effet que la France est une grande exportatrice, plus de 21,5 % de sa production étant exportée, même si sa place 'exportatrice' dans le monde a fortement diminué, contrairement à la position de l'Allemagne qui n'a elle que très légèrement diminué depuis 10 ans.

Face à cela, la France importe presque 25 % de sa consommation intérieure, et c'est donc ce **'gap' de 3,5 % de son PIB qu'il faut combler**. Parmi les pistes envisagées pour réduire et même combler ce gap, il y a effectivement la dévaluation, rendue impossible dans le contexte actuel d'une monnaie unique, sachant que l'Allemagne, de plus, n'y a aucun intérêt. Mais d'autres mesures d'import-export sont envisagées, et seront nécessaires pour réduire durablement ce déficit commercial, comme la création d'un droit à importer qui forcerait les entreprises voulant importer à se rapprocher d'entreprises exportatrices pour mieux équilibrer le bilan commercial de la France.

Q. Certaines importations sont cependant indispensables, comme celles liées à l'énergie d'origine fossile.

Oui, ces importations, à volume constant, augmenteront la facture de 10 à 12 %, ce qui, pour le consommateur, vu l'importance des taxes diverses, aura un impact de 2 à 3 % sur sa consommation énergétique, soit de 0.5 % sur son pouvoir d'achat global, vu l'importance de l'énergie dans son « panier de consommation ».

Mais si, par ailleurs, le pouvoir d'achat de nos compatriotes est revalorisé de 1 à 2 % - voire à terme de 3,5 % (gap entre exports et imports) - parce que la production du « made in France » repart d'autant, ils seront gagnants.

La sortie de la France de la zone Euro : un impact très limité sur notre épargne et nos dettes publiques

Q. Et en ce qui concerne l'épargne et les dettes ?

Pour l'épargne, nos compatriotes ont un « bas de laine », physique ou monétaire, de 1200 à 1300 milliards d'euros. Si l'économie française continue à stagner, et si le système bancaire s'écroule, ce n'est pas le fonds de garantie de l'épargne de 2 ou 3 milliards qui pourra réellement protéger nos petits épargnants.

Par ailleurs, la transformation en « francs patriotes » de leur épargne, libellée actuellement en euros, n'aura pas de véritable impact. Que la parité choisie soit de un euro pour 1.15 franc nouveau, de 1 pour 1.10 ou de 1 pour 1, **leur épargne aura la même valeur interne**, voire externe si la parité choisie correspond réellement à la différence de compétitivité prix anticipée.

Q. Oui, mais certains de nos adversaires disent que la sortie de l'Euro va faire s'effondrer l'économie française, et que notre nouvelle monnaie nationale n'aura plus aucune valeur ?

Ceci est complètement fallacieux et idéologique. L'histoire économique, récente ou ancienne, de la France ou d'autres pays développés montre qu'une dévaluation n'a jamais entraîné de telles conséquences. Une dévaluation raisonnée et raisonnable aura le même effet que la mise en place d'écluses commerciales, à savoir rééquilibrer les échanges, et non les interdire : il ne s'agit pas de fermer les portes ou de bloquer les échanges, mais de les contrôler pour les rendre harmonieux.

La sortie de l'euro n'alourdirait nos dettes publiques que de l'ordre d'un demi pour cent.

Q. Et en ce qui concerne les critiques concernant l'impact de la sortie de l'Euro sur nos dettes publiques ?

Nous avons déjà répondu à ces critiques, en montrant qu'elles étaient infondées, mais il est peut être utile d'apporter des précisions supplémentaires face à ces attaques renouvelées. Rappelons tout d'abord que les dettes actuelles sont issues de 40 ans de « gouvernance » de gouvernance UMP-PS ou PS-UMP, et qu'il serait judicieux que nos adversaires, ces soi-disant experts, s'en souviennent, et montrent un peu plus d'humilité dans leurs déclarations à l'emporte-pièce.

Le montant de ces dettes, qui va atteindre prochainement 95 % de notre produit intérieur, notre PIB, est astronomique, et a continué à croître en 2013 de plus de 85 milliards, en dépit de certains artifices techniques tendant à la minimiser comptablement.

Les 2/3 de ce montant, qui était fin 2013 de l'ordre de 1930 milliards d'euros si l'on y inclut les dettes des collectivités et des administrations de sécurité sociale, sont détenus par des "étrangers".

En droit français, que l'on change ces 1930 milliards d'euros – l'euro étant considéré pour le moment représenter une monnaie nationale – en 1930 milliards de "francs nouveaux" ne changerait pas grand-chose. De fait, **seulement 3% de ce montant resterait évalué** en euros, le reste serait 'transformé', ou 'dénominé', en monnaie nationale, le « franc nouveau ».

Supposons alors qu'une conversion de 112 % soit faite, c'est-à-dire une dépréciation de 12% du "franc nouveau" vis-à-vis du dollar, ou de l'euro actuel.

Cela ajouterait 12% de 3% de notre dette à notre dette actuelle, soit 12% d'un peu moins de 60 milliards, ou encore **7.1 milliards**.

Avec une dépréciation de 20%, ce surcoût dû à notre abandon de l'euro ne dépasserait pas **12 milliards**. On est bien loin des deux ou trois centaines de milliards annoncés par nos adversaires, les grands prêtres de l'euro.

Si, comme nous le pensons, la mise en place du programme économique proposé par le Front National va permettre d'obtenir une croissance annuelle permanente de 2 à 2,5 % du PIB, ce remboursement supplémentaire, même lié à une création monétaire annuelle de l'ordre de 100 milliards, dont 40 à 50 milliards destinés à rembourser la dette, ne semble pas représenter une difficulté aussi infranchissable que celle que nos adversaires nous prédisent.

Q. Une dernière question, pour revenir et conclure sur les échanges internationaux. Croyez-vous que les autres pays vont nous laisser faire ? Après tout, nos importations, ce sont leurs exportations ?

Comme l'avaient fort bien compris les inspirateurs de la charte de La Havane, aucun pays n'a intérêt, sur le long terme, à ce que leurs partenaires commerciaux soient de plus en plus endettés. C'est vrai même pour l'Allemagne, dont le solde commercial important, s'il ravit leurs entrepreneurs et surtout leurs actionnaires, inquiète leurs financiers et leurs banquiers. Ces 20 ou 30 milliards d'excédents vis-à-vis de la France, il faut bien les financer. Si les français ne le peuvent plus, vis-à-vis des allemands, qui pourra le faire ?

Il est vrai que, le long terme, il y a longtemps que les actionnaires des grands groupes multinationaux n'y pensent plus. Et c'est ce long terme qu'il faut donc réhabiliter, par une politique nationale qui fait passer les hommes avant les profits, les valeurs humaines avant les dividendes, l'état stratège avant la dictature court-termisme de l'émotion suscitée par tel ou tel évènement médiatique, ou médiatisé...

Inflation, déflation et désinformation

La vérité sur l'inflation qui serait due à la sortie de la France de la zone Euro...

Q. Pendant la campagne présidentielle de 2012, les adversaires de Marine Le Pen ont souvent affirmé que son programme plongerait la France dans des difficultés économiques considérables, et qu'il s'ensuivrait en particulier une inflation désastreuse. Qu'en pensez-vous ?

Sans même prendre en compte la situation calamiteuse actuelle de la France, celle du printemps 2014, je ne peux évidemment que redire ce que j'avais déjà écrit en mars 2012, à savoir que les thuriféraires du système, qu'ils soient plutôt PS ou plutôt UMP, experts ou politiques, s'étaient contentés, en guise d'argumentaires d'utiliser les ficelles les plus grosses et les contre-vérités les plus éhontées, pour tenter de discréditer les propositions de Marine Le Pen.

Q. Pourriez-vous préciser en quoi ces arguments, ou cette absence d'arguments, était infondés ?

Je ne vais prendre ici qu'un exemple, celui des mesures proposées par Marine Le Pen qui seraient jugées inflationnistes.

Parmi les mesures les plus critiquées, trois propositions tirées du programme de Marine pourraient effectivement inquiéter, si elles étaient extraites d'un contexte plus global. Il s'agit de l'émission monétaire de 100 milliards d'euros, du passage à une monnaie nationale (dans le cadre d'une monnaie commune), et enfin de l'augmentation mensuelle du pouvoir d'achat de 8 millions de nos compatriotes.

Sur le premier point, rappelons que la BCE – de sa seule autorité (puisqu'elle est indépendante, avec des membres de son directoire nommés pour 8 ans) - a émis, entre novembre 2011 et février 2012, plus de mille milliards à destination de banques commerciales, ce qui correspondrait pour la seule France, vu le poids de celle-ci dans la zone Euro, à un peu plus de 200 milliards d'Euros, donc double de ce que Marine Le Pen proposait.

Q. Aucun "expert" de l'UMPS n'avait crié à l'époque, ni depuis d'ailleurs, au moindre danger d'inflation.

Effectivement. Pourtant, lorsque Marine Le Pen a proposé, en janvier 2012, une création monétaire franco-française de 100 milliards d'euros – via la Banque de France - nos "experts" ont hurlé à la trahison de l'orthodoxie monétaire et nous ont quasiment promis, en cas d'élection de Marine, un cataclysme inflationniste à nul autre pareil...

Q. Selon que vous serez, non pas puissant ou misérable, mais dans le système ou hors du système...

Tout à fait. Le 'système' lutte pour sa survie, et tous les moyens – y compris celui de la désinformation - sont bons pour cela.

Autre point : le passage à l'euro-franc, ou au franc 2012, aurait correspondu, avec les données du printemps 2012, à une dépréciation extérieure (maximale) de ce "franc nouveau" à 9.4 % (1.21 contre 1.34, si l'on calcule cette dépréciation par rapport au dollar).

Q. Avec les données du printemps 2014, on aurait plutôt une dépréciation de 12 % (1.21 contre 1.38)

C'est exact. Mais revenons aux chiffres de 2012.

La renaissance du franc valant 1.21 dollar n'aurait pas changé grand-chose au niveau interne, mais cela aurait pu renchérir, effectivement, les produits importés...

Q. Au moins au niveau unitaire, le volume consommé pouvant, lui, diminuer.

Tout dépend bien sûr des produits, et de leur remplacement éventuel par des produits "domestiques ". Ainsi le pétrole se serait renchéri, en consommation annuelle, de 2 à 3 milliards d'euros. Si l'État avait été le seul à prendre en charge cette augmentation, cela aurait pu peser sur le consommateur.

Q. Effectivement...

Mais Marine Le Pen avait proposé de surtaxer les compagnies pétrolières, en particulier Total, qui a fait en 2011 plus de 11 milliards de bénéfices, ce qui n'aurait entraîné aucun surcoût pour le consommateur.

Q. Sans compter qu'en principe, quand on diminue la valeur d'une monnaie, cela favorise les exportations, et diminue les importations...

Oui, c'est une des rares lois économiques qui n'ait jamais été démentie par les faits.

Dernier point enfin : la CSI (Contribution Sociale sur les Importations) de 3 % destinée à financer pour partie (à hauteur de 11 à 15 milliards) l'allègement de cotisations salariales estimé à 20 milliards (sachant que les 5 à 9 milliards restant auraient été facilement couverts par la récupération de la TVA et d'autres rentrées fiscales liées à la seule augmentation mécanique du PIB de 20 milliards, soit 1 % du PIB 2011).

Q. Difficile de nier que cette CSI aurait renchéri les importations...

Tout à fait, mais toute la question est de savoir de quel niveau...

Q. Oui, de combien : cela devrait être de 3 %, non ?

Non, pas de 3 %, ni même de 2 %, mais d'un pourcentage que l'on peut évaluer à 1 à 1.5 % (puisque le prix des produits importés ne représente que 35 à 50 % du prix de vente total de ce produit, une fois transformé et mis à la vente).

Mais ce n'est pas tout, puisque par rapport à ce surcoût, il y a aussi des bénéfices à en attendre.

Q. Quels bénéfices ?

Partons de la fourchette haute du surcoût initial, soit 1.5 %, sur des produits importés qui représentent 25 % de la consommation française.

La contribution éventuelle de cette CSI à l'augmentation des prix aurait donc été inférieure à 0.4 % (1.5 % fois 25 %). Nous sommes bien loin, là encore, du désastre inflationniste annoncé, et ce d'autant plus que, dans son programme, Marine a retenu une inflation globale moyenne de l'ordre de 2 %, 5 fois supérieure donc à l'impact de la CSI.

Si l'on sait, de plus, que l'objectif économique prioritaire de Marine est de recréer des emplois en réindustrialisant la France et en stoppant les délocalisations par des mesures de protectionnisme intelligent et raisonné, la réciprocité des flux de capitaux, de biens, de services et de personnes en étant le maître mot, on voit bien que les accusations de mesures inflationnistes ne tiennent pas debout. **Moins de chômage entraîne mécaniquement moins d'allocations chômage, moins de mesures sociales, et donc moins de déficit budgétaire** ou social, donc moins d'inflation.

Si le franc remplaçait l'euro : le jour d'après.

La renaissance du franc ne poserait aucun problème technique.

Q. Il a fallu 3 ans, entre 1999 et 2002, pour passer du franc à l'euro. Remplacer l'euro par le franc, ce doit être 'galère', non ?

Pas du tout. Au jour J, le système bancaire français remplace sur tous les comptes qu'il gère les montants en euros par le même montant en francs.

Il faut être vraiment de mauvaise foi pour penser que ce 'passage' au franc se heurterait à d'énormes difficultés techniques, et demanderait plusieurs années. Sachant que 93% des transactions sont faites en monnaie 'scripturale', par transfert de comptes à comptes, par virement, dépôt de chèque ou encore par débit d'une carte bancaire, voilà déjà 93% des transactions **assurées dans l'espace de quelques secondes**, ou au pire quelques heures si certains serveurs informatiques s'avèrent un peu vieillots.

Q. Pour le franc 'scriptural', électronique, je veux bien. Mais pour les billets ?

Pour les billets, ce sera un peu plus long, c'est vrai. Il y a aura **deux étapes**. La première étape consistera à "recycler" les anciens billets exprimés en euros, en les "marquant" par un tampon avec l'inscription "franc". Ce tamponnage sera fait par les différentes agences de la Banque de France, à chaque fois que des billets leur parviendront pour être ainsi 'recyclés', en attendant qu'ils puissent être remplacés par de nouveaux billets.

Ce qui constituerait la deuxième phase.

Q. Fabriquer de nouveaux billets, cela va quand même prendre un certain temps, non ?

D'après certains experts de la Banque de France, la fabrication d'une quantité suffisante de billets devrait prendre au maximum **3 semaines à un mois**. Cela signifie qu'en moins de deux mois, en tenant compte à la fois des tampons 'francs' – dont la fabrication, elle, ne prendrait

que quelques jours, - et du renouvellement complet des billets 'euros' par des billets 'francs', les **deux principales composantes** de notre nouvelle monnaie nationale, le franc nouveau, seraient **opérationnelles**, dont 93% dès les premières heures du passage au franc.

Q. Et pour les pièces ?

Les pièces représentent moins de 1% du montant de la monnaie en circulation, et sans doute de l'ordre de un pour mille du montant des transactions. On peut estimer, là encore, qu'il faudra moins de deux mois pour 'frapper' les nouvelles pièces. En attendant, les euros auront encore cours, pour une période limitée et un montant limité.

Q. Et que fera t-on des euros, billets ou pièces, que l'on voudrait conserver, leur valeur étant normalement plus importante que celle du franc, de l'ordre de 15 à 20%.

Leur valeur faciale sera de un pour un, et ce pendant quelques mois. Passée cette période, **l'euro ne sera plus convertible en franc**, donc personne, en dehors des collectionneurs, n'aura intérêt à conserver des euros, au moins pour des achats 'domestiques' effectués en France.

La réaction des marchés financiers en cas de sortie de la France de la zone Euro.

La sortie de l'Euro serait impossible, les marchés financiers l'empêcheraient.

Q. Mais comment réagiront les « marchés financiers », ne vont-ils pas nous condamner, si nous sortons de l'Euro, à ne plus pouvoir emprunter à des taux raisonnables ?

C'est effectivement l'un des arguments que nos adversaires nous opposent, et cela fait partie de l'intoxication habituelle.

Avant d'y répondre plus précisément, je voudrais faire une distinction entre deux types de d'endettement, public et privé, ou plus précisément entre deux catégories d'emprunteurs, ou de débiteurs, d'un côté l'Etat (au sens large) et de l'autre la sphère 'privée', les banques, les SNF (entreprises ou sociétés non financières) et les ménages.

Q. Effectivement, les ménages et les petites entreprises, celles du moins qui n'ont pas une envergure internationale, ne sont pas concernés par ce type d'emprunts.

De fait, dans la sphère privée, il n'y a guère que 70 ou 80 grandes entreprises qui cherchent à emprunter, plus ou moins fréquemment, sur les marchés internationaux. Pour 99% des entreprises, et donc pour 90% des emplois, la réaction des marchés financiers ne représente pas grand-chose, tout au plus une abstraction.

Q. Et pour les banques, et les très grandes entreprises...

Il peut effectivement y avoir un impact, et ces banques et grandes entreprises peuvent avoir parfois du mal à se refinancer sur les marchés internationaux, même s'il existe une parade, ainsi qu'un contre-argument, à cet éventuel problème.

La parade, au moins pour les banques, est liée à la conséquence directe de la renaissance de notre monnaie nationale, et plus précisément à celle de notre souveraineté monétaire. La Banque de France aura toute possibilité de refinancer les banques dont le bilan lui apparaîtrait affaibli, dès lors bien sûr que ces banques jouent correctement leur rôle économique fondamental, et qui devrait être prioritaire, à savoir accompagner et favoriser le développement de l'économie réelle, en finançant les entreprises leur demandant un tel accompagnement.

Q. Et le contre-argument ?

Celui-là s'applique à la fois aux banques et aux très grandes entreprises et, dans une certaine mesure aux dettes de l'État elles-mêmes.

Je ne nie pas, évidemment, que certains de nos "amis" extérieurs ne voient pas d'un très bon œil le fait que nous puissions retrouver un positionnement économique, en particulier industriel, plus digne de notre histoire, et en particulier des XIX et XX^{ème} siècle.

Mais si l'on dit que l'argent n'a pas d'odeur, si nos créanciers potentiels pensent que la France est en train de se redresser, nous n'aurons pas de mal à les convaincre qu'il vaut mieux nous prêter de l'argent à 2 %, 3 %, voire 4 % plutôt qu'à des pays comme la Grèce, le Portugal ou l'Espagne dont la situation ne risque pas de s'améliorer s'ils restent dans la zone Euro.

Alors oui, il y aura peut-être une légère surcote de 1 ou 2 % par rapport à la situation actuelle, mais si notre PIB y gagne un ou deux pour cent, au moins, grâce à notre sortie de l'Euro, je pense que ce différentiel « de mauvaise humeur » sera vite oublié : on peut même imaginer qu'il diminuera rapidement, si les finances de nos grandes entreprises et de nos banques redeviennent plus saines.

Par ailleurs, la sortie de la zone Euro ayant pour objectif, et pour conséquence à peu près certaine, une forte diminution de notre déficit commercial, le besoin d'emprunter à l'étranger pour financer nos importations sera réduit dans de fortes proportions.

Q. Et pour les besoins de financement de l'Etat ?

Là encore, en sus du précédent argumentaire - qui doit aussi tenir compte du fait que si la situation économique de la France s'améliore, le budget de l'Etat sera moins déficitaire (avec des rentrées fiscales plus fortes et des allocations sociales, dont celles liées au chômage, moins importantes) – impliquant une nécessité moins grande pour le trésor public de se refinancer, il y a toujours l'arme ultime ...

Q. A savoir ?

L'abandon de la loi de 1973 – voire une réforme "Allaisienne" plus importante encore – ce qui donnerait à l'Etat la possibilité de se refinancer directement auprès de la Banque de France, ce qui résoudrait par là-même la question du « financement extérieur » soulevée plus haut.

Enfin, la sortie de l'euro devrait être accompagnée, pendant quelques mois, d'un contrôle des capitaux, sachant que, pour le moment la France est, sur ce plan, exportatrice nette. Il suffira donc, dans ce nouveau contexte, d'inciter, ou d'obliger, les banques à acheter un certain montant d'effets publics pour que l'offre de crédits soit supérieure à la demande et les taux resteront faibles.

Q. Il faudra quand même rembourser les dettes actuelles ...

Sur ce point, nous avons déjà montré précédemment que la renaissance d'un franc nouveau n'alourdirait notre dette que d'une dizaine de milliards, ce qui est fort peu par rapport aux 550 à 600 milliards de dette supplémentaire du quinquennat Sarkozy, et aux 170 milliards des 2 premières années du mandat Hollande.

Précisons aussi que ces dettes, libellées en euro suivant le droit français, pèseront d'autant moins que la dépréciation du franc nouveau vis-à-vis de l'euro actuel sera importante et que l'économie de la France retrouvera, au moins pour partie, sa puissance ancienne.

A contrario, si nous restions dans le contexte actuel, celui du carcan de l'euro, il faudrait plusieurs générations – certains analystes parlent même d'un siècle – avant d'espérer pouvoir rembourser une partie notable de notre dette.

Oui à la France, non à Bruxelles.

Des attaques injustifiées et une mauvaise foi flagrante contre la cohérence interne et l'efficacité du programme économique du FN/RBM...

Q. Les idées économiques du Front National sont très souvent vilipendées ou considérées comme incohérentes, voire même mortifères pour la France. Comment faut-il répondre à de telles attaques ?

De fait, les attaques contre le projet de Marine Le Pen sont rarement argumentées, et reposent le plus souvent sur des contre-vérités, voire même des mensonges purs et simples.

Il en est ainsi de la question de l'Euro, de celle du protectionnisme, de celle du pouvoir d'achat, ou encore de celle du chômage ou de la dette publique.

Q. Questions bien diverses, effectivement. Mais je suppose que derrière tout cela, il y a un fil rouge...

Le slogan du Front National pour les élections européennes le résume assez bien : **non à Bruxelles, oui à la France**, autre façon de dire que nous voulons que la France retrouve toute sa souveraineté, en refusant les diktats d'une organisation bureaucratique et non élue démocratiquement.

Mais entrons dans les détails, si vous le voulez bien, en montrant d'ailleurs sur chacun des éléments évoqués la mauvaise foi de nos adversaires.

L'importance cruciale d'une véritable souveraineté

Q. Que voulez-vous dire par souveraineté ?

Le projet-programme du Front National/Rassemblement Bleu Marine (FN/RBM par la suite) repose, nous l'avons écrit précédemment, sur des **échanges équilibrés** avec le reste du monde, d'abord l'Europe, mais pas seulement.

Ces échanges équilibrés, ou à équilibrer, concernent quatre flux, flux de capitaux, flux de biens, flux de services, et aussi flux migratoires.

Et il est impossible d'équilibrer l'ensemble de ces flux si la France n'a pas les moyens juridiques et économiques de le faire, et de le proposer à ses partenaires.

Q. D'où l'importance de cette souveraineté...

La France a peu à peu perdu sa souveraineté monétaire – monnaie unique au lieu d'une monnaie nationale – sa souveraineté budgétaire – son budget est soumis à l'accord de Bruxelles – et même sa souveraineté fiscale et législative - plus des ¾ de ses lois étant la conséquence de directives européennes. Et ne parlons même pas de sa souveraineté migratoire, puisqu'il n'y a quasiment plus de contrôle à ses frontières, du fait de l'accord de Schengen.

Q. Même si vous avez raison sur cette perte de souveraineté(s), que peut-on vraiment y faire ? Les soutiens du système actuel, PS, UMP ou autres, disent non seulement qu'on n'y peut rien, mais que c'est même une chance pour la France...

Une chance pour la France ? Comme l'immigration sans doute, qui nous coûte entre 35 et 70 milliards par an, et alors que l'entrée de 250 à 350 milliers d'immigrés, dont un gros tiers d'entrées illégales, ne peut que continuer à peser sur la situation de l'emploi et du pouvoir d'achat de nos compatriotes...

Q. Peut-être, mais, là encore, que pouvons-nous faire ?

Pour l'immigration, sortir de l'espace Schengen, et reconduire à nos frontières, comme l'ont décidé les Suisses, tous les immigrés illégaux.

Q. Et pour les autres souverainetés, en particulier monétaire et plus généralement économique ?

Sortir de l'Euro, si possible de façon concertée, est évidemment une nécessité, de même que s'appuyer sur un protectionnisme raisonnable, seul à même d'empêcher qu'un libre-échange de plus en plus débridé et déloyal ne transforme la France en un désert industriel.

Sur la sortie de l'Euro et les questions monétaires

Q. Sortir de l'Euro ? Nos compatriotes ne semblent pas le souhaiter. De plus ils s'intéressent beaucoup plus à la faiblesse de leur pouvoir d'achat, ou à la hausse du chômage...

C'est vrai. Si 70 % des Français ont une mauvaise, voire une très mauvaise opinion de l'Euro – ainsi d'ailleurs que de l'Union Européenne en général - un tiers à peine déclare vouloir quitter l'Euro. Même au niveau des sympathisants du FN/RBM, il y a encore beaucoup d'hésitants. Il y a d'ailleurs plusieurs explications, complémentaires, à cela.

Q. Lesquelles ?

J'en vois trois principales, la première sociologique, la deuxième technique, la troisième politique.

La raison sociologique est la peur du changement : l'Euro ne marche pas, mais par quoi vraiment le remplacer.

Q. On sait ce que l'on perd...

Tout à fait. Par ailleurs, le lien entre l'euro et le chômage ou la perte de pouvoir d'achat n'est pas nécessairement évident à appréhender. Ce qui nous amène à la deuxième explication, plus abstraite ou technique celle-là. Tout ce qui touche à la monnaie est considéré comme difficile à comprendre, voire un peu "magique".

Q. Et c'est vrai ?

Oui et non. Il n'est sans doute pas dans l'intérêt de ceux que Marine Le Pen appelle les "sachants" que chacun puisse comprendre les rudiments de la création monétaire.

Ces rudiments ne sont d'ailleurs pas si compliqués que cela, une fois que l'on a compris que la plupart des mécanismes monétaires reposent à la fois sur une **situation de monopole**, étatique ou accordé par un ou plusieurs états à des organismes financiers, et sur un contexte permettant aux divers acteurs économiques d'avoir plus ou moins **confiance** dans la valeur ou la pérennité de telle ou telle monnaie.

Cela étant, l'accès aux données de base, en particulier à celles portant sur le bilan de la banque centrale ou de ceux des banques commerciales n'est pas si évident que cela, et cette difficulté permet sans nul doute à certains "experts" de dissimuler souvent derrière des écrans de fumée, bancaire ou monétaire, des réalités économiques qui risqueraient de fâcher.

C'est en particulier le cas de l'euro, et de l'explication politico-idéologique qui conduit la plupart de nos politiques à prétendre que l'euro n'est nullement en cause dans la situation désastreuse de la France, et plus généralement de l'Europe du Sud.

Q. Ces mêmes politiques vont d'ailleurs jusqu'à prétendre que les pires calamités se produiraient si la France sortait de l'Euro pour « rebattre monnaie »

Cela leur est d'autant plus facile à prétendre, d'ailleurs, que la valeur d'une monnaie est relativement abstraite. La seule chose concrète que voient nos compatriotes, c'est ce qu'ils peuvent acheter avec un billet de 10 ou de 20 euros, ou avec un chèque du même montant. Ils ont aussi peur, assez légitimement, de ce qui peut arriver à leurs éventuelles économies, à leur épargne.

À leur échelle, celle d'un simple individu ou agent économique, c'est déjà difficile de percevoir, et encore plus d'accepter, qu'aucune législation, aucune administration, aucun « plan – ou pacte - de stabilité » ou de « responsabilité » ne peuvent leur garantir à terme le niveau de leur pouvoir d'achat, de leur future retraite, même si chacun conçoit que dans une économie en perte de vitesse les menaces peuvent exister.

Q. Vous voulez dire que le lien entre l'Euro et les mauvaises performances de la France n'est pas la première préoccupation des français...

C'est surtout que ce lien, pourtant dénoncé par de plus en plus d'économistes, est systématiquement caché aux français par l'immense majorité de nos politiciens, qui, au contraire, prétendent que si la situation actuelle n'est pas bonne, elle serait bien pire sans l'Euro qui nous aurait « quand même » un peu défendu d'une situation encore plus désastreuse.

Une zone Euro protectrice ou salvatrice ?

Q. Et quels sont leurs arguments ?

Des arguments, ils n'en ont guère, tout au plus des affirmations, le plus souvent mensongères. Les adversaires de notre programme prétendent d'abord que notre épargne serait menacée par la sortie de l'Euro, alors que, si l'économie de la France continue à végéter, comme c'est le cas depuis 6 ou 7 ans avec une **croissance si atone qu'elle ne compense même pas l'augmentation de sa population**, l'épargne qu'ils pensent pérenne n'aura plus guère de valeur, que cette épargne soit liquide, et figurant en compte-courant dans une banque, ou investie dans des entreprises qui déposeraient leur bilan.

Q. Je croyais qu'il y avait un fonds de garantie de l'Épargne, pour tous les comptes de moins de 100 000 euros...

Je ne vois pas comment ce fonds, de 2 à 3 milliards d'euros, peut garantir le montant total de ces comptes prétendument garantis, qui dépasse 1 500 milliards d'euros...

La seule vraie garantie, c'est la situation économique de la France, bien au-delà de la seule situation de son système bancaire ou financier.

Q. On nous dit aussi que si l'Euro était remplacé par une monnaie nationale dépréciée de 20 à 25 %, l'épargne serait elle aussi dépréciée du même pourcentage.

C'est évidemment faux, pour 2 raisons.

Tout d'abord, une « bonne » dépréciation de l'euro français, ou franc nouveau, par rapport à l'euro serait sans doute plus proche de 12 %, pour ramener le franc nouveau à une parité d'environ 1.2 dollar pour un franc.

De plus, même avec une dépréciation de 25 %, l'épargne serait très loin de subir la même perte relative. Pour une épargne destinée à financer des achats nationaux, ou domestiques, la seule dépréciation serait du niveau de l'inflation, que différents experts évaluent à 3 ou 4 %, très loin des chiffres annoncés par les tenants du système actuel.

Q. C'est d'ailleurs ce qui s'était produit en 1959, lorsque M. Pinay avait dévalué le franc de 35 %. L'épargne des Français n'en avait pas été mutilée pour autant...

Effectivement. Ce n'est que vis-à-vis de l'extérieur, si vous achetez, par exemple, des produits libellés en dollars que le pouvoir d'achat de votre épargne s'en trouverait nettement amoindri.

Q. Ce serait d'ailleurs le cas si nous restions dans la zone euro, mais avec un euro moins cher...

Évidemment. Dans ce cas, que la valeur internationale de l'euro diminue, ou que ce soit la valeur du franc nouveau qui soit 'rabotée' ne change strictement rien.

L'impact de la renaissance du franc sur nos dettes

Q. On nous soutient aussi qu'avec un « retour » au franc, nos dettes publiques augmenteraient de façon abyssale...

Il ne s'agit certes pas, nous l'avons dit, de "revenir " au franc, mais de **créer un franc nouveau**, ce franc nouveau valant près de six fois le franc 1998, si on évalue sa dépréciation relativement au niveau actuel de l'Euro à 12 %.

Par ailleurs, la renaissance du franc aurait un **impact très limité sur nos dettes**, puisque nous évaluons cet impact à une dizaine de milliards, très loin des 200 ou 300 milliards annoncés par les tenants de l'euro à tout prix.

Q. Rappelez nous pourquoi ?

Lorsqu'un emprunt est établi en une monnaie d'un pays donné, les créanciers s'attendent à être remboursés en la monnaie de ce pays. Si, du jour au lendemain, les allemands décidaient de passer au mark, à un taux de change de un pour un, ils rembourseraient le même montant en « marks nouveaux » qu'en euros anciens. Si, par la suite, ce mark prenait de la valeur, les créanciers « non résidents » (en Allemagne) en seraient fort heureux, les allemands un peu moins, bien sûr.

C'est sans doute le contraire qui se passerait dans le cas où la France déclarait sa volonté de faire renaître un franc nouveau, initialement à parité égale avec l'euro ancien. Si le franc venait à se déprécier par rapport à l'euro, les créanciers « non résidents » (en France) devraient alors « prendre leurs pertes ».

C'est le principe de la loi internationale « Lex monetae » qui s'applique sur 97% de nos dettes publiques, libellées en euros. Ces dettes seraient à rembourser, pour la même valeur « nominale », en francs nouveaux, dès lors que ce franc nouveau représenterait notre nouvelle monnaie nationale, et que la parité initiale serait de « un pour un ».

Si nous partons des 2 000 milliards d'euros de la dette publique française telle qu'elle est estimée courant 2014, seul 3 % de cette dette subirait donc l'impact d'une éventuelle dépréciation, soit 60 milliards.

Avec une dépréciation de 12 %, cela ferait un surcoût de 7,2 milliards, avec 20 %, 12 milliards, avec 25 %, 15 milliards.

Q. On est effectivement bien loin des centaines de milliards. Et qu'en est-il des critiques sur le renchérissement dramatique de nos importations en cas de sortie de l'Euro ?

Cette critique n'est guère plus subtile, même si à force de la répéter on croit sans doute pouvoir réussir sinon à lobotomiser un grand nombre d'électeurs, du moins à les empêcher de réfléchir. Là encore, un peu de cohérence et de bon sens ne peuvent pas nuire.

Si la dépréciation d'une monnaie est néfaste à l'économie qui l'entreprend, ce serait vrai pour toute monnaie, que ce soit pour l'Euro, jugé trop cher et donc que l'on cherche à déprécier, ou pour une autre monnaie, comme le franc nouveau. Le raisonnement disant que l'euro est trop

cher, et que s'il baissait notre déficit commercial serait moins important, devrait conduire à déclarer qu'un « franc nouveau » déprécié par rapport à l'euro actuel apporterait le même bénéfice.

La seule chose qu'il faudrait retenir, à ce sujet - c'est d'ailleurs la conséquence logique de toute dépréciation, de « l'effet-prix » », c'est que si l'euro baisse, ou si un franc nouveau le remplace, **le prix unitaire des biens importés augmentera, alors que le prix unitaire des biens exportés diminuera.**

L'objectif de cette dépréciation est lui aussi évident : en augmentant les coûts unitaires, on souhaite diminuer de façon importante les quantités importées, l'inverse étant vrai pour les exportations pour

Q. Et cela marche ?

Deux siècles d'histoire des faits économiques l'ont toujours prouvé.

Certes certains produits importés sont plus difficiles à remplacer que d'autres, mais ce phénomène a toujours existé. La France a depuis 1975 toujours exporté plus de 20% de sa production, elle le faisait avant l'Euro, elle continuera à le faire après. C'est le niveau actuel de ses importations qui est préoccupant, et c'est ce niveau qui diminuera avec une parité correcte de sa nouvelle monnaie nationale, le franc nouveau.

Et nous ne doutons pas que nos voisins européens sauront nous suivre dans cette voie, pour déterminer avec nous le meilleur niveau d'une monnaie commune qui permettra à la France **d'échanger avec ceux-ci biens, services et capitaux de façon équilibrée**, ce qui est la seule façon d'arriver à une paix économique entre les diverses nations européennes.

Q. Et en ce qui concerne la faiblesse actuelle du pouvoir d'achat ?

Certaines analyses récentes, dont celle de Vesperini ou encore celle de Sapir et de Murer, ont montré que l'on pouvait attendre d'une dépréciation de 12 % du franc nouveau par rapport au niveau actuel de l'euro une croissance supplémentaire du PIB français, pendant 3 à 4 ans, de 1.5 % (2.5 % si nous déprécions de 20 %), entraînant par là même une croissance du pouvoir d'achat de 1 %, et un début de diminution réelle du chômage.

Bien entendu, d'autres mesures seront nécessaires pour aller au-delà, et permettre une véritable ré-industrialisation de la France, grâce en particulier à des mesures de patriotisme intelligent.

Quoi qu'il en soit, nous sommes bien loin des prophéties catastrophiques des thuriféraires du système UMP. Et ce, d'autant plus que la France ne sortirait sûrement pas toute seule du carcan de l'Euro.

Des propositions économiques de bon sens, face à l'incompétence ou la mauvaise foi

Des attaques injustifiées et une mauvaise foi flagrante contre la cohérence interne et l'efficacité du programme économique du FN/RBM...

Il a quelques mois, suite à un mini débat entre le ministre de l'économie de l'époque et Marine Le Pen, j'avais écrit un article intitulé ainsi :

«Moscovici face à Marine Le Pen : quand la mauvaise foi est érigée à la hauteur d'un principe de gouvernement » et qui disait en substance ce qui suit :

« Je n'ose croire qu'un ministre de la république française soit totalement incompetent : vu les énormités proférées par le ministre [...] de l'Economie et des Finances, on pourrait pourtant le penser. Comme ce n'est sans doute pas le cas, il ne reste qu'une explication, la mauvaise foi. [... en évoquant] seulement 2 ou 3 points économiques sur lesquels M. Moscovici, une fois de plus, a tenté de tromper les français. »

Tout d'abord, la question des dettes :

Notre ministre (de l'époque), qui a répété plusieurs fois [...] qu'il parlait en tant que ministre de l'économie et des finances, a confondu sans vergogne le fait que 2/3 de la dette était détenue par des 'étrangers' avec le fait beaucoup plus important que seul 3% de cette dette était de droit français soumis par là même à la loi « lex moneatae ».

Dit autrement, 97% de la dette peut être remboursée en monnaie « nationale française », l'Euro pour le moment, le franc nouveau si nous assistons à la renaissance de notre monnaie nationale.

La différence n'est pas minime, puisque **l'erreur de Moscovici concerne 60 à 65 % de 1950 milliards, soit 1200 milliards bruts**, ou, en supposant une dépréciation de 15% (même si Marine a parlé d'une dépréciation/dévaluation de 20%, en s'appuyant sur les chiffres de J. Sapir) l'erreur nette est de **180 milliards**: une paille. Quand on pense que le ministre dit disposer de 150 000 collaborateurs à Bercy ...

A propos de l'épargne :

Autre point concernant l'épargne des français et la situation des banques. De récentes études ont montré que les 1500 milliards d'épargne des « petits épargnants français » - ceux qui ont moins que les 100 000 euros prétendument garantis par un fonds d'épargne se montant à ... 2 milliards - **ne pouvaient en aucun cas être véritablement garantis**, en cas de faillite d'une ou de plusieurs banques.

Là encore M. Moscovici a nié cette évidence, rappelée par Marine Le Pen, et la réalité que **plusieurs de nos banques ont insuffisamment de capitaux « propres »** – curieuse expression pour des capitaux dont on ne connaît pas toujours la provenance – pour que leur survie, une fois de plus, ne dépende pas d'un soutien de l'état, et donc de nouveaux efforts demandés aux contribuables.

Sur le 'pacte' de responsabilité, et son insuffisance notoire :

Je passerai sur les 70 milliards que le sauvetage – provisoire – de l'Euro a déjà coûté à la France, et dont M. Moscovici feint de croire à leur remboursement ultérieur – sans doute aux calendes grecques, c'est le cas de le dire - pour aborder la question du pacte de responsabilité, et des 30 ou 35 milliards que l'Etat va devoir trouver pour le financer.

En supposant que, par miracle – sans ponctionner une fois de plus les ménages français – Monsieur Moscovici –ou son successeur bicéphale, MM Sapin et Montebourg - trouve quelque part ce financement, comment peut-on nous faire croire que ces 35 milliards, un peu moins de 2% du PIB, **vont être plus efficaces** pour relancer l'économie française que ce que propose Marine, à savoir une dévaluation de 15 à 20% appuyée sur la renaissance du franc, et par là même de notre puissance économique.

Notre commerce international – qui ne date pas d'hier, et qui avait valu à la France, il y a 15 ans, avant l'Euro donc, la position de la troisième nation exportatrice mondiale – est caractérisé par 420 milliards de produits et biens exportés, et environ 490 milliards importés.

Q. Pour une dépréciation-déévaluation compétitive :

Cette dépréciation-déévaluation compétitive, selon les calculs de plusieurs experts – qui sont très loin d'appartenir tous au FN/RBM – amènerait notre commerce à se rééquilibrer, autour d'un chiffre export-import de l'ordre de 450 milliards d'euros, ou encore de 500 à 520 milliards de francs nouveaux. Dans ce contexte, comment M. Moscovici ose-t-il parler d'une France rabougrie, se repliant sur ses frontières.

J'avais conclu en ajoutant « *Une preuve de plus que le gouvernement actuel ne croit pas à la France, et qu'il imagine qu'en dehors des diktats imposés par Bruxelles, il n'y a point de salut pour notre nation.* ».

Et ce ne sont pas les nouvelles 'mesurettes', annoncées par le nouveau premier ministre et le « demi-remplaçant » de M. Moscovici ('demi' puisque M. Montebourg reprend une partie des responsabilités théoriques de M. Moscovici), qui changeront le fond du problème ou qui risquent, malheureusement pas, de remettre en question mes critiques ci-dessus.

Q. Mais comment faire pour relancer la demande, ou le pouvoir d'achat ?

La mesure proposée par Marine le Pen, en janvier 2012, serait allée dans le bon sens. Il s'agissait de mettre dans l'économie **20 milliards de plus dans la poche des travailleurs pauvres**, gagnant moins de 1.4 SMIC.

Ces 20 milliards, financés initialement par l'État en tant que compensation des charges sociales salariales, auraient été compensés par moitié par l'augmentation des rentrées fiscales – de l'ordre de 50 % - liées à l'augmentation de 20 milliards de la demande et, pour l'autre moitié, par une cotisation ciblée sur certaines importations.

Par ailleurs, l'augmentation de 1 % du PIB (20 milliards sur 2 000 milliards) aurait sans doute permis de diminuer le coût de production unitaire de nombreux produits de consommation courante, et aurait soit contribué soit à l'augmentation des marges des entreprises concernées, soit à l'amélioration de leur compétitivité.

D'autres mesures peuvent aussi être envisagées pour augmenter le pouvoir d'achat de nos compatriotes, comme l'instauration d'une allocation universelle, Revenu Minimum de Dignité ou Revenu d'Existence, ou encore la création d'une monnaie locale ciblant certains produits « made in France », mais ceci est une autre histoire.

Q. Mais n'y a-t-il pas un grand risque que cette augmentation du pouvoir d'achat ne conduise pas inéluctablement à une augmentation des importations, et donc à une augmentation du déficit commercial, déficit que vous avez dénoncé plus haut comme étant une des faiblesses majeures de la France ?

C'est vrai, ce risque existe, c'est bien pour cela qu'il faut accompagner ces mesures de relance du pouvoir d'achat par des **mesures de protectionnisme raisonnable**, intelligent, ce que font d'ailleurs la plupart des grands pays, des USA jusqu'au Brésil en passant par la Chine.

Mais il est clair aussi que ces mesures de protectionnisme exigeront d'amender fortement les traités européens actuels, qui défendent comme un dogme le libre-échange, comme ils défendent d'ailleurs aussi comme un dogme la monnaie unique, l'euro, qui a vu la France, en 15 ans, passer d'un léger excédent commercial à un déficit variant entre 60 et 70 milliards d'euros.

La France existait avant l'Euro, et se portait relativement bien, il faut tout faire pour qu'il en soit de même après l'euro.

Allons-nous laisser mourir la France ?

Les pactes divers s'enchaînent, mais toujours pas de 'retournement' en vue.

La situation s'améliorerait, l'horizon s'éclaircirait, la baisse tendancielle du taux de chômage serait en vue : seul notre président y croit, ou feint d'y croire

Q. Vous n'y croyez pas ? Pourtant le pacte de responsabilité, après le pacte de confiance et le choc de simplification, est bien là...

Ce n'est pas faire preuve d'un esprit spécialement malicieux que d'avoir de légers doutes sur ce que peuvent déclarer le président Hollande, ou sa majorité - qui semble se rétrécir comme peau de chagrin. J'avoue donc que la parole de François Hollande ne suffit pas vraiment à me convaincre que la France est sur la bonne voie. Je crains même que de mauvais diagnostic en mauvaises prévisions, la France ne continue à s'enfoncer irrémédiablement.

Q. La croissance va bien finir par revenir, non ?

On peut sans doute espérer un effet d'entraînement de la croissance mondiale, même si celle-ci semble plus atone que prévu. Mais la France, même si elle parvient à l'objectif, assez irréaliste d'après moi, d'une croissance de son PIB de 1 % en 2014 - le FMI et l'INSEE viennent d'annoncer une estimation très nettement inférieure à ce chiffre, déjà bien médiocre - va avoir beaucoup de mal, sans modification profonde de son modèle économique, à améliorer ce chiffre, trop faible d'ailleurs pour inverser durablement la courbe du chômage réel.

Q. Chômage réel que l'on peut toujours maquiller un peu avec quelques innovations statistiques ou un certain nombre d'emplois aidés.

C'est bien d'être volontariste, et c'est sans doute bien aussi d'aider nos jeunes à obtenir une première expérience dans le monde du travail. Mais si ces "emplois aidés" ne se transforment pas en emplois permanents, du fait d'une réelle augmentation de la demande solvable, c'est-à-dire du pouvoir d'achat, aucune politique d'offre ne sera suffisante.

Q. Mais que peut-on y faire. On nous dit et nous répète qu'il n'y a pas d'autre choix possible, ou que ce serait folie de tenter autre chose...

Le fait que les experts du système, qui ont conduit la France à la situation calamiteuse dans laquelle nous nous trouvons actuellement, se retranchent derrière la phrase célèbre de Madame Thatcher, TINA : « There Is No Alternative » (Il n'y a pas d'autre choix, 'Alternative' étant un "faux ami" signifiant en anglais 'choix') devrait justement nous inciter à reprendre espoir. Ces experts se sont si souvent trompés qu'ils ont perdu, ou auraient dû perdre, toute crédibilité.

F. Hollande, lui aussi, s'est toujours trompé - ou nous a toujours trompé, peu importe - et ce depuis plus de deux ans. Après avoir, pendant la campagne présidentielle, "pensé" pour 2013 une croissance à 1.7 %, avoir "promis" juste après son élection du 0.8 %, avoir "craint", toujours pour 2013 - au fur et à mesure que ses prévisions 'volontaristes' s'avéraient de plus en plus fausses -, une croissance de seulement 0.3 %, voilà que la messe - si l'on peut dire en parlant de Monsieur Hollande - serait dite. 2013 s'est achevée, quitte à modifier quelques statistiques, sur un chiffre de 0.2 %. Mais, foi de président, la France va faire mieux en 2014, et dépassera, c'est sûr, foi de président, 0.9 ou 1 %. De toute façon, d'après M. Hollande et ses nombreux conseillers, on ne peut rien faire d'autre, chacun le sait, ou devrait le savoir, les meilleurs experts, c'est-à-dire ceux du système, l'ont dit, les mêmes experts qui ont conseillé nos princes depuis près de 40 ans.

Q. Apparemment, vous n'êtes pas d'accord...

Je serais d'accord si la France était condamnée par une loi surnaturelle ou transcendante à rester dans la zone euro.

Non, nous ne sommes pas condamnés à rester dans la zone Euro.

Mais ce qu'un traité a fait, un autre traité peut le défaire. Par ailleurs, de plus en plus d'économistes 'indépendants' – c'est-à-dire non affiliés au système - dont de nombreux Prix 'Nobel', disent que la création de la zone euro était une absurdité, et qu'il faudrait en sortir : il y a donc bien un autre choix, une autre branche à l'alternative, contrairement aux affirmations des ayatollahs de l'euro ou autres "eurolâtres".

Q. Que se passerait-il, alors, si la France sortait de l'Euro, seule ou accompagnée ?

Dans ce cas, c'est-à-dire si la France réussit à se libérer, éventuellement avec d'autres nations, du carcan de l'Euro, une autre piste de sortie de crise serait envisageable, piste que nous allons rappeler brièvement ici.

De fait, pour sortir de l'engrenage mortifère, accepté, voire voulu, par l'Europe, il faudrait tout d'abord reprendre notre *souveraineté monétaire*, et nous inspirer alors de l'esprit de la Charte de La Havane pour *rééquilibrer nos échanges* avec l'extérieur.

Q. Pourquoi ce lien entre ces deux propositions, l'une monétaire l'autre purement économique ?

Cette double voie est nécessaire, ses deux composantes doivent être menées de front, et correspondent toutes deux à la reprise en main de notre destin, de notre indépendance, de notre souveraineté.

Sur le fait que la zone Euro soit un boulet pour la France, et une grande chance pour l'Allemagne, chacun le sait, ou devrait le savoir, nous n'insisterons pas à nouveau sur ce point, celui d'une souveraineté monétaire que nous avons perdue, et que nous devons donc reconquérir.

Un rééquilibrage essentiel de nos échanges extérieurs, conforme à l'esprit de la charte de la Havane, grâce à des droits à importer.

C'est donc sur le deuxième point, celui du rééquilibrage de nos échanges extérieurs par l'intermédiaire d'un protectionnisme intelligent et équilibré, que nous allons dire ici quelques mots.

Q. On nous affirme pourtant que toute forme de protectionnisme est archaïque, et que l'avenir, c'est le libre-échange total. C'est du moins ce que l'on dit, à Bruxelles ou au FMI...

Contrairement à ce que feignent de comprendre nos adversaires, **il ne s'agit pas de fermer nos frontières**, mais de faire en sorte qu'il y ait un équilibre aussi précis que possible entre ce qui entre en France et ce qui en sort.

Cette recherche d'équilibre n'a donc rien à voir avec une quelconque fermeture des frontières, et comparer cette position à celle de Cuba ou de la Corée du Nord serait du plus haut ridicule, si cette caricature ne montrait pas, une fois de plus, que les tenants du système UMPS sont prêts à tout pour rester au pouvoir, et que ce ne sont donc pas les mensonges les plus éhontés qui les gênent.

Un exemple va nous permettre d'exposer ce principe *d'échanges équilibrés*, que Marine Le Pen dépeignait fort justement sous la locution **d'écluses commerciales** (qui peuvent s'appliquer aux biens et services mais aussi, par extension, aux échanges de capitaux et aux flux migratoires) :

en fait, c'est un simple mécanisme d'import-export que nous allons exposer ici, assez proche, dans sa conception, d'une sorte de « taxe carbone » ou de « droit à polluer », qui serait ici un « **droit à importer** ».

Q. Ce « droit à importer », une sorte de « droit à polluer » ?

Oui, on peut dire cela, si on voit nos importations d'un seul point de vue financier, et qui nous coûtent dès lors que nos exportations sont insuffisantes pour les compenser. D'un point de vue purement « matériel », on pourrait dire le contraire, puisqu'elles nous permettent d'avoir à notre disposition plus que ce que nous produisons. Cela étant, ce sont des « externalités » dont il faut tenir compte, que nous les jugions positives – pour notre consommation – ou négatives – pour notre équilibre commercial.

D'un point de vue concret, ce « droit à importer » peut s'imaginer de deux façons, par un accord de gré à gré, entre partenaires, ou sur un marché plus ouvert.

Toute entreprise, ou groupe d'entreprises, ou secteur d'activités **voulant importer un certain volume** de biens devra trouver, directement ou indirectement, une autre entreprise, ou groupe d'entreprises, ou secteur d'activités **exportant un volume analogue** de biens.

L'assiette de cet équilibre peut concerner un type de produits – le textile par exemple – un secteur d'activités - les machines-outils - une zone géographique (les échanges France-Allemagne ou France-Asie par exemple).

L'équilibre pourra alors se concrétiser sous deux formes, une **forme administrée** - au niveau de l'administration des douanes – ou sous une **forme marchande**, par le biais de « droits à importer » ou de « taxes compensatoires » ces marchés pouvant être de « gré à gré » - un peu comme si une même entité faisait à la fois *de l'import et de l'export* – ou encore sur un marché ouvert.

Dans ce dernier cas, une entreprise exportatrice recevrait par exemple un droit à importer de 10, 20, 30 % de son chiffre d'affaires, qu'elle pourrait revendre à une entreprise voulant importer.

La pression - tout à fait conforme à l'esprit de la charte de La Havane, celui d'échanges équilibrés et profitables - serait donc mise ainsi sur l'importateur potentiel, qui devra trouver ces « droits à importer » avant de pouvoir se livrer à son activité commerciale.

Voilà rapidement dit comment pourrait fonctionner ce rééquilibrage commercial, à la base du protectionnisme intelligent qui est le seul susceptible de nous faire sortir de la spirale « hollandaise », d'austérité et de désespoir, que nous propose notre gouvernement.

Annexe Les raisons socio-économiques de l'instauration d'une allocation universelle, ou Revenu Minimum de Dignité.

Pour l'instauration d'un Revenu Minimum de Dignité, ou Dividende Universel, ou Revenu d'Appartenance Communautaire ...

Liminaires :

- 1) Plutôt que de reprendre la synthèse mise en 2011 sur mon blog personnel, je vais ici préciser les points qui me paraissent les plus importants en vue d'une éventuelle application au cours d'un prochain quinquennat ou d'une nouvelle législature.
- 2) Par ailleurs, pour parler de ce concept, j'utiliserais, pour simplifier, l'acronyme R.M.D. (Revenu Minimum de Dignité) quelle que soit la dénomination qui en sera finalement retenue lors de l'instauration de cette « allocation universelle nationale ».
- 3) Enfin, je ne chercherais nullement à déterminer ici la véritable paternité de ce concept, qui remonte sans doute encore plus loin que ce qu'en ont dit des "créditistes" ou des « distributistes » du siècle passé, comme Douglas, Dubouin ou Louis Even. Qu'il suffise ici de dire que depuis le début du XXI^{ème} siècle, plusieurs hommes ou femmes politiques – l'un des derniers en date étant D. de Villepin avec son Revenu Citoyen lors de sa pré-campagne présidentielle de 2011 - ont émis des idées ou des propositions allant dans ce sens, avec cependant de très nombreuses variantes.

A. Le principe.

Le principe du R.M.D. est simple, et part du fait – peu discutable - que toute collectivité est constituée d'individus, hommes ou femmes, aux talents et aux compétences diverses, mais qui partagent tous le même statut, celui d'appartenance à une même communauté: d'où le principe de non-exclusion. Tout membre de cette collectivité doit être reconnu en tant que tel, et avoir donc 'droit' à cette reconnaissance.

Ce droit, dans une économie essentiellement marchande dans laquelle le travail est de plus en plus spécialisé, et où les individus sont de plus en plus interdépendants, ne peut se concrétiser que par un revenu 'monétaire', nous y reviendrons.

Nous examinerons aussi si ce 'droit' doit être associé à des devoirs.

B. La proposition :

Il s'agit de relier ce RMD – ou RAC pour ceux qui préfèrent insister sur l'appartenance communautaire – à la richesse collective de la communauté, ou héritage collectif toujours en devenir. Le niveau du RMD ne peut donc être fixe, même si la quote-part, la proportion du revenu global de la communauté considérée, l'est : ceci me paraît être un point essentiel, que la plupart, sinon la totalité, des autres ersatz d'allocation universelle ne mentionnent aucunement. De fait, une fois cette quote-part fixée, **si la richesse collective augmente, le RMD augmentera, si la richesse collective diminue, il en sera de même pour le RMD.**

Ainsi, dans le cadre de la distribution concrète des richesses collectives (dont la production a eu lieu dans un contexte économique donné, en grande partie libéral et 'marchand') notre proposition consiste à consacrer toujours la même part – indépendamment de tout 'mérite marchand' – aux revenus correspondant à cette appartenance communautaire.

Le fait que le niveau du RMD soit lié automatiquement à l'évolution de la richesse collective, en plus comme en moins, est fondamental comme je l'ai déjà écrit. De fait, cette automaticité

devrait contribuer de façon importante au renforcement du sentiment d'appartenance à la collectivité, et sera donc un pilier de cette solidarité collective. Il n'y a pas de 'passagers clandestins', tout le monde est dans le même bateau.

Si, pour une raison ou une autre, la quantité de travail diminue – à productivité constante – le revenu diminuera pour tous, au moins pour la part RMD. Pour mes calculs, je suis parti d'un PIB 2013 de 2060 milliards d'euros, et d'une population de 65,7 millions d'habitants.

C. Quel niveau pour ce RMD :

Je propose ainsi que le quart de la richesse nationale de la France, ou plus exactement le $\frac{1}{4}$ du PIB moyen, soit environ 650 € par mois – en euros « 2013 » - soit affecté à chaque adulte de notre communauté. Chaque mois, 650 euros, nets d'impôt, seront versés sur le compte de 65 millions de Français ! Ce montant est légèrement supérieur à un demi SMIC.

Le Revenu Minimum de Dignité proposé ici est un Revenu "Universel" que toucherait chacun de nos concitoyens, et qui se substituerait à la plupart des revenus sociaux, en particulier le RMI et le RSA.

Même si le choix du pourcentage (le $\frac{1}{4}$ du PIB moyen pour chaque adulte) peut apparaître arbitraire – cela peut faire partie d'une discussion collective, avant sa mise en application – ce chiffre a été retenu pour trois raisons principales:

- a) le niveau, une fois globalisé, est 'presque' suffisant pour une famille 'type', deux parents et deux enfants (de 7 et 11 ans), même si aucun des parents ne travaille, puisque le RMD familial serait ainsi de 1950 euros,
- b) ce niveau n'est pas suffisamment dissuasif pour qu'une trop grande proportion de personnes ne décide de ne plus travailler (auquel cas, bien sûr, le niveau collectif, et donc le niveau individuel, diminuerait d'autant).
- c) un niveau trop bas – même si son financement en aurait été facilité – n'aurait pas permis que la substitution du RMD à la plupart des allocations ou prestations sociales soit intéressante pour les bénéficiaires. De plus, son côté 'solidaire' ou 'fraternel' aurait été insuffisant. Il s'agit de transformer le sentiment d'assistance que peuvent ressentir certains 'bénéficiaires' des allocations 'classiques' en sentiment d'appartenance et de reconnaissance communautaire.

D. De la faisabilité et de l'intérêt d'une telle mesure.

L'intérêt d'une telle mesure est évident pour tous ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Les 650 euros mensuels que je propose (deux adultes, qui toucheraient ainsi mensuellement 1300 euros, pourraient "s'offrir" la maison à 15 euros journaliers envisagés en 2009 par C. Boutin) ne sont certes pas la panacée.

Mais ce chiffre paraît à la fois possible (il correspond, rappelons-le, au quart du PIB moyen Français de 2013) et suffisamment utile pour sortir la majorité des exclus de leur misère.

E. Les personnes concernées.

Nous ne vivons plus dans un monde clos. Mais, pour le moment, la notion de citoyenneté reste encore vivace, les débats récurrents sur le concept de nationalité française, de droit du sol et de droit du sang sont là pour l'illustrer, au moins au niveau de notre hexagone national.

Le Revenu Minimum de Dignité – ou Revenu d'Appartenance Communautaire - que je propose pourrait (devrait?) s'appliquer à tout être humain, mais il me semble qu'il faudrait initialement considérer trois catégories différentes de personnes.

Il ne s'agit pas de hiérarchiser ces catégories, mais de déterminer concrètement les façons d'instaurer efficacement ce Revenu Minimum de Dignité.

Je propose donc de différencier les nationaux français, les nationaux européens, et tous les autres, mais en utilisant la même règle d'attribution.

Chaque individu, quel que soit son âge, son sexe, son ethnie, sa religion, pourrait disposer – à très court terme – de l'équivalent mensuel, net d'impôts, du ¼ du PIB unitaire de son propre pays. Cela correspondrait à 650€ net par mois pour un Français, un peu plus pour un allemand, beaucoup moins, hélas, pour un ougandais.

Le principe de solidarité est le même, mais dépend des possibilités de la communauté à laquelle on appartient.

Pour un européen résidant en France, on pourrait suggérer qu'il y ait une participation des Etats plus riches pour que le revenu minimum de dignité distribué par la collectivité française soit augmenté d'une participation de l'état européen concerné, à charge de réciprocité, évidemment.

La France ne peut, à elle seule, assurer un Revenu Minimum de Dignité à l'ensemble du monde. En revanche, elle peut le proposer au monde entier, et a les moyens de le promulguer pour ses 65 millions de ressortissants. Tout ceci demanderait sûrement à être aménagé, amendé, modifié, mais voilà la première grande piste d'action, très concrète, et qui ne demande "que" de la bonne volonté pour être rapidement appliqué.

F. La période de transition.

De nombreuses allocations aux personnes, et plus encore de subventions aux associations, aux organismes, aux collectivités, aux entreprises, ont pour objectif de venir en aide, directe ou indirecte, à une multitude de cas particuliers. L'énergie consommée à cet effet est considérable, sans que l'efficacité de l'ensemble de ces mesures soit réellement démontrée. L'Etat s'occupe déjà, directement ou indirectement, de prélever plus de 50% de la richesse nationale, tout en redistribuant une bonne part selon des critères fluctuants, souvent opaques et parfois, hélas, soumis à des considérations électoralistes.

L'instauration du RMD ne concerne en fait que moins de la moitié de ces « prélèvements ». Il s'agit, en effet, de demander à la puissance publique de redistribuer efficacement de l'ordre de 22 % du revenu national, ou plus exactement du PIB. Si l'ensemble de la population est concerné, cela signifie que pour financer le RMD, et si on utilise, pour simplifier, un impôt proportionnel (encore appelé « flat tax ») tout autre revenu devra être imposé à hauteur de 30 % (ce serait 33% si les enfants de moins de 18 ans recevaient le même RMD que les adultes, 30% si un enfant reçoit en moyenne, en fonction de son âge, un demi RMD adulte, d'où aussi le fait que le prélèvement correspond à 22 % du PIB, pas 25 %). Bien entendu, d'autres façons de financer le RMD pourront être envisagées, comme nous le reverrons.

Ce RMD sera distribué 'universellement' – au moins à l'intérieur d'une communauté donnée, ici dans le domaine de la communauté française. Il ne sera donc plus nécessaire de mobiliser une

armée d'experts et de conseillers fiscaux pour déterminer si telle personne, compte tenu de N paramètres, a droit à telle ou telle allocation. Chacun y aura droit de sa naissance à sa mort, en tant qu'être humain appartenant à une communauté nationale bien déterminée.

G. Le RMD, une allocation universelle, mais différente pour un adulte et un enfant.

Le RMD 'enfant' devrait être différent du RMD adulte.

Ainsi le RMD 'enfant' serait en moyenne la moitié de celui d'un adulte : à 5 ans, ce serait les 5/18 du RMD adulte, à 17 ans, les 17/18 du RMD adulte, la majorité étant à 18 ans en France. Pour un couple qui aurait deux enfants de 7 et 11 ans, le RMD familial, aux données 2013, serait proche de 1950 euros, nets d'impôts. Pour une mère seule, avec deux enfants de 8 et 10 ans, le RMD total serait de l'ordre de 1300 euros (en partant toujours d'un PIB national égal à 2060 milliards d'euros, et une population concernée de 65,7 millions).

Les moins de 18 ans représentant 20% de la population, cela signifie que le financement nécessaire serait de 30% d'impôts (soit un besoin de financement mensuel de 31 milliards d'euros, financés pour plus de moitié par la disparition de nombreuses prestations sociales, dont le RMI, le RSA, les allocations familiales et les allocations au logement).

H. Qui y gagne, qui y perd?

Certains pourront paraître désavantagés, en particulier ceux qui cumulent déjà diverses allocations sociales. L'allocataire du RSA, qui touchait mensuellement 493 euros fin 2013, s'il touche par ailleurs 160 euros d'autres allocations, pourrait sembler y perdre. Mais un couple d'allocataires, sans enfant, ne touche mensuellement que 725 euros, alors qu'avec le RMD il toucherait 1300 euros – et ses éventuels autres allocations ne couvreraient sûrement pas la différence. De plus, le 'RSAïste' ou l'allocataire ASSEDIC de longue durée ne sera plus dissuadé de rechercher un travail qui lui plairait, mais qui lui ferait perdre une partie de ses allocations. Ce seul fait risque de changer totalement la donne du chômage, et rendra caduque la loi sur le RSA.

D'autres gagnants seraient les personnes âgées. Seules, elles y perdraient quelques euros par rapport au minimum vieillesse, mais en couple, elles bénéficieraient de plus de cent euros supplémentaires par mois.

I. Combien de temps pour cela?

L'instauration de ce RMD peut être totalement accomplie en trois ans, donc largement au cours d'une même législature. La première année, seraient concernés en priorité tous les individus sans travail qui, s'ils sont seuls, perçoivent moins que le RMD, ou, s'ils sont en couple, perçoivent moins de 2 fois le RMD (même règle pour les familles, en tenant compte du nombre de personnes à charge). Eradiquer la misère des sans-emplois en un an, ceci est possible. En moins de trois ans, en étendant le RMD à l'ensemble de la population, la misère la plus sordide devrait être complètement éradiquée de notre pays.

J. Les raisons de l'"universalité" du RMD.

Certains peuvent trouver choquant qu'un Rockefeller ou une Bettencourt puissent prétendre au même RMD qu'un SDF, un 'trader' qu'un 'travailleur pauvre', un professeur d'université qu'un SDF.

Il nous semble pourtant essentiel que ce RMD soit attribué à tous, sans aucune autre considération, un peu comme pour la blouse grise "standard" de nos écoliers de 1900.

Sans cette universalité, ce Revenu, quel que soit le nom que l'on retiendra pour lui, qu'on le qualifie de Dignité ou d'Appartenance Communautaire, ne pourrait apparaître que comme une assistance déguisée, ce qu'il n'est pas et ne peut être. Lorsque l'on accueille chez soi son père ou sa mère vieillissant, ou son frère ou son cousin, ce n'est pas de l'assistance, c'est du simple respect de la personne humaine, c'est le simple partage d'un héritage et d'un patrimoine communs. Il doit en être de même pour tout 'étranger' à notre famille proche, dès lors qu'il est membre de notre communauté nationale, en attendant une extension éventuelle au-delà de nos frontières.

Ne nous trompons pas de combat. Le droit à la dignité ne signifie pas nécessairement que le travail de chacun ait la même utilité économique. Un rabbin, un iman, un prêtre, un travailleur social, un bénévole des Restos du cœur, une 'mamy' au coin du feu radotant parfois, mais entourée de ses petits-enfants, ont une énorme utilité sociale, leur utilité économique est plus discutable, surtout à l'aune d'un mérite 'marchand'. On peut aussi discuter sur le rôle "redistributif" du travail – même si c'est le travail, in fine, qui crée la richesse à redistribuer.

Mais ce type de débat, certes important, ne doit pas faire oublier l'essentiel: tout individu, quel que soit son rôle purement "économique" a un droit inaliénable à sa dignité: sa seule existence fait qu'il appartient de plein droit à notre communauté – en dehors du cas exceptionnel où il rejeterait de pleine conscience cette appartenance. L'instauration universelle du RMD peut contribuer à cette reconnaissance de la dignité intrinsèque de chaque individu. Nul ne se sentira "dévalorisé", ou "humilié", du fait de percevoir ce RMD, puisque chacun y aura droit.

Au delà de ce "minimum", à chacun selon sa contribution économique, quel que soit le mode de production envisagé, plus ou moins libéral, c'est un tout autre débat.

Avant d'aborder un point essentiel, celui des pistes envisagées pour le financement de ce RMD, je voudrais aborder un point, qui peut poser problème : le RMD doit-il exiger une contre-partie d'activité?

K. Un revenu sans contre-partie ?

Il nous semble que le RMD doit s'appliquer sans condition, ni contrainte, ni contre-partie. Du seul fait de son existence, l'homme a sa dignité, et donc un revenu minimum pour cela. C'est du moins notre conviction profonde, même si, à la lecture de nombreux commentaires, publics ou privés, cette position reste ouverte à d'éventuels contre-arguments ou à des aménagements de cette position.

Des travaux d'intérêt public pourraient ainsi être imaginés en contre-partie de ce RMD, sous certaines conditions ou précisions. La plus importante de celles-ci reste qu'il est fondamental de ne pas remettre en cause le sentiment d'appartenance communautaire, sentiment qui doit être partagé par chaque membre.

De fait, cette allocation étant 'universelle' – au moins dans le cadre de chaque communauté concernée (France, Europe, ou tout autre pays ou région) – elle doit concerner tout le monde, 'bourgeois' comme 'prolétaire', 'nanti' comme 'exclu'.

Si l'on demande à chacun, comme contre-partie, un travail d'intérêt collectif, par exemple orienté vers le développement 'soutenable' ou l'aide aux personnes, ou tout autre type d'activité, personne ne doit en être dispensé.

Car si l'on fait intervenir des critères de dispense, on retombe dans les mêmes difficultés que celles qui prévalent dans l'allocation de telle ou telle prestation sociale, alors qu'il est indispensable de ne pas considérer le RMD comme une allocation sociale de plus. Toute éventuelle contre-partie ne peut donc être qu'une contre-partie volontaire. On peut, et on doit, proposer de tels chantiers ou de telles activités, mais il ne faudrait pas les imposer.

L. Quelques pistes réalistes pour le financement du RMD.

C'est évidemment à la collectivité de financer ce RMD, soit par l'impôt, soit par tout autre moyen (mais ce financement reviendra, quel qu'en soit son habillage, à une ponction sur la richesse nationale, soit déjà produite, soit à venir).

Le RMD étant net d'impôt, tout autre revenu 'gagné', c'est-à-dire correspondant à une activité marchande ou jugée telle, devra être taxé pour le financer.

Pour des raisons de simplicité, on peut juger préférable de choisir la méthode de la 'flat tax', c'est-à-dire d'un impôt strictement proportionnel. Quelques chiffres sont peut être nécessaires ici.

Si le RMD n'avait eu qu'un seul niveau, celui du RMD adulte (égal donc à 25% du PIB moyen), il aurait fallu le financer par un prélèvement de 33% sur chacun de ces 'revenus gagnés'. Pour financer RMD adultes et RMD enfants, nous serons plus proches d'un besoin global de financement de 22% sur le PIB (soit 30% sur les revenus gagnés, en défalquant le RMD). Dit autrement, la part retirée du gâteau national, compte tenu de la démographie actuelle, serait de 22%. Ces 22% laissent, évidemment 78% aux 'revenus gagnés'.

Ce sont ces 78% qui devront financer cette part (qui représente actuellement, si l'on part d'un PIB de 2060 milliards d'euros, une assiette d'imposition voisine de 1607 milliards). En pourcentage (immuable pour une démographie constante) cela correspondrait à un taux d'imposition de 30%. En montant mensuel, fonction du PIB actuel (2013), on arriverait ainsi à un besoin de financement brut mensuel de l'ordre de 37 milliards d'euros. Sur ces 37 milliards d'euros mensuels, en enlevant toutes les prestations sociales non liées à la branche vieillesse de l'assurance maladie, on arriverait à un besoin de financement net de l'ordre de 16,5 milliards d'euros mensuels: voilà l'effort de solidarité 'net' demandé.

Ce n'est pas rien, certes, mais il ne faut pas non plus oublier le différentiel de ressources que nous pouvons trouver dans la sortie de crise relancée par le fait que le RMD participera grandement à la relance de la consommation, et donc à celle de la production, point sur lequel je vais revenir ci-dessous. Ce sont donc ces 200 milliards annuels (soit 10 % du PIB) qu'il faudrait faire financer par la collectivité, c'est à dire par l'État, soit totalement par l'impôt, soit partiellement aussi par création monétaire, et donc par anticipation sur la consommation future, et donc sur la production future.

Je rappelle que, après la période transitoire, et si on ne retient que la solution 'impôts', l'ensemble des revenus ('gagnés') devrait être imposé à 30% pour financer ce RMD, net d'impôts lui-même.

Une question que l'on peut se poser, devant le côté apparemment 'magique' (un commentateur parle du saint graal, l'autre d'une panacée) du RMD est la suivante: Si l'on voit assez bien qui seront les bénéficiaires de ce RMD (650 euros mensuels pour chaque adulte, qu'il soit 'riche' ou 'pauvre', en activité ou non), on peut se demander quels en seront les 'victimes', en d'autres termes: QUI VA PAYER.

En fait, d'après mes premières hypothèses de travail, le surcoût annuel de 200 milliards d'euros devrait correspondre pour partie au fait que le PIB passerait d'une faible croissance de 1% à une croissance positive de 5%, soit 4 points de PIB.

Ces 80 milliards de croissance (liés essentiellement à la relance de la consommation) seraient donc à défalquer des 200 milliards annoncés plus haut. D'où un besoin net de 120 milliards, soit 10 milliards d'euros mensuels. On est bien loin des 700 à 800 milliards du premier plan Paulson, des 800 milliards du plan Obama 2009, ou même du crédit de 340 milliards accordé par l'état français aux banques en cette même période.

Rappelons que le RMD peut être vu comme un crédit accordé directement par l'État à l'ensemble des consommateurs, et que ce crédit sera remboursé par les revenus gagnés, c'est-à-dire par les profits des entreprises et les revenus des travailleurs.

M. Autres financements possibles de ces 120 milliards annuels.

Cinq pistes principales sont à explorer, même si elles sont difficiles à chiffrer.

a) Tout d'abord, les patrons peu scrupuleux, ou patrons 'voyous' - le fameux 'homme aux écus' dépeint par Marx - qui auraient beaucoup plus de mal à exploiter une 'force de travail' dont le RMD garantirait un pouvoir de négociation supérieur.

b) Ensuite, les 'travailleurs au noir' (parfois liés aux pratiques des patrons voyous) qui n'auraient plus d'excuses pour arrondir leurs fins de mois, sous prétexte qu'une activité officielle leur ferait perdre une partie de leurs avantages sociaux, comme le RMI ou le RSA. Le travail au noir devra donc être pourchassé avec la dernière énergie, et des sanctions sévères devront frapper entrepreneurs et travailleurs concernés.

c) Les nombreux fonctionnaires 'contrôleurs', dont la mission principale est de traiter et de contrôler les multiples prestations sociales, pourront se voir attribuer des missions beaucoup plus en rapport avec leurs véritables compétences, et beaucoup plus productives et profitables pour la collectivité.

d) De façon plus positive encore, le travail mal payé et/ou sans valeur ajoutée n'étant plus indispensable pour obtenir un minimum vital, on peut penser que tout travail sera un véritable travail, productif, et non pas de l'assistance déguisée. Là encore, il est difficile d'estimer les milliards que ceci fera gagner à la collectivité, mais on peut penser que ce n'est pas négligeable.

e) Cinquième piste de financement possible – sur laquelle nous reviendrons plus loin - la plus innovante peut être, consisterait à financer tout ou partie de ces 120 milliards par une monnaie 'alternative', émise peut être directement par les collectivités locales (celles qui étaient chargées jusqu'à présent de distribuer le RMI), pour financer par exemple des chantiers « d'économie sociale »

Je terminerai enfin cette note en évoquant les oppositions qui ne manqueront pas de se faire voir à cette idée d'allocation universelle, oppositions venant de 'gauche' comme de 'droite'.

N. Les oppositions à prévoir.

Ces oppositions existeront sûrement. Pour essayer d'en désamorcer le plus grand nombre, et pour tenter d'obtenir l'adhésion du plus grand nombre, en particulier chez les politiques de tout bord, les syndicalistes, les chefs d'entreprise et diverses associations humanitaires, nous allons essayer d'être aussi précis et simple – ce qui ne veut pas dire simpliste – que possible, tout en restant cohérent, espérons-le, avec les idées de base énoncées plus haut.

Le financement du Revenu Minimum de Dignité correspond avons-nous dit à une division en deux parties du PIB. La première partie (22% pour fixer les idées, pour financer le RMD adulte, 25% du PIB moyen, et le RMD enfant, 12,5% du PIB moyen), ira indistinctement à chacun.

Mais il est essentiel que le RMD ne corresponde pas à un montant fixe - évalué à 640 euros en 2013 - mais bien à un pourcentage du PIB, c'est-à-dire de la richesse nationale. Si cette richesse augmente, grâce au travail des 'travailleurs marchands', cela bénéficiera à l'ensemble de la collectivité. Si elle diminue, chacun sera, et se sentira aussi, concerné.

La deuxième partie du PIB (78% si l'on retient nos hypothèses chiffrées) correspondra au "mérite économique" de chacun, mérite estimé suivant les règles habituelles, il ne s'agit pas ici de changer de mode de production en décrétant "supprimons les patrons et mort aux entrepreneurs".

C'est le 'Revenu gagné' cher à notre Prix Nobel d'économie, Maurice Allais, par opposition au 'revenus non gagnés' des capitalistes et autres 'prêteurs sur gages', tels nos 'chers banquiers'.

Cette division en deux parties semble simple, compréhensible, et a pour but de montrer à la fois la solidarité de la collectivité envers chaque individu: l'octroi du RMD, mais aussi l'importance économique du travail pour cette même collectivité, puisque si la production collective diminue, le RMD individuel, adulte comme enfant, diminue d'autant.

Le partage des surplus.

Il ne s'agit donc nullement de demander aux entreprises de fonctionner différemment, mais 'simplement' de faire précéder la production d'une indication précise d'une partie de la répartition: il ne s'agit plus d'une division entre capital et travail, mais d'une division entre solidarités (à hauteur d'environ 22% du PIB), capital et travail.

Pain et dignité pour tous : Si j'ai fait référence dans d'autres articles à la CGT et à son slogan 'du pain et du travail pour tous' (en l'amendant quelque peu 'du pain et un toit pour tous, et des activités, marchandes ou non marchandes, pour chacun'), ce n'est pas par démagogie, mais parce qu'il me semblait qu'un de leurs slogans – au cours de la journée du 29 janvier 2009 - montrait un malaise profond que l'on ne pouvait ignorer, et que la réponse du RMD pouvait avoir un sens dans un tel contexte.

Relancer la consommation, populaire ou non, semble en effet être une priorité absolue, surtout lorsque l'on constate l'importance des capacités de production inutilisées.

En conclusion, le Revenu Minimum de Dignité apparaît non seulement indispensable sur le plan social et économique, mais il est aussi possible au niveau financier et, enfin, les bénéficiaires et ceux qui y perdraient peuvent être relativement facilement identifiés. Sur le plan politique, il apporterait aussi un véritable changement, dont l'effet d'annonce en période électorale peut donc s'avérer considérable.

O. Une piste complémentaire de financement.

Pour financer le RMD, on peut imaginer d'utiliser une monnaie 'classique', mais affectée spécialement au RMD. Certains experts de la question monétaire ont relancé ces dernières années des réflexions sur les avantages d'utiliser une monnaie 'non thésaurisable' – parfois baptisée 'accélérée' ou 'fondante' (suivant le terme utilisé par les disciples de S. Gesell). Il est

vrai que, pour le moment, la monnaie accélérée de S. Gesell, lorsqu'elle a été appliquée, n'a jamais réellement concerné plus de quelques milliers d'individus.

Or nous parlons ici de dizaines de millions de personnes concernées, c'est une toute autre échelle, et un tel changement d'habitude vis à vis de la monnaie – qui n'aurait plus aucune capacité de « réserve financière » serait sûrement délicat à mettre en œuvre rapidement.

Au contraire, la monnaie 'alternative' dont il va s'agir maintenant est beaucoup plus classique, puisqu'elle peut s'apparenter aux bons d'achat que tout un chacun connaît. L'idée est la suivante. Cette monnaie, appelons la 'monnaie RMD', ou ECU-SOL (pour European Currency Unit Solidaire, si l'on veut), aurait toutes les propriétés de la monnaie, en reprenant la définition suivante:

« *moyen de paiement possédé par X et reconnu comme tel par la communauté à laquelle appartient X* » On pourrait, de plus, définir les 5 points essentiels pour garantir le bon fonctionnement d'une telle monnaie ECU-SOL:

- a) Qui émet (Les collectivités territoriales, missionnées par l'Etat)
- b) Combien on émet (chaque mois, 10 milliards d'euros, ou plutôt d'ECU-SOL, à parité avec l'euro pour faciliter les calculs)
- c) Comment on émet (par le biais d'une carte de type 'VITAL' ou 'Moneo', lisible par tout terminal bancaire et toute caisse d'hyper marché, et tout lecteur de carte de commerçant)
- d) Pour quoi, pour qui: pour financer le RMD, pour chaque membre de la communauté
- e) Qui contrôle: la collectivité, lors de l'émission et le 'renflouement' de chaque carte, au début de chaque mois.

L'usage de ces cartes ECU-SOL reste à préciser, mais l'on peut fort bien supposer que l'on demande aux commerçants, aux grossistes, et aux industriels d'apposer un code barre particulier sur chacun de leur produit, précisant l'origine géographique de chaque produit, son contenu 'éthique', son contenu 'écologique', l'ECU-SOL étant soit prioritaire pour financer ce type de produit (avec une remise particulière pour le couple monnaie ECU-SOL produit labellisé 'ECU-SOL'), soit même unique pour cela.

Deux autres exemples (à préciser, raffiner, améliorer, remplacer ...)

Pour financer l'achat d'une automobile 'écologique', il n'y aurait aucune prime pour les achats en monnaie normale (euro), mais, par exemple, une remise de 30% si le véhicule était payé uniquement en monnaie ECU-SOL.

Même idée pour des travaux d'économie d'énergie, au lieu de faire intervenir des crédits d'impôts toujours délicats à gérer.

Table des matières

Avant-propos.....	1
A. La France va mal, dans une Europe en crise.....	1
L'Europe ne va pas bien, la France va encore plus mal.	1
Un peu de comptabilité nationale : où en est la production française ?	2
Les trois approches possibles du PIB, ou Produit Intérieur Brut.	3
L'effet des stocks et des invendus sur le PIB.	4
Un tableau résumant les 3 approches du PIB.	5
Les principaux maux de la France, dans une Europe en crise	7
Les quatre maux principaux dont souffre la France sur le plan économique.	7
Un Etat stratège inexistant, ou en panne.	8
Les autres grandes faiblesses de l'économie française.	8
Les conséquences de la loi de janvier 1973 sur les intérêts payés par l'État français.....	9
Sauver les banques, comment, et pourquoi.	10
Un pouvoir d'achat, voire de simple survie, en berne.....	10
Le commerce international pour les nuls.	11
Entre un libéralisme débridé et un protectionnisme forcené, un juste milieu : des échanges équilibrés.....	11
A long terme, être systématiquement exportateur net n'est pas nécessairement une bonne chose.	12
Les dégâts causés par un libéralisme sans contraintes.	13
La maîtrise de notre économie, et donc de nos échanges avec l'extérieur, un point essentiel du programme de Marine Le Pen.	13
Les objectifs des nations ne sont plus en harmonie avec ceux des entreprises multinationales.	14
Nécessité d'une gestion 'intelligente' de nos frontières.	15
Difficile de ne pas parler de l'euro et de ses conséquences sur nos échanges commerciaux.	16
Ce qui est bon pour les grandes entreprises n'est pas nécessairement bon pour la France.	16
Un État stratège doit soutenir ses entreprises, sans se substituer à elles.	17
Politique d'offre et politique de demande, de quoi parle-t-on ?	17
Offre et demande sont liées : les opposer est d'une rare stupidité.	17
Face à une compétitivité en berne, une analyse gouvernementale erronée.	17
Pouvoir d'achat et demande solvable.	18
Non à une déflation salariale, qui fait des salaires une variable d'ajustement et qui pèse sur la Demande, et donc sur la compétitivité de l'Offre qui ne trouve plus de débouchés.....	19
6 ans de quasi-stagnation pour la France, et ce n'est malheureusement pas fini... ..	20
Keynes, pouvoir d'achat, et demande solvable. « New deal » mais analyse incomplète.	21
Après l'exil fiscal des « riches », un risque méconnu : celui de l'exil des retraités pauvres.....	22
La fin du tunnel pour notre pouvoir d'achat ? Pas vraiment !.....	23
Vivrons-nous au-dessus de nos moyens ?	23
Nous vivons à crédit, car nous ne produisons pas assez.	24
Certains crédits ne pourront jamais être remboursés.....	24
Trop de dettes et pas assez de pouvoir d'achat	26
Une France en quasi-faillite, du fait de taux d'intérêts illégitimes, et souvent indus.	26
Une demande solvable insuffisante, l'argent disponible allant de plus en plus souvent vers une économie 'virtuelle', essentiellement financière.	27
Une sphère financière hypertrophiée relativement à la sphère réelle.	27

Frais financiers et taux d'intérêt beaucoup trop élevés.	28
Une priorité, privilégier l'économie réelle.	29
Le taux d'intérêt devrait dépendre du service rendu, pas d'un rapport de forces.	30
Des taux d'intérêts trop importants pénalisent l'économie réelle.	31
La fiscalité pour les nuls... Les impôts, à quoi ça sert ?.....	32
Un bel exemple de schizophrénie – ou d'amateurisme - un ministre de l'économie qui s'est plaint qu'il y ait trop d'impôts, après que son 'équipe' ait contribué à les augmenter.	32
Les impôts servent-ils réellement au bien commun?.....	32
Le niveau 'optimal' des impôts dépend de beaucoup de choses.	33
Service public et secteur public.	34
Restreindre nos besoins de financement à ce que nous pouvons produire.	34
Comment financer le « bien commun » ?.....	35
Au-delà de la seule question du financement, les impôts servent aussi à redistribuer les revenus.....	36
Que faut-il penser des nationalisations ?	37
Nationaliser, peut-être, mais seulement dans le cadre d'une véritable stratégie industrielle.	37
Il faut nationaliser la création monétaire, ou la monnaie, pas les banques.	39
La zone Euro, une copropriété qui ne peut fonctionner.....	40
L'euro, cela ne fonctionne pas, le nier, c'est nier les faits.....	40
Les mensonges éhontés des thuriféraires du système UMPS à propos de l'Euro et de la question des dettes et de l'épargne.	43
En 2014 comme en 2012, mêmes mensonges contre le programme du FN, même refus de débat. Sur la question de l'euro, c'en est même une caricature.....	43
La BCE au secours de la zone Euro, et des banques.	43
Il n'y a pas de 'bonne' parité de l'euro, monnaie unique de la zone Euro.	44
Les faits sont têtus : les nier relève de l'incompétence ou de la malhonnêteté.....	45
Le franc nouveau pourrait valoir entre 1.10 et 1.20 dollar.	45
Les erreurs de conception d'une monnaie unique, totalement inadaptée au contexte européen.....	46
La question fondamentale de l'épargne.	47
Autre mensonge à propos de la question du pouvoir d'achat.	48
B. La monnaie pour les nuls... Et si nous parlions d'argent ?.....	49
Les fonctions de base d'une monnaie.....	49
De la monnaie au service du bien public : utopie ou réalité ?.....	51
Les émetteurs de monnaie bancaire sont myopes, sans aucune vision macroéconomique.	52
Le rôle actuel des banques dans la création monétaire.	56
Les prêts bancaires, un simple jeu d'écritures sans véritable épargne préalable.....	56
Le rôle de la banque centrale dans la création monétaire bancaire.	57
À quoi sert, ou pourrait servir, une banque centrale ?	59
La Banque centrale, prêteuse en dernière, ou première, instance par un simple jeu d'écritures.	59
Une monnaie, c'est d'abord un symbole, voire un support, de « confiance ».....	59
Une confiance monétaire discutable, mais rendue obligatoire, ou forcée.	61
La BCE est prioritairement au service ... des banques.	62
C'est quoi la valeur d'un dollar, ou d'un euro, ou d'un yen ?.....	63
La valeur d'une monnaie ne peut jamais être absolue.....	63

La valeur d'une unité de compte monétaire devrait être reliée aux capacités de production du pays concerné.	64
Une chambre de compensation internationale tenant compte des échanges commerciaux.	65
Equilibres internationaux et étalon monétaire.	66
Planche à billets : intox, fantasme ou réalité ?	67
Création monétaire et « planche à billets ».....	68
L'essentiel des transactions commerciales repose sur de la monnaie 'bancaire'.....	68
Les banques créent bien davantage de monnaie que la banque centrale.	69
La création monétaire n'entraîne pas nécessairement d'inflation.	69
Monnaie bancaire et monnaie centrale : changeons la règle du jeu.	70
La crise de l'Euro pour les nuls.....	71
Une monnaie unique, imposée à des pays trop divers, cela ne peut marcher.	71
Les raisons objectives de l'échec de l'euro.	72
Les économies des pays de l'Eurozone ont divergé, au lieu de converger.	73
Euro 'fort' ou euro 'cher'.....	74
Marion Draghi, 'sauveur' de l'euro	75
Suffit-il de créer de la monnaie et de prêter aux Etats pour que tout aille bien en Europe ?	75
Euro trop cher, euro trop fort... De quoi parle t-on vraiment ?	77
L'opacité (voulue ?) des questions monétaires.	77
La variabilité de l'euro au cours du temps, une mesure de l'inflation.	78
La valeur d'une monnaie repose sur la confiance en un contexte économique particulier.	79
Une monnaie commune plutôt qu'une monnaie unique.	80
Les principales causes de l'inflation	82
Un euro trop cher pour nos échanges commerciaux	83
Argent public et argent privé : une monnaie irrémédiablement liée aux dettes.....	84
Appauvrir la France pour rembourser ses dettes est suicidaire.	84
De la nécessité d'un taux d'intérêt 'éthique' et d'une monnaie 'permanente'	85
Monnaie bancaire (privée) ou monnaie fiduciaire (étatique).	86
Dernière remarque sur une monnaie ni permanente, ni transitoire, mais 'fondante'.	87
L'euro, une erreur manifeste dont on ne pourrait sortir ?.....	87
En Europe, on ne pourrait plus revenir sur une erreur.....	87
Que cachait l'acharnement à laisser la Grèce dans la zone Euro ?	88
La Grèce, mauvais élève de l'Europe ?	88
Une certitude : les dettes grecques ne seront jamais remboursées totalement.....	88
Il faut empêcher à tout prix, même les 'mauvais élèves', de quitter la zone Euro.	89
La sortie de la Grèce aurait été catastrophique (pour les ayatollah de l'euro).....	90
Rembourser sa dette à « prix cassés » : l'enfumage continue... ..	90
Un moratoire en trompe l'œil sur certaines dettes 'souveraines'.	90
Au-delà de la question des dettes, le scandale des taux d'intérêts.	92
Le scandale, éthique et économique, des taux d'intérêts.....	92
La création monétaire, avec ou sans intérêts, doit bénéficier au bien commun.	93
Un cumul de frais indus pouvant aller jusqu'à 40% du coût total.....	94
Crédit et épargne pour les nuls... Etes-vous cigale ou fourmi ?.....	95
Le crédit, comme la langue d'Esopé, est à la fois une bonne et une mauvaise chose.	95
L'épargne est nécessaire, sous certaines conditions, et dans un certain contexte.....	95
Il faut à la fois des fourmis et des cigales, en 'juste' proportion.	97

Epargne individuelle et besoins collectifs.....	97
Le « prix de l'argent » doit être 'raisonnable'.....	98
Pourquoi pas un financement 'collectif' des besoins collectifs ?.....	99
C. Quelques pistes à explorer pour sortir la France de son marasme actuel.....	100
Les critiques apportées par un grand économiste à la construction européenne (reprise et mise à jour d'un article de juin 2011).....	100
Du protectionnisme pour sauver l'Euro ?.....	101
L'OMC, un des facteurs principaux de la crise actuelle.....	101
Une Europe, ou une zone Euro, à plusieurs vitesses ?.....	102
Quelques mesures de « protectionnisme intelligent ».....	103
Les positions monétaires hétérodoxes de Maurice Allais.....	104
Parité monétaire et échanges commerciaux.....	105
Une réforme monétaire anti-spéculation : le « cent pour cent monnaie ».....	107
Les prêts dans l'environnement monétaire du « cent pour cent monnaie ».....	108
Une fiscalité nouvelle, plus juste et plus efficace.....	109
Impôt sur le capital et Revenu Minimum de Dignité.....	110
Faudra-t-il faire payer les pauvres pour sauver nos créanciers ?.....	111
Faisons payer les pauvres... Tel semble être le slogan dominant de nos jours !.....	111
Faut-il sauver nos banques, et à quel prix ?.....	111
Un moratoire sur les (intérêts des) dettes publiques ?.....	112
On ne peut rembourser davantage en produisant moins.....	113
La Grèce sous perfusion, et après ?.....	113
Sauver la Grèce, ou sauver l'euro : la Grèce rendue exsangue par le remboursement impossible de ses dettes publiques.....	113
La Grèce ne pourra jamais rembourser sa dette publique.....	114
Comment financer des déséquilibres permanents.....	115
L'impact et le rôle des agences de notation et du FMI.....	116
Un avenir sombre 'promis' à la Grèce.....	117
L'impact du déficit sur les dettes publiques.....	117
Une seule sortie 'raisonnable' de sortie de crise : recouvrer sa souveraineté.....	120
Quatre propositions de sortie de crise.....	122
Quatre pistes de sortie de crise.....	122
Des dettes presque impossibles à rembourser totalement.....	123
Une réforme bancaire d'envergure : vers le « cent pour cent monnaie » de Fisher-Allais.....	124
L'esprit de la charte de la Havane : pour des échanges équilibrés.....	125
Les fondements d'une Allocation Universelle.....	126
Quelques mesures banco-financières de bon sens.....	128
Nécessité d'une réforme monétaire d'envergure.....	128
Comment lutter contre une financiarisation excessive de l'économie, qui conduit à l'hypertrophie du secteur financier au détriment de l'économie réelle.....	129
Ne dites pas à ma mère que je suis protectionniste.....	130
Parler de protectionnisme à l'époque de la mondialisation n'est ni archaïque, ni 'ringard'.....	130
Il faut équilibrer les échanges, pas les bloquer.....	131
Face à une concurrence déloyale, que faire ?.....	132
Impliquer les entreprises pour cette régulation import-export.....	133
Pour une nouvelle règle d'or : celle d'un libre-échange 'intelligent' ou 'éthique'.....	135
Protectionnisme intelligent, un autre mot pour un libre-échange éthique.....	135

Un désinvestissement inquiétant lié à une fuite de capitaux.....	135
Investissements productifs et emplois.	136
Une règle d'or, celle reliant parité et équilibre commercial, conforme à l'esprit de la charte de la Havane.....	136
Sur la sortie de l'Euro et ses prétendus coûts catastrophiques	138
La faisabilité financière de sortie de l'Euro	138
L'impact de la sortie de l'Euro sur les dettes publiques.	138
Impact de la sortie de l'Euro sur le déficit commercial de la France.....	141
Les pays exportateurs nets doivent respecter davantage les pays importateurs.	142
Non, la rupture d'une union monétaire n'est pas une calamité	143
Retour sur ce que permettrait un véritable Etat Stratège... ..	145
Un Etat stratège doit soutenir ses entreprises, sans se substituer à elles.	145
Un Euro trop cher et inadapté à la situation économique de la France.....	145
La sortie de la France de la zone Euro : un impact très limité sur notre épargne et nos dettes publiques.....	146
La sortie de l'euro n'alourdirait nos dettes publiques que de l'ordre d'un demi pour cent.	147
Inflation, déflation et désinformation	148
La vérité sur l'inflation qui serait due à la sortie de la France de la zone Euro... ..	148
Si le franc remplaçait l'euro : le jour d'après.	150
La renaissance du franc ne poserait aucun problème technique.....	150
La réaction des marchés financiers en cas de sortie de la France de la zone Euro.	151
Oui à la France, non à Bruxelles.	153
Des attaques injustifiées et une mauvaise foi flagrante contre la cohérence interne et l'efficacité du programme économique du FN/RBM... ..	153
L'importance cruciale d'une véritable souveraineté	153
Sur la sortie de l'Euro et les questions monétaires	154
Une zone Euro protectrice ou salvatrice ?.....	155
L'impact de la renaissance du franc sur nos dettes.....	156
Des propositions économiques de bon sens, face à l'incompétence ou la mauvaise foi	157
Des attaques injustifiées et une mauvaise foi flagrante contre la cohérence interne et l'efficacité du programme économique du FN/RBM... ..	157
Allons-nous laisser mourir la France ?	160
Les pactes divers s'enchaînent, mais toujours pas de 'retournement' en vue.	160
Non, nous ne sommes pas condamnés à rester dans la zone Euro.....	161
Un rééquilibrage essentiel de nos échanges extérieurs, conforme à l'esprit de la charte de la Havane, grâce à des droits à importer.	161
Annexe Les raisons socio-économiques de l'instauration d'une allocation universelle, ou Revenu Minimum de Dignité.	162
Liminaires :	163
A. Le principe.....	163
B. La proposition :	163
C. Quel niveau pour ce RMD :	164
D. De la faisabilité et de l'intérêt d'une telle mesure.	164
E. Les personnes concernées.	164
F. La période de transition.	165
G. Le RMD, une allocation universelle, mais différente pour un adulte et un enfant.....	166
H. Qui y gagne, qui y perd?	166

I. Combien de temps pour cela?	166
J. Les raisons de l'"universalité" du RMD.	166
K. Un revenu sans contre-partie ?.....	167
L. Quelques pistes réalistes pour le financement du RMD.	168
M. Autres financements possibles de ces 120 milliards annuels.	169
N. Les oppositions à prévoir.....	169
O. Une piste complémentaire de financement.	170